# LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS



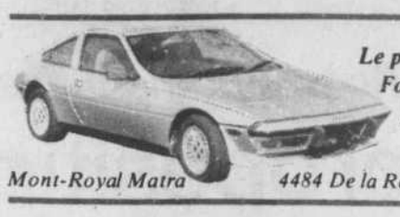

*Le produit de la Formule 1...*
*Matra Murena!*
*Mont-Royal Matra* *4484 De la Roche (514) 524-3728*



Vol. LXXIII — No 222 Averses le matin; ciel variable par la suite. Maximum 16 **(détail en page 6)** Montréal, samedi 25 septembre 1982 (Côte-Nord, **45 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**) **35 CENTS**


*Dans ses «offres» en vue des négociations*

# Laurin compte réduire le nombre d'enseignants

- *Abolition du ratio maître-élèves*
- *Réduction des salaires des «mis en disponibilité»*
- *Augmentation des heures de présence*
- *Abolition des négociations locales*

Ce garçon de 4 ans, Wahid Siddiqi, d'Ottawa, est bien en peine pour retrouver son père parmi les membres de la communauté palestinienne réunis hier dans une mosquée de la capitale à l'occasion d'un office religieux en mémoire des victimes des massacres des camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth. Les recherches se poursuivent toujours dans les camps où plane une odeur de mort. 19 autres corps ont été retrouvés hier, portant à plus de 400 le nombre de victimes de cette tuerie. (Photolaser CP)

**par Paule Des Rivières**

QUÉBEC — M. Camille Laurin, ministre de l'Éducation, a proposé hier de réduire le nombre d'enseignants à l'emploi des commissions scolaires et d'augmenter la charge de travail de ceux qu'elles garderont dans les classes afin de diminuer les coûts du système scolaire au Québec.

En conséquence, et en prenant aussi en compte la chute d'étudiants au niveau secondaire, le nombre d'enseignants en surplus pourrait presque doubler l'an prochain, pour passer de 4,700 à plus de 8,000.

Les enseignants, aussi appelés «mis en disponibilité» dans le jargon des conventions collectives, reçoivent actuellement 100% de leur salaire, parce qu'après deux ans de service, ils obtiennent une sécurité d'emploi à vie.

Cette année, la sécurité d'emploi des enseignants en surplus a coûté $125 millions au Trésor québécois. Le montant devient $95 millions cependant si on exclut les suppléants pour comptabiliser uniquement la sécurité de ceux qui effectuaient des tâches «dont on pourrait se passer», a dit M. Laurin.

Avec le projet de convention collective que le ministère de l'Éducation vient de servir à la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), ce sont eux qui devraient faire les frais des restrictions budgétaires.

En effet, car si l'offre en vue du renouvellement des conventions collectives voit le jour, l'enseignant en surplus ne re-


**Voir page 16: Laurin**


## culture et société

### Aller au cégep en 1982

Punk ou politique, studieux ou blasé? Qui sont ces étudiants qui ont 18 ans en 1982? Dans quel cégep les avons-nous encagés? Comment vivent-ils ce monde bâti pour eux? Mais, au fait, est-il bâti pour eux? Nathalie Petrowski est allée voir, avec le photographe Jacques Grenier, dans quel monde vivent les cégépiens. Et qui est Jonas qui a 18 ans en 1982. **Page 17**

### Brassard au CNA

À Ottawa où on l'a engagé comme directeur artistique du théâtre au Centre national des arts, André Brassard est considéré comme une acquisition exceptionnelle. Il vient d'ailleurs de mettre en scène *Périclès*, acclamé par la critique et le public. Après 15 ans de métier, le jeune metteur en scène a pris la direction d'un gros bateau. Il rêve de grands spectacles. Robert Lévesque l'a rencontré. **Page 26**

# La Cour approuve le plan de Bell

Le juge Charles Gonthier, de la Cour supérieure du Québec, a approuvé hier le plan présenté par Bell Canada dans le but de réorganiser ses structures corporatives et a rejeté la contestation de cette mesure par le gouvernement fédéral.

Dans son jugement, le juge Gonthier a rejeté l'intervention du procureur général du Canada voulant que le plan de réorganisation de Bell ne puisse être approuvé par un tribunal sans l'approbation du Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada (CRTC).

«L'arrangement est juste et raisonnable pour les actionnaires de la requérante (Bell), puisque cette mesure a été approuvée par une grande majorité d'entre eux», a-t-il écrit.

L'un des deux avocat du gouvernement fédéral, Me Fred Cheftechi, a indiqué que le gouvernement considérait la possibilité d'interjeter appel de ce jugement. Ce qu'il devra faire d'ici à 30 jours.

Le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, a déclaré lundi dernier que si les tribunaux rejetaient sa motion et si le CRTC décidait que la réorganisation de Bell affectait négativement les abonnés du service public, le gouvernement «pourrait intervenir par une loi spéciale».

La réorganisation corporative de Bell, approuvée le mois dernier par les actionnaires de la compagnie, permettrait aux Entreprises Bell Canada, actuellement une filiale de cette compagnie, de devenir une société qui échapperait aux réglementations actuellement imposées à Bell Canada et à cinq de ses filiales.

Le plan de réorganisation proposé ferait en sorte que les revenus tirés des compagnies non réglementées n'auraient plus à être incluses dans le calcul des augmentations de tarif de Bell Canada.

Le CRTC tient actuellement compte de


**Voir page 16: Bell**


## *Faire le plein équivaut à acheter pour 50 cents d'actions de Dome*

**par Michel Vastel**

OTTAWA — Les consommateurs canadiens, qui allaient finir de payer Pétrofina en mars prochain, devront, pour une autre année au moins, verser des «taxes de propriété canadienne».

Cette taxe, créée après l'achat de Pétrofina par Pétro-Canada le 3 février 1981, équivaut à $1.15 le baril de pétrole brut consommé par les Canadiens. Elle a rapporté $551 millions en 1981 mais devrait rapporter plus de $750 millions en 1982. Fin février ou début mars 1983, la facture de $1.46 milliard payée aux actionnaires de Belgique et du Canada, devait enfin être réglée.

Mais le sauvetage de Dome — $500 millions en actions de l'entreprise de Calgary — signifie une prolongation de la taxe jusqu'en 1984.

En termes concrets, la taxe sur l'essence et le mazout restera à 3.5 cents le gallon. Chaque fois qu'un automobiliste fera le plein, il achètera pour 50 cents d'actions de Dome Petroleum. Chaque fois qu'une famille canadienne emplira son réservoir de mazout, c'est une contribution d'environ $7 — plus que le prix d'une action de Dome aux cours récents — que cette famille effectuera. Mieux encore, les consommateurs canadiens de gaz naturel paieront la «taxe Dome» mais pas les consommateurs américains qui achètent le gaz de l'Alberta. La taxe de propriété canadienne est en effet déductible de la taxe à l'exportation.

Le Barreau canadien, dans un mémoire, avait d'ailleurs relevé cette injustice et protesté contre le caractère discrétionnaire de cette taxe. À tout le moins, suggérait le Barreau, cette taxe devrait faire l'objet d'un avis préalable dans la Gazette officielle.

Grâce toutefois au filibuster des conservateurs contre le fameux projet de loi-omnibus qui avait déclenché l'incident des cloches, les consommateurs canadiens sont assurés que cette taxe n'augmentera pas. Le ministre de l'Énergie voulait en effet, au printemps dernier, porter le plafond de cette taxe à $4 le baril de pétrole brut, l'équivalent de 12 cents le gallon d'essence. Mais il a dû retraiter devant l'opposition des conservateurs et il n'est pas possible de l'augmenter au-dessus de son niveau actuel sans repasser devant le Parlement.

Tout indique que la nouvelle société de la Couronne — que le gouvernement a maintenant le droit de créer en vertu du fameux projet de loi C-94 — ou une société existante s'il utilise ce véhicule — devra emprunter les $500 millions nécessaires au renflouage de Dome Petroleum jusqu'à ce qu'elle ait accès au «Compte de participation canadienne».

La mise de fonds de $500 millions, à laquelle on s'attend maintenant, n'est pas forcément la dernière. En effet, l'apport d'un milliard de dollars de capitaux frais par les banques et Ottawa couvrira à peine une échéance de $1.4 milliard à laquelle Dome doit faire face cette année. Et une autre échéance de $1 milliard arrivera très vite l'année prochaine. Il se pourrait donc que Dome effectue une nouvelle émission et que l'actionnaire fédéral y aille de sa participation.

Le «Compte de participation canadienne» est destiné — selon le Programme énergétique — «à financer exclusivement l'accroissement de la participation publique dans le secteur de l'énergie». Mais on laisse maintenant entendre, au ministère de


**Voir page 16: Dome**


# Une partie de poker (Trudeau)

JONQUIÈRE (PC) — L'investissement que s'apprête à faire Ottawa pour sortir du bourbier financier la firme pétrolière Dome tout en la mettant sous contrôle majoritairement canadien comporte une part de risque pour les derniers publics, a déclaré hier le premier ministre, M. Pierre Trudeau.

Lors d'une entrevue à la télévision de Chicoutimi, M. Trudeau a admis «qu'il y a toujours un peu de poker dès qu'on parle de l'industrie pétrolière».

Selon lui, le gouvernement «aurait très bien pu laisser l'affaire s'écrouler, mais nous avons préféré dire que nous risquerions un peu de l'argent public afin d'assurer l'autosuffisance canadienne en énergie».

Bien que les conditions exactes de l'offre faite conjointement cette semaine par Ottawa et quatre banques ne soient pas connues, il est d'ores et déjà acquis que si elles étaient acceptées, la transaction ferait passer sous contrôle canadien deux importantes composantes de l'empire de Dome, Dome Petroleum et Dome Mines.

Ottawa a choisi d'acheter directement des actions de l'entreprise et, selon M. Trudeau, s'il avait choisi l'option de rafler la firme par l'intermédiaire de Pétro-Canada, Ottawa aurait acheté $8 milliards de dette.

«Nous y allons pour une somme infiniment plus modeste», a dit M. Trudeau, précisant que l'offre fédérale visait surtout les installations de Dome dans la mer de Beaufort.

Plus tôt dans la journée, à l'issue du caucus spécial des libéraux fédéraux du Québec, le ministre des finances, M. Marc Lalonde, avait soutenu que c'est surtout le spectre de la perte de milliers d'emplois qui avait poussé Ottawa à tendre la perche à la deuxième compagnie pétrolière en importance au pays.


**Voir page 16: Trudeau**


# La Cour suprême d'Israël refuse d'ouvrir une enquête sur la tuerie

(D'après AFP et Reuter) — Devant la vague de protestations et la menace de crise politique, le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a décidé hier de constituer une commission d'enquête sur les massacres des camps de Sabra et de Chatila, à Beyrouth.

Le gouvernement a confié cette mission à M. Yitzhak Kahan, président de la Cour suprême, mais celui-ci a décliné l'offre, invoquant des raisons d'éthique professionnelle, notamment le fait que la Cour était saisie de deux procédures intentées auprès d'elle sur ces événements.

M. Ariel Sharon, ministre israélien de la Défense, a affirmé hier soir qu'il accepterait le résultat de l'enquête «quel que soit son résultat».

Interviewé par la télévision israélienne, M. Sharon a ajouté: «J'ai accepté les critiques, j'accepte l'idée d'une enquête mais les critiques ont une limite qu'il ne faut pas dépasser: nous sommes face à un monde qui nous menace et un environnement qui nous est hostile.»

À Beyrouth même, le premier contingent de la Force multinationale de sécurité, composé de parachutistes français, est arrivé hier matin dans le port où des éléments de l'armée israélienne ont assisté à son débarquement.

A la violente controverse née du refus de M. Menahem Begin et de son gouvernement, refus entériné mercredi par la Knesset, d'enquêter sur les massacres de Beyrouth, s'ajoute maintenant une polémique juridique.

M. Claude Klein, un des plus éminents experts juridiques du pays, reproche au gouvernement de n'avoir pas constitué une commission d'enquête conforme à la loi de 1968 en la matière qui lui aurait donné des pouvoirs, selon lui vitaux, comme celui d'obliger les témoins à comparaître.

De son côté, M. David Levy, vice-président du conseil, a reconnu que des divergences de vue existaient entre les ministres sur la forme que doit prendre cette enquête.

Il a cependant ajouté que le gouvernement était résolu depuis le début à faire la lumière sur le massacre et que la pression de l'opinion publique n'avait eu aucune influence sur la décision prise hier.

Les massacres de Beyrouth ont provoqué par ailleurs une première démission dans les hautes sphères de l'armée, celle du général Amram Mitzna, directeur de la principale école militaire du pays, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions en raison des «événements récents» à Beyrouth.

Dans le même temps, une réunion de la puissante commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset, qui avait convoqué M. Ariel Sharon pour recevoir des explications sur les massacres, a donné lieu à des échanges particulièrement virulents.


**Voir page 16: Israël**



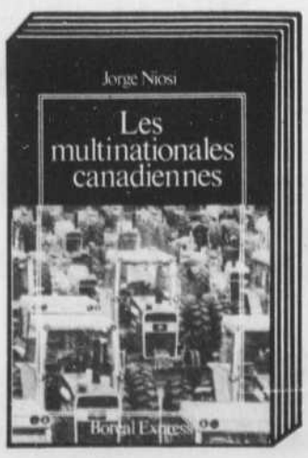


**Jorge Niosi**
**LES MULTINATIONALES CANADIENNES**

Alcan, Inco, Massey-Ferguson, Northern Telecom, Seagram et quelques autres...
Des entreprises qui sont aussi des multinationales d'un type particulier...
Un regard neuf sur l'économie canadienne.

Volume de 224 pages, en vente dans toutes les librairies à **12,95$**

BORÉAL EXPRESS

*Selon le Regroupement des infirmières et infirmiers*

# Les propositions de Québec vont mener à l'affrontement

**par Bernard Descôteaux**

QUÉBEC — Les infirmières et infirmiers du Québec jugent inacceptables les offres déposées cette semaine par le gouvernement, qui ignore, à leur avis, les problèmes concrets vécus par ce groupe de salariés.

C'est ce qu'a déclaré hier la présidente du Regroupement des infirmières et infirmiers du Québec (RIIQ), Mme Ginette Gosselin.

Le RIIQ a consacré la semaine a la préparation de son projet de convention collective et, selon Mme Gosselin, la différence est telle entre les demandes syndicales et les offres patronales qu'il faudra parler bientôt d'affrontement si le gouvernement ne modifie pas ses positions.

Ainsi, sur le plan salarial, les infirmières et infirmiers se défendent de parler de pleine indexation des salaires et d'enrichissement. L'objectif est simplement de protéger le pouvoir d'achat des syndiqués, ce que l'on juge impossible avec des propositions qui, sur trois ans, compensent à peine pour les baisses de salaires de 19.8% que la loi 70 impose durant les trois premiers mois de 1983.

Sur le plan normatif, la principale constatation que fait le RIIQ a trait à la sécurité d'emploi. On juge inacceptable que dans un contexte de récession économique le gouvernement veuille attaquer la sécurité d'emploi. Déjà les conditions actuelles obligent plusieurs infirmières à accepter des horaires de travail réduits, et on croit que la situation ira en s'aggravant avec les offres gouvernementales.

La sécurité d'emploi sera la grande priorité du RIIQ lorsque ses demandes seront déposées au début d'octobre. Ainsi proposera-t-on d'établir un équilibre entre le nombre de postes à temps complet et ceux à temps partiel, d'adopter des dispositions restreignant le morcellement des tâches et de définir des normes pour obliger l'employeur à remplacer les absents. Par ailleurs, on demandera l'amélioration des conditions de travail de soir et de nuit, et l'amélioration de la procédure de griefs.

Un des objectifs du RIIQ sera enfin d'obtenir une convention collective unique pour les trois syndicats formant le regroupement. On reproche au gouvernement de vouloir maintenir le morcellement des forces en tentant de négocier trois conventions collectives différentes.

# Le sort des trois hôpitaux montréalais scellé en novembre?

**par Marie Laurier**

M. Pierre-Marc Johnson n'a pas encore dit son dernier mot quant à l'avenir des hôpitaux Sainte-Jeanne d'Arc, Reddy Memorial et Thoracique, et il ne le fera vraisemblablement pas avant le début de novembre.

Le ministre des Affaires sociales se réserve le temps nécessaire pour analyser soigneusement les implications et les modalités d'un changement de vocation en douce de ces hôpitaux, changement préconisé par ses conseillers mais vivement contesté par les autorités hospitalières, les médecins et les usagers.

Le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain (CRSSS-MM) a recommandé en juillet au ministre des Affaires sociales que les 552 lits des trois établissements visés soient affectés à l'hébergement des malades chroniques en surnombre dans les autres hôpitaux périphériques du centre-ville. Et en dépit du mouvement de protestation engendré par cette éventualité, notamment de la part de la direction générale respective des hôpitaux, d'organismes et du grand public, le CRSSS disait hier maintenir sa recommandation. L'organisme-conseil se dit «convaincu du bien-fondé de sa proposition» et réaffirme qu'elle s'inscrit dans «la recherche d'un meilleur équilibre entre les ressources de santé du centre-ville et celles de la périphérie».

Il appartiendra à M. Johnson de trancher le litige à la lumière d'une étude attentive de tout le dossier, mais il n'a toutefois pas laissé filtrer ses intentions précises. Le titulaire des Affaires sociales visitait hier l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Cet hôpital vient de vendre un terrain d'une valeur de $3,147,424 à la Ville de Montréal et cet argent servira à réaménager l'unité de soins intensifs, les laboratoires et les cliniques externes.

M. Johnson a annoncé pour sa part qu'une entente de complémentarité est intervenue entre Maisonneuve-Rosemont et l'hôpital Marie-Enfant. Ce dernier sera désormais exclusivement affecté à la réadaptation fonctionnelle des enfants handicapés alors que tous les soins de pédiatrie générale seront dispensés à Maisonneuve-Rosemont. Le ministre a tenu à préciser que cette entente n'implique aucune augmentation de budget pour l'un ou l'autre des hôpitaux concernés et en filigrane on peut comprendre qu'il se servait de cet exemple de fusion et de changement d'orientation pour préparer la voie à d'autres décisions semblables. Ce regroupement des services s'inscrit en effet dans un effort de rationalisation des ressources existantes, une formule qui pourrait s'appliquer aux hôpitaux Sainte-Jeanne-d'Arc, Reddy Memorial et Thoracique. Parmi les hypothèses qui circulent, on pense par exemple que l'Hôtel-Dieu pourrait fusionner avec Sainte-Jeanne-d'Arc, laissant à cet établissement la clientèle des personnes âgées. Ce qui reviendrait à un changement de vocation mais fait plus habilement et de façon moins douloureuse.

Mais tout cela n'est que de l'ordre de la spéculation et n'empêche pas les contestataires au changement de vocation de poursuivre leur lutte.

Dans la seule journée de jeudi, le Reddy Memorial avait organisé une visite des lieux au bénéfice des représentants des gouvernements fédéral, provincial et municipal, voulant démontrer que la conversion de ce centre en soins prolongés constituerait une «tragédie» pour les résidents de Westmount, de Saint-Henri et de Verdun. «Nous croyons fermement que le Reddy Memorial mérite de poursuivre sa vocation d'hôpital de soins de courte durée», a déclaré M. David M. Aird, président du Conseil d'administration. Il a indiqué que le coût par jour-patient est de $215 au Reddy alors que la moyenne provinciale se chiffre à $279 et la moyenne régionale à $297.

Le soir, c'était au tour de Sainte-Jeanne-d'Arc à démontrer la qualité de ses services et l'excellence de sa gestion, devant plus de 200 personnes déjà convaincues mais fortement influencées par les propos des orateurs. Parmi ces derniers, nul autre que M. Maurice Bellemare, ancien ministre unioniste, qui a rappelé avoir déjà gagné la cause de la survie du petit hôpital Rosemont auprès de M. Claude Forget, ancien ministre des Affaires sociales. «Seule la pression du public

## Sarah Churchill meurt à 67 ans

LONDRES (AP) — La comédienne Sarah Churchill, fille de sir Winston Churchill, est décédée hier à l'âge de 67 ans après une longue maladie, a annoncé la famille de l'ancien premier ministre britannique.

Son beau-frère, lord Soames, a déclaré qu'elle s'était éteinte pendant son sommeil dans sa résidence londonienne.

Sarah, devenue lady Audley, et sa soeur Mary, lady Soames, étaient les deux seuls enfants survivants de sir Winston. Son fils Randolph est mort en 1968 et sa fille Diana en 1963. Lady Audley avait servi dans l'armée de l'air et elle fut l'aide-de-camp de son père durant la guerre. Elle l'avait notamment accompagné aux conférences de Téhéran et de Yalta.

Sarah Churchill était surtout connue cependant pour sa carrière au théâtre, ses trois mariages et son penchant avoué pour les soirées bien arrosées. Son dernier mari, lord Audley, est décédé en 1963 et elle vivait seule depuis, consacrant ses loisirs à l'écriture.

## Trésor découvert sous un potager

MOSCOU (AFP) — Un trésor d'un montant de 31,000 roubles (310,000 ff) a été découvert par un retraité de la ville de Loutsk (Ukraine), rapporte vendredi le quotidien Troud.

Ce trésor, consitiué de 35 pièces d'or ciselées russes et étrangères datant de la fin du XIXème et du début du XXème, a été mis au jour par le retraité alors qu'il bêchait son potager, ajoute le journal des syndicats.

# Trudeau en comité

OTTAWA (PC) — Le premier ministre, M. Pierre Trudeau, rencontre aujourd'hui les membres du comité du programme du Parti libéral, qui doivent lui faire des suggestions pour l'ouverture de la prochaine session du Parlement.

Le comité, dont les recommandations de 1980 ont donné lieu à la formulation du programme fédéral de l'énergie, dont l'objectif est la «canadianisation» de l'industrie du pétrole, a été reconstitué le mois dernier par la direction du parti à la demande de M. Trudeau. Toutefois, il est impossible de savoir si sa composition est la même qu'en 1980 parce que le parti refuse de publier la liste des membres.

On confie seulement qu'ils sont au nombre de 50 et plus, soit 25 partisans, 25 députés et plusieurs invités. Les présidents conjoints sont le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen, qui est aussi vice-premier ministre, le député québécois Rémi Bujold et le président politique du parti, Mme Lorna Marsden.

Le comité siège depuis hier soir et se dispersera demain.

**Trophées de guerre**

Le haut de forme à plumes du général Menendez, l'éphémère gouverneur argentin des Malouines, et une paire de gants de peau portée par le prince Andrew lorsqu'il pilotait son hélicoptère pendant le conflit, ont été vendus $8,750 et $875 respectivement, jeudi à Londres, lors d'une vente aux enchères organisée au profit des victimes militaires britanniques de la guerre des Malouines. (Photolaser AP)

# Péage: Clair propose la création d'un comité

**par Claude Turcotte**

Le ministre québécois des Transports, M. Michel Clair, dans l'espoir d'atténuer l'opposition au péage sur les autoroutes au nord de Montréal, a proposé hier la création d'un comité chargé de revoir toutes les données du problème et de trouver une solution qui pourrait être acceptable à tout le monde.

Toutefois après trois heures de discussions à huis clos, les maires de la région des Laurentides ont demandé un ajournement des pourparlers avec le ministre pour aller discuter entre eux de la proposition. Ils promettaient une décision rapide.

Mais au moment de mettre sous presse, hier soir, on ne savait toujours pas quelle direction devait prendre le débat.

Avant même le début de la réunion, il apparaissait évident que les positions étaient de part et d'autre très divergentes. Les maires et les représentants de la Chambre de commerce de Laval (le maire de Laval n'était pas là) ont commencé par présenter une masse de papiers résultant de la pétition signée par environ 150,000 citoyens des Laurentides et de Laval.

Puis la discussion privée a tout de suite démarré, sur un ton, a-t-on rapporté, très civilisé d'un côté comme de l'autre. Après deux heures, néanmoins, des maires ont commencé à se retirer, en confiant aux journalistes au passage que le ministre n'avait pas changé d'idée et que la divergeance de vues demeurait totale.

# Le C. de C. appuie les offres de Québec

La Chambre de Commerce du Québec appuie «la plupart des grandes orientations» des offres normatives du gouvernement québécois à ses employés.

Le président de la Chambre, M. Jean-Paul Lambert, commentant hier dans un communiqué les offres normatives du gouvernement dans le domaine des affaires sociales, a déclaré qu'il était urgent de réviser les conventions collectives existantes afin de permettre une plus grande souplesse de gestion ainsi que le reclassement des quelque 1,200 employés «tablettés» dans ce secteur.

M. Lambert s'étonne cependant qu'on ne remette pas véritablement en question la sécurité d'emploi «quasi absolue» des fonctionnaires: «Tant que les employés de l'État bénéficieront de ce privilège dont ils sont les seuls à disposer, il faut prévoir que leurs incitations à l'efficacité seront inférieures à ce qu'exige une productivité normale.»

«De plus, ajoute le président de la Chambre, il est difficile de songer à réduire l'obésité de l'État si l'on doit inconditionnellement maintenir sur la feuille de paye de l'État des fonctionnaires dont les postes ont été abolis».

Selon M. Lambert, «les négociations actuelles dans les affaires sociales ne doivent pas nous faire oublier que, dans le domaine de la santé, l'État exerce plusieurs fonctions qui devraient être laissées au marché et à l'entreprise privée, ce qui constituerait la véritable solution aux problèmes actuels.»

# Chômage: 10% ou plus d'ici à 1985

OTTAWA (PC) — Les prévisions du ministère fédéral des Finances selon lesquelles le taux de chômage se maintiendra au-delà des 10% d'ici à 1985 ne constituent pas une surprise, selon un porte-parole du gouvernement. C'est ce que les économistes du secteur privé ont prédit eux aussi, a-t-il fait remarquer hier.

Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, toutefois, dit n'être pas certain de l'existence de telles prédictions de son ministère. Et si tel est le cas, il espère qu'elles se révéleront fausses, a-t-il déclaré hier en interview, à la suite du caucus des membres québécois du Parti libéral fédéral, à Jonquière.

Un article publié hier par le *Globe and Mail* révélait que le ministère des Finances prévoit des taux de chômage de 10.6% cette année, 11.2% en 1983 et de 10.5% jusqu'en 1985. Dans la deuxième moitié de la décennie, le taux de chômage devrait se maintenir en-deçà des 8%, estime le ministère.

Ces chiffres ne seraient pas tout à fait exacts, mais l'idée générale l'est, a déclaré le porte-parole gouvernemental, refusant toutefois d'en dire davantage, la divulgation des chiffres étant selon lui du ressort du ministre.

Le gouvernement avait évité de faire des prédictions sur le chômage dans son dernier budget de juin, se contentant de prévoir un certain répit par rapport au taux de chômage d'alors, qui s'établissait à 10.2%.

Depuis, le nombre de chômeurs a sans cesse augmenté, atteignant 1,388,000 en août, ce qui correspond à un taux de 12.2%, le plus élevé depuis la crise des années 30.

## Décès du directeur de France-Soir

PARIS (Reuter) — M. Paul Winkler, directeur général et rédacteur en chef du quotidien «France-Soir» est décédé jeudi à l'hôpital de Meulun où il avait été admis il y a plusieurs semaines, annonçait-on de source proche de la direction du journal.


BELLERIVE

3½ - 4½ - 5½

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Câble T.V. gratuit • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie.

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

D19598-2.401

*La conquête des esprits*

*L'appareil d'exportation culturelle américain vers les pays du tiers-monde*

*Yves Eudes*

Révélant le rôle stratégique de «l'arme culturelle» dans l'affirmation du leadership mondial des États-Unis, ce livre propose une étude détaillée des organismes et des stratégies qui permettent «la conquête des esprits» et la dénationalisation culturelle des élites dans de nombreux pays.

*284 pages — $19.95*

*En vente chez votre libraire*

**Éditions François Maspero**

**VAL-DAVID**

**Chalet à louer pour l'hiver**

Magnifique chalet, 10 pièces, 5 chambres, foyer, 2 étages, salle de jeux, chauffage contrôlé, pente de ski.

**INF.: Montréal 352-5379, 645-2291, 849-9208 ou Val-David, 2397 rue St-Charles, Lac Doré, 322-3494**

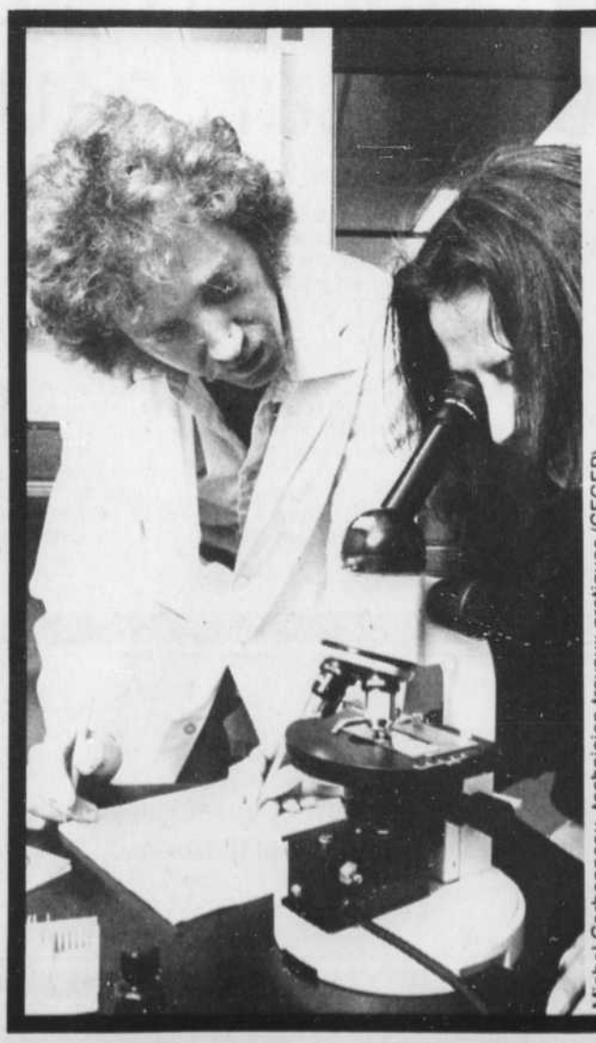

Michel Carbonneau, technicien travaux pratiques (CEGEP)

Micheline Sasseville, avocate à l'aide juridique

On travaille pour vous

LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS DU SECTEUR PUBLIC

CSN FTQ ceq

# Le raid du fisc chez Hans Selye: le juge Chaloux est allé trop loin

**par Bernard Morrier**

Le fait de perquisitionner et de saisir des documents appartenant à l'éminent neurologue Hans Selye constitue un abus flagrant et le juge André Chaloux, de la Cour des sessions de la paix, a outrepassé sa compétence en accordant cette autorisation sans qu'il y ait eu matière à le faire.

C'est la conclusion à laquelle en arrive le juge Pierre Pinard, de la Cour supérieure, qui accordait hier à l'auteur de nombreux travaux sur le stress un bref d'évocation à l'encontre de trois décisions du juge Chaloux, qui avait autorisé des perquisitions et saisies de documents selon la Loi sur le ministère du Revenu du Québec, en octobre 1981. À la suite de cette autorisation, des responsables du ministère en cause avaient saisi huit caisses de papiers et documents, dont certains datant de 1945.

Dans la requête en évocation signifiée en avril dernier, le Dr Selye, par la voie de ses procureurs, avait notamment fait valoir que la dénonciation, faite par un fonctionnaire et approuvée par le juge Chaloux, était invalide, insuffisante, que l'autorisation de saisir était trop étendue et qu'on avait agi à l'encontre de la Charte des droits de la personne et de la constitution canadienne de 1981.

Après avoir établi que la question n'est pas de savoir si la preuve est valide dans une dénonciation mais seulement si elle est suffisante quant à son contenu pour identifier l'infraction reprochée, le juge Pinard rejette l'argument portant sur la validité.

«S'il n'y a au dossier, explique-t-il ensuite, que la dénonciation, celle-ci doit être suffisante quant à son contenu pour identifier positivement une infraction spécifique ou une pratique quelconque contraire à la loi. À mon avis, il ne suffit pas d'affirmer qu'une infraction a été commise. Il faut dire laquelle, où quand et comment. Cela est d'autant plus vrai s'il s'agit d'un montant peu important et que concurremment avec l'infraction reprochée, il y a possibilité d'une erreur de calcul ou d'interprétation comptable dans la déclaration d'impôt du contribuable visé.»

La dénonciation en cause affirmait que le fonctionnaire avait des motifs raisonnables de croire que le Dr Selye avait volontairement omis de déclarer des revenus de $300 en 1977. Le juge relève que cette affirmation se base sur certains faits révélés par une vérification. «Mais, fait-il remarquer, la déclaration assermentée ne nous dit pas quels sont ces faits, en quoi consiste la fraude et d'où provient ce revenu de $300.»

Selon lui, ce qui se veut une dénonciation ici n'en est pas une si on oublie la forme et qu'on s'attarde quelque peu à son contenu. «Il en faut un», souligne-t-il.

Se disant convaincu qu'il y a insuffissance dans cette dénonciation, le juge Pinard ne croit pas nécessaire de disposer des autres moyens invoqués par le Dr Selye pour obtenir le bref d'évocation. Il ordonne donc que toute procédure soit suspendue dans ce cas et qu'on transmette au greffe de la Cour supérieure le dossier et toutes ses pièces d'ici 15 jours.

Puis, dans un jugement séparé, le juge Pinard ordonne qu'on permette au Dr Selye le libre accès aux documents saisis pour consultation ou photocopie.

*Le droit de vote dans les écoles*

# Les commissions de l'île lancent leur campagne de $1 million

**par Angèle Dagenais**

Les huit commissions scolaires de l'île de Montréal chapeautées par le Conseil scolaire (CSIM) commencent dès ce week-end leur campagne de sensibilisation en faveur du maintien du suffrage universel aux prochaines élections scolaires de juin 1983, avec le slogan: «Votre droit de vote est menacé... Debout!»

Cette campagne dans laquelle sont engagés $1 million a pour objectif principal de demander à la population si elle est prête à se battre pour le pouvoir scolaire local. «Il est peut-être tard pour entreprendre une telle campagne», a fait remarquer hier Mme Lina Allard, présidente de la Commission scolaire Sainte-Croix, face au projet de restructuration scolaire qui vise à modifier profondément les pouvoirs des commissions scolaires et abolir l'élection au suffrage universel des commissaires d'école.

La campagne des commissions scolaires de l'île de Montréal se déroulera en trois phases: sensibilisation (messages à la télévision, encadrés dans les imprimés, affiches dans le métro, courriers dans les foyers, etc); information (dossiers sur le fonctionnement des huit commissions scolaires face à la restructuration proposée, assemblées publiques, etc); action du public (le choix des moyens n'est pas encore connu pour cette dernière phase).

Comme l'expliquait le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal M. Jacques Mongeau, les commissions scolaires font d'«une pierre deux coups» avec cette campagne puisqu'elles feront leur propre promotion en défendant le «droit de vote» scolaire, tout en faisant la critique du livre blanc sur la restructuration scolaire.

Les commissions scolaires feront valoir les quatre points qu'elles défendent depuis six mois et qu'elles ne «retrouvent pas dans le livre blanc»: maintien des commissions scolaires comme gouvernements locaux; suffrage universel des commissaires; délégation des pouvoirs nécessaires pour bien administrer les écoles; maintien du pouvoir de taxation.

Le président du CSIM et ses partenaires des commissions scolaires réclament le droit de «diverger d'opinion» avec le verdict du livre blanc qui, selon eux, place tous les maux du système d'éducation sur le dos des commissions scolaires. M. Mongeau a souligné que le gouvernement partait d'une fausse prémisse et que tout ne va pas si mal dans le monde de l'éducation pour justifier une restructuration en profondeur. Les huit commissions scolaires ne voient pas très bien comment le ministère de l'Éducation ferait des économies en multipliant les nombre des commissions scolaires sur l'île de Montréal de 8 à 13) et de commissaires (de 104 à 500).

Ailleurs au Québec, les commissions scolaires doivent passer de 250 à environ une centaine.

Le Conseil scolaire estime en outre qu'il est «extrêmement dangereux» de transformer l'école en un «foyer d'arbitrage de tensions sociales». L'école, selon le CSIM, deviendra un «laboratoire explosif» livré aux «groupuscules d'activistes et d'agitateurs de tout acabit, de gauche comme de droite». Le CSIM voit en outre le projet éducatif des écoles courir le risque d'être «défini et monopolisé par les plus-forts-en-gueule».

Les nouvelles commissions scolaires du Livre blanc sont vues par le CSIM comme des instances administratives ayant perdu tous leurs pouvoirs politiques et qui deviendront «aussi empêtrées, impotentes et bloquées que les CRSSS dans le domaine des affaires sociales».

Les commissions scolaires résument l'intention du livre blanc comme étant une vaste entreprise de «déstabilisation du système scolaire», axée sur une fausse décentralisation visant à «émasculer» les pouvoirs locaux des municipalités et des commissions scolaires.

Le million de dollars que le Conseil scolaire doit dépenser pour cette campagne est pris à même les taxes scolaires perçues sur l'île de Montréal. «Il n'y a pas une cent provenant du ministère de l'Éducation là-dedans», a affirmé M. Mongeau. La moitié de cette somme sera dépensée en publicité et le reste en information et relations publiques. M. Mongeau a été formel: aucun document ne sera distribué aux enfants à l'école dans le cadre de cette campagne.

# *Bourses pour les langues secondes*

**par Benoit Brochu**

QUÉBEC (PC) — Le gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, a remis, hier, à Québec, des bourses d'étude de $4,500 chacune à cinq étudiants universitaires canadiens.

Les récipiendaires sont Dominique Gagnon, de Sainte-Foy, Christian Léger, de Saint-Jean, au Québec, Antonia Maioni, de Montréal, Maureen Joan Arwick, de Mississauga, en Ontario, et Craig L. Pollock, de Preeceville, en Saskatchewan.

Mlles Arwick et Maioni sont toutes deux inscrites à l'Université Laval cette année. Elles étudient respectivement la littérature française et les sciences politiques.

Dominique Gagnon poursuit des études en vue de l'obtention d'un baccalauréat en architecture à l'Université de Waterloo, tandis que Christian Léger est inscrit pour un baccalauréat en mathématiques à l'Université McGill. Quant à Craig Pollock, il étudie le français et l'histoire à l'Université de Montréal.

Ces bourses sont attribuées dans le cadre du programme de dotation pour l'apprentissage d'une seconde langue officielle, mis sur pied par le gouvernement canadien, à l'occasion du 25e anniversaire de l'accession au trône de la reine Élizabeth.

M. Schreyer, qui séjourne actuellement à sa résidence de la Citadelle, a d'autre part visité hier l'exposition que présente Parcs Canada sur le programme de mise en valeur des fortifications de Québec et le projet de construction d'une passerelle devant rappeler l'ancienne porte Prescott, au-dessus de la côte de la Montagne, entre la terrasse Dufferin et le parc Montmorency.

La direction régionale de Parcs Canada a profité de cette visite pour remettre au gouverneur général un exemplaire du volumineux document *Québec, ville fortifiée du XVIIe au XIXe siècle.*

## Abe Limonchik sera candidat

L'ancien président du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM), M. Abe Limonchik, sera candidat de son parti dans le district de Côte-des-Neiges (no 51) aux élections municipales du 14 novembre.

Il y a quelques jours, M. Limonchik n'avait pu obtenir la candidature du RCM dans le district de Ville-Marie (no 40) où un ancien conseiller municipal, M. John Gardiner, l'avait emporté. La défaite de M. Limonchik, qui a eu la lourde tâche de reconstruire le parti après la débâcle de 1978, avait consterné de nombreux militants, qui l'avaient alors incité à se présenter dans un autre district.

Dans le district de Côte-des-Neiges (no 51), le candidat du RCM, M. André Malouf, a accepté de se désister et de se présenter plutôt dans le district de Victoria (no 54) avoisinant.

Le district de Côte-des-Neiges, où M. Limonchik habite depuis plusieurs années, est compris entre les rues Côte-des-Neiges, Victoria, Van Horne et les limites de Westmount.

De gauche à droite: M. Dominique Gagnon, de Québec, Mlle Maureen Joan Arwick, de Mississauga, Mlle Antonia Maioni, de Montréal, M. et Mme Ed et Lily Schreyer, M. Craig Pollock, de Saskatchewan, et M. Christian Léger, de Québec.

(Photolaser CP)

# Le Revenu peut consulter des documents de Paiement

**par Bernard Morrier**

La Cour supérieure a accordé jeudi au ministère du Revenu du Québec l'autorisation de consulter certains documents jusqu'ici déclarés confidentiels et inaccessibles et appartenant à l'ex-maire de Laval, M. Lucien Paiement.

Cet interdit avait été décrété par le juge André Savoie, également de la Cour supérieure, qui, à la requête de M. Paiement, avait autorisé l'émission d'un bref d'évocation ordonnant que certains documents demeurent confidentiels. C'était en 1979, année où Me Alain Brabant et M. Gaston Laurent, comptable, avaient été chargés d'enquêter sur l'administration de M. Paiement.

Entre mars 1977 et mai 1978, M. Paiement avait été dénoncé quant à certains actes criminels et, en conséquence, à la suite de l'autorisation accordée par mandat, la Sûreté du Québec avait procédé à des perquisitions au cours desquelles certains documents avaient été saisis.

De son côté, en 1978, le ministère du Revenu avait entrepris une enquête relativement aux affaires fiscales de M. Paiement et de son épouse et avait obtenu de la Cour supérieure l'accès à tous les documents déjà saisis par les policiers.

Finalement, en décembre 1979, à la demande de M. Paiement, le juge Savoie interdisait aux commissaires Brabant et Laurent, de même qu'au Procureur général du Québec, de surseoir à leur enquête et de remettre au greffe de la Cour supérieure tous les documents et dossiers saisis.

Par ailleurs, le ministère du Revenu a soutenu qu'il n'était pas partie au jugement du juge Savoie, qui était plutôt dirigé contre le procureur général.

Après avoir examiné la loi sur la fiscalité, le juge John Hannan, de la Cour supérieure, estime maintenant que, lorsque le procureur général est partie à une instance, il n'est pas censé représenter le ministre du Revenu ou ses représentants lorsqu'il s'agit de l'application de lois fiscales.

Aussi, pour le juge Hannan, le ministre du Revenu, dans l'accomplissement de ses devoirs et obligations en vertu de ces lois quant à M. Paiement et son épouse, n'est pas une personne appelée dans l'instance où le jugement scellant les documents en cause fut rendu.

Pour les mêmes raisons, le juge conclut que le procureur général n'était présent dans la demande dirigée contre M. et Mme Paiement par le ministère du Revenu.

# La CECM permet à l'APC d'utiliser son courrier interne

Contrairement aux habitudes de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), le directeur général de l'organisme, M. Maurice Brunet, a autorisé la distribution, cette semaine, par le courrier interne de la Commission, d'une invitation émanant de l'Association des parents catholiques (APC) à une soirée d'information touchant le projet du gouvernement Lévesque en matière de restructuration scolaire.

Pour économiser des frais, l'APC, région de Montréal, a pu profiter des services de la CECM pour distribuer sa lettre d'invitation aux quelques 240 présidents des comités d'école de la Commission.

La relationniste de la CECM, Mme Henriette Robadey, a confirmé hier au DEVOIR que c'est le directeur général de l'organisme qui a donné l'autorisation de profiter des services internes de la Commission. Elle a confirmé également que dans la très grande majorité des cas, les demandes de sollicitation de ce type sont refusées par la Commission. «C'est un peu une exception», a-t-elle dit, ajoutant que le directeur général désirait «favoriser la plus large circulation d'informations possible» au sujet du livre blanc sur la restructuration scolaire.

L'APC du Québec fait campagne depuis l'automne 1981 contre tout projet gouvernemental qui atténuerait le caractère confessionnel des écoles et des commissions scolaires.

Le Comité central des parents de la CECM, qui chapeaute l'ensemble des comités d'école de la CECM, n'était pas au courant de l'autorisation exceptionnelle qu'a obtenue l'APC de la CECM.


Université de Montréal
**Faculté de l'éducation permanente**

**Certificat en droit**

*Hiver 1983*

La Faculté de l'éducation permanente a conçu, avec le concours de la Faculté de droit, un Certificat général en droit spécifiquement pour les adultes et offert le soir, à temps partiel.

Ce certificat s'adresse aux personnes pour qui une formation complémentaire en droit présente un intérêt particulier soit pour mieux comprendre le fonctionnement de la société, soit pour rendre un service de meilleure qualité dans l'exercice de leurs fonctions.

**Conditions d'admission:**

- avoir atteint l'âge de 23 ans et posséder des connaissances appropriées au programme
  **ou**
- avoir attient l'âge de 21 ans et remplir les deux autres conditions suivantes:
  a) détenir le DEC.
  b) être sur le marché du travail depuis au moins trois ans.

Dans l'un et l'autre cas, le candidat devra se soumettre à un test d'admission qui aura lieu le 8 novembre à 19:00, au Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, salle A-2285.

**Date limite d'admission: 8 octobre**

*Renseignements:*

**Faculté de l'éducation permanente**
**3335, chemin Queen Mary**
Rez-de-chaussée
**Tél.: 343-6090**



**VENTE DE LIQUIDATION**

$2,000,000 D'ÉQUIPEMENT DE SCIERIE MOINS DE 5 ANS. VIEILLE STATION GÉNÉRATRICE * CHARGEURS * PLATEFORME ET CAMIONS BASCULANTS * REMORQUES * BÂTIMENT COMPLET DE POMPES À AIR COMPRIMÉ * ÉQUIPEMENT DE BUREAU * $250,000 D'INVENTAIRE DIVERS

Nous avons été autorisé par The Clarkson Company Ltd., Administrateur et syndic pour liquider tout l'actif de:

**KENNEDY LUMBER CO. LTD**

dans des lots détaillés par

**ENCAN**

JEUDI, 30 SEPTEMBRE À 10h00 A.M.
R.R. # 3, ARNPRIOR, ONT.

En partant d'Ottawa: autoroute 17 ouest vers Arnprior, à gauche route # 2-10 km sur chemin Whitelake, tournez à gauche et 2 km sur Waba).

consistant en:

**ÉQUIPEMENT DE SCIERIE:** Morbark (Mod. EM-16L) Hyd. & Elec. Debarker w/6' & 20" Rollers & Pneu. Kickers w/McCrae 35' Live Log Deck & 30' Outfeed Hyd. Chain Oper. Conv. w/Controls * McCrae 36'L Drag Type Bark Conveyor w/12" Paddles * 42' Drag Type Incline St. Frame Deck w/Controls * McCrae 37' Hourglass Roll Conveyor w/Pneu. Kickers * McCrae 25' Live Log Deck w/Log Loader & Controls & 11' x 26" Main Saw Infeed * Salem (Mod. 826) 15" I Beam Frame Log Carriage System w/McCrae (Mod. 4A-42-4B) Carriage Unit & Elworthy Drive & Set Works w/Auto Lub. System * Letson & Burppee (Mod. W.O. A1926) 6' 125' Dbl. Cut Bandsaw w/Elworthy Head Saw Set Works & Flat Top Chain Conveyor & Control Booth * McCrae 18' x 30" Rubber Slab Belt Conveyor w/Hyd. Lift * McCrae 14' x 6" x 12' x 9" Live Resaw Deck w/Pneu. Loader & Stoppers * McCrae 13' x 7" x 18" Hyd. Roller Infeed w/ Pneu. Turner, 4 Arm Kicker & Hyd. Pump System * Letson (Mod. W.O. A180) 5' Sgle. Cut Resaw (Mod. W.O. A481) Line Bar, Elworthy Set Works & Positioner w/Vickers Hyd. Power Pak * West Roller Outfeed System & Discharge Unit * Asst. Reynolds 4 & 5 Strand chain Transfer Conveyors * O.H. Arbor. Mainland (Mod. 4" x 42") Edger w/Gravity Infeed Rolls, Carter (Mod. 200) Movaline Mach. w/Elworthy (Mod. W.O. 2378) Set Works * Mainland 25' x 4'7" Discharge Conveyor * 2-West 29' x 37" & 70' x 30" Main Roll & Roller Case Chain Conveyor w/Pneu. Stoppers * McCrae 24' x 13' Transfer Deck w/3-54" St. Decks * McCrae Trim Deck & Saw System w/10-20" Dia. Saws 1-(Mod. OH10) Trim Saw, 8' x 20' Chain Deck & 21' x 12' McCrae Incline * Asst. 24' x 24' & 26' x 24" Belt Conveyors * McCrae 8' x 13'6" Transfer Conveyor * Rexnord 200' x 6" Vibrating Conveyor w/Metal Detector * 3-McCrae 15'/38' & 60' Vibrating Conveyors * Complete Sorting Deck 2/22' x 12' Dip System. 125' Transfer Deck & Controls * Precision Wood Chip System w/(Mod. 66.17) 150 HP Wood Chipper, Cyclone 10' x 9" H x 60" D Dust Arrestor, (Mod. DCS66) Screen Deck, 18" x 30 HP Blower & 18" x 14" D Feeder w/50' Discharge Chute.

**ATELIER DE MACHINERIE:** Armstrong Man. Co. (Mod. 4D) Right Hand Dbl. Band Saw Sharpener * Newman Machinery Co. (Mod. G20) Chip Knife Grinder * Armstrong Man. Co. (Mod. 4) Left Hand Sgle. Band Saw Sharpener * Armstrong Man. Co. (Mod. 5) Band Saw Stretcher * 13-Letson 8' Sgle. & Dbl. Band Saw Blades. * Asst. Elec. 1/8 Ton Chain Hoists * 1-Miller (Mod. 225) A/C D/C Arc Welder * Shears, Vises, Etc.

**STATION GÉNÉRATRICE:** Cat. (Mod. D398) V12 Turbocharged Diesel w/G.E. 600 KW-750 KVA (Mod. 8PF-600V) Generator w/(Mod. VNR12) 150" x 30" Vibron Silencer & Basler Transfer Switch & 3-Cubical A & B Control Centre.

**ÉQUIPEMENT & VÉHICULES:** 1-1979 Patrick (Mod. ARR7) R/T Diesel Loader w/Forks & Log Clamp * 1-1969 Cat. (Mod. 950) R/T Diesel Loader w/Forks & Log Clamp * 1-1970 Cat. (Mod. D4D) Dozer w/10' Blade * 1-1971 White Diesel Tandem Platform Truck w/Serco # 80 Hyd. Log Clamp * 1-1970 Ford 12 Yd. Tandem Dump Truck * 1-1979 Ford "100" ½ P/U * 2-1971 Trailmobile 40' Tandem Chip Trailers * 1-1971 Trailmobile 40' Tri-Axle Chip Trailer * 2-1971 Traimobile 40' Tandem Chip Trailers.

**BÂTIMENTS DE POMPES & COMPRESSEURS:** 2-Standard 3 Stage (Mod. CAA394-Size 14-BC) 1000 USGPM Pumps, 1 w/Cummins (Mod. V6-155-1F) Diesel Eng., 1 w/G.E. 75 HP Drive Motor & 2-Master (Mod. DCB-3) 180 PSI Fire Pump Fire Controller w/150 Gal. Fuel Tank * 3-Ingersol Rand (Mod. T-30) 25 HP Air Comp. * 1-Tarshis 3/4 HP Air Comp. * General 1½ HP Air Comp.

**RENSEIGNEMENTS:** Téléphoner ou écrire aux Commissaires-priseurs.
**INSPECTION:** Mercredi 29 septembre, 10h à 16h et le matin de la vente.
**CONDITIONS DE PAIEMENT:** Dépôt minimum de $100.00. 25% sur le total des achats excédant $1000.00. Balance comptant, chèque visé ou traite bancaire.

J. DeRonde, D. Ordon, H. Adams - commissaires-priseurs

SDL AUCTIONEERS LIQUIDATORS APPRAISERS
**DANBURY SALES (1971) LTD.**
1127 FINCH AVE. WEST DOWNSVIEW M3J 2E8
(416) 665 8341



**OUI, NOUS L'AVONS**

Êtes-vous à la recherche d'un centre de conditionnement physique offrant des tarifs abordables? Nous avons ce qu'il faut pour les hommes, pour les femmes et pour les personnes d'affaires.

| | |
|---|---|
| NATATION | SQUASH |
| MUSCULATION | YOGA |
| JOGGING | RACQUETBALL |
| AUTODÉFENSE | DANSE AÉROBIE |
| BALLET JAZZ | SAUNA |

**DÉCOUVREZ LE YMCA!**

PASSEZ NOUS VOIR; NOUS NE SOMMES QU'À DEUX PAS.

YMCA CENTRE-VILLE
1450, rue Stanley
MONTRÉAL, QUÉBEC
(station de métro Peel)
849-8393

YMCA



**Une affaire très catholique**

*Henri Guillemin L'affaire Jésus*

Seuil

**Bravo Henri Guillemin ! Faire passer sur notre société et notre Église un pareil coup de vent qui dépoussière et stimule à la fois!...**

**Gérard Bessière / La Vie**

$12.90 chez votre libraire

**AU SEUIL**

# Les conférences «Aménager Montréal»

## *La ville canadienne la plus apte à répondre aux aspirations des jeunes*

par
**Jean-Claude Leblond**

MONTRÉAL est la ville canadienne la mieux placée pour répondre aux attentes des nouvelles générations, estime l'économiste torontois James Lorimer.

Premier conférencier de la série «Aménager Montréal», qui se tient tous les jeudis soirs au Musée des beaux-arts, M. Lorimer a expliqué récemment que la métropole québécoise n'était pas allée trop loin sur le sentier des promoteurs et pouvait donc encore répondre aux exigences d'une ville à la mesure de ses citoyens.

Son exposé portait sur le développement immobilier des grandes villes canadiennes, et particulièrement de Montréal, à partir du strict point de vue des promoteurs et de l'économie. Selon lui, le «housing boom» de l'après-guerre, période à laquelle il limite son intervention, a été rendu possible par un concours de circonstances, un coût très faible des matières premières, des énergies et du transport.

Le gouvernement fédéral met au point, a dit M. Lorimer, une politique qui va favoriser le développement des banlieues. Tout au long des années 50 et 60, l'achat de maisons unifamiliales fait l'objet de subventions et reste accessible grâce à des taux d'intérêt dérisoires comparés à ceux d'aujourd'hui. Toutefois, c'est le type d'organisation des municipalités qui, selon lui, a plus ou moins laissé de place aux promoteurs.

À l'instar des autres villes du pays, Montréal organise son espace habitable selon cinq grands axes. Il y a d'abord la banlieue planifiée par promoteurs et constructeurs, ce qu'il appelle «the corporate suburbs». Viennent ensuite la tour à appartements, le parc industriel, le centre commercial et enfin, le siège social, c'est-à-dire la tour du centre-ville, dont la Place Ville-Marie fait figure de prototype au Canada. M. Lorimer considère en effet que la manière dont s'est effectué le développement de ce complexe, gigantesque pour l'époque, a servi à toute fin utile de recette pour l'érection des autres centres-villes au Canada. En toile de fond, une infrastructure routière permettant de relier tous ces éléments à un coût faible.

Prise pourtant dans le même engrenage du développement que les autres villes, a poursuivi le conférencier, Montréal fait exception parce que le grand Montréal est composé d'un grand nombre de petites municipalités de banlieue qui se livrent entre elles une certaine concurrence, maintenant de la sorte la valeur du terrain relativement basse, tout en respectant les fluctuations du marché de l'habitation. Même comportement chez les promoteurs et les constructeurs plus nombreux et plus petits. Difficile dans ce contexte de planifier l'habitation. Les lois du marché prévalent.

Pour l'économiste torontois qui se spécialise dans la question urbaine, Montréal a eu la chance de ne pas tomber dans le sur-développement qui caractérise, dit-il, Toronto. Alors qu'à Montréal, en 1971, une maison unifamiliale coûtait autour de $17,000, dont $2,000 servaient à l'achat du terrain, une maison analogue vendue à Toronto coûtait $32,000, dont $12,000 pour le terrain. Tandis qu'une spéculation forcenée s'empare de villes comme Toronto et Vancouver, Montréal est épargnée. La plus grande facilité d'achat de bungalows dans la région de Montréal rend moins nécessaire l'érection de tours d'habitation. Ainsi, en gros, 75% des appartements montréalais sont situés dans de petits immeubles, contre 23% à Toronto. Seulement 5% des appartements sont situés dans de grands immeubles, contre 33% à Toronto.

C'est ici précisément, selon M. Lorimer, qu'ont joué les politiques municipales. Un trop grand contrôle de l'immobilier et des terrains disponibles pour la construction auront provoqué une surenchère des terrains disponibles à Toronto et à Vancouver. Maintenant que le «housing boom» est terminé, comment ramener à leur prix réel des terrains et des maisons sur lesquels les promoteurs ont trop spéculé? Ce que M. Lorimer entendait en somme dans son exposé, c'est que les circonstances des législations municipales et le moins grand dynamisme des promoteurs montréalais auront évité le pire pour Montréal, à savoir des gratte-ciel plus gros et plus nombreux et encore davantage d'autoroutes.

L'idée du conférencier n'était pas de faire des bilans: de dire, par exemple, que Montréal est préférable à Toronto parce qu'il y a moins de gratte-ciel. L'argument de M. Lorimer était que le mythe de la ville progressiste est terminé et que, dans ce contexte, Montréal est la mieux placée des villes canadiennes pour faire face au changement.

## *Les contradictions de Montréal: un drame mais aussi une voie d'avenir*

MONTRÉAL est-il, comme on le dit souvent, un conglomérat de villages? C'est à cette question qu'a tenté de répondre M. Alain Médam, maître de recherche au CNRS à Paris, dans la troisième conférence de la série «Aménager Montréal» au Musée des beaux-arts.

Constatant à l'instar de tant d'autres que Montréal possède un charme qui lui est propre, M. Médam a divisé son exposé en deux parties. En premier lieu, comment expliquer cet esprit particulier qui habite Montréal, «l'esprit du lieu?» En deuxième lieu, comment l'aménagement doit-il développer l'esprit du lieu, c'est-à-dire comment aménager l'aménagement, le repenser?

L'esprit de Montréal se caractérise, selon M. Médam, par trois niveaux de contradictions, ce qu'il appelle les éléments dialectiques de Montréal. La ville est une et multiple: à la fois grande métropole et conglomérat de villages, de quartiers bien particularisés. Comparé à New York et surtout pour des raisons d'ordre économique, Montréal ne connaît pas le melting pot, d'intégration dynamique des nouveaux arrivants: elle est façonnée comme une ville coloniale séparée par la rue Saint-Laurent où venaient s'installer les immigrants comme sur la frontière entre deux mondes. En dépit donc de ces multiples villes dans la ville, malgré un apparent manque de communication entre les différentes communautés qui l'habitent, Montréal possède une unité, ce quelque chose qui le fait unique. Pourtant, existe-t-il un lieu dans la ville où cette diversité se mélange, se fusionne? La question reste ouverte pour Alain Médam.

Deuxième niveau de contradiction: un centre-ville qui est la manifestation d'un désir d'ouverture sur le monde, une certaine volonté de rupture avec des valeurs anciennes. Il s'oppose donc aux quartiers qu'on espérait, dans un passé encore récent voir ressembler au centre-ville. Dans ces deux pôles, soutient M. Médam, il y a tension dynamique qui s'avère peut-être bonne pour l'évolution future de la ville. Enfin, le troisième niveau de la contradiction présente une ville métropolitaine cosmopolite dans un Québec à la recherche d'une «spécificité» propre, d'une métropole canadienne et nord-américaine qui ne soit ni l'un ni l'autre et une ville influencée par tous les immigrants européens qui l'habitent et qui ne soit pas non plus l'Europe. Elle est tout cela et elle n'est rien de cela.

Voilà son drame et voilà sa chance puisque c'est à peu près autour de là que se trouve l'esprit de Montréal, son caractère unique. Or, pour le conférencier, qui a vécu à Montréal et qui y enseigne occasionnellement à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, il ne faut pas chercher à surmonter les contradictions sous peine justement de détruire l'équilibre précaire qui y existe.

Selon M. Médam, il faut plutôt réaménager l'idée d'aménagement. «Jusqu'à maintenant, à Montréal, on a procédé, par grands coups, coups de théâtre, coups spectaculaires, à des innovations urbaines dont le résultat s'avère peut-être plus bouleversant que structurant». La Place Ville-Marie est pour lui le premier grand coup. Érigeons de grandes machines, le reste de la ville viendra se greffer autour. «C'est un urbanisme de la cicatrisation», a-t-il lancé.

Plutôt donc que d'avoir un aménagement décidé d'en haut à partir de l'idée que là haut on se fait des besoins et du caractère des différents villages, Alain Médam propose une concertation permanente par création des conseils de quartier. Il faut, selon lui, remettre l'aménagement à l'initiative multiple qui donne lieu, à côté de l'urbanisme de la cicatrisation, à un urbanisme de poussée organique. Aucune décision quant à l'aménagement et l'organisation des services ne serait prise sans consultation et étude préalable avec les premiers concernés. Si les tentatives des comités de citoyens dans les années 70 n'ont pas eu de succès, c'est, selon le conférencier, par manque d'intérêt des Montréalais pour l'activité politique municipale. C'est une lacune qu'il nous faut peut-être tenter de corriger.

**J.-C. L.**

# À SURVEILLER

### Dimanche 26 septembre

Dimanche de formation à l'église du Christ-Roi, 9430, rue Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. L'enseignement sur l'eucharistie, donné par le père Jean-Guy Richard, p.b., sera suivi de la messe. Pour inf. 387-7734 ou 677-1011.

■

Le Musée d'art de Saint-Laurent reçoit à 14 h 30 Anh Daothi, pianiste, qui interprétera des oeuvres de Bach, Chopin, Debussy, Albeniz et Liszt. Entrée libre. Rendez-vous au 615, boul. Sainte-Croix à Saint-Laurent. Pour inf. 747-7367.

■

Le Centre de dianétique, 4489, rue Papineau, propose une séance d'information avec test gratuit sur la drogue.

■

À la messe de 11 h à l'Oratoire Saint-Joseph, les Petits Chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe *Douce mémoire* de Lassus et à l'Offertoire, le motet *Rex Gloriae* de William Byrd. M. Raymond Daveluy sera à l'orgue.

■

L'Association des stomothérapeutes du Québec invite toutes les personnes stomisées, âgées de 15 à 35 ans, à une réunion spéciale qui aura lieu à 14 h au 9e étage de l'hôpital Sainte-Justice. Un service de garderie sera disponible. Pour inf. 731-4931, poste 256.

■

La Fraternité orthodoxe de Saint-Jean le Précurseur aura sa réunion mensuelle à 16 h, au 330, avenue Clarke à Westmount (sous-sol de l'église Saint-Léon). Des vêpres seront célébrées suivies d'une discussion de l'avenir de l'Orthodoxie au Québec. Pour inf. 472-6128.

■

La chorale mixte de la Basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera à la messe de 11 h, *Quarti Toni de Vittoria* et à l'offertoire. *Nos Qui Sumus* de R. de Lassus M. Pierre Grandmaison sera à l'orgue.

■

Le Centre d'interprétation de la nature de Bois de Belle-Rivière vous propose une causerie sur le chauffage au bois. Rendez-vous à 14 h, au centre d'accueil du Bois de Belle-Rivière, 9009, Route 148 à Sainte-Scholastique. Pour inf. 476-0476 (région de Montréal) et 258-3433 (région de Mirabel).

■

Le congrès de 1982 de l'Association canadienne des administrateurs scolaires a lieu à l'hôtel Royal York de Toronto jusqu'au 28 septembre.

■

Sentiers Québec organise sa marche populaire Audax qui se déroulera en terrain non accidenté dans un décor champêtre de la région de Mirabel. Tous les amateurs de la marche âgés de 13 à 77 ans peuvent y participer... Coût de participation, $5. Pour plus de renseignements, 374-4700, poste 450.

### Lundi 27 septembre

De 19 h 30 à 21 h, au grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, le Centre biblique offre les deux premiers d'une série de 12 cours sur l'initiation à la lecture de la Bible: l'Ancien Testament. Le sujet sera abordé par M. Marie-Georges Bluteau, p.s.s. Pour inf. et inscription, 931-7311, poste 295.

■

Dans le cadre d'une série de rencontres intitulées «Témoins privilégiés», Pierre Bourgault donnera une conférence intitulée «Entre l'ivresse et l'espoir» qui sera présentée au Théâtre Arlequin à 20 h.

■

Jusqu'au 3 octobre, il y a retraite avec l'abbé Pierre Gendron, à la Chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles. Pour inf. 642-5391.

■

Pour les femmes qui désirent mieux connaître leur corps tout en prévenant le cancer, le CLSC Longueuil ouest propose une série de deux rencontres qui auront lieu ce lundi à 13 h 30 et le lundi 4 octobre. On s'inscrit à 651-9830.

■

Il y aura rencontre de lecture commentée de la Genèse, à 20 h, au 5933, rue Cartier (sous-sol du presbytère Saint-Jean-Berchmans). Pour inf. 728-7714.

■

L'atelier tiers-monde de l'UdeM invite ceux qui veulent participer à ses activités de 1982-83 à se rendre à la première rencontre qui aura lieu à 19 h 30 en la salle M-2347 du pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le Département de philosophie de l'UdeM organise un colloque sur «le racisme» avec Me Pierre Martial et Me Maryse Alcindor-Jeanty à 16 h 30, en la salle Z-210 du pavillon principal.

■

Il y aura un concert gratuit de l'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Raffi Armenian, sur la place du Complexe Desjardins, à 20 h. Robert Savoie.

### Mardi 28 septembre

Le Service de pastorale de l'UdeM organise un repas (apporté et partagé) et une soirée d'information à ceux qui veulent participer à la «Montée à Saint-Benoît 1982». Rendez-vous à 17 h 30 en la salle 2041 du pavillon Marguerite-d'Youville.

■

De 19 h 30 à 21 h 30, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, commence une série de 12 cours consacrés aux Évangiles. Organisés par le Centre biblique, ces cours sont donnés par M. Pierre Bougie, p.s.s. Pour inf. et inscription: 931-7311, poste 295.

■

Les programmes de culture canadienne reçoivent M. Gilles Toupin, critique d'art à *La Presse* qui parlera de la peinture québécoise contemporaine, à 13 h 30 à l'auditorium de la Banque Royale, mézanine 2, de la Place Ville-Marie.

■

La crise au féminin, voilà le thème du prochain soupercauserie de la Ligue des femmes du Québec, avec comme invitée, une représentante du comité de condition féminine de la CSN. Rendez-vous à 18 h, au 2000, avenue Hôtel-de-ville (angle Ontario). Cotisation: $3 ou apporter un mets. Pour réservations: 845-3796.

■

La conférence régulière de l'Association québécoise des parents et amis du malade mental aura lieu à 20 h 30 au pavillon Mailloux de l'hôpital Notre-Dame, 1560 est, rue Sherbrooke. On y abordera le thème «La famille du psychotique doit devenir soignante» avec le docteur Louis Deumié, psychiatre au centre hospitalier Douglas. Pour inf.: 849-3291. Entrée libre.

■

Dans le cadre de la semaine de la prévention, le docteur A. L'Archevêque donnera un exposé des principales causes de mortalité accidentelle chez les enfants âgés de la naissance à 15 ans et des différents moyens à prendre pour prévenir de tels accidents. Rendez vous à midi à l'amphithéâtre C de l'hôpital Sainte-Justine.

■

La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf reçoit Mme Madeleine Préclaire qui a intitulé sa conférence «Ombre et lumière du progrès», au pavillon Lallemand du Collège Brébeuf, 5625, rue Decelles. Pour inf.: 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■

L'équipe de sexualité-planning du CLSC Longueuil-Ouest offre une rencontre sur la «sexualité des enfants», à 19 h 30 au 201 ouest, Curé-Poirier à Longueuil. Pour inscription: 651-9830, poste 59.

■

Dans le cadre des conférences-midi du YWCA, Mme Raymonde Lamothe, auteur du livre *De la poêle à frire à la ligne de feu* expliquera comment le gouvernement canadien a su mobiliser la ménagère québécoise pour l'effort de guerre des années 39-45. Rendez-vous à midi 15 au 1355 ouest, rue Dorchester. Pour inf.: 866-9941, poste 43.

### Mercredi 29 septembre

À l'École des Hautes Études commerciales (campus de l'UdeM), M. Serge Saucier de «Raymond, Chabot, Martin, Paré et Ass.» traitera de «l'entreprise dans l'évolution de la société, locomotive ou remorque?», à 18 h en la salle 3068 des HEC.

■

L'Orchestre de cuivres autrichien «Original Tiroler Kaiserjaeger» se rassemblera à 11 h 45 à l'angle des rues Sainte-Catherine et de Maisonneuve) pour un défilé dans le centre-ville et donnera à 20 h 30 un concert au Théâtre Saint-Denis. Pour inf.: 849-3709.

■

«Le Livre blanc de M. Camille Laurin et le droit des parents», tel est le thème d'une rencontre qui aura lieu au Sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 est, rue Sherbrooke à 19 h 45. Pour inf.: 527-0225.

■

«Le Moyen-Orient: évolution et enjeux», tel est le thème du XIVe congrès des relations internationales du Québec qui a lieu au Château-Frontenac à Québec.

■

Dans le cadre des conférences de la Société de géographie de Québec, M. Alain Bienvenue, professeur au Collège Brébeuf parlera des «Iles du Silence (Mingan). Rendez-vous au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à 20 h 30.

■

L'exposition «Horizons mathématiques» s'ouvre à la bibliothèque Marie-Uguay, Maison de la culture, au 6052, boul. Monk. Entrée libre.

■

Dans le cadre de ses activités culturelles, la bibliothèque municipale de Saint-Léonard reçoit M. Gilles Jobin pour une conférence-causerie sur le jeu d'échecs, à 20 h. Entrée libre.

■

M. Yves Guillet, coordonnateur à la Fédération des Sociétés d'histoire parlera de Société historique, M. Yvon André Lacroix, directeur de la bibliothèque municipale de Brossard, situera le rôle de la bibliothèque dans l'élaboration d'une collection portant sur l'histoire locale et Mme Claire Séguin, bibliothécaire tracera un bilan des diverses tâches accomplies cet été dans le cadre du projet «Historique de Brossard», lors d'une rencontre qui aura lieu à 20 h à la bibliothèque municipale de Brossard. Pour inf.: 656-5960.

### Jeudi 30 septembre

Le Ciné-Campus de l'UdeM présente le film *Beau-Père* de Bertrand Blier à 19 h 30 et 21 h 45 au 6e étage du Centre Communautaire, boul. Édouard-Montpetit.

■

«La parole pour tous», tel est le titre de la conférence que donnera M. Henri Bergeron à 20 h, à la bibliothèque Marie-Uguay, maison de la culture. Rendez-vous au 6052, boul. Monk. Entrée libre. Pour inf.: 872-2044.

■

«La micro-informatique dans le travail et l'éducation», tel est le thème d'un colloque organisé par l'Association des femmes diplômées des universités (Québec) avec la collaboration de l'Université Laval.

■

Le Centre Teilhard-de-Chardin invite les intéressés à une présentation de diapositives illustrant des étapes de la vie de Pierre Teilhard de Chardin à 20 h, en la Salle du Gesù, 1200, rue Bleury. Pour inf.: 523-6966.

■

La Fondation culturelle 3e âge Jean-de-Brébeuf vous convie à une visite commentée de l'exposition «Les Esthétiques modernes au Québec de 1916 à 1946, à 14 h, au Musée d'art contemporain de la Cité-du-Havre. Prière de s'inscrire à l'avance auprès de Mlle Félicienne Boucher au 731-4811.

■

Le Carrefour culturel de l'amitié Québec-Cuba vous invite à assister à une causerie dont le thème sera: «La femme à Cuba». À travers une exposition de photos et un diaporama, vous découvrirez les différentes facettes de la vie quotidienne de la femme à Cuba. Rendez-vous à 20 h à 323 est, rue Mont-Royal. Pour inf.: 843-8470.

### Vendredi 1er octobre

La faculté de Musique de l'UdeM organise, en collaboration avec Radio-Canada, à l'occasion de la journée internationale de la musique, un grand concert public qui aura lieu à 20 h, en la salle Claude-Champagne, 220, avenue Vincent-d'Indy.

■

«Les principaux aspects de la réforme électorale au niveau municipal,» tel est le thème d'un colloque qui a lieu ce vendredi, à l'hôtel Meridien. Pour inf.: 873-7131.

■

Le groupe Chant du Peuple entreprend sa cinquième saison par des représentations qui auront lieu ce vendredi, samedi et dimanche à 20 h 30 en la salle la Polonaise, 57 est, rue Prince-Arthur. Pour réservations: 844-7783.

■

Afin de souligner la journée internationale de la musique, à 19 h 30, plusieurs artistes locaux se produiront au Carrefour La-Seigneurie, boul. de Montarville à Boucherville. Entrée libre.

■

«Quel rôle pourraient jouer les personnes âgées dans une société interculturelle?», tel est le thème d'une rencontre qui aura lieu à 20 h, au Centre interculturel Monchanin, 4917, boul. Saint-Urbain, angle Saint-Joseph. Pour inf.: 288-7229.

■

Tous les parents d'enfants épileptiques sont invités à participer à une conférence de M. Maurice Barker, psychologue de l'hôpital Sainte-Justine, qui traitera de la relation parent-enfant épileptique. Cette rencontre aura lieu à 20 h au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau, 2275 est, rue Laurier. Pour inf.: 527-4128.

### Samedi 2 octobre

La Fédération québécoise de loisirs littéraires vous convie à une journée d'information à l'intention des clubs littéraires, des écrivains et des lecteurs. Pour inf.: 374-4700, poste 405 ou 407.

■

La Fédération des associations de parents des cégeps du Québec tiendra un colloque ayant pour thème «Le parent un acteur dynamique ou un acteur apathique dans les structures de l'enseignement collégial». Ce colloque sous la présidence de M. Jean Rompré se tiendra au Holiday Inn Richelieu, 505 est, rue Sherbrooke. Pour inf.: 418-658-8459 à Québec.

■

«Lesbiennes visibles l'une à l'autre», tel est le thème d'un colloque qui aura lieu au YWCA 1355 ouest, rue Dorchester. Pour inf.: 288-4749.

■

Les Services aux étudiants du collège de Maisonneuve ont le plaisir d'annoncer en collaboration avec l'Agence culturelle Mistra, la tenue d'une exposition-vente intitulée: «Gaspésie au féminin», présentant les acryliques de Paula Leblanc, jusqu'au 8 octobre. Pour inf.: 254-7131, poste 157.

## Couronnement de Miss Homo USA

CHARLOTTE (AFP) — Une cinquantaine de travestis participeront samedi à Charlotte (Caroline du Nord) à un concours au terme duquel sera couronnée «Miss Homo Amérique» («Miss Gay America»).

Les candidats seront classés selon leur talent et la force de leur personnalité, en tenue de soirée. Ils seront également jugés sur leurs capacités à «créer avec art l'illusion qu'ils sont des femmes».

Des centaines de personnes ont protesté contre l'organisation de ce concours, et les «chrétiens pour la décence morale» ont décidé d'organiser une manifestation devant l'auditorium où il doit se dérouler.


**75e ANNIVERSAIRE**

Le Collège Marguerite Bourgeoys fêtera en 1983, le 75e anniversaire de sa fondation. Toute personne ayant fréquentée cette institution à titre d'élève ou d'enseignant et qui désire participer à la fête, est priée de communiquer, son nom et adresse, par téléphone à **487-2420** ou par écrit au **Comité du 75e anniversaire, Collège Marguerite Bourgeoys, 4873 avec Westmount, Montréal H3Y 1X9.**

L'INFORMATION RADIOMUTUEL

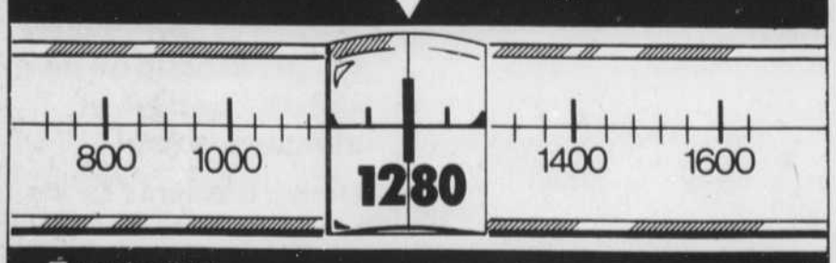


Écoutez nos
**BULLETINS MAJEURS** à
6h, 7h, 8h, midi, 16h, 17h et 22h.

CJMS 1280

*Renault 5 1982*

*Prix à partir de* ***5595$***
*livraison rapide*

**Lareau Automobiles Inc.**
**1824 ouest, Ste-Catherine, Montréal, tél.: 937-9551**

Au Québec, des milliers d'enfants handicapés ont besoin de services permanents tels le transport, garderie, hébergement à court terme, aide technique etc. La Société pour les enfants handicapés du Québec les dispensent depuis plus de cinquante ans grâce à votre générosité.

Du 16 au 30 septembre 1982, la campagne "Pensez-à-nous" bat son plein. L'objectif de $800,000 permettra à la Société de poursuivre et d'élargir ses services auprès des enfants handicapés du Québec. Donnez généreusement et comme Gary Carter, le président honoraire 1982, vous pourrez dire:

*(J'participe à coup sûr!)*

Je désire souscrire à la campagne "Pensez-à-nous" 1982.
Voici un chèque.....
mandat poste.....
Je désire recevoir un reçu d'impôt à:
.....
nom
.....
adresse

Tous dons doivent être faits au nom de:
**LA SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC**
**1455 rue Rochon**
**Montréal, Québec, H4L 1W1**
**Tél.: 748-8816**

# Washington modernise son arsenal chimique

WASHINGTON (AFP) — Inquiet de la supériorité soviétique dans le domaine des armes chimiques, le Pentagone a ordonné aux Forces armées américaines d'intensifier leur entraînement pour leur permettre d'opérer en milieu toxique.

Un haut fonctionnaire américain a indiqué cette semaine que le Pentagone allait demander des crédits de 6 à 7 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour se préparer à une éventuelle guerre chimique.

«Si les Soviétiques utilisaient des armes chimiques, nous n'aurions d'autre choix que de subir de lourdes pertes ou d'utiliser l'arme nucléaire», déclarait récemment au Congrès M. Richard Perle, secrétaire adjoint à la Défense pour les affaires de sécurité.

Le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger, n'a pas hésité à parler de «grave déséquilibre» en comparant l'arsenal chimique soviétique à celui de l'armée américaine.

Dans les milieux spécialisés, on estime généralement que l'Union soviétique dispose de 350,000 tonnes d'agents chimiques contre 42,000 tonnes pour les États-Unis. Selon des estimations de l'agence de renseignement du Pentagone (DIA), l'armée soviétique compte au moins 50,000 spécialistes de la guerre chimique contre seulement 5,000 dans l'armée de terre américaine.

Pour remédier à ce déséquilibre, le président Reagan avait annoncé en février dernier la reprise de la fabrication d'armes chimiques, interrompues depuis 13 ans.

«En l'absence d'un accord international vérifiable bannissant la production et le stockage des armes chimiques, les États-Unis doivent faire leur possible pour dissuader d'autres pays de les utiliser en les empêchant d'acquérir un avantage dans ce domaine», avait notamment déclaré le président Reagan.

Bien que l'Union soviétique ait signé en 1925, comme les États-Unis, le protocole de Genève interdisant à une nation d'utiliser la première l'arme chimique, les experts militaires américains sont persuadés que l'armée rouge n'hésitera pas à s'en servir.

Des unités spéciales de défense contre les armes chimiques ont donc été constituées et le Pentagone prévoit d'en affecter à chacune des seize divisions de combat de l'armée de terre. Lors des récentes manoeuvres de l'OTAN en RFA, des exercices fictifs de décontamination ont été effectués par les troupes américaines. La marine a également reçu l'ordre de se préparer à une éventuelle guerre chimique. Ses nouveaux bâtiments sont équipés de chambres hermétiques où des équipages pourraient continuer à opérer après une attaque chimique.

Certains aspects de la modernisation de l'arsenal chimique américain se heurtent toutefois à l'opposition du Congrès qui a refusé, en juillet dernier, de voter 54 millions de dollars destinés à la fabrication d'une nouvelle génération d'armes, le gaz innervant binaire.

Selon le Pentagone, ce gaz innervant binaire surnommé «Bigeye» est beaucoup moins dangereux à stocker que les armes chimiques déjà existantes. Ses deux composantes sont en effet inoffensives tant qu'elles ne sont pas mises en contact l'une avec l'autre, leur mélange ne se faisant que lors du tir de l'obus.

# Amine Gemayel devra faire face à de redoutables défis au Liban

BEYROUTH (d'après AFP et Reuter) — L'élection le 21 septembre d'Amine Gemayel à la présidence libanaise, où il succède à son frère Béchir, mort assassiné neuf jours avant son entrée en fonction, a confirmé le retour d'un consensus politique au Liban.

Mais, selon les diplomates occidentaux et les responsables politiques libanais, le nouveau président, qui a prêté serment jeudi, n'en aura pas moins à vaincre de terribles difficultés pour mener à bien le processus de la réconciliation nationale dans un pays aussi déchiré, qui vient de subir un nouveau traumatisme avec le massacre des Palestiniens des camps de Sabra et de Chatila.

Amine Gemayel n'a pas recueilli un seul vote négatif. Le Parlement l'a élu par 77 voix et trois bulletins blancs.

Bien qu'il s'engage à suivre la voie de son jeune frère assassiné, les diplomates s'attendent qu'il se montre plus modéré que «cheikh Béchir», qui en tant que chef controversé des milices chrétiennes rencontrait une vive opposition de la part des chefs musulmans sunnites.

La démission hier du gouvernement libanais de M. Chafic Wazzan a donné le coup d'envoi aux consultations préalables à la formation d'un nouveau cabinet — le premier du régime de M. Amine Gemayel.

Le gouvernement devrait être composé, estiment les observateurs, de personnalités représentatives des différentes communautés libanaises qui seront engagées par ses décisions.

Selon le quotidien *Al Nahar*, trois noms sont généralement cités pour la présidence du conseil: MM. Saeb Salam et Takieddine Solm, tous deux anciens présidents du conseil, et M. Chafic Wazzan, premier ministre sortant.

Vieux routiers de la politique libanaise disposant d'une expérience du pouvoir et sans appartenance partisane précise, ces trois personnalités présentent également l'avantage d'être agréées par l'ensemble des États arabes modérés, et de pouvoir engager la communauté musulmane, notamment sunnite, par leurs décisions.

M. Saeb Salam a toutefois déjà affirmé à plusieurs reprises avoir renoncé à toute participation au gouvernement.

Pour «refaire l'unité du pays» et «stopper le cycle de violence», le président Gemayel, dans son discours d'investiture prononcé jeudi devant le Parlement, a affirmé qu'il fallait reconstituer un État fort, indépendant et souverain, qui pourrait sauvegarder les libertés publiques, «oeuvrer au départ de toutes les forces étrangères du Liban» et constituer une armée unique qui représenterait l'ensemble du pays et servirait tout le Liban.

Ce bref programme de gouvernement rejoint en plusieurs points, mais en des termes différents, les principes que les chefs des communautés musulmanes, les dirigeants de la gauche et des députés chrétiens-libéraux avaient adoptés comme ligne de conduite dès août dernier.

Ils réclamaient en effet l'évacuation par Israël de tout le territoire libanais, le refus de tout traité de paix séparé avec Israël, la refonte de l'armée pour qu'elle représente tout le Liban, la dissolution des milices et la sauvegarde des libertés démocratiques.

Le président n'a certes fait aucune allusion à la signature d'un traité de paix avec Israël. Mais pour les observateurs, son silence sur ce chapitre est éloquent dans la mesure où il prouve que, en dépit des exigences israéliennes, la signature d'un tel traité n'est pas une priorité à ses yeux.

L'évacuation de Beyrouth-Ouest par Israël doit en principe être achevée demain. Le nouveau régime compte sur le soutien des États-Unis pour obtenir le retrait des Israéliens (environ 100,000 hommes) du reste du Liban et des forces syriennes (de 25 à 30,000 hommes) encore présentes dans le nord et le centre du pays.

De nombreux observateurs à Beyrouth considèrent que la satisfaction affichée par la Syrie après l'élection de M. Gemayel et le message de félicitations adressé par le président syrien Hafez Assad, sont de bon augure et permettent de penser que le départ des troupes syriennes ne posera plus de problèmes insurmontables.

# Le PSOE vogue vers la victoire

MADRID (Reuter) — Alors que l'Église catholique est accusée de tenter de mobiliser les électeurs contre la gauche, un nouveau sondage d'opinion publié hier prédit une victoire massive du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) lors des prochaines élections.

D'après ce sondage publié par le quotidien madrilène *Diario 16*, le PSOE va remporter largement le plus grand nombre de sièges aux Cortes (Parlement) lors des élections du 28 octobre.

Il semble qu'il ne reste plus qu'une question: le Parti socialiste, dans l'opposition depuis 43 ans, obtiendra-t-il la majorité absolue ou devra-t-il chercher des alliés pour former le premier gouvernement de gauche depuis la guerre civile de 1936?

Dans leur programme de gouvernement, les socialistes ont fait preuve de modération, ce qui n'a pas empêché les évêques catholiques de les attaquer indirectement dans une déclaration donnant des conseils aux électeurs catholiques.

Le Parti communiste a fermement réagi à cette déclaration et affirmé que les prises de position contre le divorce et l'avortement et au sujet de l'éducation visaient clairement à favoriser le programme des conservateurs.

Le journal de droite *El Alcazar* a récemment titré «Les catholiques ne peuvent voter pour le socialisme ou le communisme».

Mais, pour le quotidien indépendant *El Pais*, les évêques ont été prudents et ont appelé à plus de justice sociale.

Les résultats du sondage de *Diario 16* coïncident avec les prévisions précédentes selon lesquelles l'Union du centre démocrate (UCD), au pouvoir depuis cinq ans, verrait son pourcentage de voix tomber de 35% en 1979 à 11%.

Dans le même temps, les socialistes obtiendraient 33 à 51% des suffrages et l'Alliance populaire (droite) s'affirmerait comme la principale force d'opposition avec 7 à 13% des voix.

D'après le sondage, le Centre démocratique et social fondé par M. Adolfo Suarez, ex-premier ministre et transfuge de l'UCD, est crédité de 2 à 5% des suffrages et le Parti communiste de 6%.

# le monde

## ■ Cuisante défaite pour Koch

NEW YORK (AFP) — Le maire de New York, le bouillant Edward Koch, a perdu les primaires pour les élections au poste de gouverneur de l'État de New York, et ne sera pas le candidat démocrate en novembre prochain. Son challenger, Mario Cuomo, a obtenu 53% des suffrages des électeurs démocrates, contre 47% à Ed Koch. Mario Cuomo l'a emporté surtout dans le nord de l'État de New York, tandis que Ed Koch a pris le meilleur dans sa ville, mais avec une marge faible. Le maire de New York s'était distingué au début de l'année en affirmant dans une interview qu'il détestait la vie à la campagne et que même la vie dans les banlieues était absolument «stérile».

## ■ L'embargo est levé

BONN (Reuter) — L'Allemagne fédérale a levé son embargo sur les livraisons d'armes à l'Argentine, qui avait été décrété en avril pendant le conflit des Malouines, a annoncé hier un porte-parole du ministère de l'Économie. La firme de construction navale Blohm et Voss, de Hambourg, à qui la marine argentine a passé commande de quatre frégates, a fait savoir qu'elle avait reçu l'autorisation verbale de livrer les navires, dont le premier devrait être prêt à la fin de cette année. Le porte-parole a indiqué que la levée de l'embargo avait été décidée par le cabinet au cours de sa séance de mercredi, à la suite d'entretiens ministériels au sein de la Communauté européenne. Toutes les exportations d'armes qui avaient été approuvées avant le conflit des Falkland pourront maintenant être livrées, mais il appartiendra au conseil fédéral de sécurité de donner son aval à de nouveaux contrats.

## ■ 66 otages ont été libérés

TEGUCIGALPA (AFP) — Le commando Cinchoneros a libéré jeudi soir vingt des 61 personnes encore détenues depuis la prise d'otages, vendredi dernier à la Chambre de commerce de San Pedro Sula, à 240 km au nord de Tegucigalpa. Selon un communiqué laconique rendu public hier par le directeur du bureau d'information hondurien, M. Amilcar Santamarta, le gouvernement estime que le problème pourrait être réglé avant la fin de la semaine, les rebelles (qui ont libéré 66 des 107 otages d'origine) montrant une position «plus souple». Selon M. Santamaria, le président de la république, M. Roberto Suazo Cordova, qui s'est rendu à deux reprises sur les lieux, «souhaite que ce cauchemar prenne fin rapidement». De sources officielles, on indique que si le commando exige la libération de 57 prisonniers politiques, il a en revanche retiré quelques-unes de ses exigences initiales, notamment le départ des conseillers militaires américains du Honduras et l'abolition de la loi anti-terroristes. Les rebelles auraient par ailleurs demandé la mise à disposition d'un avion pour se rendre à Cuba, a-t-on appris hier de source officieuse.

## ■ Mitterrand moins populaire

PARIS (Reuter) — Si l'on en croit des sondages d'opinion réalisés en France, le président François Mitterrand enregistre, pour la première fois depuis son accession à la présidence de la République, il y a seize mois, une cote de popularité négative. 45% des personnes interrogées par l'IFDP se sont dites mécontentes de l'action du président tandis que 42 en étaient satisfaites. Les résultats d'un sonddage effectué par la Sofres sont encore plus alarmants pour le président socialiste: 34% des personnes interrogées jugent positif le bilan de l'action de M. Mitterrand et 47% le considèrent négatif. Les précédents sondages effectués avant août faisaient état d'un glissement continu de la popularité du président mais les personnes satisfaites restaient alors plus nombreuses que les mécontentes.

# La renaissance des syndicats paraît imminente en Pologne

VARSOVIE (AFP) — La mise en place de nouveaux syndicats en Pologne, annoncée depuis plusieurs mois par les autorités de l'état de siège, semble imminente, à en juger par le «forcing» de la propagande autour du thème de la représentation des ouvriers dans les entreprises, constataient hier les observateurs à Varsovie.

Cette impression est confirmée par la visite-éclair effectuée jeudi à Varsovie par une délégation de la Fédération syndicale mondiale (FSM — dont le siège est à Prague), composée de son président, le Hongrois Sandor Gaspar, de son vice-président, le Tchécoslovaque Karel Hoffman, et de son secrétaire général, le Soudanais Ibrahim Zakaria.

Selon l'agence PAP, les délégués de la FSM ont évoqué avec les hauts dirigeants polonais «les perspectives de développement du mouvement syndical en Pologne», alors que tous les syndicats sont actuellement suspendus, en vertu de l'état de siège.

Un membre du bureau politique, M. Jozef Czyrek, également membre du secrétariat du comité central, avait d'ailleurs annoncé la veille que la loi syndicale, élaborée dans le courant de 1981 avec les représentants de Solidarité, mais modifiée par la suite sans que l'on sache ce qui reste du projet original, allait être soumis au mois d'octobre à la Diète.

M. Czyrek a ajouté que «la renaissance du mouvement syndical en Pologne» aurait lieu avant la fin de l'année. Depuis quelques jours la presse souligne d'ailleurs avec un bel ensemble que même dans les conditions de l'état de siège, il est nécessaire d'avoir des syndicats.

Cette insistance, qui coïncide avec des allusions au fait que la majorité des ouvriers restent fidèles à Solidarité, prouve au moins l'échec d'une politique qui avait consisté à tenter de remplacer provisoirement dans les entreprises les syndicats suspendus par des «commissions sociales», animées par le parti.

Elle semble indiquer en outre que la politique sociale du gouvernement se heurte à des difficultés au sein du monde ouvrier, faute d'interlocuteurs avec lesquels organiser la mise en oeuvre de la réforme de l'économie, et élaborer un nouveau système des salaires.

La forme que prendront les nouveaux syndicats reste encore très imprécise. La plupart des déclarations officielles évoquent la possibilité de créer «à la base» dans chaque entreprise des organisations ouvrières indépendantes les unes des autres, avec des compétences limitées.

Une seule chose paraît certaine: il n'est plus question de permettre la renaissance de Solidarité. Le quotidien gouvernemental *Rzeczpospolita* a été clair à ce sujet dans un commentaire autorisé publié mercredi: le nom même de Solidarité, qui est désormais associé à l'idée de la «conspiration» contre l'état de siège, doit disparaître.

Dans ces conditions, un nouveau contentieux risque d'apparaître entre le gouvernement et l'épiscopat qui, dans un communiqué publié la semaine dernière, avait réaffirmé que les travailleurs polonais «désirent avoir leurs syndicats indépendants, y compris Solidarité».

Tout se passe comme si cette prise de position de l'Église, après plusieurs mois de silence sur Solidarité, avait précipité les choses, le gouvernement ayant décidé de mettre l'épiscopat au pied du mur, tant qu'il dispose d'une monnaie d'échange: la prochaine visite en Pologne du pape Jean-Paul II.

Cependant, un accord est intervenu hier à Varsovie entre les représentants de l'épiscopat polonais et ceux du gouvernement, en ce qui concerne la date de la visite du pape en Pologne, l'année prochaine, a annoncé l'agence PAP.

# Lisbonne entend contrôler l'armée

LISBONNE (Reuter) — Le gouvernement portugais a rendu publiques hier des mesures pour mettre fin à la position d' «État dans l'État» dont jouit l'armée et prévenir ainsi, selon lui, tout risque de putsch contre la démocratie.

M. Diogo Freitas do Amaral, vice-premier ministre, a déclaré dans une conférence de presse que la nouvelle loi sur la défense placerait pour la première fois les forces armées sous le contrôle direct du gouvernement.

A l'avenir, le seul rôle de l'armée sera la défense du territoire contre une agression extérieure et elle n'exercera plus aucune activité dans la sécurité intérieure et le renseignement, a-t-il ajouté.

Jusqu'à présent, les forces armées portugaises jouissaient d'une indépendance totale et M. Freitas do Amaral, qui est également ministre de la Défense, n'exerçait pratiquement aucun pouvoir sur elles.

L'armée portugaise était à la pointe de «la révolution des oeillets» qui avait provoqué le renversement de la dictature en 1974.

Le conseil de la révolution, dernier vestige de cette époque, va être officiellement dissous après la promulgation de la constitution adoptée en août.

L'un des aspects les plus controversés du projet de loi sur la défense est le contrôle du gouvernement sur l'ensemble des promotions à partir du grade de colonel et le fait que le gouvernement, le président de la république et le Parlement auront tous trois un pouvoir de contrôle sur les forces armées.

D'après le vice-premier ministre, la nouvelle loi empêchera l'armée de s'abriter derrière les impératifs de la sécurité intérieure pour préparer un coup d'État.

M. Freitas do Amaral a souligné que cette législation n'affecterait ni les relations du Portugal avec ses alliées de l'Organisation du traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), ni la négociation d'accords internationaux comme l'octroi de bases militaires sur le territoire national aux États-Unis, à la République fédérale allemande et à la France.

**2ième colloque de l'Association d'Économie Politique**
**Firmes multinationales et autonomie nationale**

**VENDREDI 1er OCTOBRE**

**8.00 INSCRIPTION**

**9.00 ATELIER I** L'expansion multinationale: une analyse comparée
H. Magdoff, Monthly Review, (U.S.A.)
Ch. A. Michalet (France)
J. Niosi (Canada)

**14.00 ATELIER II** Les firmes multinationales dans l'agro-alimentaire et le tiers monde
S. George (France)
G. Ghersi (Laval)
M. Leopold (UQAM)
P. Ehrensaft (UQAM)

**SAMEDI 2 OCTOBRE**

**9.00 ATELIER III** Firmes multinationales et organisation syndicale
F. Zapata (Mexique)
P. Bakvis (C.S.N.)
D. Benedict (T.U.A.)

**14.00 ATELIER IV** Firmes multinationales et autonomie nationale
B. Campbell (Afrique)
A. Dubuc (Québec)
M. Beaud (France)
F. Fajnzylber (Amérique latine)

**1 et 2 octobre 1982**
Université du Québec à Montréal
Salle Alfred Laliberté
Pavillon Judith Jasmin
405 est Ste-Catherine
Niveau métro

Inscription sur place seulement
Inscription: $20 (étudiants, chômeurs $10)
Membres de l'A.E.P.: entrée libre. Renouvellement sur place.
**Renseignements:** Joroe Niosi 282-4304
Bernard Elie 282-8368

**Beaujolais Nouveau**
**Cuvage de Monternot - France**

Le Beaujolais Nouveau arrivera bientôt...

Chaque année, avec les premières neiges, les gastronomes du Québec font un accueil chaleureux à ce vin fruité rappelant étrangement des saveurs de fruits sauvages...

Ce que vous ne savez pas, c'est que vous pouvez dès maintenant placer votre commande par nos bons offices via les services compétents de la S.A.Q. (minimum une caisse)

***Nous serons présents au Salon des Vins au Vélodrome Olympique du 30 septembre au 5 octobre.***

Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez à:

**Consortium Gilcarvin Inc.**
**Office des grands crus inc.**
**4555 Old Orchard**
**Montréal, Qué. H4A 3B8**
**tél.: 484-4418 ou 484-7353**

*LE BARBIER DU VILLAGE*

Coiffure au féminin et au masculin

*3605, St-Denis (métro Sherbrooke), Mtl. (face au carré St-Louis) Tél.: 844-8794*

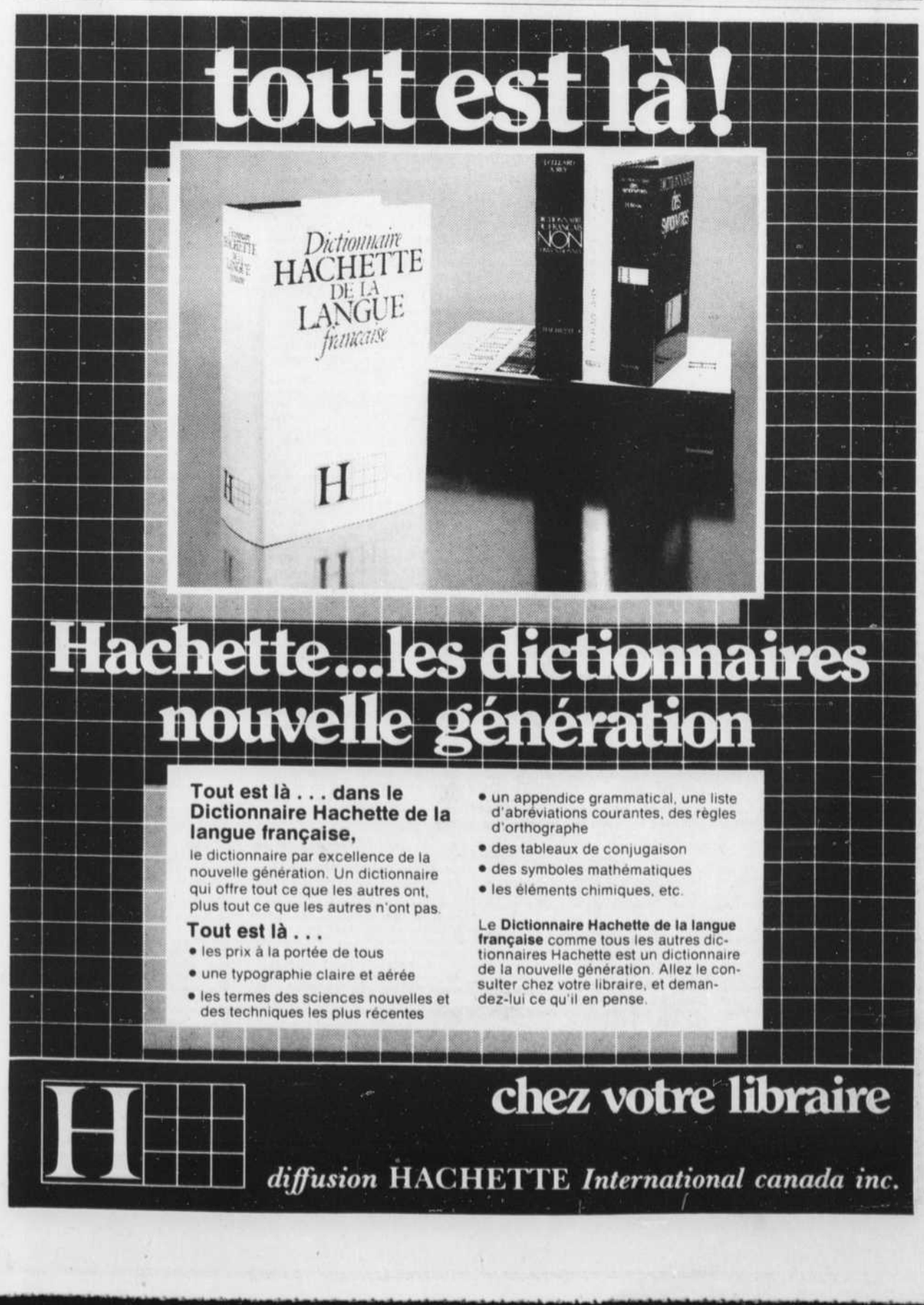

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012949-827. CAISSE POPULAIRE ST-REMI DE MONTREAL NORD, demanderesse —vs— CANDIDO CARBONI ET ALS, défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3809 rue Sabrevois en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Econoline 100 1972, congélateur; raque à pain; raque à liqueur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021405-829. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demanderesse —vs— ROSAIRE CASTONGUAY, défendeur. Le 5 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9080 rue DeGrosbois en la cité de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Toshiba; système de son, Table tournante etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002903-826. TRECK PHOTOGRAPHIC DU CANADA LTEE, demanderesse —vs— CIP STUDIOS LTD, défenderesse. Le 6 octobre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1231 rue ouest rue Ste-Catherine suite 402 et 400 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Appareils photo et équipement de photographie; Ameublement et equipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022293-828. INDUSTRIES F.L.G. INC demanderesse —vs— LOUIS BEAULIEU ET SYLVAIN DUBOIS, défendeurs. (SALON EROTIQUE INC.) tierce saisie. Le 5 octobre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 14 rue Pont Viau en la cite Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: Comptoirs; lot de livres environ (60); Vêtements érotiques etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000759-824. AGENCES BEACON LUMINAIRES INC. demanderesse —vs— NEW METHOD RESTAURANT EQUIPMENT, défenderesse. Le 5 octobre 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 7035 rue Marconi en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Equipement de restaurant; 1 Camion Chevy custom de luxe Pick Up brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044125-818. MAMAN ? FILS INC., demanderesse —vs— PAUL PERRERA DE SILVA, défendeur. Le 6 octobre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1878 rue St-Martin en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse; chambre réfrigerée; lot de pots de fleurs en céramique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025298-824. LES PETROLES MOTOCO INC., demandeur —vs— JOSE FARIA, défendeur. Le 5 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 364 rue 76e Ave. en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Magnovox 26", cabinet à liqueur, toaster Oven Proctor Silex etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044883-812. JOHN F. CUGGY & CO. LTEE, demanderesse. —vs— LES CAFES ET NOIX INC. défenderesse. Le 6 octobre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 4705, rue Van Horne, en la cite et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur gris & tiroirs; 1 caisse enregistreuse; equipement varié, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. 845-7286. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001671-820. HABITABEC INC., demanderesse -vs- PAUL P. LARIVIÈRE ET AL., défendeur. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1210 rue Jeanne-D'Arc en la cité Laval (Ste-Dorothée) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Kenmore et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042852-801. LES INVESTISSEMENT ADAGE INC., demanderesse. FEMAC CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1276 rue Curé-Labelle s 205 en la cité Laval (Chomedey) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024793-825. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE, MERCANTILE LTÉE, demanderesse. —vs— RINO BRUNE ET RENATO PUGGIONE (Montreal Pizzeria), défendeurs. Le 15 octobre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4771 rue Robert en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: tables restaurant, chaises, caisse enreg. NCR, regrigérateurs, machine café, radio et stéreo, friteuse, poêles, four à pizza, lot assortis vaisselle, coutellerie, verres etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031057-826. LES HUILES DIESEL A. ROY INC., demanderesse. -vs- ITALO MEDIC INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6341 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. set Philico, clav. royal, classeurs, machine à chèque, calculateur TMC, chaises, poêle élect., hol. IMB et al... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012646-825. BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, demanderesse. —vs— DANIELLE & GILLES PAQUIN, défendeurs. Le 7 octobre 1982 à 10:30 heures au domicile de la défenderesse au no. 3295 rue Rocheleau en la cité de St-Hubert, et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse DANIEL PAQUIN saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Honda Accord 1979; 2 portes de couleur verte série 822-9668. Meubles de menage et articles d'usage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. YVON DUBE, huissier. Étude Babin, Bourdages & Décoste, huissiers — 842-5291. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Terrebonne. COUR SUPÉRIEURE. No: 700-05-001082-829. CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE ST-EUSTACHE, demanderesse. —vs— LE RENDEZ-VOUS DES AUTOMOBILISTES LTEE, FRANCINE OUELLETTE & REJEAN ST-COEUR, défendeurs. Le 6 octobre 1982, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au no. 344 boul. Sauvé, en la cité de St-Eustache et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 remorqueuse G.M.C. 1978; série: TK31003 lic. F490-697-82; une machine à tourner les tambours AAMCO. Conditions: ARGENT COMPTANT. VIC BOURDAGES, huissier. Étude Babin, Bourdages & Décoste, huissiers — 842-5291. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-002596-813. GUY BEAUCHEMIN, demandeur; —vs— LUIGI SALVATORE, défendeur. Le 6 octobre 1982 à 13:00 heure au domicile du défendeur au no. 315 6e Avenue en la cite de Laval (L.D.R.) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux et acc.; 1 machine à coudre White (meuble); 3 bicyclettes assorties; 1 ensemble d'armoire de cuisine (usagé); 1 boveau d'arrosage; 1 horloge en Cypres Électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier. Étude Babin, Bourdages & Décoste, huissiers — 842-5291. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003471-826. INTER TELEVISION IMAGES LTD, demanderesse. -vs- NORMAND FORTIER, défendeur. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 167 rue Laurier est, en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 fisher cassette CR 4613 M calculatrice olivetti plusieurs pieces d'equipement de bureau set de golf. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008896-828. VOITURES DE LOUAGE DESLAURIERS INC., demanderesse. —vs— GEORGES LEPINE, défendeur. Le 5 octobre 1982 à 10:30 heures au domicile du défendeur au no. 23 rue Grand Ravin en la cité Ste-Julie et district de Richelieu seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 GMC 4 X 4; 1 mobilier de salon style canadien en bois; effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LACHANCE & ASS, huissier — 845-7286. Montréal 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-017407-810. LA REINE. Partie demanderesse -vs- JACK MOSSA. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 11:00 heures au 3570 Jacqueline, à Fabreville Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JACK MOSSA saisis en cette cause, consistant en: 1 récepteur AM FM stéreo Sanyo; 1 tape cassette Sanyo, 1 table tournante Technics, 2 hauts-parleurs Acoustic Design, 1 set de salon modulaire 6 sections en velour gris; 1 téléviseur console RCA 26", et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montreol le 22 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 505-27-017487-811. LA REINE. Partie demanderesse —vs— GASTON LAVOIE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 10:00 heures au 12355, 83e avenue, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GASTON LAVOIE, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Electrohome; 1 sofa 3 places et 1 fauteuil en materiel fleuri; 1 table à cafe; 1 lave-vaisselle Speed Queen; 1 dessin avec motifs encadres. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044125-818. MAMAN ? FILS INC., demanderesse —vs— PAUL PERRERA DE SILVA, défendeur. Le 6 octobre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1878 rue St-Martin en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, chambre réfrigerée; lot de pots de fleurs en céramique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025298-824. LES PETROLES MOTOCO INC., demandeur —vs— JOSE FARIA, défendeur. Le 5 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 364 rue 76e Ave. en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Magnovox 26", cabinet à liqueur, toaster Oven Proctor Silex etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044883-812. JOHN F. CUGGY & CO. LTEE, demanderesse. —vs— LES CAFES ET NOIX INC. défenderesse. Le 6 octobre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 4705, rue Van Horne, en la cite et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur gris & tiroirs; 1 caisse enregistreuse; equipement varié, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. 845-7286. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001671-820. HABITABEC INC., demanderesse -vs- PAUL P. LARIVIÈRE ET AL., défendeur. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1210 rue Jeanne-D'Arc en la cité Laval (Ste-Dorothée) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Kenmore et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042852-801. LES INVESTISSEMENT ADAGE INC., demanderesse. FEMAC CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1276 rue Curé-Labelle s 205 en la cité Laval (Chomedey) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042858-801. LES INVESTISSEMENT ADAGE INC., demanderesse. FEMAC CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1276 rue Curé-Labelle s 205 en la cité Laval (Chomedey) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024793-825. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE, MERCANTILE LTÉE, demanderesse. —vs— RINO BRUNE ET RENATO PUGGIONE (Montreal Pizzeria), défendeurs. Le 15 octobre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4771 rue Robert en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: tables restaurant, chaises, caisse enreg. NCR, regrigérateurs, machine café, radio et stéreo, friteuse, poêles, four à pizza, lot assortis vaisselle, coutellerie, verres etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031057-826. LES HUILES DIESEL A. ROY INC., demanderesse. -vs- ITALO MEDIC INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6341 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. set Philico, clav. royal, classeurs, machine à chèque, calculateur TMC, chaises, poêle élect., hol. IMB et al... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012949-827. CAISSE POPULAIRE ST-REMI DE MONTREAL NORD, demanderesse —vs— CANDIDO CARBONI ET ALS, défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:30 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3809 rue Sabrevois en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Econoline 100 1972, congélateur; raque à pain; raque à liqueur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021405-829. ENLÈVEMENT SANITAIRE DES REBUTS INC. demanderesse —vs— ROSAIRE CASTONGUAY, défendeur. Le 5 octobre 1982, à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 9080 rue DeGrosbois en la cité de Montreal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Toshiba; système de son, Table tournante etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002903-826. TRECK PHOTOGRAPHIC DU CANADA LTEE, demanderesse —vs— CIP STUDIOS LTD, défenderesse. Le 6 octobre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1231 rue ouest rue Ste-Catherine suite 402 et 400 en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Appareils photo et équipement de photographie; Ameublement et equipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022293-828. INDUSTRIES F.L.G. INC demanderesse —vs— LOUIS BEAULIEU ET SYLVAIN DUBOIS, défendeurs. (SALON EROTIQUE INC.) tierce saisie. Le 5 octobre 1982, à 11:00 heures à la place d'affaires de la tierce saisie au No 14 rue Pont Viau en la cite Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce saisie saisis en cette cause, consistant en: Comptoirs; lot de livres environ (60); Vêtements érotiques etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000759-824. AGENCES BEACON LUMINAIRES INC. demanderesse —vs— NEW METHOD RESTAURANT EQUIPMENT, défenderesse. Le 5 octobre 1982, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 7035 rue Marconi en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Equipement de restaurant; 1 Camion Chevy custom de luxe Pick Up brun. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier (288-6317). Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044125-818. MAMAN ? FILS INC., demanderesse —vs— PAUL PERRERA DE SILVA, défendeur. Le 6 octobre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au 1878 rue St-Martin en la cité Laval district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: caisse enregistreuse, chambre réfrigerée; lot de pots de fleurs en céramique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025298-824. LES PETROLES MOTOCO INC., demandeur —vs— JOSE FARIA, défendeur. Le 5 octobre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 364 rue 76e Ave. en la cité Ville LaSalle district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Magnovox 26", cabinet à liqueur, toaster Oven Proctor Silex etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE huissier 288-6317. Montréal, 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-044883-812. JOHN F. CUGGY & CO. LTEE, demanderesse. —vs— LES CAFES ET NOIX INC. défenderesse. Le 6 octobre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au no. 4705, rue Van Horne, en la cite et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur gris & tiroirs; 1 caisse enregistreuse; equipement varié, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier. 845-7286. Montréal 23 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001671-820. HABITABEC INC., demanderesse -vs- PAUL P. LARIVIÈRE ET AL., défendeur. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 1210 rue Jeanne-D'Arc en la cité Laval (Ste-Dorothée) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur Kenmore et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-042852-801. LES INVESTISSEMENT ADAGE INC., demanderesse. FEMAC CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1276 rue Curé-Labelle s 205 en la cité Laval (Chomedey) et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier. 849-2481. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024793-825. SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE, MERCANTILE LTÉE, demanderesse. —vs— RINO BRUNE ET RENATO PUGGIONE (Montreal Pizzeria), défendeurs. Le 15 octobre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 4771 rue Robert en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: tables restaurant, chaises, caisse enreg. NCR, regrigérateurs, machine café, radio et stéreo, friteuse, poêles, four à pizza, lot assortis vaisselle, coutellerie, verres etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-031057-826. LES HUILES DIESEL A. ROY INC., demanderesse. -vs- ITALO MEDIC INC., défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6341 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. set Philico, clav. royal, classeurs, machine à chèque, calculateur TMC, chaises, poêle élect., hol. IMB et al... Conditions: ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, huissier. 849-6659

*Demain au Vélodrome*

# 10,000 personnes sont attendues pour fêter Mère Marie-Rose

**par Denise Robillard**

Dix mille personnes sont attendues demain au Vélodrome de Montréal, où les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie invitent la population à célébrer avec elles la fondatrice de leur Congrégation, Eulalie Durocher, mieux connue sous le nom de Mère Marie-Rose, que Rome déclarait bienheureuse le 23 mai dernier. Née à Saint-Antoine-sur-Richelieu en 1811, elle est décédée à l'âge de 38 ans.

Le programme comprend une célébration eucharistique à 14 h, la visite d'une quarantaine de kiosques présentant une rétrospective de l'oeuvre de Mère Marie-Rose de 1844 à nos jours et des activités artistiques: musique, chant, danse. Le Vélodrome ouvre ses portes demain à 12 h 30 et le prix d'entrée est de $1. (Renseignements: 271-4281).

En moins de 150 ans, la communauté religieuse née du coeur et de l'intelligence d'Eulalie Durocher et de ses compagnes pour répondre aux besoins d'éducation de l'époque, a connu une expansion étonnante. À la mort de la fondatrice, en 1849, six ans après la fondation, la communauté, dont le berceau est à Longueuil, comptait 30 soeurs. Elles seront 293 en 1873, et 727 en 1895. Au 20e siècle, les effectifs passeront à 2,227 en 1929 et à 4,211 en 1966.

Après cette date, comme pour toutes les autres institutions religieuses, ce sera l'hémorragie des départs. Les effectifs sont aujourd'hui de 2,873 religieuses, dont un millier à la retraite. Elles sont 1,571 au Canada, dont 1,319 au Québec et 1'194 aux États-Unis: Oregon, Washington, Californie, New York. Quelques dixaines de religieuses sont en mission au Brésil, au Pérou, au Niger, au Lesotho, en Haïti.

En 1960, la Congrégation possédait 277 maisons d'enseignement dispensant des cours à plus de 100,000 étudiantes. À partir de cette date, comme le faisait remarquer au DEVOIR la biographe de Mère Marie-Rose, soeur M. Germaine Duval *(Par le chemin du Roi une femme est venue*, éditions Bellarmin, 1982, 398 pages), on ne peut établir de statistiques aussi précises, depuis que l'État a pris la direction de la majorité de ces maisons d'enseignement.

Quelques-unes seulement demeurent sous la direction des religieuses à titre d'institution privée: le Pensionnat d'Outremont, le collège Durocher de Saint-Lambert, une école primaire à Longueuil, le pensionnat Marie-Rose à Montréal. La salle Claude-Champagne est passée à l'Université de Montréal en janvier 1982.

Photo de Mère Marie-Rose, reproduite d'après un daguerréotype pris par le peintre Théophile Hamel pour faire le portrait de la fondatrice des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie peu de temps avant sa mort.

Aujourd'hui, 975 religieuses font de l'enseignement dans les écoles publiques et un nombre à peu près égal sont engagées dans des activités d'éducation de la foi: pastorale scolaire, paroissiale ou hospitalière, auprès des personnes âgées et des familles, dans les prisons. Quelques-unes, enfin, s'occupent des handicapés, de femmes battues, d'enfants abandonnés.

Mais quel sera l'avenir de l'oeuvre de Mère Marie-Rose? Si l'on tient compte des départs, du vieillissement des effectifs, du faible recrutement — on compte actuellement deux postulantes seulement — l'avenir ne paraît pas des plus prometteurs. Soeur Duval le reconnaît volontiers mais s'empresse d'ajouter que la béatification de la fondatrice a suscité un regain d'optimisme au sein de la communauté. Des signes de vitalité s'observent dans les pays de mission; au Québec, on commence à ouvrir des maisons d'accueil à proximité des polyvalentes. On souhaite, grâce à cette initiative, «entrer à nouveau dans les écoles».

Il reste, de l'avis de Soeur Duval, que la période actuelle est difficile à vivre pour les anciennes qui se sentent dépassées, qui ne peuvent suivre l'évolution, certaines croyant tout perdre en perdant l'extérieur. Une attitude qui s'explique, selon elle, par l'adoption trop rapide de certaines modifications, sans avoir donné la formation voulue pour les bien comprendre.

**Jeanne Jugan sera béatifiée le 3 octobre** — Le 3 octobre, la fondatrice des Petites soeurs des pauvres, Jeanne Jugan, sera proclamée bienheureuse par le pape Jean-Paul II.

Cette bretonne, fille de marin née en 1792, mène jusqu'à l'âge de 47 ans une vie de pauvreté et de travail humble: soin des malades et service dans les familles bourgeoises. En 1839, elle recueille dans sa maison une vieille femme aveugle et à demi-paralysée.

Ce geste marquera l'origine de la congrégation des Petites soeurs des pauvres qui compte aujourd'hui 4,400 religieuses, dont une centaine de Canadiennes. Établies dans 259 maisons dans 30 pays, elles hébergent et soignent quelque 32,000 personnes âgées. On les retrouve en plus grand nombre en France, en Espagne, aux États-Unis, en Angleterre et en Italie.

La venue des Petites soeurs des pauvres à Montréal remonte à 1886. Établies d'abord à la Pointe-Saint-Charles, elles inaugurent l'Asile des vieillards en 1893, rue des Seigneurs, à l'actuel 1800 de la rue Dorchester ouest, qui pouvait recevoir 320 personnes. En 1957, l'oeuvre est transférée dans une maison plus vaste, au 5605 de la rue Beaubien est.

La communauté est restée fidèle à l'option prise en 1865, pour se démarquer de la course aux profits qui caractérisait alors le capitalisme naissant, et n'accepte pas de revenus fixes (rentes). Depuis 1977, l'oeuvre de Montréal, reconnue établissement privé, est subventionnée à 80%; pour le reste, elle compte sur les dons et le fruit des quêtes dans les paroisses, comptant sur la générosité publique et le travail des bénévoles.

Jeanne Jugan est décédée en 1879, à l'âge de 86 ans. Sa congrégation comptait alors 2,488 religieuses, 177 maisons et accueillait 20,500 personnes. Depuis 1969, la Congrégation a procédé à 26 nouvelles fondations, dont 17 dans les pays en voie de développement, en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

# Avec la loi 70, Québec joue à la fois de la carotte et du bâton

**Une analyse de Bernard Descôteaux**

QUÉBEC — Adoptée par l'Assemblée nationale il y a à peine quatre mois pour imposer des réductions de salaires aux employés de l'État, la loi 70 se révèle pour le gouvernement une arme à deux tranchants au moment où s'amorcent les négociations avec les syndicats représentant ses 335,000 salariés.

Tout en brandissant cette loi comme une matraque pour forcer des négociations rapides qui pourraient se dénouer dès la mi-novembre, estiment les négociateurs gouvernementaux, les ministres semblent craindre que les effets de la loi ne se retournent contre eux.

Depuis quelques jours, on multiplie en effet les déclarations pour presser les syndicats d'accepter de négocier les effets de cette loi. L'insistance de ces demandes laisse croire d'ailleurs qu'il s'agit d'un préalable à la négociation. L'argument avancé est toujours la nécessité d'atténuer les effets de la loi 70, qui sont à ce point sévères que lors de la présentation des offres salariales le gouvernement a choisi de camoufler un certain nombre de données relatives à la loi.

La présentation des offres salariales par M. Yves Bérubé, président du Conseil du trésor, s'est faite mardi dans une confusion qui, délibérée ou non, a donné l'impression que la loi 70 n'existait pas et qu'au lieu de réduire les salaires de ses employés puis de les geler en 1983, le gouvernement proposait en réalité des hausses de salaires pour cette période.

Le président du Conseil du trésor et ses principaux collaborateurs ont en fait donné l'impression de jouer sur deux tableaux, brandissant d'une part la matraque en parlant de gel des salaires pour 1983, puis tendant la carotte en présentant ses offres sans tenir compte de la loi 70 dans un certain nombre de tableaux.

Pour bien comprendre les événements de cette semaine et la politique salariale du gouvernement, il faut en fait revenir aux origines de la loi 70.

Le 15 avril dernier, le gouvernement demandait aux syndicats représentant les employés de l'État de rouvrir les conventions se terminant le 31 décembre 1982. Devant la conjoncture économique, le gouvernement affirmait ne pas pouvoir payer les augmentations accordées lors des négociations de 1979, s'étant montré trop généreux.

Après avoir comprimé au maximum ses dépenses, il prétendait alors n'avoir d'autre ressource que de demander à ses employés d'abandonner presque totalement les augmentations auxquelles ils avaient droit le 1er juillet et le 31 décembre 1982. On demandait ni plus ni moins une réduction de salaires de $521 millions, réduction qu'on qualifiait alors de modulée puisqu'elle était progressive, de manière à protéger le pouvoir d'achat des bas salariés. Le facteur moyen d'augmentation était limité à 4.33%, variant de 8.65% pour les bas salariés à 0% pour ceux gagnant $38,000 ou plus par année.

Les syndicats ont été unanimes à refuser cette proposition, ce qui a amené le gouvernement à adopter la loi 70 imposant aux syndiqués les réductions de salaires recherchées. On respecta certes les conventions, mais on prolongea leur application de trois mois pour alors récupérer les $521 millions nécessaires.

Ainsi, les employés de l'État se sont vu accorder l'indexation des salaires promise le 1er juillet dernier, qui fut de l'ordre de 11.8%. Un salarié au bas de l'échelle a donc vu son salaire passer de $252 par semaine à $282.44. Par contre, une seconde augmentation de 2.8% prévue le 31 décembre qui aurait fait passer son salaire à $290.50 ne s'appliquera pas. À la place, il verra son salaire réduit pendant trois mois de près de 19%, si bien qu'il ne touchera plus $227.50 du 1er janvier au 31 mars 1983.

L'effet de ces réductions de salaires est dramatique puisqu'elles s'appliquent uniformément à tous, sans aucune modulation. Dès l'adoption de la loi en juin dernier, il était apparu évident que le gouvernement avait frappé fort pour amener les syndicats à négocier ces réductions de salaires avant qu'elles n'entrent en vigueur le 31 décembre.

Il est clair que le gouvernement continue de vouloir utiliser cette loi comme un levier pour précipiter les négociations. En ce sens, les négociateurs gouvernementaux confiaient à des journalistes cette semaine que la loi 70 sera l'élément de tension qui, dans une négociation, sert de déclencheur à un règlement qu'on envisage dès la mi-novembre.

Selon les indications données par M. Bérubé et ses négociateurs cette semaine, il ne peut être question de négocier la loi 70 comme telle. Par contre, le gouvernement est tout disposé, indique-t-on, à négocier les effets de la loi.

Pour les négociateurs gouvernementaux, il ne fait pas de doute que la négociation doit en venir là pour pouvoir tapisser ce qu'ils appellent la «piscine du 1er janvier», une allusion au creu qui apparaît sur les graphiques lorsqu'on compare les salaires du 31 décembre 82 à ce qu'ils seront le lendemain matin lorsque s'appliquera la loi 70. Selon eux, c'est une question de bons sens que les syndiqués comprendront.

Le discours tenu depuis la rentrée par le premier ministre et plusieurs ministres vise de toute évidence à souligner la nécessité de négocier les effets de la loi 70. Ainsi, on a vu le premier ministre insister, à chaque fois qu'il a parlé des négociations des derniers jours, sur l'urgence de négocier rapidement pour tenter d'atténuer les effets de cette loi. De même, M. Bérubé a insisté mardi sur ce point tandis que le lendemain, sa collègue de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, revenait à la charge. Elle agitait alors de son côté une carotte de $13 millions que les fonctionnaires, qui sont presque tous des bas salariés, pourront se partager s'ils acceptent de négocier les réductions de salaires. Dans ce cas, on reviendrait en effet à une modulation des salaires qui profiterait à cette catégorie de syndiqués.

La crainte du gouvernement semble être que les syndiqués refusent cette négociation car ce ne sont pas tous les groupes de salariés qui y ont intérêt. Par exemple, les professionnels du gouvernement et les enseignants sont les plus hauts salariés. Ce sont eux qui seraient mis à contribution si on en venait à accepter le principe d'une modulation des salaires. L'application de la loi 70 est à ce chapitre plus douce à leur endroit. Si tel était le cas, le gouvernement aurait alors l'odieux d'appliquer la loi 70 et de couper radicalement les salaires de ces employés.

La confusion qui est survenue mardi lors de la présentation des offres salariales aura à cet égard bien servi le gouvernement puisque l'on a pu offrir à l'opinion publique et aux syndiqués l'image d'un gouvernement qui parle à la fois de coupures de salaires et d'augmentations.

Cette confusion est née de deux sources. D'une part la présentation de ces offres, préparée de longue main par des «experts en communications», a été précipitée sous prétexte que les offres avaient «coulé» déjà à la radio. On a alors fait sauter un «briefing» de presse précédant la conférence de presse de M. Bérubé, où on aurait pu alors mieux expliquer des documents fort complexes. D'autre part, le ministre a fait référence à un document où on illustrait les offres du gouvernement en comparaison avec les demandes syndicales.

Ce document avait toutefois la particularité de présenter les offres du gouvernement à partir du 1er juillet 82 plutôt que du 1er avril 83, comme l'offre officielle du gouvernement le fait. Le gel des salaires prévu pour 1983 devenait alors, pour M. Bérubé une augmentation de 4.5%. Au total, au lieu de parler de 8.2% d'augmentation en trois ans, on pouvait parler de 15%, comme certains journaux ont titré. Au plan de l'image publique du gouvernement, la différence est importante.

Cette confusion a aussi permis de comparer le salaire minimum de la fonction publique plus avantageusement. On a pu alors comparer les $252 par semaine du 30 juin 82 aux $281.40 du 1er avril 83 en faisant abstraction du fait que durant les six derniers mois de 1982, le salaire minimum aura été en réalité de $282.44 et que théoriquement, les syndiqués auraient même eu droit le 31 décembre prochain à $290.50 si les conventions collectives avaient été respectées.

# Mgr Jozef Glemp va venir au Canada et aux USA en octobre

VARSOVIE (Reuter) — Le primat de l'Église polonaise, Mgr Jozef Glemp, se rendra au Canada et aux États-Unis à la mi-octobre, a annoncé hier son porte-parole.

Son voyage sera le premier aux États-Unis de la part d'un primat de l'Église polonaise, depuis que ce pays d'Europe de l'Est est devenu communiste, après la Deuxième Guerre mondiale.

Le révérend Alojzy Orszulik a déclaré que Mgr Glemp s'envolera de Rome le 13 octobre, en tant qu'invité de l'Église catholique romaine des États-Unis.

Il arrivera à Toronto le 18 octobre, pour une visite d'un jour, en tant qu'invité de l'archevêque de Toronto, le cardinal G. Emmett Carter.

Mgr Glemp a succédé au cardinal Stefan Wyszynski, l'année passée, au sommet des troubles politiques qui ont suivi l'ascension du syndicat Solidarité, le seul syndicat indépendant du bloc soviétique.

## JOURNÉES DE DEUIL

**À la mémoire des palestiniens massacrés à Beyrouth**

La communauté palestinienne de Montréal invite la population québécoise à venir partager sa douleur pendant les deux journées de deuil qui auront lieu samedi et dimanche prochains. Des représentants de la communauté palestinienne et leurs ami-e-s seront sur place pour recevoir vos expressions de sympathie.

Date: 25 et 26 septembre 1982

Lieu: 1015 est, rue Ste-Catherine
3è étage

Heure: 11 heures à 15 heures

**Organisé par:**
Association des Palestiniens de Montréal,
Association Humanitaire Québec-Palestine.


Jean-Paul
RIOPELLE
lithographies
eaux fortes
1024 ouest, Laurier, Outremont, 279-2188
atelier



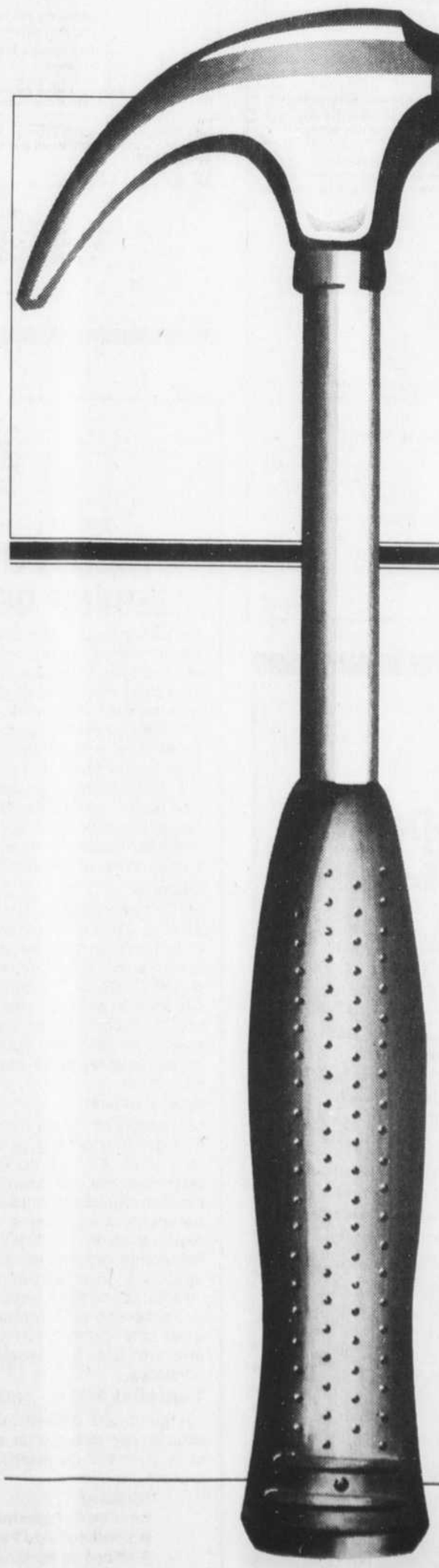

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

LES TAUX CHUTENT À 13½% POUR 3 ANS

Les taux d'intérêt élevés et instables sont les causes principales des difficultés rencontrées dans le domaine de la construction.

Heureusement, des mesures positives viennent d'être prises pour amorcer la relance. Tous les partenaires québécois intéressés ont créé un organisme sans but lucratif appelé CORVÉE-HABITATION. Son but? Administrer et redistribuer un fonds d'aide à la construction qui ramène le taux hypothécaire à 13½%, garanti 3 ans.

Ce nouveau taux est offert à tous les citoyens qui veulent faire bâtir maintenant, même s'ils sont déjà propriétaires.

1 LES AVANTAGES DE BÂTIR MAINTENANT

Un taux d'intérêt avantageux.

La baisse du taux hypothécaire à 13½% a été rendue possible par un accord conclu entre les travailleurs et les employeurs de la construction, les institutions financières et le gouvernement du Québec.

Ce nouveau taux d'intérêt est garanti pour 3 ans.

Ceux qui auront souscrit à un plan d'Épargne-logement en 1982 pourront bénéficier d'une déduction d'impôt additionnelle de 2000 $. S'il s'agit d'un ménage qui n'a jamais été propriétaire, il pourra déduire une somme atteignant 6000 $.

Les municipalités sont maintenant habilitées à accorder d'autres avantages spécifiques aux acquéreurs d'habitations nouvelles. Il suffit de vous renseigner auprès d'elles.

Les architectes, les ingénieurs, les arpenteurs-géomètres et les notaires qui contribuent à CORVÉE-HABITATION consentiront, pour leur part, des avantages supplémentaires.

2 LES TYPES D'HABITATION À BÂTIR MAINTENANT

- Tout bâtiment résidentiel n'excédant pas 3 étages ou qui peut faire 4 étages avec une partie des logements construits sous le niveau du sol.
- Les logements doivent appartenir à l'un des types d'habitation qui suivent:
  - de l'unifamilial au quintuplex
  - condominium (co-propriété divise)
  - coopérative d'habitation non déjà subventionnée par les programmes existants.

3 LES CONDITIONS POUR BÂTIR MAINTENANT

- Le coût de chaque logement, quel qu'il soit, ne doit pas dépasser 60,000 $, terrain compris.
- Vous devrez habiter le bâtiment dans les 12 mois suivant le premier versement hypothécaire.
- Vous devez faire l'acquisition d'un logement mis en chantier entre le 25 mai et le 31 décembre 1982.
- La construction devra être terminée le 30 juin 1983.
- Ces logements doivent être:
  construits par les travailleurs et les employeurs qui participent à CORVÉE-HABITATION,
  financés par des institutions financières participantes,
  et couverts par le programme de certification des maisons neuves de l'A.P.C.H.Q. ou l'équivalent.

4 LES MATÉRIAUX POUR BÂTIR MAINTENANT

De préférence avec des matériaux fabriqués au Québec afin de favoriser des retombées de CORVÉE-HABITATION chez nous.

5 OÙ VOUS ADRESSER POUR BÂTIR MAINTENANT

- À Québec: 643-7676
- Partout ailleurs au Québec: sans frais, 1-800-463-4315
- ou écrivez à: CORVÉE-HABITATION, 1054, rue Conroy, Édifice «G», bloc 2, 4e étage, Québec, Qué. G1R 5E7
- Renseignez-vous à votre institution financière

TOUS D'ACCORD POUR BÂTIR MAINTENANT

LES TRAVAILLEURS ET LES EMPLOYEURS DE LA CONSTRUCTION
LES INSTITUTIONS FINANCIERES
LE GOUVERNEMENT DU QUEBEC
LES MUNICIPALITÉS
LES PROFESSIONNELS

CORVÉE HABITATION
UN PROGRAMME QUÉBÉCOIS

# Carrières et professions

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes*

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**

École de criminologie

## Poste de professeur

**Fonctions**
Enseignement relié à la formation professionnelle en criminologie, dans une ou plusieurs de ses diverses composantes (notamment dans l'intervention clinique, la justice pénale et la recherche).

**Exigences**
Doctorat en criminologie ou l'équivalent; ou deux maîtrises (dont une en criminologie ou l'équivalent) et trois (3) années d'expérience pratique; ou une maîtrise en criminologie ou l'équivalent et cinq (5) années d'expérience pratique. Aptitude à la recherche et à l'enseignement aux divers cycles. Une attention particulière sera apportée à la polyvalence des candidats.

**Traitement**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction**
Dès que possible.

**Date de clôture des candidatures**
Le 18 octobre 1982

**Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:**

Monsieur Jean Trépanier
Directeur
École de criminologie
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

## PROFESSEURS RÉGULIERS

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue recherche pour son département des sciences administratives et sociales de Rouyn des professeurs réguliers dans les disciplines suivantes:

- **1 Finance (comptabilité)**
- **1 Management**
- **1 Méthodes quantitatives, informatique**

**Qualifications:**
Les candidats devront posséder une scolarité de troisième cycle dans la discipline ou une discipline connexe et devront s'engager à compléter des études de Doctorat avec les exceptions suivantes:

- **Secteur informatique de gestion.**
  Diplôme de deuxième cycle et quatre (4) années d'expérience pertinentes.
- **Secteur comptabilité.**
  Diplôme de premier cycle et expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes.

**Note:** Les candidats possédant un deuxième cycle et une expérience pertinente seront considérés.

**Lieu de travail:** Rouyn.

**Entrée en fonction:** Immédiate.

**Traitement:**
Les conditions de travail sont régies par la convention collective en vigueur. Le traitement est déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat.

Prière de faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae à l'adresse suivante **avant le 18 octobre 1982.**

**Directeur du Département des Sciences administratives et sociales**
**Centre d'études universitaires**
**d'Abitibi-Témiscamingue**
**435, rue Gagné**
**Case postale 700**
**Rouyn (Québec) J9X 5E4**

Université du Québec
Centre d'études universitaires
d'Abitibi - Témiscamingue

82-83-15

## STAGIAIRE ou JEUNE AVOCAT (E) DEMANDÉ (E)

**Exigences :**
— Excellent dossier scolaire
— Intérêt pour recherche, préparation de procédures et de mémoires.

Bureau spécialisé en droit du travail (syndical) et en droit administratif.

*Confidentialité assurée. Envoyer curriculum vitae à:*

**Me Françoise Saint-Martin**
**Brodeur & Matteau**
**1312, rue Sherbrooke Est**
**Montréal, H2L 1M2**

## DIRECTEUR

L'Association des Études Canadiennes recherche un directeur (français-anglais) pour son bureau de Toronto.

Le candidat choisi aura une certaine expérience en administration financière et des programmes, dans le développement, l'administration et la préparation de compte-rendus de subventions; le poste requiert également une bonne connaissance du domaine des études canadiennes ainsi que du secteur de l'éducation et de la scène gouvernementale au Canada.

Le salaire peut atteindre 24,000$.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature au:*

**Président**
**L'Association des Études Canadiennes**
**1750, Finch avenue East**
**Willowdale, Ontario M2J 2X5**

La demande sera accompagnée de trois exemplaires de curriculum vitae ainsi que de références.

La date limite des candidatures: 15 novembre 1982.

## INGÉNIEUR
**(Génie sanitaire ou de l'environnement)**

**Concours no: 82-1043**

**NATURE DU POSTE:**
Le titulaire de ce poste étudie, conçoit, planifie et contrôle divers projets relatifs au traitement physico-chimique des eaux usées de l'usine d'épuration. Il étudie, analyse et établit les normes, les méthodes de traitement et les critères d'opération en vue d'assurer l'exploitation sûre, efficace et économique de l'usine et participe à la rédaction des manuels d'exploitation.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Détenir un diplôme d'ingénieur en génie civil ou génie chimique avec maîtrise en génie sanitaire ou en génie de l'environnement et être membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec; posséder quelques années d'expérience pertinente dans les différentes étapes de traitement des eaux usées: dégrillage, dessablage, traitement physico-chimique pour l'enlèvement des phosphates, décantation, désinfection et traitement des boues.

**DIVERS:**
Être résidant du territoire de la Communauté urbaine de Montréal; facilité d'élocution et de rédaction en français; aptitude à diriger le travail d'un personnel technique; qualités personnelles appropriées.

**DURÉE DE L'EMPLOI:**
Cet emploi est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels le poste a été créé.

**TRAITEMENT:** $25 598 - $43 968

Les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire "Demande d'emploi" et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis, le ou avant le 8 octobre 1982.

**Bureau du personnel**
**Communauté urbaine de Montréal**
**2, Complexe Desjardins**
**20e étage**
**Montréal H5B 1E6**
**Téléphone: 872-6950**

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

## Assomption
Mutuelle d'Assurance-Vie

### Analyste de systèmes

Ce poste est offert à une personne dynamique et motivée par le défi. Il intéressera les candidats qui ambitionnent une situation mettant à l'épreuve leurs qualités de chef.

L'analyste de système évalue diverses procédures et s'implique dans les phases d'informatisation.

Le candidat idéal aura un grade universitaire et deux années d'expérience en analyse de systèmes Une bonne connaissance pratique du COBOL est nécessaire et l'aptitude des candidats à utiliser différents systèmes sera d'un avantage déterminant.

Le candidat doit être capable de parler et d'écrire dans les deux langues officielles.

Le candidat retenu jouira d'excellents avantages sociaux et travaillera dans une ambiance agréable.

Les intéressés doivent présenter leurs titres et qualités par écrit et les envoyer au plus tard le 6 octobre 1982 à:

Assomption Mutuelle-Vie
Case postale 160
Moncton (N.B.)
E1C 8L1
À l'attention de: Pierre Boulet, directeur
Développement et contrôle

(Candidatures traitées en toute discrétion)

Ce poste est offert aux personnes de l'un et l'autre sexe.

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada

## CHEF DE PROJET
### Sciences biologiques

Le Conseil national de recherches du Canada recrute immédiatement un chef de projet pour renforcer la liaison entre les laboratoires gouvernementaux et les secteurs de l'industrie canadienne aux fins de transfert technologique et pour promouvoir l'application industrielle des résultats de la recherche et des techniques, dans le domaine de la biologie principalement, dans le cadre du "Programme de Projets Industrie/Laboratoires" (PPIL). Une telle fonction impose, à un niveau élevé, qualité et efficacité de la communication dans les domaines de la technique et de la gestion des affaires ainsi que l'aptitude à coordonner l'action des milieux gouvernementaux, universitaires et industriels dans le développement des applications industrielles de la recherche scientifique.

Les personnes intéressées doivent posséder un diplôme universitaire en biologie et être familier avec la méthodologie de recherche en usage au niveau universitaire post-secondaire. Elles doivent aussi posséder de l'expérience en milieu industriel avec, si possible, un minimum de connaissance dans la gestion de contrats. Il est essentiel de pouvoir analyser les applications et retombées économiques possibles des études de nouveaux produits ou de nouveaux procédés. Les personnes intéressées doivent aussi connaître la raison d'être et l'administration des programmes gouvernementaux de soutien à la recherche et au développement industriels. La connaissance de la langue française et de la langue anglaise est essentielle pour ce poste. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature si elles consentent à suivre des cours de langue.

TRAITEMENT — selon la formation et l'expérience.

Prière d'adresser un curriculum complet à l'Agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez donner la référence IDO-82-15DE.

Canada

## DIRECTEUR
### ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

**(Prolongation du concours)**

**POSTE CADRE (ROUYN)**

**Fonctions:**
Sous la responsabilité du Directeur général du Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue, le Directeur de l'enseignement et de la recherche assume les responsabilités générales de planification, d'organisation, de coordination et de contrôle des diverses activités académiques du CEUAT. Le titulaire du poste se présente d'abord comme un animateur pédagogique chargé de définir, d'administrer et d'articuler des programmes de développement avec la communauté du CEUAT.

**Plus particulièrement:**
- **Il est responsable des travaux d'analyse des besoins et voit à l'établissement des priorités de développement dans les différents secteurs d'enseignement et de recherche pour le CEUAT.**
- **Il voit à l'élaboration, à la modification, à l'évaluation, à la suppression et à l'administration des programmes d'enseignement, selon les modalités en vigueur.**
- **Il voit à la définition des programmes de recherche, à leur évaluation ainsi qu'à la préparation d'un plan annuel de recherche pour l'Abitibi-Témiscamingue.**
- **Il voit à la planification détaillée de l'organisation de l'enseignement et de la recherche ainsi qu'à l'implantation de nouvelles unités administratives.**
- **Il voit à l'application des régimes des études au CEUAT et à la tenue du dossier étudiant.**
- **Il effectue toute autre fonction que lui confie le Directeur général.**

**Début de l'emploi:** Janvier 1983.

**Exigences:**
Diplôme universitaire de 3e cycle de préférence. Les candidats possédant un diplôme de 2e cycle et une expérience administrative pertinente seront considérés. Une connaissance de la structure de l'Université du Québec serait souhaitable.

**Traitement:**
Selon l'expérience et les qualifications.

Les candidatures doivent être reçues **avant vendredi, le 29 octobre 1982, à 17h00,** à l'adresse suivante:

**M. Jean Turgeon**
**Secrétaire de la Commission du CEUAT**
**Centre d'études universitaires**
**d'Abitibi-Témiscamingue**
**435, rue Gagné**
**Rouyn (Québec) J9X 5E4**

*Toute candidature sera traitée confidentiellement.*

Université du Québec
Centre d'études universitaires
d'Abitibi - Témiscamingue

82-83-16

Fonction publique Canada — Public Service Canada

## Dans un pays d'eau et d'espace
### Devenez officier de la Garde côtière canadienne

Des baliseurs . . . des navires rapides spécialisés en recherche et sauvetage . . . une des plus importantes flottes de brise-glaces au monde . . . tous portent l'insigne de la Garde côtière canadienne et assurent la sécurité des activités maritimes du pays.

La Garde côtière canadienne offre une excellente formation et une carrière intéressante aux hommes et aux femmes attirés par la vie en mer et désireux de mieux connaître leur pays. Les candidats choisis seront formés en génie maritime ou en navigation au Collège de la Garde côtière canadienne, à Sydney en Nouvelle-Écosse.

Le programme d'une durée de trois ans offre une sélection de divers sujets incluant, entre autres, les opérations de navire reliées au pont ou à la salle des machines, les mathématiques, les sciences, le droit maritime ainsi que d'autres matières se rapportant à la navigation dans le monde maritime actuel.

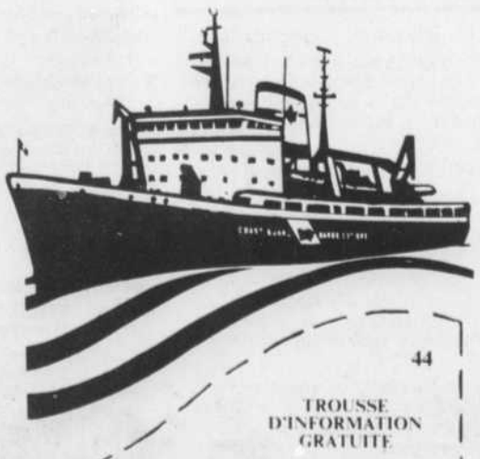

Des listes d'admissibilité seront dressées pour combler des postes dans les catégories:
- navigation – anglais
- navigation – français
- génie maritime – anglais
- génie maritime – français

Pour de plus amples renseignements sur les critères d'admission ou encore pour obtenir des formulaires d'inscription, il s'agit simplement d'envoyer le coupon dès aujourd'hui. Les demandes d'emploi seront acceptées **jusqu'au 31 janvier 1983.**

44

TROUSSE D'INFORMATION GRATUITE

Le registraire
Collège de la Garde côtière
C.P. 4500, Sydney (Nouvelle-Écosse) B1P 6L1
Veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels concernant le Collège de la Garde côtière canadienne, Transports Canada.

Nom _____

Adresse _____
Rue — App.

Ville — Province — Code postal

Canada

CANADA
Bibliothèque du Parlement

## DIRECTEUR ADJOINT
### SERVICE DE RECHERCHE

Le Service de recherche est un organisme multidisciplinaire qui comprend plus de 80 professionnels et employés de soutien répartis en quatre divisions — Économie, Droit et gouvernement, Sciences et technologie, et Affaires politiques et sociales. Les attachés de recherche fournissent un grand nombre de services professionnels variés aux parlementaires ainsi qu'aux comités et aux associations parlementaires. Ces services comprennent la préparation d'études écrites détaillées, des séances d'information et de consultation avec les parlementaires, l'aide aux comités comprenant l'analyse et la compilation de témoignages et la rédaction de rapports.

**Le poste**
Le Directeur adjoint doit aider et aviser le Directeur dans la planification, l'organisation, l'administration et la promotion du Service de recherche et de ses activités. En collaboration avec le Directeur et les quatre Chefs de divisions, le titulaire est chargé de la supervision générale des employés et de l'organisation du travail au Service de recherche, et est plus spécialement responsable des relations avec les parlementaires et les associations francophones du Parlement.

**Qualifications:**
Les candidats doivent posséder un diplôme approprié de deuxième cycle décerné par une université reconnue, ou une compétence équivalente; une connaissance approfondie du système gouvernemental canadien; plusieurs années d'expérience pertinente à un échelon supérieur, notamment une expérience en supervision et en administration; leadership reconnu et capacité à diriger; excellentes aptitudes pour la communication et les relations interpersonnelles. L'expérience dans un organisme de recherche et la connaissance des affaires publiques sont des atouts importants. Le candidat doit être capable de travailler dans les deux langues officielles.

**Traitement:** $43229 - $49340.

Les candidats doivent faire parvenir leur demande avec un curriculum vitae détaillé et le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de trois références professionnelles, au:

**Directeur**
**Service de l'administration du personnel**
**Bibliothèque du Parlement**
**Édifices du Parlement**
**OTTAWA (Ontario) K1A 0A9**

au plus tard le 12 octobre 1982.

Prière de mentionner le numéro du concours: 82-R-06

Fonction publique Canada — Public Service Canada

La Fonction publique du Canada offre des chances égales d'emploi à tous.

The Public Service of Canada is an equal opportunity employer

## AGENT SENIOR
**Programme Citoyens Autochtones**

**Traitement: $32,112 à $36,212 (sous révision)**
**No de réf.:** 82-Q-021-49

**SECRÉTARIAT D'ÉTAT**
**Montréal (Québec)**

**Fonctions:**
Coordonne pour la région du Québec la mise en oeuvre du programme "Citoyen Autochtones;" agit à titre de spécialiste du programme tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement fédéral; maintient le lien requis avec tous les intéressés et développe des moyens d'assurer des intrants régionaux dans la formulation des politiques nationales; donne des conseils et formule des recommandations sur les propositions de subventions à des communautés, organisations et associations autochtones.

**Exigences professionnelles:**
- Diplôme universitaire ou études secondaires terminées avec succès accompagnées d'une expérience pertinente.
- Expérience de la coordination des programmes de développement socio-culturel destinés aux autochtones, notamment de la planification, de l'administration et de l'évaluation de budgets; vaste expérience des rapports avec les dirigeants d'associations autochtones; expérience de la diffusion de l'information.

**Exigences linguistiques:**
La personne choisie exercera ses fonctions dans une importante mesure en français et en anglais. Les personnes bilingues et les personnes unilingues qui consentent à entreprendre la formation linguistique et qui peuvent démontrer qu'elles ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues sont invitées à poser leur candidature.

Numéro d'autorisation: 212-238-011

"De plus amples renseignements sont disponibles en écrivant à l'adresse suivante"; **et**

"Job information is available in English and may be obtained by writing to the address below."

**Comment se porter candidat:**
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à:

**Christiane B. Thouin, Agent de dotation**
**Commission de la Fonction publique du Canada**
**685, rue Cathcart, pièce 300**
**Montréal (Québec)**
**H3B 2R1**

**Date limite: le 8 octobre 1982**

*Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.*

Canada

# Woolworth ferme ses 336 Woolco aux USA

NEW YORK (AP) — La société F. W. Woolworth a annoncé hier, la fermeture de ses 336 magasins Woolco aux États-Unis en raison de pertes financières persistantes, entraînant ainsi la mise à pied de milliers de personnes.

Sa filiale Woolco a enregistré un déficit d'exploitation de $19 millions US l'année dernière et une perte de $21 millions US durant le premier semestre de l'exercice 1982.

Woolworth, quatrième entreprise de vente au détail aux États-Unis, a décidé d'éliminer ces pertes et de «se concentrer davantage dans ses entreprises plus rentables», a déclaré son président du conseil, M. Edward Gibbons.

Les magasins Woolco, qui ont ouvert au début des années 1960, se trouvent principalement dans le sud-est et le centre-sud des États-Unis.

La compagnie prévoit cesser l'exploitation de Woolco au début de 1983.

De son côté, un porte-parole de Woolco à Toronto, M. Keith Elliott, a déclaré que les 120 magasins Woolco et Woolworth du Canada ne seraient pas touchés par la décision prise aux États-Unis, puisqu'ils sont rentables. Woolco et Woolworth emploient au total 27,000 personnes au pays.

Le président de Woolworth a souligné que ces fermetures reflétaient l'intention de la compagnie, vieille de 103 ans, d'amplifier de façon accélérée sa spécialisation dans les techniques de vente au détail, «ainsi que de réaffecter ses investissements, des secteurs moins productifs vers ceux qui le sont davantage».

La compagnie mère a enregistré des profits de $82 millions US pour un chiffre de ventes de $7.2 milliards US durant l'année financière 1981, qui s'est terminée le 1er janvier. Woolco a pour sa part enregistré des ventes de $2.1 milliards US.

La firme Woolworth a précisé que si Woolco avait été fermée avant la fin de cette dernière année financière, elle aurait enregistré des profits de $147 millions US pour un chiffre d'affaires de $5.1 milliards US.

Au cours des six premiers mois de l'année financière en cours, les pertes de Woolworth n'auraient été que de $5 millions US si Woolco avait été fermée, au lieu de celles de $25 millions US a-t-il déclaré. Les ventes de cette période se sont élevées à $3.3 milliards US, dont $1 milliard par Woolco.

«Nous croyons que ces résultats indiquent qu'il sera plus profitable pour Woolworth de poursuivre ses activités, une fois libérée du handicap occasionné par les performances décevantes de Woolco», a ajouté M. Gibson.

# Marine Industrie mettra à pied 565 travailleurs d'ici décembre

**par Maurice Girard**
*de la Presse Canadienne*

D'ici la fin de novembre, Marine Industrie mettra à pied pour une période indéterminée 565 travailleurs.

Ces travailleurs du chantier naval de Sorel demeureront sans travail pour au moins trois mois, a prédit hier dans une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne le président de Marine Industrie, M. Jean-Roch Brisson, qui précise que les mises à pied seront effectuées de façon graduelle à partir de ce mois-ci jusqu'à la fin de novembre.

Les employés touchés travaillent à la division des wagons de Marine et à la division navale et industrielle, où l'avancement des travaux de construction de la cale sèche pour le port de Halifax nécessite la présence d'un moins grand nombre de travailleurs.

Le président du Syndicat des travailleurs du chantier naval, M. François Lamoureux, a indiqué hier que les 565 employés visés avaient reçu leur avis lundi et que bon nombre d'entre eux n'en étaient pas à leur premier licenciement temporaire. Depuis 1979, l'effectif total de Marine est passé de 4,000 à 2,500 employés.

«Ils pourraient être licenciés pour quelques semaines seulement ou encore pour une période allant même jusqu'à cinq mois», a précisé dans une interview téléphonique à partir de Sorel, M. Lamoureux.

Selon lui, Marine pourrait peut-être obtenir, d'ici le début de 1983, qu'Ottawa devance de quelques mois le contrat prévu en 1984 pour la construction de 1,200 wagons destinés à la Commission canadienne du blé, en plus d'autres contrats de construction de plate-forme de forage et de navires géodésiques.

Pour sa part, le président de Marine Industrie affirmait récemment dans une entrevue avec La Presse Canadienne: «Il faudra fermer la ligne de production de wagons trémis dans environ un mois et demi (ce qui nous mènerait en novembre) et licencier temporairement quelques centaines de personnes, si rien ne se produit d'ici ce temps-là (c'est-à-dire, si de nouveaux contrats ne sont pas obtenus)».

Il avait ajouté que des vendeurs de Marine s'étaient mis à la tâche de sonder les principaux clients habituels de la compagnie pour tenter de trouver le contrat qui éviterait les mises à pied, notamment auprès de la Commission canadienne du blé.

Mais la conjoncture n'est pas très faborable. A l'heure actuelle, il y a 10,000 wagons qui sont sur des voies d'évitement un peu partout au Canada et un nombre encore plus considérable aux États-Unis.

En 1981, les profits de Marine ont accusé une baisse de 44% par rapport à l'année précédente. Ils sont passés de $9.04 millions en 1980 à $5.08 millions en 1981. Les ventes ont chuté de $285.63 millions en 1980 à $220.04 millions l'an dernier.

## Trust National: taux hypothécaire à 15.75%

Le Trust National offre maintenant des hypothèques fermées pour un an à 15.75%, une baisse de 1% par rapport à la majorité de ses concurrents.

Cela signifie une baisse de 11% du paiement mensuel par rapport au taux en vigueur au début juillet. En effet, pour une hypothèque de $55,000 signée le 1er juillet aux taux de 18% amortie en 25 ans, le versement mensuel est de $806.51. La même hypothèque de $55,000 au taux de 15.75%, amortie en 25 ans nécessite à 15.75% un remboursement mensuel de $715.44, soit $91.07 de moins qu'il y a trois mois.

Le Trust National baisse de façon moins significative les taux sur ses hypothèques fermées pour deux, trois et quatre et cinq ans: ils sont maintenant de 16.50% au lieu de 17% (deux ans) et 17.25% (trois, quatre et cinq ans).

Le Crédit foncier a annoncé lui aussi hier, une baisse des taux sur certains de ses prêts hypothécaires. Le nouveau taux sur les prêts conventionnels échéant en juillet 1984 et juillet 1986 est de 16.75%. Les hypothèques un an sont à 17%, celles de trois ans à 17.50% et celles de cinq ans à 17.25%. Au début de la semaine, la Banque de la Nouvelle-Ecosse avait baissé les taux de certaines hypothèques à 16.75%, suivie jeudi par la Banque d'Épargne, qui annonçait une baisse à 16.50% de certains taux.

De plus, les taux sur les prêts personnels aux consommateurs ont été baissés de 0.50% à la Banque Royale, soit à 18%. Et les institutions financières continuent d'annoncer les nouveaux taux pratiqués sur les dépôts à terme, suite à la baisse du taux privilégié de jeudi. La baisse est de 0.50% à la banque Toronto-Dominion et au Crédit foncier.

**M.-A.T.**

# ACL quitte le port de Montréal pour Halifax

## *Le siège social canadien du consortium reste au Québec*

**par André Bouthillier**

Le consortium européen Atlantic Container Lines (ACL) a annoncé hier le transfert de ses derniers services maritimes de conteneurs encore à Montréal vers Halifax.

Les conséquences de cette réorganisation devraient cependant être minimes pour l'économie montréalaise puisque le tonnage annuel manutentionné par ACL du Canada représente moins de 5% du volume total des marchandises en vrac et des conteneurs transportés au port de Montréal. De plus, affirme le président d'ACL du Canada, M. Gerhard Hasse, le siège social canadien du consortium demeurera dans la métropole.

Une centaine de personnes travaillent aux bureaux administratifs.

À compter de la fin d'octobre, ACL consolidera ses activités à Halifax en prévision de la livraison de cinq nouveaux porte-conteneurs en 1984. Achetés au coût global de $300 millions US, ces navires sont de grandes dimensions et ne pourront assurer la navette entre Montréal et les ports européens.

«Les conteneurs seront désormais débarqués au port de Halifax puis amenés par train à Montréal et dans les autres principaux centres du pays. Notre activité à Montréal sera donc à peu près la même qu'auparavant. Au lieu d'encourager le transport maritime, nous donnerons un bon coup de main aux compagnies de chemins de fer», d'expliquer M. Hasse au DEVOIR.

ACL possède déjà deux services à Halifax. Le transfert de son troisième service lui permettra de desservir les ports européens plus rapidement, soit une liaison à tous les sept jours, comparativement à tous les huit jours à partir de Montréal.

En Europe, six compagnies forment ACL: Compagnie générale maritime et Cunard, de France; Intercontinental Transport, de Hollande; ainsi que Swedish American Line, The Transatlantic Steamship Company et Wallenius Lines, de Suède. La liaison entre Montréal et l'Europe se fait présentement avec quatre navires loués à des entreprises non-canadiennes.

# Les Entreprises Canadien Pacifique émettent pour $175 millions d'actions

## *Le CP en achète 70.5% pour maintenir sa part inchangée*

**par Marie-Agnès Thellier**

Les Entreprises Canadien Pacifique vont émettre pour $175 millions de nouvelles actions ordinaires dans le public, mais leur actionnaire principal, Canadien Pacifique, a accepté d'en acheter pour $123.3 millions afin de maintenir à 70.5% ses intérêts dans la compagnie.

Cette nouvelle injection de fonds permettra aux Entreprises Canadien Pacifique de mieux supporter la baisse de ses profits, occasionnée par la récession économique dans les secteurs acier, produits forestiers et produits miniers. Pour le premier semestre 1982, la compagnie a vu ses profits baisser de 40%. L'achat de CIP le 1er octobre 1981 a amené $39.1 millions de pertes au premier semestre ainsi qu'un accroissement de $850 millions de la dette à long terme, qui totalise $3.3 milliards.

En 1981, le bénéfice net des Entreprises Canadien Pacifique a été de $404.6 millions, une baisse de 18% par rapport à 1980. Le bénéfice net par action représentait $2.87. Le dividende par action était de $1.12. Il y a déjà environ 141.6 millions d'actions en circulation et approximativement 32,000 actionnaires.

Pour le grand public, les actions Entreprises Canadien Pacifique représentent un certain intérêt puisqu'il s'agit d'une compagnie diversifiée avec des filiales dans les secteurs du pétrole-gaz naturel (Pan Canadian Petroleum), produits miniers (Cominco, Fording Coal), produits forestiers (CIP, Great Lake Forests), fer-acier (Aciers Algoma), biens immobiliers (Société immobilière Marathon), agro-produits (Moulins Maple Leaf, CanPac AgriProducts), hôtellerie (CP Hotels) et finance (Château, compagnie d'assurance).

Hier à la Bourse de Montréal, l'action Entreprises Canadien Pacifique a perdu 5/8 pour descendre à $17 1/8. En 1982, l'action est montée jusqu'à $19 et elle est descendue jusqu'à 12 7/8.

Dans une analyse publiée le 11 août dernier, M. Bob Tang, de la maison de courtage McLead Young Weir estimait que la direction de l'entreprise devrait rapidement statuer sur le montant du dividende versé sur les actions ordinaires et il prévoyait la possibilité de la ramener à $1.00 au lieu de $1.12. Il semble que la direction a préféré une émission d'actions à une coupure dans le dividende, qui n'est jamais populaire.

Quant à l'actionnaire principal, Canadien Pacifique, il a vu lui aussi baisser ses profits substantiels au premier semestre, $110.6 millions au lieu de $253 millions.

# L'once d'or baisse de $22 US

NEW YORK (AFP) — L'or a fini la semaine par une baisse considérable hier sur le marché des changes de New York, clôturant à $416.30 US l'once, contre $438.50 US la veille, tandis que le dollar américain, finissait sur une note irrégulière.

Le métal précieux, qui avait ouvert la séance vendredi à $435.50 US l'once, a réagi en fin de séance à un regain de tension sur les taux d'intérêt américains.

La devise américaine a clôture à 2.5070 marks contre 2.5110 la veille, à 2.1575 francs suisses contre 2.1440, à 7.0750 francs français contre 7.1100, à 0.5837 livres sterling contre 0.5856 et à $1.2328 canadien contre $1.2320 jeudi.

# Création d'un groupe de travail sur l'industrie du transport par autobus

**par Claude Turcotte**

Le ministre des Transports du Québec, M. Michel Clair, a proposé hier à l'Association des propriétaires d'autobus du Québec la mise sur pied d'un groupe de travail qui verrait à suggérer de nouvelles orientations et de nouveaux moyens afin de rendre plus efficace et rentable le service inter-cité des autobus à travers tout le Québec.

L'Association, qui se pose elle-même de sérieuses questions sur l'avenir de ses membres, a accepté sur le champ la proposition ministérielle de participer à des études et à la redéfinition du transport par autobus entre les villes du Québec.

M. Clair a suggéré que ce groupe d'étude soit tripartite, c'est-à-dire composé de représentants du gouvernement, des propriétaires d'autobus et des usagers.

Le groupe aurait un mandat double: 1) dresser un état de la situation le plus complet possible. Ni le gouvernement, ni l'industrie n'ont, semble-t-il, une vue assez précise du transport par autobus entre les villes du Québec. 2) Énoncer les grandes orientations pour l'avenir.

À cet égard, le ministre a parlé de quatre volets. D'abord, le service inter-urbain; par exemple entre Sherbrooke et Thetford, entre Rimouski et Matane ou entre Drummondville et Trois-Rivières.

En second lieu, il y a le service privé assuré dans les agglomérations de taille moyenne. Dans les grandes villes, ce service est en grande partie fourni par des entreprises publiques, comme la CTCUM.

Troisièmement, le groupe de travail aurait à établir la jonction dans les relations entre l'industrie ferroviaire, Via Rail entre autres, et les compagnies d'autobus. M. Clair veut surtout en ce cas être en mesure de mieux représenter «les intérêts réels du Québec».

Enfin, le groupe de travail aurait à revoir l'environnement juridique du transport par autobus. Il y a présentement quatre ou cinq ordonnances pour les réseaux privés d'autobus, des permis saisonniers, touristiques, etc...

Cette réforme dans l'industrie privée des autobus au Québec s'inscrit dans la perspective plus large encore de tout le transport public au Québec, ce qui englobe les changements importants dans le service ferroviaire déjà amorcé par le gouvernement fédéral. Cela englobe bien sûr la réforme du transport en commun dans la région de Montréal.

Pour ce qui est des autobus privés, M. Clair a fermement soutenu hier que les autobus doivent se gagner une nouvelle clientèle non pas aux dépens du train ou de l'avion ou du taxi, mais aux dépens de l'auto privée.

# Les actifs de Meubles Radisson sont mis en vente par le liquidateur

PRINCEVILLE (PC) — Les mandataires du Trust National Ltée, Clarkson et Gordon, de Montréal, ont lancé hier des appels d'offres pour la vente de l'usine de fabrication de meubles Les Ameublements Princeville, de même que pour les autres installations qui appartenaient à Meubles Radisson Ltée.

Le Trust National a sollicité des offres pour l'achat de ses droits, titres et intérêts dans les immobilisations de Meubles Radisson, une compagnie de fabrication de meubles qui comprenait plusieurs divisions dont les plus importantes étaient Vilas, de Thurso, Marius Ouellet, de Disraéli, Henderson, de Saint-Lambert, ainsi qu'un moulin à scie et une usine de tournage exploitées par la division Bourassa, de Saint-Raymond-de-Portneuf.

Par ailleurs, le liquidateur Goldsmith et Cie Ltée a procédé, hier, à la vente aux enchères du bois, des produits en voie de fabrication et des composantes de meubles de la division Vilas, à Thurso. Des encans doivent avoir lieu dans les autres divisions au cours des prochains jours.

### USA: moins de fonctionnaires

WASHINGTON (AFP) — Le nombre de fonctionnaires travaillant pour les institutions fédérales ou les administrations d'état américaines a diminué de près de 200,000 l'année dernière, pour la première fois depuis 1945, a annoncé le département du Commerce.

En octobre 1981, 13.1 millions de personnes travaillaient pour le gouvernement ou pour les administrations locales, contre 13.3 millions un an plus tôt. Le nombre de fonctionnaires n'avait cessé de croître depuis 1945, alors qu'il atteignait 3.2 millions.

Malgré la réduction du nombre de fonctionnaires, les salaires distribués par le gouvernement ont augmenté de 8.9% en 1981, totalisant $4.7 milliards.

## NOMINATIONS
## Rôtisseries St-Hubert

*Jean-Pierre Léger*

*Claire Léger*

Les premières d'une série de nominations destinées à assurer la direction future des Rôtisseries St-Hubert ont été annoncées par Mme Hélène Léger, présidente. Aux termes de la réorganisation, M. Jean-Pierre Léger et Mlle Claire Léger, tous deux associés à l'entreprise depuis longtemps, assumeront les postes d'adjoints à la présidente. La restructuration vise la croissance des Rôtisseries St-Hubert qui détiennent actuellement 69 restaurants au Québec, en Ontario, en Alberta et en Floride.

**DÉSIREZ-VOUS DE LONGUES HEURES DE TRAVAIL ARDUES?**

**DÉSIREZ-VOUS RÉUSSIR ET FAIRE BEAUCOUP D'ARGENT?**

On ne vous mentira pas. On sait que ces deux premiers facteurs sont nécessaires pour atteindre une indépendance financière.

Étant un concessionnaire Holiday, nous travaillerons ensemble afin d'assurer votre succès.

Nous offrons à nos concessionnaires une gamme complète de services, incluant la formation, les plus récents systèmes de contrôle et un programme de publicité nationale. Avec des services semblables, il n'est pas surprenant que Holiday connaisse une expansion aussi considérable dans le domaine de la location automobile en Amérique du Nord.

Nous offrons présentement des franchises pour exploiter des secteurs importants du marché du Québec.

Nous exigeons un investissement minimal de $50,000 et en retour nous vous offrons l'occasion de faire d'un système dynamique et en pleine croissance.

Pour plus amples informations, écrire ou appeler à frais virés:

Directeur de franchises
5199 est, rue Sherbrooke
Suite 2520, (Village Olympique)
Montréal, Québec, H1T 3X1
(514) 253-1804

holiday// location d'autos
**Une compagnie 100% canadienne**

**$FINANCE$?**
**Industriel & Commercial**

Vous avez de la difficulté à vous trouver un financement ou refinancement?

***Consultez-nous...***

Nous desservons toute la province.
$25,000.00 à $1 million et plus.

**Tél.: 1-(418) 849-7134**
**Ouvert le soir jusqu'à 21 heures**

***À NE PAS MANQUER...***

**LE BUREAU DE L'AVENIR**

C'est sous ce thème que LE DEVOIR publiera, le **11 novembre prochain**, un cahier spécial traitant des facteurs humains dans l'entreprise "électronisée", de l'école d'aujourd'hui, de la bureautique et de la femme, de l'embauche, de la micrographie, de l'informatique, etc.

À vous qui oeuvrez dans ce domaine, n'hésitez pas à faire passer un message dans ce cahier qui sera lu par ceux et celles qui ont un pouvoir décisionnel dans leur entreprise respective.

**Publicité:** Compétence de Francine Gingras
844-3361

**Tirage:** Pour réserver des exemplaires de ce cahier
844-3361

Les certificats de **DÉPÔT GARANTI** du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

**14%**

Intérêts versés annuellement. Période de 2 ans. Dépôt minimum 500$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galeries des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

NOUVEAU Renseignez-vous sur nos certificats **dépomatic** garantis

# L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### Molson monte à $29

Les cours se sont tassés dans un marché modéré hier à la Bourse de Toronto et l'indice composé clôture sur un déficit de 11.20 points à 1637.04. Quelque 5.53 millions d'actions ont été traitées. On dénombre 257 valeurs à la baisse, 212 à la hausse et 203 inchangées.

Douze des 14 secteurs du marché ont retraité et les aurifères terminent grands perdants sur une chute de 62.98 points, à 2637.32. Le groupe des commerces s'est le mieux comporté, prenant une avance de 5.96 à 1447.72.

Dans les valeurs industrielles, Torstar B perd 1-2 à $10, Banque Royale 1-8 à $21 3-4, Seagram Co. 3-8 à $72 1-4, Canadien Pacifique 1-4 à $30 1-4 et Alcan 3-4 à $26 1-8.

Maclean Hunter X gagne 1-8 à $11, Bow Valley Resources cinq cents à $3.70, Banque Impériale 3-8 à $22 1-2, Trimac 1-8 à $6 1-4 et Molson B 1 à $29.

Du côté des mines, Dome Mines perd 1-4 à $13 1-8, Cullaton Lae sept cents à $2.30 et Placer Developments 1-8 à $16 1-8. Rio Algom prend 1-4 à $4 et Sherritt Gordon 3-8 à $6 5-8.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 100 | $5 | 5 | 5 | |
| AMCA Int | 63408 | $18⅜ | 18 | 18 | — ¼ |
| AbtiPrce | 752 | $18¼ | 18 | 18 | — ¼ |
| Acklands | 2400 | $12⅛ | 11½ | 11½ | — ⅜ |
| AcklndJp | 3600 | $10½ | 10¼ | 10¼ | — ¾ |
| AdanacMo | 3000 | 76 | 75 | 76 | + 1 |
| AeroEo | 12000 | 53 | 51 | 51 | — 3 |
| AgnicoE | 9225 | $11¼ | 11 | 11 | — ¼ |
| AgraIndA | 1900 | $8⅛ | 8 | 8⅛ | + ⅛ |
| Albanyo | 1500 | 110 | 110 | 110 | + 5 |
| AltEnergy | 9017 | $16½ | 16⅛ | 16⅜ | — ⅛ |
| AltEnrA | 800 | $29¼ | 28¾ | 28⅝ | — ⅜ |
| AltaNat | 100 | $27 | 27 | 27 | + 1 |
| Alcan | 44455 | $26⅜ | 26⅛ | 26⅛ | — ¾ |
| AlgoCent | 5200 | $14 | 13⅞ | 14 | |
| AlgomaSt | 9000 | $27¼ | 26½ | 26½ | — ¾ |
| AmEagleo | 1740 | 153 | 151 | 153 | + 3 |
| AEglr | 128899 | | | | |
| AmLeduc | 4200 | 26 | 26 | 26 | —1½ |
| AndrsWA | 100 | $16 | 16 | 16 | |
| AngCT | z10 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | |
| AngdGldo | z300 | 62 | 62 | 62 | |
| AngUDevo | 500 | 75 | 75 | 75 | + 5 |
| Arbor A | 787 | 430 | 430 | 430 | |
| Arbor Bf | 187 | 400 | 400 | 400 | —10 |
| ArgusBpr | 100 | $22 | 22 | 22 | +1¼ |
| ArgusCpr | 669 | 450 | 450 | 450 | |
| Asamera | 2000 | $12 | 12 | 12 | — ⅛ |
| Astralf | 2800 | 495 | 495 | 495 | |
| Atcolf | 12300 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| Atcol I | 100 | $6⅛ | 6⅛ | 6⅛ | — ⅛ |
| AtlCCop | 3200 | 105 | 105 | 105 | |
| Atlas Yko | 2200 | 35 | 34 | 35 | + ½ |
| Augmittoo | 1300 | 175 | 172 | 172 | — 3 |
| BC Sugar A | 200 | $13½ | 13½ | 13½ | |
| BP Can | 2100 | $27½ | 27⅜ | 27⅜ | — ¼ |
| Bachelor o | 12950 | 495 | 480 | 480 | — 5 |
| Bkrtlc | 1000 | 45 | 45 | 45 | + 1 |
| BanisterC | 2600 | $7⅝ | 7½ | 7⅝ | + ½ |
| BkBC228 | 2060 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| BankMtl | 12493 | $21⅜ | 21 | 21 | — ¼ |
| Bk Mtl 285 | 11300 | $27⅜ | 27 | 27⅜ | + ⅜ |
| Bk Mtl 250 | 10280 | $23 | 22⅝ | 22¾ | — ½ |
| BkMtl w | 1900 | 355 | 350 | 350 | — 5 |
| BankNS | 31127 | $26½ | 26 | 26 | + ¼ |
| Bankenoo | 280 | 211 | 211 | 211 | + 1 |
| Bankenou | 1000 | 400 | 400 | 400 | +10 |
| Barymino | 5000 | 12 | 12 | 12 | |
| Basic Reso | 2100 | 205 | 200 | 200 | — 5 |
| Bathrstp | 100 | $8 | 8 | 8 | |
| BatonAf | 200 | $8 | 8 | 8 | + ¼ |
| Baton B | 700 | $8 | 8 | 8 | + ¼ |
| Becker Bp | 135 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| BellCanad | 43569 | $19 | 18⅞ | 18⅞ | — ⅛ |
| Bell1.96 | 100 | $22¾ | 22¾ | 22¾ | + ⅛ |
| Bell2.05 | 700 | $19⅛ | 19⅛ | 19⅛ | |
| Bell2.70 | 17370 | $23⅛ | 23 | 23 | |
| BlackPhot | 1000 | $7¾ | 7⅝ | 7¾ | |
| Blackwod | 700 | 230 | 230 | 230 | |
| BlakeReso | 5825 | 41 | 39 | 41 | + 1 |
| Bluesky | 6123 | 295 | 290 | 295 | —15 |
| Bonza O | 2000 | 435 | 430 | 430 | —10 |
| BowValy | 8170 | $16⅜ | 16⅛ | 16⅛ | — ⅜ |
| BowVlyRt | 91600 | 370 | 340 | 370 | + 5 |
| BralorRes | z75 | $5⅜ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Bramalea | 1400 | $5⅜ | 5¼ | 5⅜ | |
| Brscadep | 10861 | $31⅞ | 31½ | 31⅝ | — ⅛ |
| BrascanA | 4346 | $16½ | 16¼ | 16¼ | — ¼ |
| Brscn1981 | 1300 | $24¼ | 24 | 24¼ | + ¼ |
| Brenda M | 900 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | + ⅛ |
| Brinco | 1010 | 335 | 330 | 330 | +10 |
| Brincop | 1607 | 485 | 485 | 485 | |
| BCFP | 12250 | $8¾ | 8⅝ | 8⅝ | — ⅜ |
| BCRIC | 9610 | 300 | 295 | 295 | —10 |
| BC Phone | 2545 | 15 | 14⅛ | 14¼ | — ¼ |
| BCPh4¾p | z32 | $31⅞ | 31⅞ | 31⅞ | |
| BCPh4¼p | z5 | $35¾ | 35¾ | 35¾ | |
| BCPh4.84 | 150 | $9¾ | 9¼ | 9¾ | + ½ |
| BCP7.04p | 100 | $14 | 14 | 14 | |
| BCP10.16p | 100 | $22 | 22 | 22 | + ½ |
| BrouiReef | 18700 | 117 | 110 | 110 | — 5 |
| Brunswk | 1300 | $10¼ | 10 | 10 | — ⅜ |
| CAE | 300 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| CIL | 150 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | + ¼ |
| CME Reso | 1500 | 52 | 50 | 50 | — 2 |
| Cableshar | 2500 | 460 | 450 | 460 | |
| CadFrv | 23400 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| CadFrv A | 650 | $6¼ | 6⅛ | 6¼ | |
| Calverto | 5000 | 32 | 32 | 32 | — 3 |
| Camchib | 600 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | |
| CamelOG | 1300 | 305 | 300 | 300 | |
| Camflo | 2300 | $10⅜ | 9¾ | 9⅞ | — ⅜ |
| CampRL | 17680 | $19¾ | 18⅞ | 19¼ | — ¾ |
| CampRes | z80 | $6⅞ | 6¼ | 6⅞ | |
| Camrecoo | 2200 | 200 | 193 | 200 | + 5 |
| CanCem | 2518 | $9⅞ | 9¾ | 9¾ | |
| CCem2p | 100 | $12⅛ | 12⅛ | 12⅛ | — ⅛ |
| CDCf | 5987 | $6½ | 6⅜ | 6⅜ | — ⅛ |
| CDCprB | 628 | $9¼ | 9½ | 9¼ | +1⅜ |
| CDC1980 | 10075 | $13 | 12¾ | 12⅞ | — ⅛ |
| CanMalt | 500 | $35¼ | 35¾ | 35¾ | — ¼ |
| CNorWest | 13375 | $35 | 33 | 35 | + 2 |
| CanPEnt | 63737 | $17⅜ | 16½ | 16½ | —1⅛ |
| CPerm8 | 200 | $15½ | 15½ | 15½ | + ¼ |
| CSPetef | 200 | 440 | 440 | 440 | |
| Can Trust | 1857 | $23 | 22¼ | 22¼ | — ¾ |
| CTr w | z45 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Canadexo | 2300 | 142 | 142 | 142 | — 4 |
| CCManY | 1800 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| CCurtis | 1500 | 105 | 105 | 105 | |
| C Fmss | 100 | 220 | 220 | 220 | +20 |
| CFoundpr | z3 | $13 | 13 | 13 | |
| CGE | 100 | $31 | 31 | 31 | —2¼ |
| CG Invest | 400 | $19 | 19 | 19 | + ⅜ |
| CIBkCom | 87772 | $22½ | 21¾ | 22½ | + ⅜ |
| CIBC250p | 75560 | $23⅜ | 23⅛ | 23½ | — ¼ |
| CIBC2.05p | 3102 | $20⅜ | 20¼ | 20¼ | — ⅜ |
| CIBC3562 | 15201 | $27⅜ | 27½ | 27⅜ | + ⅛ |
| CIBCw | 100 | 410 | 410 | 410 | — 5 |
| CIBCw2 | 97400 | 269 | 260 | 263 | + 3 |
| CManoir | 200 | 305 | 305 | 305 | + 5 |
| CNat R | 19800 | 205 | 192 | 205 | + 7 |
| COccdental | 5600 | $16⅛ | 16 | 16⅛ | — ⅛ |
| CP Ltd | 40824 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | — ¼ |
| CPL Ap | 230 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | + ¼ |
| CPL4p | z20 | $10 | 10 | 10 | |
| CReserve | z50 | $15⅛ | 15⅛ | 15⅛ | |
| CTireAf | 2620 | $45¾ | 45 | 45½ | + ¾ |
| CUtilAf | 200 | $9 | 8½ | 8½ | —1½ |
| CUtilB | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | — 1 |
| CU 10¼ | 800 | $20½ | 20½ | 20½ | + ½ |
| CUtil9.24 | 300 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | — ⅛ |
| CUtil2ndE | 42200 | $23⅜ | 23½ | 23½ | — ⅜ |
| CUtil2ndF | 850 | $27¾ | 27⅜ | 27⅜ | + ⅛ |
| CUtil2ndG | 3600 | $28¼ | 28⅛ | 28¼ | + ¼ |
| CWNG4pr | 1000 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | + ½ |
| CWN5½p | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + 1 |
| Canrayo | 5500 | 41 | 39 | 39 | —2½ |
| CanronA | 3000 | $10 | 10 | 10 | |
| Canusa | 132618 | 345 | 320 | 340 | — 5 |
| Canusaw | 14250 | 160 | 130 | 130 | —30 |
| Cara | 45700 | $7¾ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| CarlOK | 13450 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | + ⅛ |
| CarlAp | 600 | $17¾ | 17¾ | 17¾ | — ⅛ |
| CarlBp | 300 | $21 | 21 | 21 | |
| CarmaA | 6602 | 220 | 212 | 214 | — 6 |
| Carmacvp | 4400 | $7½ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Carolino | 2900 | $15¾ | 15⅛ | 15¾ | — ¼ |
| CasidyAp | 200 | $5¼ | 5¼ | 5¼ | + ¼ |
| Celanese | 1650 | 490 | 480 | 485 | |
| Celanes1p | 100 | $7 | 7 | 7 | |
| Chnclr | 2400 | 120 | 120 | 120 | + 9 |
| CharterOil | 100 | 102 | 102 | 102 | — 8 |
| Cherokee | 2000 | 460 | 450 | 450 | —20 |
| ChieftanD | 521 | $22¼ | 21⅞ | 22 | — ¼ |
| ChieftanB | 150 | $47 | 47 | 47 | —1½ |
| Chrysler | 8137 | $10⅜ | 10⅜ | 10½ | + ¼ |
| CHUMBf | z15 | $17¼ | 17¼ | 17¼ | |
| Cinequity | z400 | 20 | 20 | 20 | |
| Clbor A | 2000 | 250 | 250 | 250 | +30 |
| Coastalf | z13 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| CoastlAf | 7800 | $6½ | 6 | 6 | — ½ |
| Coho Af | 5100 | 440 | 425 | 425 | —10 |
| Cmplx | 2000 | 70 | 70 | 70 | +10 |
| Cominco | 7465 | $45⅜ | 45¼ | 45⅜ | — ½ |
| CmrclOGo | 20542 | 165 | 160 | 161 | + 1 |
| Comterm | 400 | $5¾ | 5⅜ | 5¾ | |
| Coniagaso | 2300 | 178 | 177 | 177 | |
| ConBathA | 10800 | $17½ | 17½ | 17½ | |
| ConBathp | 130 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | |
| CCoppero | 4500 | 23 | 22½ | 23 | — ½ |
| CDurham | 3000 | 103 | 97 | 100 | + 3 |
| CMarbnro | 2300 | 53 | 53 | 53 | |
| Con Profo | 5000 | 120 | 115 | 115 | — 5 |

## MONTRÉAL

### Bell en vedette

La Bourse de Montréal a essuyé une deuxième baisse consécutive, hier. L'indice composé a cédé 1.25 point à 282.92 à l'issue d'une séance morne.

Neuf des onze secteurs du marché se sont repliés et les pertes l'ont emporté sur les gains dans un rapport voisin de deux à un. En tout 445.992 actions ont changé de main comparativement à 838.048 jeudi.

Les pétroles ont reculé de 4.58 à 516.40, les industrielles de 1.57 à 299.92, les services publics de 0.78 à 213.33, les bancaires de 0.26 à 305.03 et les papetières de 0.02 à 154.09.

Bell Canada, valeur industrielle la plus traitée, est stable à $19 et 20.056 actions changent de main. Dome Mines, vedette des minières, perd 1-4 à $13 1-8 et 20.000 actions ont été négociées.

Au total 31 titres sont à la hausse, 57 à la baisse et 52 inchangés.

Alcan perd 1-2 à $26 1-4, Imperial Oil A 3-8 à $28 7-8, Gulf 1-4 à $16, Banque Royale 1-4 à $21 1-2 et Amca International 1-4 à $18, tandis que la Banque de Commerce monte de 3-8 à $22 1-4.

En ce qui concerne les valeurs de deuxième rang, Laduboro perd un demi-cent à 25 cents, Americ Mines cède deux cents à 53 cents, et Bateman recule d'un demi-cent à 11 cents.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| AlcanAlu | 15195 | $26⅞ | 26 | 26¼ | — ½ |
| AmcaInt | 15915 | $18⅜ | 18 | 18 | — ¼ |
| fAstralBl | 200 | $5 | 5 | 5 | |
| BqueMtl | 7023 | $21¼ | 21 | 21 | — ⅛ |
| BMO2.85 | 1100 | $27⅜ | 27¼ | 27¼ | + ¼ |
| BMO$2.50 | 1700 | $23 | 22¾ | 22¾ | — ¼ |
| BankNS | 400 | $26¼ | 26⅛ | 26¼ | + ¼ |
| BqEparg | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | — ⅛ |
| BqueNat | 5160 | $5⅝ | 5½ | 5½ | |
| BqNat2.94 | 1300 | $23½ | 23¼ | 23¼ | — ¼ |
| Bq Nat B | 3100 | $27 | 27 | 27 | |
| BqRoyale | 11857 | $21¾ | 21½ | 21½ | — ¼ |
| BqRy2.75 | 2900 | $27 | 27 | 27 | |
| BellCan | 20056 | $19 | 18⅞ | 19 | |
| Bell2.05 | 200 | $19¼ | 19⅛ | 19⅛ | |
| Bell2.70 | 300 | $23⅛ | 23 | 23 | |
| BombA | 200 | $11½ | 11¼ | 11½ | |
| Brascade | 1070 | $31⅞ | 31⅝ | 31⅞ | + ⅛ |
| BrascanA | 1454 | $16½ | 16⅜ | 16⅜ | |
| CAE Ind | 1600 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ⅛ |
| CIL | 200 | $19¾ | 19¼ | 19¾ | + ⅜ |
| fCanDvlp | 500 | $6⅜ | 6⅜ | 6⅜ | |
| C Devlp b | z50 | $90¼ | 90¼ | 90¼ | +2¼ |
| CDC7.6p | 340 | $13 | 12¾ | 12¾ | — ¼ |
| C South R | 62 | $73¼ | 73¼ | 73¼ | —16 |
| CFound6p | z3 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | + ⅜ |
| C Imp Bk | 8884 | $22¼ | 21⅞ | 22¼ | + ⅜ |
| CIBq2.05 | 1000 | $20⅜ | 20½ | 20½ | — ½ |
| CIBQ3.562 | 100 | $27⅜ | 27⅜ | 27⅜ | + ¼ |
| CIBqwt | 1000 | 410 | 410 | 410 | —5 |
| CIBQ W C | 560 | 263 | 262 | 263 | +3 |
| CP Ltee | 4090 | $30½ | 30⅜ | 30⅜ | — ⅛ |
| fC Tire A | 100 | $45½ | 45½ | 45½ | + ½ |
| C Util Prk | 500 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | |
| CanronA | 500 | $10 | 10 | 10 | |
| CarlOk | 200 | $9 | 9 | 9 | + ¼ |
| CentDyn | 1000 | 65 | 65 | 65 | |
| Cim C Laf | 900 | $9⅞ | 9⅞ | 9⅞ | — ⅛ |
| Cim L 1.30 | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| Comterm | 2000 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | — ⅛ |
| C Bath A | 306 | $17½ | 17⅜ | 17⅜ | — ⅜ |
| ConsGas | z50 | $14⅜ | 14⅜ | 14⅜ | + ⅛ |
| Denison | 510 | $22 | 22 | 22 | |
| DomeCda | 8900 | $55½ | 495 | 495 | |
| DomeCwt | 8013 | 62 | 58 | 58 | |
| DomeMns | 20000 | $13¼ | 12⅞ | 13⅛ | — ¼ |
| DomePrA | 1500 | $12½ | 12¼ | 12¼ | — ¾ |
| Dom Rs A | 500 | $54⅜ | 54⅜ | 54⅜ | |
| Domtex | 701 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Domtar | z1 | $18¾ | 18¾ | 18¾ | + ⅛ |
| DrMcCA | 800 | $7¼ | 7 | 7¼ | + ¼ |
| EntrepCP | 3027 | $17⅜ | 16½ | 16½ | —1¼ |
| EstMalar | 1300 | $7⅛ | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| FCAInter | 200 | $8½ | 8½ | 8½ | |
| FalcnCop | 5100 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | — ⅛ |
| Fulcrum | z72 | $8 | 8 | 8 | + ⅞ |
| GazMetr | 3900 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | — ⅛ |
| Gaz15 | 1500 | $28 | 28 | 28 | |
| Genstar | 840 | $14 | 13⅞ | 14 | + ⅛ |
| GrmaLee | 1500 | 315 | 315 | 315 | —15 |
| GulfCan | 12140 | $16⅛ | 15⅛ | 16 | — ¼ |
| Hawker | 200 | $11½ | 11½ | 11½ | + ¼ |
| HirWalkr | 1967 | $19 | 18⅞ | 18⅞ | — ⅛ |
| H Wlkr E | 200 | $21¼ | 21¼ | 21¼ | + ¼ |
| H Bay Co | z61 | $17⅞ | 17⅞ | 17⅞ | — ¼ |
| Husky Oil | 1500 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Husky13 | 100 | $32¾ | 32¾ | 32¾ | —1½ |
| Imascoltd | 210 | $47½ | 47½ | 47½ | |
| ImascopB | 1200 | $48½ | 48½ | 48½ | — ½ |
| Imp Oil A | 4500 | $29 | 28¾ | 28⅞ | — ⅜ |
| IncoLtd | 6800 | $11½ | 11⅜ | 11⅜ | |
| IBM | z41 | $93½ | 93½ | 93½ | +1¼ |
| Int Paper | z54 | $35 | 35 | 35 | —23 |
| InterPipe | 402 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | |
| IvacoA | 570 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Kiena | 3050 | $14⅜ | 14 | 14⅛ | — ⅛ |
| LabattA | 100 | $29½ | 29½ | 29½ | — ¼ |
| fLaVrdya | z25 | 420 | 420 | 420 | +15 |
| Loblaw | 1017 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | — ⅛ |
| Logistec | 100 | $5½ | 5½ | 5½ | + ⅛ |
| Min Lg Lc | 100 | $10½ | 10½ | 10½ | — ⅛ |
| McM Bldl | 200 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | + ⅜ |
| CMarconi | z25 | $39 | 39 | 39 | |
| MassFer | 2000 | 216 | 216 | 216 | +3 |
| Mas F 2.5 | 100 | 350 | 350 | 350 | —5 |
| Merlanda | 100 | $18⅛ | 18⅛ | 18⅛ | + ⅝ |
| fMeston | z50 | 120 | 120 | 120 | —45 |
| MitelCorp | 3840 | $22¼ | 22 | 22¼ | — ⅛ |
| Moore | 900 | $41 | 41 | 41 | — ¼ |
| NfldTel | z40 | $9⅝ | 9⅝ | 9⅝ | + ⅛ |
| Noranda | 9622 | $16⅛ | 16 | 16 | — ⅛ |
| NorcenEn | 216 | $32½ | 32½ | 32½ | + ⅛ |
| Nor Tel | 1676 | $53 | 52¾ | 53 | + ¼ |
| fNova Alt | 6892 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| NuWestA | z13 | 155 | 155 | 155 | —10 |
| Polys15.5 | 800 | $27 | 27 | 27 | |
| fPowrCr | 1050 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | |
| Provigo | z60 | $8 | 8 | 8 | |
| PubStrge | 800 | $9½ | 9 | 9 | |
| QueTel | 275 | $17½ | 17¼ | 17½ | + ¾ |
| QueTel434 | 100 | $7 | 7 | 7 | — ⅛ |
| Reichold | 300 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| fRessSer | 300 | 290 | 290 | 290 | +90 |
| Ry Trco A | 150 | $14⅛ | 14⅛ | 14⅛ | |
| Seagram | 633 | $72½ | 72¼ | 72¼ | — ¼ |
| ShellCan | 4865 | $23¼ | 22⅞ | 23⅛ | |
| Southam | 4400 | $28¾ | 28⅛ | 28⅝ | — ⅜ |
| fSparCap | 12700 | 10 | 8½ | 9½ | +1 |
| StelcoA | 1257 | $19⅝ | 19⅜ | 19⅝ | — ⅜ |
| Stel1.94 | 780 | $19 | 19 | 19 | — ⅛ |
| Stelc3.625 | 500 | $28¼ | 28⅛ | 28¼ | + ⅛ |
| Texaco | 4430 | $31⅜ | 31½ | 31½ | — ⅛ |
| Tor Dm Bk | 1116 | $30⅜ | 30¼ | 30¼ | — ⅛ |
| TrDm2.37 | 200 | $20¼ | 20¼ | 20¼ | +1¾ |
| TotalPete | 1100 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| TrAlta A | 400 | $18¾ | 18½ | 18½ | — ¼ |
| TrCanPl | 4200 | $21¾ | 21⅜ | 21⅜ | — ⅜ |
| Ugas14.38 | z75 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | +F12 |
| WiaxA | 1400 | $9 | 9 | 9 | + ¼ |

Total sales: 274,041

**Trust Units**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| C Prm Un | z68 | $7⅞ | 7⅞ | 7⅞ | + ⅛ |

Total sales: 68

**JuniorMinesOils**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Abcourt | 100 | 100 | 100 | 100 | |
| AbitibiAs | 1500 | 21 | 21 | 21 | —6 |
| Aigue | 11100 | 460 | 440 | 450 | +15 |
| AigueWts | 12450 | 44 | 40 | 43 | +3 |
| AmericM | 21833 | 53 | 51 | 53 | —2 |
| Bateman | 18000 | 11½ | 10½ | 11 | — ½ |
| BorelisEx | 400 | $12¼ | 11⅜ | 12¼ | + ¾ |
| Brosnan | 5700 | 32 | 31 | 31 | —4 |
| CadillcEx | 7800 | 275 | 270 | 270 | |
| Cartier Re | 2500 | 21½ | 21½ | 21½ | —4 |
| Cons I Rs | 11000 | 58 | 55 | 55 | —1 |
| ExploQue | 10000 | 48 | 46 | 46 | —2 |
| Jtown | 3000 | 36 | 36 | 36 | —4 |
| Laduboro | 25000 | 26 | 25 | 25 | — ½ |
| Massval | 15000 | 16 | 15 | 16 | —2 |
| Midepsa | 2000 | 20 | 20 | 20 | +2 |
| Mscoch | 11000 | 95 | 86 | 90 | |
| Queenstn | 3000 | 165 | 155 | 160 | —9 |
| Talisman | 10500 | 32 | 31 | 31 | —1 |

### L'or et l'argent

■ L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à $509.22 (offre) et $520.77 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à $10.33 (offre) et à $11.13 (demande).

■ Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, cette parenthèses, les cours de jeudi: **Londres:** $428.00 ($436.00); **Paris:** $433.44 ($430.64); **Francfort:** $438.00 ($438.02); **Zurich:** $425.50 ($436.50); **Hong Kong:** $436.37 ($435.47).

## DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne.

| | | |
|---|---|---|
| Afrique du Sud | Rand | 1.0724 |
| Afrique franco | Franc CFA | 0.003470 |
| Allemagne-Ouest | Mark | 0.4986 |
| Antilles Anglaises | Dollar | 0.4584 |
| Australie | Dollar | 1.1705 |
| Autriche | Schilling | 0.06979 |
| Bahamas | Dollar | 1.2364 |
| Belgique | Franc | 0.02532 |
| Danemark | Couronne | 0.1402 |
| Espagne | Peseta | 0.01087 |
| États-Unis | Dollar | 1.2334 |
| Finlande | Mark | 0.2555 |
| France | Franc | 0.1735 |
| Grèce | Drachme | 0.01731 |
| Hollande | Florin | 0.4478 |
| Hong Kong | Dollar | 0.2014 |
| Inde | Roupie | 0.1277 |
| Israël | Shegels | 0.04274 |
| Italie | Lire | 0.000872 |
| Jamaïque | Dollar | 0.6929 |
| Japon | Yen | 0.004630 |
| Liban | Livre | 0.2305 |
| Mexique | Peso | |
| Norvège | Couronne | 0.1777 |
| N. Zélande | Dollar | 0.8965 |
| Portugal | Escudo | 0.1403 |
| Royaume-Uni | Sterling | 2.1678 |
| Suède | Couronne | 0.1970 |
| Suisse | Franc | 0.5715 |
| Vénezuela | Bolivar | 0.2872 |
| Tunisie | Dinar | 2.1701 |

### Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 2-25 et cotait $1.2328 par rapport à la devise canadienne. La livre sterling a gagné 59-100 à $2.1093.

Le dollar canadien a perdu 1-20 à $0.8112 mais la livre a gagné 37-100 à $1.7110.

## OBLIGATIONS

Les cours étaient à la baisse et les affaires légères, cette semaine dans le marché canadien des obligations.

Les court et moyen termes ont cédé un demi-point. Les titres des sociétés ont perdu trois quarts. Le long terme et les obligations des provinces ont fléchi de trois huitièmes.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 13.25%.

Les bons du Trésor à trois mois rapportaient en moyenne 12.93% au lieu de 13.17 la semaine dernière, et ceux à six mois 12.77 au lieu de 13.43.

### Marché à terme

**(Transactions combinées Toronto-Montréal) par la Presse Canadienne**

**Bons du trésor du Canada, 91 jours, $1 million, multiples de $0.005.**

| | Cours Haut | Bas | de régl | Cont en vig |
|---|---|---|---|---|
| Sep 82 | 97.035 | 97.020 | 97.025 | 015 406 |
| Déc 82 | 96.970 | 96.950 | 96.950 | 030 235 |
| Mar 83 | 96.860 | 96.835 | 96.835 | 045 191 |
| Jun 83 | 96.840 | 96.800 | 96.800 | 060 183 |
| Sep 83 | 96.800 | 96.800 | 96.800 | 075 40 |
| Déc 83 | 96.840 | 96.780 | 96.790 | — — |

Ventes: vend. 216; jeudi 55.

Contrats en vigueur: jeudi 1,055-11.

Limite de fluctuation quotidienne: $0.150 plus ou moins dernier cours de règlement.

**Obligations du Canada, 18 ans, 9%, quantité $100,000, base $100 (décimales à 1-32e).**

| | Cours Haut | Bas | de régl | Cont en vig |
|---|---|---|---|---|
| Sep 82 | — | — | — | — — |
| Déc 82 | 68-20 | 67-24 | 68-04 | 23 852 |
| Mar 83 | 67-27 | 67-27 | 67-27 | 27 126 |

Ventes: vend. 76; jeudi 84.

Contrats en vigueur: jeudi 978-23.

Limite de fluctuation quotidienne: 64-32 plus ou moins dernier cours de règlement.

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| CRambler | 300 | 470 | 470 | 470 | |
| CSummito | 5000 | 50 | 50 | 50 | |
| Consoltex | 1000 | 250 | 245 | 250 | +25 |
| ConDistrb | 2200 | $12¼ | 12⅛ | 12⅛ | + ⅛ |
| ConsGas | 6650 | $14½ | 14¼ | 14½ | |
| C Gas 13½ | 1800 | $27½ | 27 | 27½ | + ¼ |
| Cons Gas w | 4700 | 154 | 150 | 154 | + 2 |
| ConGlass | 100 | $14 | 14 | 14 | — 1 |
| CTL Bank | 1250 | $9⅛ | 9⅛ | 9⅛ | + ⅛ |
| CTL Bk 4½ | 800 | $57 | 57 | 57 | + 2 |
| Conventrs | 2000 | $6¼ | 6 | 6 | |
| ConwstBf | 8400 | 485 | 475 | 485 | —10 |
| CopFields | 200 | $8⅜ | 8⅜ | 8⅜ | + ⅛ |
| Corby vt | 230 | $26½ | 26¼ | 26½ | |
| Corby Bf | 100 | $25½ | 25½ | 25½ | + ½ |
| CFalconC | 4755 | $12½ | 12¼ | 12¼ | — ¼ |
| Corridao | 4200 | 156 | 145 | 145 | —11 |
| CosekaR | 13472 | 355 | 350 | 355 | |
| Coseka 7p | 2000 | 490 | 485 | 490 | + 5 |
| Craigmt | 1500 | 300 | 290 | 290 | |
| Crain RL f | 200 | $12 | 12 | 12 | — ⅜ |
| Crown 8¾ | 500 | $13 | 13 | 13 | + ¼ |
| Crown 14½ | 800 | $22 | 21⅜ | 22 | |
| CZelrbaAf | 1197 | $28½ | 27¾ | 28 | — ⅛ |
| Cullatono | 59900 | 239 | 220 | 230 | — 7 |
| Culatp | 114550 | 280 | 270 | 279 | + 4 |
| Cuviero | 1000 | 31 | 31 | 31 | + 1 |
| CzarRes | 6200 | 278 | 270 | 278 | + 8 |
| Czar Wt | 1165 | 26 | 26 | 26 | |
| DRG Af | 600 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | + ⅛ |
| Dale-R pr | z50 | 440 | 440 | 440 | |
| Daon Dev | 36523 | 98 | 92 | 98 | — 1 |
| Daon Af | z400 | 100 | 87 | 87 | |
| Daon 8⅜p | 100 | 135 | 135 | 135 | |
| Dejour o | 2100 | 43 | 43 | 43 | + 3 |
| D Eldonao | 5500 | 62 | 62 | 62 | |
| DelhiPaco | 9000 | 38 | 37 | 37 | — 1 |
| Denison | 2616 | $22 | 21⅜ | 22 | + ⅜ |
| Develcon | 600 | $6⅝ | 6½ | 6½ | — ⅜ |
| DicknsnAf | 16050 | 335 | 305 | 305 | —30 |
| DicknsnB | 700 | 315 | 310 | 310 | —15 |
| Discovry | 4770 | 200 | 195 | 195 | — 4 |
| DofascoA | 2650 | $33½ | 33¼ | 33¼ | + ¼ |
| Dfs 235 | 800 | $18½ | 18⅜ | 18⅜ | — ⅛ |
| Dofascowt | 2260 | $5¼ | 5 | 5¼ | |
| Domanl | 1100 | 300 | 285 | 300 | +20 |
| DqmeC | 111680 | $5⅛ | 495 | 5 | |
| DmeCdaw | 31500 | 62 | 57 | 62 | + 2 |
| DomeMine | 63905 | $13⅝ | 12⅞ | 13⅛ | — ¼ |
| DPeteAp | 9550 | $13¼ | 12¼ | 12⅜ | — ⅜ |
| DPeteBp | 885 | $13 | 12⅜ | 12⅝ | — ⅛ |
| DomeResp | 3339 | $54½ | 54¼ | 54¼ | — ⅛ |
| D Explor o | 20000 | 65 | 60 | 64 | + 1 |
| DomStore | z104 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | |
| D Textie | 600 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | |
| Domtar | z50 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| Domtar pr | 200 | $8 | 8 | 8 | + ¼ |
| Dorset w | 30000 | 2½ | 2½ | 2½ | + ½ |
| Dover Ind | 300 | $13¼ | 13 | 13 | |
| Dr Mc C A | 183 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + ¼ |
| Drm Petei | 26500 | 40 | 38 | 38 | — 1 |
| Dynamar | 27600 | 285 | 258 | 280 | +15 |
| Dynex | 6500 | 90 | 90 | 90 | + 5 |
| EstMirtic | 4110 | $7 | 6⅞ | 6⅞ | — ⅛ |
| Eaton A | 2000 | $8 | 7⅞ | 8 | + ⅛ |
| EchoB300 | 6610 | $17¼ | 16⅞ | 16⅞ | — ⅛ |
| Echo1986w | 2950 | 425 | 415 | 425 | — 5 |
| Echo1987w | 5010 | 390 | 360 | 360 | —10 |
| Echo1988w | 3980 | 390 | 360 | 360 | —15 |
| Echo1989w | 5710 | 390 | 350 | 350 | —25 |
| Ego Reso | 4500 | 46 | 44 | 44 | — 1 |
| EicthomX | 990 | $6½ | 6¼ | 6¼ | — ½ |

# IBM ouvre une boutique d'ordinateurs domestiques à Montréal

**par André Bouthillier**

Pour la première fois depuis son implantation au Québec en 1911, la société International Business Machines (IBM) fera affaire directement avec le consommateur et le petit commerçant en ouvrant mardi un «centre de produits», à la Place Ville-Marie, à Montréal.

Depuis son entrée sur le marché de l'ordinateur personnel, il y a un peu moins de deux ans, le numéro un de l'informatique au monde a inauguré une vingtaine de boutiques du genre en Amérique du Nord, dont trois ailleurs au Canada.

Le but avoué d'IBM est de prendre la tête du peloton des fabricants d'ordinateurs domestiques, détenue depuis le lancement de ce produit par la compagnie cendrillon Apple Computer. Pour y parvenir, les dirigeants de la multinationale américaine ont conçu une stratégie de mise en marché destinée à courtiser une nouvelle clientèle: le consommateur et le petit commerçant. En 1982, IBM prévoit ainsi vendre 200,000 micro-ordinateurs. Les ventes mensuelles s'élèvent à 20,000 unités.

L'ordinateur personnel IBM se vend à partir de $2,300. À ce prix minimum, il peut effectuer le budget familial, offrir des jeux vidéos et traiter des textes. Sa capacité de pages d'information est cependant plus limitée et son temps de réactions beaucoup plus lent. Le prix moyen des micro-ordinateurs IBM s'élève à environ $4,000. Ils sont fabriqués aux États-Unis.

Le vice-président d'IBM pour l'est du Canada, M. Khalil Bassoum, a indiqué hier lors de l'inauguration du magasin de la Place Ville-Marie, que le client canadien ou québécois hésitait encore avant d'acheter un tel produit parce qu'il craint ne pas être en mesure de «l'apprivoiser». «Mais il n'a pas à connaître l'informatique pour l'utiliser», de dire M. Bassoum, un diplômé de l'École polytechnique de Montréal.

Par ailleurs, la compagnie IBM a déjà dépensé la moitié des $80 millions prévus dans son projet de modernisation à l'usine de Bromont. À compter de la fin de 1983, les 1,200 employés de l'usine fabriqueront des micro-plaquettes pour le réseau de distribution mondial de la compagnie. Depuis son ouverture en 1972, l'usine de Bromont produit des machines à écrire électroniques. Son chiffre d'affaires est d'environ $150 millions. La fabrication de machines à écrire sera transférée dans l'une des 40 autres installations d'IBM à travers le monde.

# Allstate prévoit créer de l'emploi

La compagnie d'assurances Allstate prévoit augmenter de façon sensible le nombre de ses employés en raison de l'introduction d'un nouveau système de traitement de l'information au niveau de son service de mise en marché.

C'est ce qu'a indiqué hier le vice-président adjoint pour le Québec, M. Serge LaPalme, à l'occasion de l'inauguration du nouvel immeuble de la firme, situé le long du boulevard Métropolitain à St-Léonard.

Cette compagnie, associée au groupe Sears, Roebuck, de Chicago, prévoit augmenter ses revenus-primes, qui ont atteint $65 millions l'an passé au Québec. Dans l'ensemble des activités au Canada, le Québec représente environ le tiers des activités; cependant, le siège social est à Toronto.

Allstate a maintenant regroupé au Québec son bureau de direction générale, ses services de marketing, de ressources humaines et de règlement des sinistres. Les autres activités sont effectuées à Toronto.

M. LaPalme a révélé également que l'addition de bureaux à Dollard-des-Ormeaux et à Repentigny portera à 30 le nombre de points de vente au Québec.

M. La Palme a de plus annoncé un nouveau programme de marketing touchant les personnes âgées. En effet, les retraités de 55 ans et plus auront droit désormais à un rabais de 10% sur les primes d'assurance automobile. Cette catégorie d'âge regroupe le quart des conducteurs d'automobiles.

«Étant donné que les résultats de ce groupe se sont avérés meilleurs que l'ensemble des adultes, Allstate a décidé d'offrir ce rabais aux personnes retraitées de 55 ans et plus, qui comptent pour 17% de la population,» précise un communiqué émis par la compagnie. **M.N.**

# AVIS PUBLICS

## Ventes en justice

***Conditions et Renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-001231-812. 500-27-001230-814. 500-27-001234-816. LA REINE, partie demanderesse. CHRISTIAN CARON, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 10:00 heures au 7800 Des Ormeaux # 6, à Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CHRISTIAN CARON saisis en cette cause, consistant en: 1 carabine de calibre .22, 1 télécouleur portatif Sony, 1 sofa 3 places, 1 appareil stéréophonique Lloyds, 1 sofa 3 places et 1 fauteuil en tissus beige, 1 table à cafe en bois, et autres biens meubles. Conditions. PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCÔTEAUX, huissier. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Tel: 284-1007. Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02024090-826 LAUZIER LITTLE INC. partie demanderesse -vs- ARMAND YERGEAU IMPRIMERIE A & B partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au 7534 Henri Julien, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ARMAND YERGEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places en materiel style canadien, 1 fauteuil sans bras, 1 televiseur couleur 20" Hitachi, 2 tables pour televiseur sur roues, 1 tapis oval brun et beige. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 234-1007). Montréal le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No 500-27-004600-815. 500-27-004601-813. 500-27-004602-811. 500-27-004603-819. 500-27-004604-817. LA REINE, partie demanderesse -vs- WILFRID PAQUETTE partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 10:00 heures au 9075 Forbin Janson # 6, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID PAQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau dessus en arborite 5 tiroirs, 1 classeur en métal 4 tiroirs, 1 récepteur avec table tournante incorporé Panasonic, 1 télécouleur console Philco, 4 boites de son, 1 sofa 3 places beige et brun, 1 table à cafe, 1 table de coin, et autres biens meubles. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS. HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024569-82—9. ALIMENTS VIVI INC., Partie demanderesse —vs— CONCETTA SCHIACCHITANO. Partie défenderesse. Le 5 octobre 1982 à 13:00 heures au 3809, rue Sabrevois Montréal Nord district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CONCETTA SCIACCHITANO saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette 1973 no série E14AHR89846 de marque Ford; 1 refrigerateur 2 portes de marque General; 1 trancheur à viande de marque Toledo, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No.: 700-02-000881-82—2. FED. PRODUCT. POMMES QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— VERGER ST-SULPICE INC., Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au 576 rang Annonciation Oka district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de VERGER ST-SULPICE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé Q50373 de marque Chevy C6S; 1 camion immatriculé F375-467 de marque GMC; 1 tracteur no série 132086L de marque John Deere 920, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028988-827. SERGAZ INC. partie demanderesse -vs- POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION (1981) Inc. partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 11:00 heures au 755 7e avenue à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal. Seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de POINTE-AUX-TREMBLES DEMOLITION (1981) INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion de marque Ford 6 roues, de couleur rouge, plaque #F477-539, # de série: N71EVW86013 (72828). Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (Tél: 284-1007). Montréal, le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024090-826 LAUZIER LITTLE INC. Partie demanderesse -vs- ARMAND YERGEAU IMPRIMERIE A & B. Partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au 7534 Henri Julien, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ARMAND YERGEAU saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places en materiel style canadien, 1 fauteuil sans bras, 1 televiseur couleur 20" Hitachi, 2 tables pour televiseur sur roues, 1 tapis oval brun et beige. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT RENSEIGNEMENTS: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 234-1007). Montréal le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No 500-27-004600-815. 500-27-004601-813. 500-27-004602-811. 500-27-004603-819. 500-27-004604-817. LA REINE, partie demanderesse -vs- WILFRID PAQUETTE partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 10:00 heures au 9075 Forbin Janson # 6, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WILFRID PAQUETTE saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau dessus en arborite 5 tiroirs, 1 classeur en métal 4 tiroirs, 1 récepteur avec table tournante incorporé Panasonic, 1 télécouleur console Philco, 4 boites de son, 1 sofa 3 places beige et brun, 1 table à cafe, 1 table de coin, et autres biens meubles. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS. HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022704-82—4. JEAN CHALIFOUX. Partie demanderesse —vs— DIANE ROCHETTE PROULX. Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 10:00 heures au 5203 47e avenue Laval Ouest district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DIANE ROCHETTE PROULX saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur cabinet de marque Zenith; 1 laveuse-sécheuse de marqur Mc Clary; 1 poêle de model médaillon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHARLES LORTIE huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017028-82—0. PERCO LTÉE. Partie demanderesse —vs— LAURENT MONDOUX. Partie défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures au 1653 chemin des Hauteur St Jérôme district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT MONDOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 pick-up 1979 no série 265CDE6033 de marque Ford F-250; 1 camion 1972 no série TCE 63WV542970 de marque GMC avec compresseur de marque Jeager Model A; 1 airtrack CM250 de marque Ingorsold RND. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-014753-76—3. GILLES ST-PIERRE. Partie demanderesse —vs— ZAMIR ZAMRAGHDI. Partie défenderesse —et— IMPRIMERIE CLOBEC LTÉE. Partie mise en cause. Le 7 octobre 1982 à 11:00 heures au 2488 Mont Royal Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de IMPRIMERIE CLOBEC LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à photo industriel de marque Brown 2000; 1 photocopieuse de marque Xerox; 1 bruleur à plaque de marque Nuare, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 23ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-014862-819. LA REINE. Partie demanderesse —vs— YVON GAMELIN. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 10:30 heures au 2033 Westmore #5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON GAMELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux; 1 récepteur AM FM Lloyds; 1 table tournante Lloyds; 1 téléviseur Hitachi 19"; 1 convertisseur Jerrold; 2 hauts-parleurs; 1 table de salon en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-028892-829. SIMPSONS SEARS LTÉE. Partie demanderesse —vs— ANDRÉA BIENVENUE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 12:00 heures au 1060 Norbert, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉA BIENVENUE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA; 1 divan de couleur rouge; 1 bureau en bois 2 tiroirs; 1 filière métallique noire Commodore, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau' Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-006287-823. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— CENODENT LTÉE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 10:30 heures au 7440 Pie IX, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CENODENT LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire électrique, 1 presse hydraulique à dentier; 1 four Chromalox; 2 polisseuses Wagner Leland; 1 machine à sabler rotative; 1 ensemble de torches oxy-acetylène; 1 cuisinière électrique; 1 sableuse Torit; 3 boites de son; 1 récepteur AM FM; 1 réfrigerateur Roy; et autres biens meubles. CONDITIONS. PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-011644-814. LA REINE. Partie demanderesse —vs— ANDRÉ KEUNINCKX. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 13:00 heures au: 3962 Gertrude, à Verdun, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ KEUNINCKX saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford Torino 1976, plaque # 630L904 Qué. 82. # de série GH32H109932. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-001175-813. LA REINE, partie demanderesse -vs- FLORENT FOURNIER, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 10:30 heures au 9803 Gouin est, à Rivière des Prairies, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de FLORENT FOURNIER saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo cassette deck Akai; 1 table tournante Technics; 1 amplificateur Sansui, 1 recepteur AM-FM Sansui, 1 autre table tournante Technics; 1 lot de disques 33 tours. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-012243-814. LA REINE, partie demanderesse -vs- PHOENIX BLENDING LTD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 13 heures au 2665 Marcel, à St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de PHOENIX BLENDING LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Apeco; 1 répondeur téléphonique Duofone; 1 bureau en métal avec aile à gauche; 1 armoire en métal 2 portes; 1 classeur en métal 4 tiroirs; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. PAUL RENAUD, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-004434-819. LA REINE, partie demanderesse -vs- TRANSMISSION A A A. INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 13 heures au 9436 Lacordaire, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TRANSMISSION A A A. INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 extincteur chimique; 1 compresseur O.M.P.; 1 chargeur à batteries sur roues; 1 levier hydraulique manuel sur roues; 1 ensemble de torches à souder sur roues; 1 congélateur réfrigérateur Cornelius à liqueurs; 1 bureau en bois 7 tiroirs; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ANDRÉ MATHIEU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-007634-829. LA REINE, partie demanderesse -vs- RENE VENDITTI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 12 heures au 3370 Montée Masson, à St-Francois de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RENE VENDITTI saisis en cette cause, consistant en: 1 classeur métallique 3 tiroirs, 1 extincteur chimique; 1 coffre de mécanicien complet avec outils sur roues; 1 bain métallique à acide pour radiateur; 1 ensemble de torches à souder sur roues; 1 levier hydraulique manuel sur roues; et autres bien meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ANDRE MATHIEU, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. NO: 500-27-000180-826. LA REINE, partie demanderesse -vs- DENIS POITRAS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 10 heures au 300, 81e avenue, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DENIS POITRAS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Philips; 1 téléviseur couleur portatif RCA XL-100 14"; 1 table tournante; 1 set de salon 2 morceaux; 1 radio AM-FM stéréo cassettes Panasonic; et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier. 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 22 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041120-820. GISLAN LTÉE. Partie demanderesse -vs- CLAUDE CHARTIER. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 11:00 heures. Au: 1400 Lavallée #8 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE CHARTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Sanyo; 1 système de son meuble AM-FM Olympic; 2 hauts-parleurs; 1 téléviseur noir et blanc Sanyo 12"; 1 machine à coudre avec meuble; 1 bibliothèque simili bois 6 étageres, 1 tiroir; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039946-822. GISLAN LTÉE. Partie demanderesse -vs- ANNIE ZARBONNI. Partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 10:00 heures. Au: 3040 De Lyon #7, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANNIE ZARBONNI saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console Hitachi; 1 système de son Electrophonic et 2 boites de son; 1 mobilier de salon 2 morceaux; 1 classeur métallique 5 tiroirs; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024554-79-7. FRANK BARRON. Partie demanderesse —vs— RÉJEANNE ROBERT & AL. Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 11:30 heures au 1280, rue Laurier MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RÉJEANNE ROBERT & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 paire de jumelle 7X35 de marque ENSIGN, 1 caméra 2123XL de marque BELL & HOWELL, 1 caisse enregistreuse de marque SWEDA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT DANIEL JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-039946-822. GISLAN LTÉE. Partie demanderesse -vs- ANNIE ZARBONNI. Partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 10:00 heures. Au: 3040 De Lyon #7, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANNIE ZARBONNI saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console Hitachi; 1 système de son Electrophonic et 2 boites de son; 1 mobilier de salon 2 morceaux; 1 classeur métallique 5 tiroirs; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-028892-829. SIMPSONS SEARS LTÉE. Partie demanderesse —vs— ANDRÉA BIENVENUE. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 octobre 1982 à 12:00 heures au 1060 Norbert, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉA BIENVENUE saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc RCA; 1 divan de couleur rouge; 1 bureau en bois 2 tiroirs; 1 filière métallique noire Commodore, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: MICHEL GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau' Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017028-82—0. PERCO LTÉE. Partie demanderesse —vs— LAURENT MONDOUX. Partie défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 10:00 heures au 1653 chemin des Hauteur St Jérôme district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LAURENT MONDOUX saisis en cette cause, consistant en: 1 pick-up 1979 no série 265CDE6033 de marque Ford F-250; 1 camion 1972 no série TCE 63WV542970 de marque GMC avec compresseur de marque Jeager Model A; 1 airtrack CM250 de marque Ingorsold RND. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES VIEN huissier 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019643-82-9. LOCATION AUTOBEC MONTRÉAL LTÉE. Partie demanderesse —vs— RICHARD CAZA. Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures au 240, rue Châteauguay LONGUEUIL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RICHARD CAZA saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. console couleur de marque HITACHI, 2 bercantes, 1 T.V. portative, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-050572-81-2. SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC. Partie demanderesse —vs— RESTAURANT LA VIEILLE FRANCE INC. Partie défenderesse. Le 7 octobre 1982 à 14:00 heures au 52 St. Jacques ouest MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RESTAURANT LA VIEILLE FRANCE INC. saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque FOSTER, 1 lave-vaisselle commercial de marque JACKSON, 1 poêle à gaz 4 ronds de marque GARLAND, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No.: 500-27-010014-79-5. LA REINE. Partie demanderesse —vs— KRM INDUSTRIES INC. Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 10:30 heures au 6959 St-Jacques ouest MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de KRM INDUSTRIES INC saisis en cette cause, consistant en: 1 camion no série CCE625V104504 de marque CHEVROLET CHEVY 60, 1 camion immatriculé L25740 de marque GMC 6000V EIGHT. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021874-826. INTER TELEVISION IMAGES LTD. demanderesse -vs- LUIGI IAMMATTEO. défendeur. Le 6 octobre 1982 à midi au domicile du défendeur au No 6047 rue de Bellefeuille en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith, 1 brocheuse électrique etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal 25 septembre 1982

Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021875-823. COMPAGNIE DE SACS CHAMPLAIN INC., demanderesse -vs- GÉRARD MORAN (Le Gastronome), défendeur. Le 6 octobre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1006 rue Chemin Oka en la cité Deux Montagnes et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: équipement de restaurant, four à pizza. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montreal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-015366-824. UNION COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE, demanderesse -vs- GESTION S.E.C.D.I. INC., défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 7333 rue Place des Roseraies, apt. 205 en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX, huissier. 288-6317. Montréal 25 septembre 1982.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-017283-811. LA BANQUE DE MONTRÉAL, demanderesse -vs- LOUIS PAUL TREMBLAY, défendeur. Le 9 octobre 1982 à 10:00 heures au lieu d'entreprosage du gardien au No 9495 rue Pascal Gagnon en la cité St-Léonard et district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ford camion et charrue 1966 no. f-85ku8234461, Buick Ltd. auto et acc. 1976 no. 4x39v61x59293 Champion Grader et 2 charrues 1967 no. 6756zb10352431 Dodge Camion et dumper 1971 gmc pick up grew cap 1975, Air Place machine à ciment 1975. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES LEMIEUX huissier 288-6317. Montreal le 25 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004806-823. YVES FOURNIER. Partie demanderesse -vs- BERTRAND REHEL, ROCH REHEL. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 11:30 heures. Au: 82 3e avenue, à LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BERTRAND REHEL saisis en cette cause, consistant en: 1 televiseur couleur console Zenith, 1 set de salon 3 morceaux en materiel. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tel: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024554-79-7. FRANK BARRON. Partie demanderesse —vs— RÉJEANNE ROBERT & AL. Partie défenderesse. Le 6 octobre 1982 à 11:30 heures au 1280, rue Laurier MONTRÉAL district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RÉJEANNE ROBERT & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 paire de jumelle 7X35 de marque ENSIGN, 1 caméra 2123XL de marque BELL & HOWELL, 1 caisse enregistreuse de marque SWEDA, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT DANIEL JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-014862-819. LA REINE. Partie demanderesse —vs— YVON GAMELIN. Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 octobre 1982 à 10:30 heures au 2033 Westmore #5, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de YVON GAMELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux; 1 récepteur AM FM Lloyds; 1 table tournante Lloyds; 1 téléviseur Hitachi 19"; 1 convertisseur Jerrold; 2 hauts-parleurs; 1 table de salon en bois. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 22 septembre 1982

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024090-826 LAUZIER LITTLE INC. Partie demanderesse -vs- ARMAND YERGEAU IMPRIMERIE A & B. Partie défenderesse. Prenez avis que le 6 octobre 1982 à 13:00 heures. Au: 6863 De l'Épée, 3e étage, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de IMPRIMERIE A & B PRINTING saisis en cette cause, consistant en: 3 presses automatiques Heedelberg; 2 presses manuelles Thompson; 1 presse platine Chandler; 1 couteau hydraulique automatique; 1 machine à écrire manuelle Underwood; 1 bureau plat en métal; 1 armoire en métal 2 portes; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CAROL PAUZÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041120-820. GISLAN LTÉE. Partie demanderesse -vs- CLAUDE CHARTIER. Partie défenderesse. Prenez avis que le 7 octobre 1982 à 11:00 heures. Au: 1400 Lavallée #8 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE CHARTIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble Sanyo; 1 système de son meuble AM-FM Olympic; 2 hauts-parleurs; 1 téléviseur noir et blanc Sanyo 12"; 1 machine à coudre avec meuble; 1 bibliothèque simili bois 6 étageres, 1 tiroir; et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal, le 23 septembre 1982.

Canada. Province de Québec. District de St-Hyacinthe. GREFFE DE LA PAI

# Annonces classées 286-1200

Les offres d'emploi sont faites également aux hommes et aux femmes. Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir ne se rend responsable que d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit nous être signalée immédiatement.

**Heure de tombée: 10h30**

**Régulières**

Chaque parution coûte $5.30 avec un maximum de 25 mots. Tout mot additionnel coûte $0.20 chacun. Minimum: deux parutions

**Encadrées**

$0.65 la ligne agate.
Minimum $10.40

- Toute annonce doit être payée à l'avance, soit par chèque, argent ou carte de crédit.

Nous acceptons par téléphone

VISA MasterCard

**286-1200**
(annonces classées seulement)

Pour tout autre service
**844-3361**

## ■ Aides domestiques

OUTREMONT, aide pour 2 enfants 6 et 4 ans, 4 ou 5 jours semaine, disponibilité pour coucher 3 nuits, entretien courant de maison. Affectueuse, bonne éducation, références. Téléphonez après 18.30h. 274-4090. 28-9-82

DAME DE COMPAGNIE pour personne âgée, environ 5 heures par jour, dans Outremont. 272-6965. 27-9-82

COUPLE DISPONIBLE sobre, responsable désire garder personnes âgées ou propriété de gens en vacances. C.P. 404, Normetal, Abitibi. J0Z 3A0, tél.: 819-788-2787. 28-9-82

## ■ à l'étranger

POMPANO, condominium 4½ à louer saison ou annuel. Sur océan. 271-3158. 27-9-82

## ■ Ameublements à vendre

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

LESSIVEUSE compact Inglis comme neuve $400. Carole. Jour: 288-4181, soir: 737-4366. 27-9-82

VENTE DE GARAGE: Objets de foyer, chaises de jardin, livres... 3447 Harvard, N.D.G. 27-9-82

CHAISE LONGUE, crédence, lampes, fauteuils, sofa victorien, sofa-lit, articles de cheminée, T.V., etc... 3447 Harvard, N.D.G. 27-9-82

## ■ Animaux

TERRE-NEUVE, chiots de qualité, vaccinés, vermifugés. $250. 277-5725. 27-9-82

## ■ Antiquités

A vendre: meubles anciens en pin; encoignure 2 corps vitrées, coffre, banc à barreaux tournés. Tél.: 270-7871 après 20h. 27-9-82

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 26 septembre à 13h. Ensemble de chambre à coucher en pin 4 morceaux, armoire en chêne, prie-dieu victorien, moules à sucre, tables en chêne, canapés victoriens, lampe à chaîne, armoire en pin, lampe à l'huile, horloge. Un grand choix de vaisselle et nombreux autres articles. Christian Richer Encanteur, 4 rue Renaud, Prévost. 224-5346 sortie 45 de l'autoroute des Laurentides. 27-9-82

ANTIQUITES DIVERSES: chaises berçantes, tables, coffre, cruche, etc... 342-5427. 27-9-82

TERREBONNE, VENTE. Belles pièces en pin, jusqu'à 40% de réduction, 906 rue St-Louis, samedi et dimanche 471-3728. 27-9-82

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc... Appeler Claude Morrier 384-4614. 28-9-82

## ■ À partager

CHERCHE une fille pour partager un 7½ avec 3 autres filles. Mois d'octobre payé. Occupation immédiate. Informations: 731-9972. 27-9-82

JE CHERCHE des gens intéressés à partager leur logement, de préférence endroit calme, propre, non-fumeur et végétarien. Michel 526-1715, 849-5960, 273-7147. 27-9-82

## ■ Appartements/logements

PARC ANGRIGNON, métro, appartements neufs et modernes, climatisation, appareils ménagers ((5), 3 c.c, $600/mois, 2c.c., $500/mois. 733-7540, 343-6088 3-10-82

LACOMBE, grand 6½, 3 c.c., cuisinière incluse, 1½ s.b., libre immédiatement. $650, chauffé. Jour: 286-5652, soir: 336-9549 1-10-82

C.D.N., luxueux penthouse, Rockhill, 3 c.c., 2½ s.b., 2 garages. $855/mois, occupation immédiate. Meubles à vendre si désiré. 341-4551 ou 276-8887. 27-9-82

LAVAL, Pont-Viau, haut duplex sur terrasse résidentielle, 6 pièces, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, près des écoles et centres d'achats, ménage frais fait. 14 Terrasse Paquin. 667-4518 30-9-82

CARRÉ ST-LOUIS, 4½, $585, 849-6498. 27-9-82

RUE LAVAL, près de Prince-Arthur, condominium 5½, rez-de-chaussée, complètement rénové, une chambre à coucher, cuisinière, réfrigérateur, près métro Sherbrooke. $550 par mois. 844-7662, 526-9405. 27-9-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½, Concierge. 935-5321 18-10-82

HÔTEL-DE-VILLE coin Prince-Arthur, 6½ entièrement rénové à neuf, entrée laveuse/sécheuse, 1er étage d'un duplex, $500 non-chauffé. 842-2360, 933-4640. 27-9-82

OUTREMONT, 5½ rénové, grandes pièces plus sous/sol, appareils électros-ménagers, $550, occupation 1er octobre. 270-5545. 1-10-82

CÔTE ST-LUC, luxueux condominium neuf, 3 c.c., 2 s.b., cuisine équipée, air climatisé, piscine, garage, occupation immédiate. 731-6200 après 6 pm, 672-5025 après 9h pm. 27-9-82

BLOOMFIELD, grand 6½, 3 c.c., rénové, chauffé, eau chaude, garage, libre octobre, $650. Jour: 935-8521, soir, 271-3119. 27-9-82

CHARMANT STUDIO avec mezzanine et foyer en pierre naturelle, situé dans le Vieux-Montréal (Cours le Royer), libre 1er octobre. 288-7404 ou 845-0504. 27-9-82

C.D.N., boul. Édouard Montpetit, haut duplex 7½, chauffé, eau chaude, cuisine rénovée, cuisinière, réfrigérateur, installation s. de lavage, 3 c.c., proximité U. de M., Ste-Mary's, Ste-Justine. 733-8550. 27-9-82

MAGNIFIQUE "mansarde" dans maison victorienne rénovée, grand salon, cuisinette, chambre, s. de bain, chauffé, éclairé, $325. 1227-St-Hubert. 844-9591. 27-9-82

WESTMOUNT près métro Atwater, superbe bas de duplex, 6½, rénové, foyer, boiseries, vitrage plombé, cuisine équipée, laveuse/sécheuse, $630 par mois non-chauffé. 1er décembre 82. 934-1385. 27-9-82

PENTHOUSE, St-Paul. Superbe grand 3½ clair, ancien rénové, meublé, foyer, poutres, terrasse privée, calme, commerces. $700. 849-1746, 731-8374. 27-9-82

MÉTRO SNOWDON à 2 pas, haut duplex, grand 6½, cuisine d'été, foyer, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, $495/mois, occupation 1er novembre 82, après 5h, 341-1519. 27-9-82

8 PIÈCES luxueusement rénové: sur rue Rachel, face au parc Lafontaine; chauffage individuel au gaz naturel; installation pour laveuse-sécheuse; $625. 523-2340. 27-9-82

ADJACENT OUTREMONT, spacieux bas duplex, rue tranquille, 7½, garage, $750/mois. 733-2643 après 18 h. 27-9-82

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine, près Stuart, moderne, 3 c.c., 1½ s.b., chauffage électrique, équipé, tapis, garage, jardin, $900. 735-0689. 27-9-82

## ■ Appartements/logements

OUTREMONT, 4½ et 8½, chauffés, modernes, en béton, bien situés, cuisine, réfrigérateur, ascenseur, intercoms, toutes commodités. 272-0351, 761-6439. 27-9-82

VIEUX-MONTRÉAL, condo La Caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement. $650/mois. 625-2210, 288-8585. 27-9-82

C.D.N., près U. de M., haut duplex, 6½, chauffé, garage, cuisinière, réfrigérateur, boiseries chêne, super calme, sous-location ou location. Libre 1er novembre, cause départ. $450. 342-3591. 27-9-82

OUTREMONT, grand 4½, chauffé, dans immeuble de classe, cuisinière, réfrigérateur fournis, $475, libre 15 décembre. 272-6965. 1-11-82

## ■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, de 500 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, $10. le pied, stationnement. 667-4336. 1-10-82

STE-ROSE, bureaux à louer sur le boul. Labelle, très bien situé, libre immédiatement. $150/-mois. 625-2210. AVENUE DU PARC et Sherbrooke, espace de bureau, chauffé, air climatisé, 1300 p.c. divisibles, à $11 le p.c. Libre. 625-2210, 288-8585. 27-9-82

VIEUX-MONTRÉAL, 1200 p.c., rénové, excellent prix. 844-3226. 27-9-82

## ■ Bateaux à vendre

SUPERBE BATEAU 26 pieds, 1979, équipement très complet, presque jamais utilisé, doit vendre. 621-9064. 2-10-82

## ■ Chalets à louer

10 MTES D'ORFORD, vous cherchez la tranquilité, site enchanteur, luxueux chalet 4 c.c., sauna, tout équipé, 1-297-2346, 1-819-563-5406. 27-9-82

MONT-ORFORD, Lac à la truite, style suisse, 3 c.c., spacieux, foyer, laveuse, chauffage électrique, équipé, 10 minutes des pentes, saison 6 mois $3000, tout compris. (514) 342-5054. 27-9-82

PRÈS STE-ADÈLE, 4 et 7 pièces, foyers, ski, lac. $2000 et $3300, saison, tout compris. 670-0583, ou 1-819-322-5870. 27-9-82

A VAL-DAVID, luxueux chalets neufs, 3, 5, 6, chambres, près pentes ski, foyer, sauna, billard, lave-vaisselle. 525-0962, 527-5903, 819-322-6546. 7-10-82

STE-ADÈLE, Lac Deauville, chalet suisse, bord de lac, site exceptionnel, chauffage électrique, meublé, 6 c.c., 2 s. de séjour, 2 foyers, près centres de ski, pistes de ski de fond; du 15 octobre au 15 avril, $5000. 273-7983, 1-228-3485. 27-9-82

ST-ADOLPHE D'HOWARD, suisse, luxueux, 3 c.c., foyer, près centre ski Morin Heights. $2400. Décembre à avril. 681-4239. 27-9-82

## ■ Chambres à louer

CHAMBRE À LOUER OUTREMONT, accès à cuisinette et salon. Références requises. 271-3158. 27-9-82

## ■ Commerces à vendre

ÉPICERIE FINE, pâtisserie, charcuterie, fromage; proximité nouveau développement domiciliaire, excellent potentiel, cause départ. 729-0670, 254-1756. 27-9-82

## ■ Condominium à vendre

VILLE ST-LAURENT, résidentiel, 5½, toutes commodités, autobus et train à 3 minutes de marche, promenade pour jogging, sauna, bain tourbillon, tennis, piscine. 744-6901. 1-10-82

PROJET intéressant de copropriétés non rénovées à vendre, pour 6 personnes + possibilité d'octroi; 6 x 6½ pièces avec garages. 4845 Hutchison, adjacent Outremont, site exceptionnel, pris à l'unité 35 000$ à 42 000$. Visite libre, dimanche 25 sept. et 2 oct. de 15 h à 17 h. 342-1830, 274-1766. 4-9-82

OUTREMONT (adjacent), à vendre condo entièrement rénové, cachet ancien, murs brique, sous-sol pierre. $79 500, stationnement inclus 4841 Hutchison près boul. St-Joseph. 274-1766, 342-1830. 4-10-82

OUTREMONT, condominium dans édifice de la belle époque, complètement rénové, boiseries anciennes, 5 grandes pièces, foyer, vue de la montagne, tapis m/m neuf, vente privée. $125 000. 495-2327, laissez message S.V.P. 27-9-82

OUTREMONT, appartement en copropriété indivise, second étage dans triplex rénové, rue Hutchison, $45,000, sans agent, 274-6956. 27-9-82

OUTREMONT, copropriété, haut duplex, 7½, cheminée, boiseries, garage, très bon état. $85 000. 774 McEachran. 276-0315. 27-9-82

**OUTREMONT (adjacent)**

Condominium à vendre complètement rénové, 3 c.c., 2 s.b., puits de lumière, terrasse, garage, 3e étage. 5717 Hutchison. POUR INFORMATIONS: 272-7868, après 18h.

4-10-82

**Montréal Trust**

**LE ROYER**

Condominium de luxe sur 2 paliers — 6 pièces, terrasse paysagée sur le toit. MLS. $250,000. G. Tremblay. 845-3525, 934-1818.

27-9-82

## ■ Cours

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace. Cours privés, semi-privés ou en groupe. Conversation, grammaire, lecture, rédaction. Tous les niveaux, selon vos besoins et suivant votre rythme. 282-0945. 27-9-82

**COURS DE PIANO**

Pour enfants de 4-6 ans en semi-privé ou privé. Méthode dynamique. Formation musicale complète. **Cours privés:** Pour adultes et enfants. Préparation tous diplômes. Professeur expérimenté. **387-4490.**

27-9-82

**COURS DE MATHÉMATIQUES**

— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveaux secondaire et collégial.
— Professeur qualifié.
— Pédagogue d'expérience.

276-9632

27-9-82

## ■ Demandes d'emplois

J'OFFRE MES SERVICES du jour pour faire ménage. Expérience et références. Téléphonez au: 670-3462. 27-9-82

FEMME ferait ménage, honnête et propre, $35. 259-4236. 27-9-82

## ■ Déménagements

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage, entreposage, et assurance complète. Permis M304695. 253-3275. J.N.O.

## ■ Divers

A BAS PRIX ENTREPOSONS: autos, bicyclettes, camions, motos, roulottes. 937-9491 J.N.O.

CHAISE BERCEUSE, robes, blouses, moulin à café, cadres, vaisselle, coussins, etc... 323-0693. 27-9-82

**CURRICULUM VITAE**

À un bon curriculum correspond un bon emploi. Conception, rédaction et plusieurs services professionnels, (jour, soir et samedi).

**Puble & Scribe, 842-0059**

27-9-82

**Horloges réparation - restauration**

d'horloges antiques et modernes.

**Maison d'Horloges**
**920 McEachran**
**274-1383** 27-9-82

**Faites réparer vos horloges à sonnerie**

Travail garanti et très soigné, longue expérience.

**671-1530**

27-9-82

## ■ Divers / Services

A VENDRE manteau lynx, taille 10-12 ans, longueur 115 cm (45"), état neuf, prix $3500 à débattre. Après 6 pm: 767-9308. 27-9-82

## ■ Entretien-réparations

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION GLEETON ENR., menuiserie générale, 15 ans d'expérience. 352-1366. 4-10-82

PEINTRES - DÉCORATEURS, grande propreté, réparations plâtre, tapisserie, tireur de joints, nous réparons tout dans une maison. Travail garanti. Références. Prix exceptionnels: 585-4460. 27-9-82

## ■ Instruments de musique

PIANO À QUEUE neuf, Yamaha, C5 conservatoire, ébène poli, $16 000 à discuter. Benoît: 286-5120 ou 845-2576. 4-10-82

## ■ Livres

LIVRES DEMANDÉS préférablement avant 1900 sur la médecine, botanique, oiseaux, arts, etc... Toute langue. 487-5870. 27-9-82

GRAND dictionnaire universel, 19e siècle, Larousse 1874, 17 volumes, $500. 331-9358. 27-9-82

## ■ Local demandé

URGENT: Organisme sans but lucratif recherche local à louer entre 850 et 1000 pieds carrés, avec bail, à prix raisonnable. Occupation autour d'avril 1983. Appeler: Francine, 844-5477 (jour). 28-9-82

## ■ Maisons à louer

WESTMOUNT - spacieuse maison de maître 5 c.c., 3 s.b., 2 foyers, s. de jeu, garage double, disponible 1er octobre. 937-7978 27-9-82

CIRCLE ROAD, spacieuse, ensoleillée, luxueuse, tout équipée, 4 c.c., 3 s.b., boudoir, foyer, grand terrain, près station métro, $1000 seulement, doit louer, disponible immédiatement, flexible. Dr Samy: 738-5289. 1-10-82

ÎLE DES SOEURS, cottage semi-détaché, 3 c.c., 2½ s.b., garage, jardin, $875, M. Bismuth. 768-6536, 288-5372. 27-9-82

STE-DOROTHÉE, cottage semi-détaché, 7½, propre, ensoleillé, tranquille, sous-sol, $425, non chauffé. Références. Libre 1er octobre, taxe d'eau payée. 843-3953, 842-8247. 27-9-82

NORTH HATLEY, maison à louer, vue sur le lac Massawipi, foyer, 5 c.c., du 1er octobre — 1er juin, $300/mois, non chauffé. (819) 562-9961. 27-9-82

WESTMOUNT, 320 Elm, restaurée, proche centre Westmount et métro, très spacieuse, 10 chambres, 2½ s.b., garage, disponible immédiatement. $1100/mois. 739-8219. 28-9-82

ST-SAUVEUR-DES-MONTS, informations: 844-5294, 1-227-5525, samedi-dimanche. 27-9-82

HAMPSTEAD, superbe cottage 7½ pièces, avec garage, $999/mois. 625-2210. 27-9-82

OUTREMONT, 6½, bas duplex chauffé près U. de M., novembre, $650. Entre 9 et 20h: 737-4946, 636-4191. 27-9-82

BROSSARD: Secteur "S". Luxueux cottage canadien meublé ou non. Libre 1er octobre. Lise Garneau, 465-2000, 656-3761, Le Permanent, courtier. 27-9-82

N.D.G., Northcliffe, cottage 8 pièces, 4 c.c., foyer naturel, décembre 82 à 83, $1000 meublée, non meublée $850. Mme A. Trudeau Courtier 733-1871. 27-9-82

## ■ Offres d'emploi

**REPRÉSENTANT DES VENTES**

Un important manufacturier / distributeur de jouets et jeux électroniques recherche un professionnel pour se joindre à son service des ventes.

— Le candidat choisi sera bilingue, responsable pour tout le Québec à partir de Montréal.
— La préférence sera accordée au candidat démontrant ses connaissances du commerce en gros et ses aptitudes à transiger avec les Acheteurs de Chaînes de Magasins faisant le Commerce au Détail.
— La compagnie offre d'excellents avantages pour le candidat compétent.
— Faire parvenir votre curriculum vitae en anglais au:

**Coordonnateur du Personnel**
**43, Avenue Hanna**
**Toronto, Ontario**
**M6K 1X6**

27-9-82

## ■ Maison de campagne

HEMMINGFORD, 50 minutes de Mtl, vieille maison de pierre rénovée, meublée, endroit retiré, 4 c.c., foyer original. $300/mois, non chauffé, 1er octobre. 277-3553. 27-9-82

## ■ Oeuvres / objets d'art

A VENDRE EN BAS DU PRIX COUTANT 3 peintures à l'huile: Henri Masson, René Richard, John Little. Pour rendez-vous téléphoner 274-7382. 27-9-82

10 LITHOGRAPHIES de Lenore Fini, numérotées et signées. Tirage limité. 843-3307. 27-9-82

## ■ Propriétés à vendre

DOIT VENDRE, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001 J.N.O.

VILLE ST-LAURENT, triplex en très bonne condition, pas d'intermédiaire, 334-6320, 382-1902 27-9-82

OUTREMONT, 862 Rockland, bas duplex, parfait état, 3 c.c., grand sous-sol, jardin, ensoleillé, garage. $85 000. 272-3187. 27-9-82

RIVE-SUD, superbe maison canadienne, pierre, 1850, 42 x 32 + laiterie, 2 étages avec 2 mezzanines, 2 foyers, restaurations fidèles, aménagement et décor exceptionnel, tout confort, 25 min. centre-ville. Terrain 1 acre, financement possible, faut voir. Robert Leclerc 658-2179, 658-5684. 27-9-82

MAISON mobile 1981, luxueuse, valeur $40 000, vendrais à sacrifice, doit être relocalisée. 671-5405 après 5h et fin de semaine. 27-9-82

ST-BRUNO, pas d'agent, bungalow 6 pièces, 2 foyers, grand terrain paysager, 653-7581. 27-9-82

CITÉ JARDIN, cottage charmant, état impeccable, 8 pièces, 2 s.b.; 2 foyers, sous-sol fini, garage, tout près transport; écoles, parc Maisonneuve, $125 000, privé. 256-2550 après 18h. 27-9-82

C.D.N., duplex 2 x 7½, près université, foyer, boiseries, haut libre, doit vendre. Lise Lutsy, 334-6029, 735-2281. Montréal Trust, courtier. 27-9-82

CENTRE MONTRÉAL, près St-Denis sud Sherbrooke, 23 appartements, bons revenus, hypothèques raisonnables, investissement intéressant, commercial et résidentiel. Imm. Grand-Prix crt. Prévost. 669-8232, 669-4081. 27-9-82

CENTRE, St-Hubert nord Sherbrooke près métro, magnifique triplex genre victorien, résidentiel-bureaux. Imm. Grand-Prix, crt. Prévost. 669-8232, 669-4081. 27-9-82

OUVERT aux visiteurs dimanche de 2 à 5h. OUTREMONT, 625, St-Germain. Cottage. 4 chambres, transfert. Marie Le Sourd. 731-6306, 735-2281. Montréal Trust, courtier. 27-9-82

ST-LAMBERT. Faut vendre. Cottage, salle à manger, sous-sol familial, près des écoles, parc. Réduit $79,000. Jeannine Pothier, 672-6020, 672-1384. Trust Royal, courtier. 27-9-82

MERCIER: duplex 30 x 40, bachelor, boiseries, foyer, hypothèque 11¼% dûe août 84. Shirley Blainey 254-4591. Le Permanent, courtier. 27-9-82

P.A.T.: cottage 44 x 33, rénové, foyer, piscine hors-terre, terrain 14,100 pi. car. Shirley Blainey 254-4591, Le Permanent, courtier. 27-9-82

BORD DE L'EAU: Mtl-Nord, bungalow de luxe, 74 x 43, terrain 29,981 pi. car. maison unique. N. Fiasche 254-4591. Le Permanent, courtier. 27-9-82

STE-ROSE: cottage ancestral, 8 pces, garage, grand terrain, idéal pour connaisseur. M. Girard 667-3333, 669-3262. Trust Général, courtier. 27-9-82

PLATEAU MONT-ROYAL. Fabre co-propriété indivise r.d.c. Splendide vitraux, boiseries. Pour y vivre! E. Richard, 382-8000, 748-7567. Trust Général, courtier. 27-9-82

OUTREMONT (Adj.) — DIM: 2:00 - 4:00 - 5589-91 Canterburry — Duplex — $189,000. G. Tremblay 845-3525, 934-1818 Montréal Trust, courtier. 27-9-82

ST-HIPPOLYTE, 162 boul. Lac Achigan face à la 305e avenue, accès au lac, déclin de bois, construction début 1960, 6 pièces, abri d'auto, remise, sous-sol non fini, chauffage à l'huile, foyer de pierre, plus de 21 000 p.c. de terrain. $38 000, meublé avec accessoires $43 000. Entre 18 et 21h: 563-3505, 353-7622 à Mtl. 27-9-82

OUTREMONT, visite libre dimanche 14h à 16h. 729-731 Stuart, duplex 6½ - 7½, occupation Violette Charpentier. 731-4668. Tremblay courtier. 735-5588. 27-9-82

VAUDREUIL, bungalow construction 6 ans, chauffage électrique, vue sur l'eau, foyer, à 20 min. de Mtl, prix réduit à $49 000. Jour: 842-9553 — Soir: 284-9568, fin de semaine: 445-6425 27-9-82

**TRUST GÉNÉRAL**

**OUTREMONT & VIEUX MONTRÉAL:** Plusieurs co-prop. rénovées, vacantes. Pierre Pétrucci 342-1039.

**OUTREMONT:** RDC Triplex 7 pces, chauf. élec., plomberie neuve, secteur A-1, bon financement. M. Trudeau 731-4338.

**OUTREMONT:** Cott. dét. 8 pces rue Dunlop, cuisine rénovée, terrasse attenante, garage, M. Trudeau 731-4338.

**OUTREMONT:** Choix de duplex & triplex, s.s. fini jardin & garage, prix $153,000. & plus. E. Brodeur 342-3548.

**OUTREMONT:** Choix de co-prop. de $25,000. à $97,000., date d'occupation variable. Louise Valois 733-6681.

**COURTIER**

27-9-82

## ■ Offres d'emploi

## ■ Propriétés à vendre

ABITIBI, particulier vend maison à Roquemaure à 50KM au nord de Rouyn. Électricité, plomberie, isolation, toiture à neufs. Avec terrain 100 acres reboisé en pin gris, $18 000, prix à discuter. Renseignements: 845-0918, après 18h: 598-9081. 27-9-82

CANDIAC, bungalow, parc Laurier, moins $70 000, impeccable, plusieurs extras, Hélène Larouche. 672-6450, 659-5028. Montréal Trust, courtier. 27-9-82

ST-LÉONARD, bâtisse industrielle 120 x 120, grand terrain, situé dans parc industriel. Mireille Langlade. 645-8845, M. Lachapelle N.R. Crt. 27-9-82

OUTREMONT, Plantagenet, duplex 6½ - 7½, près de l'U. de M., très bonne condition. Possibilité d'occupation, $137,500 à discuter. Appelez entre 9 et 20h. 636-4191. 27-9-82

CARRÉ ST-LOUIS, 3 unités de condominiums dont 2 sur 2 étages chacun et 1 plein pied. Garage souterrain, terrasses privées sur le toit. Nouveau concept. Aucun frais de condominium. Tél.: 842-1046, 631-8402. 27-9-82

FACE AU PARC ST-HENRI triplex 2 x 7½, 1 x 6½, façade de pierre, 5 minutes du métro, proximité du centre-ville, idéal pour copropriété. $83.000 pas d'intermédiaire. 989-2928. 27-9-82

LAC CHAMPLAIN, $85,000. Propriété charmante. 3 acres ave 145' au bord du lac. Maison sous l'ombre de ses arbres âgés. Deborah Rotherham, 1-243-6125. Brome-Missisquoi, courtier. 27-9-82

**A. E. LePAGE**

**Le nom qu'un ami recommande!**

**ST-LAMBERT**

**Authentique canadienne début 1700 - 4-5 cc. terrain 1200 pi. très privé. À VOIR! 672-0321.**

27-9-82

**Montréal Trust**

**OUTREMONT**

Superbe résidence détachée en pierre, charme anglais, 4-1 chambres, foyer, garage 2 places. $249,000. MLS. Georgette Tremblay. 845-3525, 934-1818. 27-9-82

**Montréal Trust**

**VISITE LIBRE**

**Dimanche 26 sept. 82 de 14 à 16 h. DUVERNAY, 1715 Taschereau**

Duvernay au nord de Concorde par J.J. Joubert. Luxueux cottage, 4 c.c., piscine creusée, idéal pour professionnel ou artiste, $149,500. Votre hôte Robert Paradis. 661-9030, 669-0895.

27-9-82

**Trust Royal**
**Services immobiliers**

**OUTREMONT**

Maison avec boiserie et vitraux unique. Complètement rénové. Balcon et jardin fantastique. G. Parise 284-3380.

27-9-82

COURTIER

## ■ Sociétés-Loisirs

**RENDEZ-VOUS...**

... est une agence de rencontres professionnelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distinguée. (Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).

*Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:*

**282-0058**

**1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 9:00 PM**

28-9-82

## ■ Terres/Terrains

ORFORD, 260 acres boisés, ruisseaux, petit verger, site panoramique, $175,000 ou meilleure offre avant le 1er décembre. 871-8518, 337-0368. 27-9-82

CANTONS DE L'EST, bord du lac Bowker, près du Mont-Orford, 6.2 acres, $30 000. Tél.: 481-5088. 27-9-82

## ■ Vacances

FLORIDE, 2 places disponibles maintenant dans maison de repos à Tarpon Springs, adjacent au parc Fred Howard, et belle plage. Proximité transport. Parlant français. Pension: $420/-mois. Semi privée. "Kaya Residence" (416) 537-4679. 27-9-82

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

## LES MOTS CROISÉS

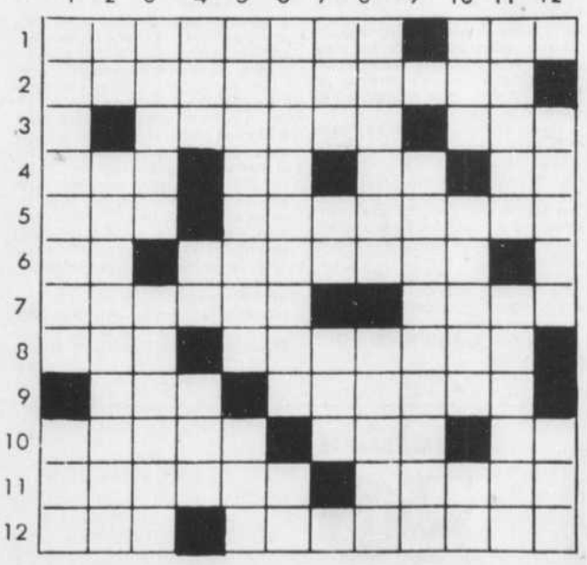

**Horizontalement**

1—Malicieux. — Affirmation.
2—Vendrions.
3—Inspiré par le génie. — Roche poreuse légère.
4—Partie tombante et flottante d'un vêtement. — Aluminium. — Commandement. — Erbium.
5—Conspue. — Contraire à la loi.
6—Ytterbium. — Vider.
7—Groupe de trois vers unis par le sens. — Amas de neige en cours de transformation en glace.
8—Époque. — Réunion d'hommes ou d'animaux vivant en groupe organisé.
9—Matière visqueuse et tenace qui sert surtout à prendre des oiseaux. — Homme d'État égyptien (1918-1970).
10—Instrument de musique. — Règle obligatoire. — À lui.
11—Elle conduit des ânes. — Qui ne pèse guère.
12—Venus au monde. — Apprêtera avec de l'empois.

**Verticalement**

1—Nouvel adepte d'une doctrine. — Partie tombante et flottante d'un vêtement.
2—Actinium. — Plante potagère.
3—Retranche quelque chose sur les bords. — Chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer les chevaux fatigués.
4—Pronom relatif. — Deux cents. — Seule.
5—Qui ont rapport à l'os cubital. — Unité monétaire de la Norvège et de la Suède.
6—Rejeton qui pousse au collet de certaines plantes. — Éminence.
7—Se rendra. — Parcouru des yeux. — Durillon.
8—Recueil de pièces poétiques sur des sujets variés. — Met à l'écart des autres hommes.
9—Absence de développement d'un tissu, d'un organe. (plur.).
10—Possèdent. — Os de certains poissons. — Germanium.
11—Dont on se sert ordinairement. — Faire couler.
12—Arbre. — Gros perroquet.

**Solution d'hier**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | A | L | L | I | T | E | R | A | T | I | O | N |
| 2 | B | O | U | T | O | N | ■ | C | A | N | N | E |
| 3 | S | I | C | A | I | R | E | ■ | N | E | U | F |
| 4 | I | ■ | A | L | L | E | M | A | N | D | ■ | A |
| 5 | D | O | R | I | E | N | ■ | M | A | I | N | S |
| 6 | A | U | N | E | ■ | E | V | E | N | T | ■ | T |
| 7 | L | I | E | N | T | ■ | A | R | T | E | R | E |
| 8 | E | S | ■ | N | U | D | I | T | E | ■ | O | ■ |
| 9 | ■ | T | R | E | S | ■ | R | U | ■ | R | U | Z |
| 10 | C | I | E | ■ | S | A | ■ | M | A | R | G | E |
| 11 | E | T | A | L | O | N | N | E | R | ■ | I | N |
| 12 | P | I | L | E | R | A | S | ■ | T | A | R | D |

## Au premier trimestre

# Le déficit fédéral augmente de 49%

OTTAWA (PC) — La faiblesse de l'économie et les frais énormes de la dette ont augmenté le déficit du gouvernement fédéral de 49% au premier trimestre de l'année financière qui a commencé le 1er avril, a annoncé hier le ministère des Finances du Canada.

Durant cette période, Ottawa a déboursé $4.943 milliards de plus qu'il n'a encaissé. Cet excédent des dépenses sur les revenus s'élevait à $3.326 milliards durant la même période de l'an dernier.

Le financement de la dette publiqxe, qui devrait dépasser $100 milliards à la fin de l'année financière 1982-1983, a coûté $4.016 milliards au premier trimestre de 1982 contre $3.061 milliards il y a un an.

Si les taux d'intérêt continuent de baisser au cours des prochains mois, le coût de la dette devrait aussi diminuer, à moins que la dette elle-même n'augmente, a dit un fonctionnaire.

La cotisation d'Ottawa au fonds de l'assurance-chômage a augmenté avec le nombre des sans-travail et, en juin seulement, alors que le taux de chômage a atteint 10.9%, le gouvernement a fourni $159.5 millions au fonds, plus que le double de ses versements de juin 1981 de $72.9 millions. Le taux de chômage n'a cessé de croître depuis, atteignant en août 12.2%.

En juin, malgré les coupures de services, le gouvernement a versé à Via Rail $44.8 millions comparativement à $26.2 millions durant le même mois en 1981. Au cours du premier trimestre de 1982, le gouvernement fédéral a payé à Via Rail $236.2 millions contre $133.1 millions il y a un an.

Si l'impôt a rapporté $10.5 milliards au premier trimestre, soit 6.3% de plus que les $9.8 milliards de l'an dernier, cette hausse de revenus a été inférieure au taux d'inflation.

Au total, les revenus du gouvernement au premier trimestre se sont élevés à $11.543 milliards et les dépenses à $16.486 milliards, comparativement à, respectivement, $10,96 milliards et $14.312 milliards l'an dernier.

Dans le budget de juin, le gouvernement a prédit que le déficit de cette année atteindrait $19.6 milliards, ce qui porterait la dette à environ $113 milliards.

# au jour le jour

### ■ Câblevision licencie

En raison de la décision d'Ottawa de limiter à 6% les augmentations de tarifs autorisées, la compagnie Câblevision Nationale a dû procéder au licenciement d'une trentaine de personnes. «Sans la collaboration du syndicat, c'est probablement 50 travailleurs qui auraient perdu leur emploi», de dire M. André Chagnon, président de l'entreprise. La baisse des revenus prévus rendra «plus difficile» la réalisation du projet de terminal bidirectionnel Vidacom, qui continue cependant tel que prévu.

### ■ Guerre des tarifs

Nouvelle «guerre» des tarifs intérieurs entre les grandes compagnies aériennes des États-Unis. Par exemple, on peut faire l'aller-retour entre New York et San Francisco ou Los Angeles pour $238 US, comparativement à $499 US il y a un mois seulement. Cette «guerre» pourrait aggraver sérieusement la situation financière de quelques compagnies. Au total, les sociétés aériennes ont perdu $1 milliard US entre juin 1981 et juin 1982.

### ■ Commerces condamnés

En août, 17 commerçants du Québec ont été trouvés coupables d'infractions mineures par l'Office de la protection du consommateur. La nature des condamnations varient d'un commerce à l'autre. Ainsi, un marchand d'automobiles de Montréal a dû verser $1,500 pour avoir passé sous silence à un client que la voiture «neuve» vendue avait d'abord appartenu à une compagnie de location! Une firme d'isolation de Joliette a d'autre part été condamnée à $300 d'amende pour avoir transigé des contrats sans détenir le permis obligatoire.

### ■ Options sur l'argent

La Bourse de Toronto lancera le mois prochain un marché d'options sur l'argent. Le principe de ce marché est le même que celui mis sur pied l'année dernière par la Bourse de Montréal pour les options sur l'or. L'acheteur choisit une option d'achat quand il prévoit une hausse du cours de l'or. Il prend une option de vente quand il s'attend à une baisse des cours. Il s'agit du premier marché d'options sur l'argent en Amérique du Nord.

### ■ Dans ses petits souliers

La compagnie Warrington, qui possède deux importantes usine de fabrication de chaussures de sport dans la région de Montréal, affiche encore des pertes importantes: $7.7 millions pour les six premiers mois de 1982. Il aura fallu une autre injection de capital de son principal actionnaire, Cemp Investments, pour maintenir à flot l'entreprise qui fabrique entre autres les bottines Kodiak, les patins Bauer et des chaussures Hush Puppies, au Canada.

### ■ Ciment St-Laurent ferme

Aux prises avec des pertes de plusieurs millions depuis deux ans, la compagnie montréalaise Ciment St-Laurent a décidé de fermer temporairement sa cimenterie de Joliette en raison de la faiblesse du marché. Une centaine de travailleurs seront privés d'emploi durant cinq mois environ. La filiale à 53% du groupe suisse Holderbank est victime d'une politique d'expansion trop optimiste au cours de la dernière décennie.

### ■ En raccourci

Les créanciers de **Massey-Ferguson** devraient dévoiler

*Deux circuits et cinq points produits*

# Wallach passe à l'attaque

**par Daniel Caza**

*de la Presse Canadienne*

Tim Wallach a cogné deux circuits et a produit cinq points, hier soir, pour procurer aux Expos de Montréal un gain de 6-4 sur les Pirates de Pittsburgh, devant 27,670 spectateurs au Stade olympique.

Heureusement qu'il a martelé les artilleurs rivaux de la sorte, car il aurait pu facilement s'avérer le bouc émissaire advenant une défaite.

En effet, à la septième reprise, il a commis de l'obstruction à l'endroit du coureur Dale Berra qui était pris en souricière entre le deuxième et le troisième coussin, ce qui a déclenché une remontée de trois points des Pirates.

Toutefois, il n'aurait sans doute pas été le seul à blâmer si Pittsburgh était parvenu à créer l'égalité, car le releveur Jeff Reardon n'a guère été brillant en relève au gagnant Randy Lerch (2-0).

Reardon a en effet eu besoin de l'aide du vieux Woodie Fryman qui a oeuvré à la perfection durant une manche et un tiers. Il a ainsi été crédité d'une douzième victoire préservée.

Mais si Fryman s'est montré le bout du nez dans une situation pour le moins embarrassante en huitième manche, avec deux coureurs sur les sentiers et une priorité d'un seul point, il a dû lâcher un long soupir de soulagement quand Wallach a obtenu son deuxième circuit du match, en solo, contre le releveur Lee Tunnell.

Le lanceur perdant a été Don Robinson (15-12), qui essuyait un quatrième revers de suite en septembre.

Même s'il a fait figure de héros, Tim Wallach n'était pas plus loquace qu'à l'accoutumée.

À voix basse, presque inaudible en raison des radios qui crachaient le «dance music» à tue-tête dans les casiers voisins, Wallach expliquait calmement que son rendement cette saison est «normal et peut encore être amélioré».

«Je connais une bonne saison, mais je me sais capable de faire beaucoup mieux, dit-il. 24 circuits, 33 points produits, c'est bien. Je souhaite par contre produire davantage l'an prochain.»

Un autre aspect du jeu que Wallach voudra améliorer est sa défensive. Hier, il s'est fait prendre à quatre reprises sur des coups filés de l'adversaire. En plus d'avoir commis de l'obstruction à l'endroit de Dale Berra. Cette séquence a ouvert la porte aux Pirates à la septième manche. Ils ont alors marqué trois points.

«Je joues trop profondément et nos rivaux en profitent. Seul l'expérience me permettra de solutionner cette lacune, précise-t-il. On s'est montré patient à mon égard en attaque. Il faudra donc en faire autant en ce qui a trait à mon jeu défensif. Je vais travailler fort pour m'améliorer aussi en ce sens.»

«Pour ce qui est de mon erreur, l'arbitre a manqué le bateau, car c'est Berra qui a foncé sur moi.»

Pour sa part, le gérant Jim Fanning ne tarissait pas d'éloges à l'endroit de son protégé de 23 ans. «Je traverserais le St-Laurent à la nage si je vous disais que j'avais prédit une telle saison pour Wallach...»

Par ailleurs, Fanning a tenu à vanter les mérites de Randy Lerch, le lanceur gagnant: «Randy appartient aux Ligues majeures et il l'a prouvé à nouveau ce soir (hier), affirme-t-il. Il s'est très bien comporté pendant six manches, forçant les Pirates à frapper les balles au sol. C'est tout ce que je lui ai demandé.»

Quant à Lerch, il était introuvable dans le vestiaire des Expos, s'étant réfugié dans la salle des seigneurs. Il paraîtrait même qu'il s'est informé si les journalistes étaient encore à ses trousses avant d'aller revêtir sa tenue de ville.

On réagit peut-être de la sorte quand la tête est toujours avec un club champion. Il paraît donc indéniable que Lerch aimerait davantage se voir encore dans l'uniforme des Brewers de Milwaukee...

Avant le match, Willie Stargell, à sa dernière visite à Montréal, a été honoré par la direction des Expos.

Pour l'occasion, la Ville de Montréal lui a remis une bouée de sauvetage de la piscine du parc Jarry pour commémorer quelques-uns des 17 coups de circuits qu'il a catapulté à cet endroit (le plus fort total pour un joueur adverse).

De plus, Stargell est également le frappeur qui a cogné le plus long circuit au Stade olympique: au champ droit, au niveau 500. On lui a donc aussi remis le siège de couleur or qui avait été installé à l'endroit où la balle avait abouti.

Au nom des Expos, son excoéquipier Al Oliver lui a fait cadeau d'une sculpture esquimaude, en guise d'appréciation pour les grands moments qu'il a procuré à tous les amateurs de baseball canadiens.

**PIRATES (4)**

| | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Moreno cc | 3 | 1 | 2 | 1 |
| Morrsh fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Lacy cd | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Easler cd | 2 | 0 | 1 | 0 |
| Madlck 3b | 4 | 0 | 0 | 0 |
| JTmpsh1b | 4 | 0 | 1 | 0 |
| BHarper cg | 4 | 1 | 1 | 0 |
| Berra ac | 4 | 1 | 3 | 0 |
| TPena r | 4 | 0 | 2 | 1 |
| JRay 2b | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Vargas fs | 0 | 0 | 0 | 0 |
| JMilner fs | 1 | 1 | 0 | 1 |
| JSmith fs | 1 | 1 | 0 | 1 |
| Parker fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| NNrnn2b | 0 | 0 | 0 | 0 |
| DRbsnl | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Stargell fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Tunnell l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BDavis fs | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 37 | 4 | 11 | 4 |

**EXPOS (6)**

| | ab | p | cs | pp |
|---|---|---|---|---|
| Raines cg | 4 | 1 | 1 | 0 |
| JWhite cc | 2 | 1 | 0 | 0 |
| RJhnsncc | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Oliver 1b | 4 | 1 | 3 | 0 |
| Carter r | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Wallach 3b | 4 | 2 | 3 | 5 |
| Cromrti cd | 2 | 1 | 1 | 0 |
| Speier ac | 4 | 0 | 0 | 0 |
| Flynn 2b | 3 | 0 | 1 | 1 |
| Leach l | 3 | 0 | 1 | 0 |
| Reardon l | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Fryman l | 1 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 32 | 6 | 10 | 6 |

Pittsburgh ..... 001 000 30 0-4
Montréal ..... 300 110 01x—6

E-Berra, Wallach. Dp Pittsburgh 1, Montréal 2. LSB-Pittsburgh 7, Montréal 6. 2B-Raines, Cromartie, Berra. CC-Wallach 2 (24). BV-Moreno (58), JMilner (1). Bs-Flynn.

| Pittsburgh | ml | cs | p | pm | bb | rb |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Candelaria P,15-12 | 6 | 8 | 5 | 5 | 2 | 5 |
| Winget | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 |
| Montréal | | | | | | |
| Lerch G,2-0 | 6 | 7 | 4 | 2 | 1 | 0 |
| Reardon | 12-3 | 4 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Fryman S,12 | 11-3 | 0 | 0 | 0 | 0 | 2 |

Lerch a affronté 3 frappeurs à la 7e.
T-2h26. A-27,678.

## HOCKEY

**Ligue Nationale**
(Parties hors-concours)

**Jeudi**
Philadelphie 4, Montréal 3
Edmonton 3, St-Louis 3
Los Angeles 5, Calgary 3
Winnipeg 3, Vancouver 3

**Hier**
Québec 3, Boston 2
Buffalo 6, Islanders NY 3
Detroit 6, Toronto 1
Philadelphie 3, Hartford 0
Washington 4, Pittsburgh 0
Los Angeles c. Winnipeg

**Ce soir**
Montréal c. Buffalo
Boston c. Québec
Chicago c. Minnesota
Los Angeles c. Winnipeg
Rangers NY c. Islanders NY
Washington c. Pittsburgh

**Ligue Majeure du Québec**

**Jeudi**
Longueuil 10, Chicoutimi 5

**Hier**
Longueuil à Drummondville
Trois-Rivières à Granby
Laval à Québec
Chicoutimi à Shawinigan
Hull à Verdun

**Dimanche**
T.-Rivières à Chicoutimi
Québec à Drummondville
Granby à Hull
St-Jean à Shawinigan
Longueuil à Verdun

**Jeudi**
Longueuil à Verdun

### LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

**Section Robert Lebel**

| | pj | g | p | n | bp | bc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| VERDUN | 3 | 2 | 1 | 0 | 19 | 13 | 4 |
| LAVAL | 3 | 2 | 1 | 0 | 11 | 10 | 4 |
| LONGUEUIL | 2 | 1 | 1 | 0 | 13 | 9 | 2 |
| HULL | 3 | 1 | 2 | 0 | 16 | 18 | 2 |
| SAINT-JEAN | 3 | 1 | 2 | 0 | 12 | 17 | 2 |
| GRANBY | 3 | 0 | 3 | 0 | 9 | 16 | 0 |

**Section Frank Dilio**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DRUMMONDVILLE | 3 | 3 | 0 | 0 | 17 | 13 | 6 |
| QUÉBEC | 3 | 2 | 1 | 0 | 21 | 13 | 4 |
| SHAWINIGAN | 3 | 2 | 1 | 0 | 15 | 16 | 4 |
| CHICOUTIMI | 3 | 1 | 2 | 0 | 16 | 22 | 2 |
| TROIS-RIVIÈRES | 3 | 1 | 2 | 0 | 11 | 13 | 2 |

## BASEBALL

**Ligue Nationale**

**Jeudi**
Philadelphie 2, Montréal 0
New York 5, Chicago 4
San Francisco 11, Cincinnati 4
Pittsburgh 5, St-Louis 3

**Hier**
Montréal 6, Pittsburgh 4
Cincinnati 2, Houston 2
Atlanta 11, San Diego 6
Philadelphie 2, New York 1
St-Louis 3, Chicago 1
San Francisco à Los Angeles

**Aujourd'hui**
Philadelphie, Carlton (21-10) ou Denny (0-1) à New York, Swan (10-7), 13 h 35
Pittsburgh, Sarmiento (8-3) à Montréal, Sanderson (11-12), 13 h 35
Chicago, Noles (9-12) à St-Louis, Andujar (14-10), 14 h 15
Houston, LaCoss (5-5) à Cincinnati, Scherrer (0-0), 14 h 15
San Francisco, Barr (4-3) à Los Angeles, Valenzuela (19-12), 16 h 20
San Diego, Eichelberger (6-12) à Atlanta, Boggs (2-2), 19 h 40

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| **Oliver, Mtl** | **579** | **193** | **.333** |
| Madlock, Pgh | 560 | 180 | .321 |
| LoSmith, StL | 567 | 176 | .310 |
| Durham, Chi | 513 | 159 | .310 |
| Buckner, Chi | 619 | 191 | .309 |
| Guerrero, LA | 552 | 169 | .306 |
| Baker, LA | 529 | 159 | .301 |
| **Carter, Mtl** | **520** | **156** | **.300** |
| Knight, Hou | 587 | 176 | .300 |

**Circuits:** Kingman, New York, 37; Murphy, Atlanta, 35.
**Points produits:** Murphy, Atlanta, 106; **Oliver, Montréal, 106.**
**Buts volés: Raines, Montréal, 74;** LoSmith, St. Louis, 65.
**Lanceurs:** Niekro, Atlanta, 15-4, .789, 3.91; **Rogers, Mtl, 17-8, .680, 2.41.**

**Ligue Américaine**

**Jeudi**
Detroit 10,Baltimore 5
Texas 5, Californie 4
Chicago 12, Seattle 4

**Hier**
New York à Boston
Californie au Texas
Minnesota à Chicago
Baltimore à Milwaukee
Cleveland à Detroit
Toronto à Seattle
Kansas City à Oakland

**Aujourd'hui**
New York, Rawley (9-9) à Boston, Eckersley (12-12), 14 h 15
Minnesota, O'Connor (8-7) à Chicago, Hoyt (16-15), 14 h 15
Cleveland, Heaton (0-1) à Detroit, Morris (16-16), 14 h 30
Baltimore, Palmer (14-4) à Milwaukee,Vuckovich (18-4), 14 h 30
Kansas City, Leonard (10-5) à Oakland, Kingman (3-11), 16 h 05
Californie, Zahn (17-8) au Texas, Butcher (1-4), 20 h 05
Toronto, Leal (11-14) à Seattle, Clark (4-2), 22 h 35

**Les meneurs**
(Parties d'hier non comprises)

| | pb | cs | moy. |
|---|---|---|---|
| Wilson, KC | 549 | 184 | .335 |
| Yount, Mil | 594 | 195 | .328 |
| Carew, Cal | 491 | 157 | .320 |
| Cooper, Mil | 610 | 195 | .320 |
| Murray, Bal | 513 | 162 | .316 |
| Garcia, Tor | 559 | 175 | .313 |
| Harrah,Cle | 570 | 177 | .311 |
| McRae, KC | 583 | 179 | .307 |
| Rice, Bos | 538 | 165 | .307 |
| Lansford, Bos | 464 | 142 | .306 |

**Circuits:** Thomas, Milwaukee, 38; Winfield, New York, 36.
**Points produits:** McRae, Kansas City, 123; Cooper, Milwaukee, 115.
**Buts volés:** Henderson, Oakland, 124; Garcia, Toronto, 51.
**Lanceurs:** Vuckovich, Milwaukee, 18-4, .818, 3.09; Palmer, Baltimore, 14-4, .778, 3.14.

**Les frappeurs**

| | pb | cs | pp | cc | moy. |
|---|---|---|---|---|---|
| Blackwell | 42 | 8 | 3 | 0 | .190 |
| Carter | 524 | 156 | 93 | 29 | .298 |
| Cromartie | 481 | 125 | 59 | 14 | .260 |
| Dawson | 574 | 170 | 77 | 21 | .296 |
| Flynn | 160 | 42 | 17 | 0 | .263 |
| R. Johnson | 22 | 5 | 2 | 0 | .227 |
| W. Johnson | 54 | 11 | 2 | 0 | .204 |
| Little | 31 | 8 | 3 | 0 | .258 |
| Mills | 67 | 15 | 2 | 1 | .224 |
| Norman | 66 | 14 | 7 | 2 | .219 |
| Oliver | 583 | 196 | 106 | 22 | .336 |
| Phelps | 6 | 2 | 0 | 0 | .333 |
| Phillips | 7 | 1 | 1 | 0 | .143 |
| Raines | 613 | 168 | 39 | 3 | .274 |
| Speier | 505 | 133 | 60 | 7 | .263 |
| Wallach | 559 | 151 | 88 | 24 | .270 |
| White | 115 | 28 | 13 | 2 | .244 |
| Youngblood | 81 | 15 | 8 | 0 | .185 |

**Buts volés:** Raines, 74; Dawson, 37; Wallach, 6; Oliver, 5; W. Johnson, 4; Cromartie, White, 3; Carter, Little, Youngblood, 2; Speier, 1.

**Les lanceurs**

| | g-p | ml | pm | rab | mpm |
|---|---|---|---|---|---|
| Burris | 4-14 | 121.1 | 63 | 54 | 4.67 |
| Fryman | 8-4 | 64.2 | 29 | 41 | 4.04 |
| Gullickson | 12-12 | 222.1 | 88 | 151 | 3.57 |
| Lea | 12-9 | 167.0 | 57 | 112 | 3.07 |
| Lerch | 2-0 | 23.2 | 9 | 4 | 3.42 |
| Reardon | 7-3 | 102.2 | 24 | 80 | 2.10 |
| Rogers | 17-8 | 258.0 | 69 | 164 | 2.41 |
| Sanderson | 11-12 | 210.0 | 81 | 152 | 3.47 |
| Schatzeder | 0-2 | 32.1 | 14 | 13 | 3.90 |
| B.Smith | 2-3 | 73.2 | 33 | 45 | 4.08 |

**Victoires préservées:** Reardon, 25; Fryman, 12, B. Smith, 3; Burris, 2.

### LIGUE NATIONALE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| ST-LOUIS | 89 | 65 | .578 | — |
| PHILADELPHIE | 83 | 69 | .546 | 4½ |
| **MONTRÉAL** | **82** | **71** | **.536** | **6½** |
| PITTSBURGH | 80 | 73 | .523 | 8½ |
| CHICAGO | 68 | 86 | .442 | 21 |
| NEW YORK | 60 | 93 | .392 | 28½ |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| LOS ANGELES | 85 | 67 | .559 | — |
| ATLANTA | 83 | 70 | .542 | 2½ |
| SAN FRANCISCO | 81 | 71 | .533 | 4 |
| SAN DIEGO | 77 | 76 | .503 | 8½ |
| HOUSTON | 72 | 81 | .471 | 13½ |
| CINCINNATI | 57 | 96 | .373 | 28½ |

### LIGUE AMÉRICAINE

**Section Est**

| | g | p | moy. | diff. |
|---|---|---|---|---|
| MILWAUKEE | 91 | 61 | .599 | — |
| BALTIMORE | 88 | 64 | .579 | 3 |
| BOSTON | 83 | 69 | .546 | 8 |
| DETROIT | 76 | 74 | .507 | 14 |
| CLEVELAND | 74 | 76 | .493 | 16 |
| NEW YORK | 74 | 78 | .487 | 17 |
| TORONTO | 71 | 81 | .467 | 20 |

**Section Ouest**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| CALIFORNIE | 87 | 66 | .569 | — |
| KANSAS CITY | 84 | 68 | .553 | 2½ |
| CHICAGO | 80 | 72 | .526 | 6½ |
| SEATTLE | 73 | 79 | .480 | 13½ |
| OAKLAND | 64 | 88 | .421 | 22½ |
| TEXAS | 61 | 92 | .399 | 26 |
| MINNESOTA | 57 | 95 | .375 | 29½ |

## FOOTBALL

**Ligue Canadienne**

**Hier**
Ottawa 30, Saskatchewan 19

**Aujourd'hui**
Montréal à Winnipeg

**Dimanche**
C.-Britannique à Toronto
Calgary à Edmonton

### LIGUE CANADIENNE

**Section Est**

| | pj | g | p | n | pp | pc | pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| TORONTO | 10 | 6 | 3 | 1 | 267 | 253 | 13 |
| HAMILTON | 10 | 5 | 5 | 0 | 236 | 252 | 10 |
| OTTAWA | 11 | 3 | 8 | 0 | 251 | 337 | 6 |
| MONTRÉAL | 9 | 2 | 7 | 0 | 111 | 280 | 4 |

**Section Ouest**

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| WINNIPEG | 10 | 7 | 3 | 0 | 290 | 211 | 14 |
| CALGARY | 10 | 6 | 3 | 1 | 245 | 218 | 13 |
| C.-BRITANNIQUE | 9 | 6 | 3 | 0 | 284 | 219 | 12 |
| EDMONTON | 10 | 5 | 5 | 0 | 332 | 216 | 10 |
| SASKATCHEWAN | 11 | 4 | 7 | 0 | 267 | 297 | 8 |

*dans le carré du navigateur*

# Le CIRCQ va à Gérard Quenneville

**par Marc Pinelli**

Gérard Quenneville, représentant de la région de l'Outaouais, a remporté à Vaudreuil-sur-le-lac le premier championnat inter-régional de course de quillard du Québec (CIRCQ) à bord d'un «Tanzer 22». Il barrait en compagnie de Benoit Seguin et Wilhelm Lorenzi ce voilier appartenant à Antoine Shousha du club nautique Deux-Montagnes. La plupart des huit équipages représentant les sept régions du Québec ainsi que le champion du CCALQ couraient sur des «Tanzer 22» prêtés par des clubs de la région. Les cinq manches, dont seules les quatre meilleures de chaque concurrent comptaient pour le classement général, ont été disputées sur un parcours dit «triangle olympique» par vent de sud et de nord-ouest, ne dépassant jamais 20 noeuds, le tout entrecoupé de pluie, d'orages et de soleil. La victoire a été chaudement acquise par Quenneville lors de la dernière épreuve. Celui-ci a pris la deuxième place, alors que son rival direct, Alain Saintonge de la région sud-ouest, en tête du classement général après quatre manches, occupait la quatrième place. Le vainqueur du CCALQ (championnat de course au large du Québec), Raymond Cyr, de Québec, a mérité la troisième place sur le Tanzer de Raymond Lambert.

Enfin, précisons que ce championnat organisé par le club nautique Deux Montagnes avec l'aide de la FVQ, rassemblait les meilleurs barreurs des sept régions du Québec et le vainqueur du CCALQ sur des bateaux de série fabriqués à Dorion. Les régions du Lac St Louis et de l'Est du Québec se sont proposées pour organiser le deuxième championnat en 1983.

### *Willy de Roos à l'Arlequin*

Le navigateur belge Willy de Roos sera le premier invité conférencier de la série les grands explorateurs (six en tout) présentée au Théâtre Arlequin du 12 au 21 octobre prochain. Celui qui a réussi le premier à la voile le passage du Nord-ouest canadien au cours de l'été 77 et a navigué depuis dans l'antarctique, commentera son film intitulé: Les mers polaires à la voile: premier tour des Amériques. À voir absolument. Réservation: Théâtre Arlequin, 1004 Ste Catherine Est, Montréal tel: 288-4261.

### *«Voilà la Voile»*

Plus de 5000 exemplaires de «Voilà la Voile» ont déjà été vendus depuis son lancement au début de l'été. Ce manuel d'initiation à la voile sur dériveur produit par la FVQ et vendu $7,50, cherche à répondre aux questions des amateurs de voile. Articulé autour de six chapitres, il permet au néophite de se familiariser avec l'anatomie et la manoeuvre du dériveur et au jeune barreur expérimenté de faire le point de ses connaissances. Dommage toutefois qu'il n'y ait pas plus de croquis explicatifs «décomposés» et qu'on ait faiblement développé les explications sur la pratique du dériveur en double. Disponible dans de nombreuses librairies, ou au siège de la FVQ (tel: 374 4700).

### *L'association de «Multis»*

Les multicoquistes québécois auront bientôt une association. En effet, Ralph Bourassa, Claude Gérard, Michel Duquet et Guy Borduas sont en train de structurer cette association dont les activités seraient basées à l'Île Perrot (en face des quais de St-Anne-de-Bellevue). Il y aurait un terrain disponible pour hiverner 25 à 30 «multis» et, au cours de la saison prochaine, on aménagerait un mouillage d'une cinquantaine de coffres et un quai de services. Sachez qu'il y a au Québec 72 propriétaires de multis habitables de plus de 25 pieds de long.

### *Subvention pour l'AQIN*

L'Association québécoise de l'industrie du nautisme recevra une subvention de $44,000 pour ses opérations de fonctionnement. Créée lors du Salon nautique de Montréal en février dernier, l'association présidée par Guy Gariépy, regroupe déjà 75 membres répartis en trois catégories: manufacturiers, grossistes et détaillants qui oeuvrent tous dans le secteur du nautisme avec un grand «N».

### *Service de leasing*

Nauticanada Yachting, le bureau de courtage et d'expertises maritimes pour voiliers créé en 1980, a trouvé le trimaran pour Radio-Canada sur lequel courront, Pierre Sibéril et Joël LeBigot dans la course Québec-St-Malo de 84. L'agence est spécialisée dans les multicoques et propose des bateaux de propriétaires américains et européens pour cette épreuve. Si vous êtes commanditaire ou skipper à la recherche d'un voilier, vous pouvez déposer votre carte de visite. Claude Gérard (445-3014), l'un des responsables, signale qu'il y a possibilité de faire du leasing. C'est-à-dire de louer un «multi» neuf ou en très bonne condition pour une période de 12-14 mois avec opion d'achat. Un bateau bien équipé pourrait se louer $100 000.

### *Fogh en tête*

Le canadien Hans Fogh a remporté à Dragoer, au Danemark, le championnat d'Europe des «Soling» (bateau olympique) devant les Soviétiques. Hans Fogh est bien connu non seulement comme maître voilier mais aussi comme l'un des concepteurs du «Laser» avec Ian Bruce et Bruce Kirby.

# L'athlétisme canadien vit, à Tokyo, la plus belle journée de son histoire

TOKYO (CP) — Angela Taylor, Desai Williams et Milt Ottey, trois vedettes torontoises de l'athlétisme canadien, ont remporté des médailles d'or à l'occasion de la troisième édition de la réunion d'athlétisme des huit nations, hier à Tokyo, au cours de laquelle la R.D.A. a dominé comme prévu, remportant 14 épreuves, contre huit à l'Union soviétique, trois au Canada et à l'Allemagne de l'Ouest, une au Japon et aux États-Unis, la France et l'Italie terminant sans aucun succès.

Taylor et Williams ont remporté le 200 mètres chez les femmes et les hommes respectivement, cependant que Ottey a gagné le concours du saut en hauteur. La victoire de William fut d'ailleurs si impressionnante qu'il fut couronné l'athlète masculin par excellence de la journée.

«Le Canada vient de connaître sa meilleure réunion d'athlétisme de son histoire,» s'est exclamé le directeur technique de la Fédération canadienne d'athlétisme, le Polonais d'origine Gerard Mach. Le Canada a terminé au quatrième rang avec 120 points.

La majorité des athlètes présents à Tokyo se rendront maintenant à Brisbane, en Australie, où seront disputés les Jeux du Commonwealth à la fin du mois.

Williams, âgé de 23 ans, a remporté le 200 mètres en 20.59 secondes devant le champion européen, l'Est-Allemand Olaf Prenzler.

CHASSEURS ET CHASSEUSES,
SACHEZ CHASSER!

*Un guide comprenant des renseignements sur les habitudes de l'orignal, les techniques de la chasse, du dépeçage, la conservation de la viande ainsi que des recettes qui feront les délices de toute la famille.*

2,95$

Gouvernement du Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1982, 68 p., EOQ 14444-4

**En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:**
**Montréal**
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

**dans la plupart des librairies, ou par commande postale à:**
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec (Québec) G1N 2C9

**Important:**
Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de
**Les publications du Québec**

8371

Gouvernement du Québec
**Ministère des Communications**

*pêcheurs et vacanciers!*
Nos parcs et réserves vous invitent pour la saison 1983

**Si vous êtes âgé d'au moins 18 ans au 1er octobre 1982, voici comment vous pourriez être l'un des 6,000 chanceux qui auront le privilège de choisir à l'avance un séjour dans les auberges, chalets ou pavillons de nos magnifiques parcs et réserves fauniques.**

**1.** Complétez une formule d'inscription que vous trouverez dans les bureaux du ministère à compter du 1er octobre et faites-la parvenir au Service des Réservations et Renseignements avant le 1er novembre 1982.

**2.** Parmi les inscriptions reçues et valides, on choisira par tirage au sort, à l'aide d'un ordinateur, une liste de 6,000 noms en ordre numérique.

**3.** Que vous soyez gagnant ou non, vous en serez avisé par écrit.

**4.** Les gagnants seront contactés, pour choisir leur réservation, suivant l'ordre prioritaire établi lors du tirage. Cette opération se déroulera en janvier et février 1983 et les appels logés hors du Québec seront aux frais de l'usager.

**Réservations par le réseau téléphonique**

Les disponibilités restantes dans les parcs et réserves fauniques seront mises à la disposition du public par le réseau de réservation téléphonique à compter du **12 mars 1983.**

*de la région de Québec:*
**643-5349**
*de la région de Montréal:*
**873-5349**
*d'ailleurs au Québec:*
**1-800-462-5349**
*l'extérieur du Québec (frais d'appel):*
**1-418-643-5349**

Gouvernement du Québec
**Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche**

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

# Le sauvetage de Dome

C'EST une bouée en or qu'a lancée cette semaine le gouvernement canadien à Dome Petroleum et à ses créanciers. Ottawa serait prêt à injecter quelque $500 millions pour renflouer la compagnie qui fut l'enfant chéri du Programme énergétique fédéral. Il s'agirait d'un investissement sous la forme d'achat d'actions émises directement par la firme albertaine.

Pour éviter le déshonneur parmi la communauté financière internationale, les principaux créanciers — quatre grandes banques torontoises — iraient d'un montant identique à l'apport fédéral. Aussi les banques seraient résignées à allonger les échéances des prêts consentis qui dépassent $4 milliards.

Plutôt que de s'amener avec la traditionnelle subvention, le ministre de l'Énergie, M. Jean Chrétien, demande une participation au capital; donc, un droit de vote. Pourquoi pas? Si la collectivité partage le risque, pourquoi n'aurait-elle pas droit aux fruits du rendement? Cependant, dans le présent cas, il faut se demander si ce sauvetage de la 11e heure est une bonne transaction financière. Comment expliquer qu'un gouvernement intéressé à la canadianisation d'une industrie s'acharne-t-il autant à vouloir sauver une compagnie dont la majorité des actionnaires sont étrangers?

■

En dépit de sa participation à différents programmes fédéraux, Dome Petroleum demeure une entreprise où les actionnaires canadiens sont minoritaires. Si Ottawa veut ramener le contrôle d'une grande compagnie de ce côté-ci de la frontière, pourquoi fournir le carburant nécessaire au maintien de cet empire pétrolier et minier?

Les actionnaires ont confié la gestion de leur entreprise à des dirigeants qui ont fait de mauvais calculs. Ils ont joué et perdu! Quand les actions valaient $25 à la Bourse, l'an dernier, personne ne réclamait l'aide gouvernementale. Aujourd'hui, les champions de la non-intervention veulent qu'Ottawa remette à flot la firme moribonde. L'hémorragie est grave; seulement pour rencontrer ses dépenses d'intérêt, Dome a besoin de $250 millions d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement devrait laisser les lois de la nature économique faire leur oeuvre. Les actifs de la compagnie ne s'envoleront pas. Ils sont tous enfouis dans le sous-sol du territoire canadien. Ils resteront dans la mer de Beaufort où les travaux de recherche et d'exploration ont été subventionnés à 100% (ou presque) par les contribuables canadiens. La libre concurrence se chargera de trouver des acquéreurs pour les terrains pétroliers, les actifs de TransCanada PipeLine, les chantiers maritimes Davie, les mines d'or du Québec... Pour récupérer leurs fonds, les créanciers se débrouilleront en liquidant de façon convenable l'entreprise.

Si les biens de Dome intéressent le gouvernement, il aurait fort bien pu ramasser l'affaire à meilleur compte. Relancer les activités de Dome Petroleum serait beaucoup plus facile sans le poids d'une «dette» au bilan de $1.3 milliard à l'endroit des actionnaires actuels.

Il est évident que les banques canadiennes sortiront légèrement écorchées de l'aventure. C'est le risque du prêteur. Voilà pourquoi l'emprunteur paie des intérêts.

En regardant de près les montants avancés par les banques, on constate tout de suite que ces institutions sont allées beaucoup trop loin dans l'octroi de crédit à Dome Petroleum. Désireux de gonfler leur volume d'affaires, les banquiers ont accordé des prêts presque illimités à ceux qui promettaient de ramener l'or noir de l'Arctique. On a agi de façon bien téméraire.

Il faut s'interroger sur la responsabilité des dirigeants qui ont prêté à un seul client une somme égale à la moitié de leur capital accumulé. La Banque de Commerce et la Banque de Montréal ont ainsi confié environ 50% de leurs fonds propres à Dome Petroleum. Une faillite brutale ébranlerait sérieusement ces institutions. Pour maintenir l'équilibre de leur bilan, elles devraient réduire de façon substantielle le volume de leurs prêts.

Dans son rapport publié à la fin du mois de juillet, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes mettait les banques en garde contre le danger de liaisons trop intimes avec certains clients. Le document proposait un plafond de 25% pour la somme que pourrait prêter une banque à une entreprise ou un groupe de sociétés. Cette limite a été largement dépassée dans le cas de Dome.

Si les banques doivent se montrer beaucoup plus prudentes, elles doivent aussi assumer le coût de leurs erreurs. Voilà pourquoi elles participent à l'opération de sauvetage. Il faudra cependant y voir de près. Il ne saurait être question de calculer comme une contribution toute proposition de conversion de la dette en actions. Les banques doivent apporter de «l'argent frais» pour améliorer les liquidités de la compagnie. Les $500 millions d'Ottawa, autrement, iraient en réalité dans le coffre des banques.

En prenant une participation dans les actions d'une entreprise, les banquiers se retrouvent à la fois propriétaires et créanciers de l'affaire. Cette situation les place dans un conflit d'intérêt: ils devront donc se contenter d'actions non votantes.

■

Ce sont les automobilistes canadiens qui paieront, au cours des prochains mois, la note de l'opération qui, répétons-le, profitera surtout à des actionnaires de l'extérieur du Canada. Les Canadiens ont le droit de connaître le plus rapidement possible le prix réel et surtout les modalités de la transaction. M. Chrétien devra dévoiler tous les détails de sa proposition au conseil d'administration de Dome. Quant à ce dernier, il pourrait cesser de jouer la comédie en maintenant un prétendu suspense sur l'offre. On ne négocie plus lorsque le syndic patiente à la porte.

Après avoir volé au secours de Massey-Ferguson, de Chrysler Canada et Maislin, le gouvernement canadien doit maintenant se doter d'une politique de sauvetage industriel. Il ne faut conserver que les entreprises dont «l'actif humain» mérite d'être maintenu. Dans le cas de Dome, il aurait été moins onéreux d'agir à une étape ultérieure de l'évolution financière de l'entreprise.

Les Canadiens demeurent favorables à la canadianisation du secteur de l'énergie. Cependant Ottawa ne doit pas pousser le ridicule jusqu'à payer à prix fort le rachat de nos propres feuilles d'érable!

**Michel NADEAU**

# lise bissonnette

## Les enfants-rois

A l'heure politique où l'enfance n'est plus qu'un univers théorique où ministres, commissaires d'écoles, parents et enseignants se jettent à la tête des pancartes, des organigrammes et des budgets publicitaires, voici que des enfants, dans une langue à la fois universelle et secrète, parlent d'eux-mêmes. «Les univers de l'enfance à travers son expression picturale», docte titre d'une exposition-oasis que présente jusqu'au 10 octobre la galerie d'art de l'Université du Québec à Montréal, nous tire fermement, avec cette insistance si impérieuse des tout-petits, vers le matin des choses.

Rarement aura-t-on vu la science, s'exposant, se faire si humble et si oublieuse d'elle-même. Car ces oeuvres, venues et rassemblées d'une trentaine de pays par le Laboratoire de recherche sur les moyens d'expression de l'enfant (MEXEN) que dirige M. Robert Féger au département des sciences de l'Éducation de l'UQAM, nous sont offertes comme il le dit lui-même pour «la contemplation». Non pas une contemplation esthétique, encore que certains jets de couleurs et d'êtres fantastiques coupent le souffle, mais le partage, le rapprochement d'un langage en nous le plus souvent disparu. Il faut se garder, surtout, de la tentation du décodage. «L'enfance a ses secrets qu'il ne sied pas de percer», écrit M. Féger dans l'un des rares textes à accompagner discrètement l'exposition. On n'a consenti qu'une concession à la manie adulte de la classification: les oeuvres sont regroupées en trois univers, celui de l'imaginaire, du magique, et de l'environnement socio-culturel, qui se recoupent et se pénètrent sans cesse.

Entrer par l'imaginaire, c'est renoncer au départ à notre idée, si mièvre mais si persistante, d'un paradis perdu. Le cosmos qui hante l'enfant le déchire aussi. Noirs, gris, les fantômes en rangée du québécois Eric, glacés sous un soleil orange, rouge tel le tapis de flammes rongeuses. Lumineuse, froide, la ville d'un autre Éric, français, minutieusement envahie d'insectes. D'oiseaux de guerre en monstre tricéphale, de plantes mangeuses en Martiens vétrifiés, l'angoisse ne le céderait qu'à la gravité si presque toutes ces créatures, ailées ou non, ne volaient.

Par de grandes fresques anonymes, elles aussi toutes de cieux bondés mais plus heureux, on arrive à l'univers magique. Tout est possible, accorder les contraires, marier les fées aux humains, faire rigoler les lions en les domestiquant, et rendre les adultes tout à fait souriants. Oserai-je recommander, moi qui m'étais interdit de préférer, une dame de Provence aussi large que fleurie dont on comprend qu'il lui soit péremptoirement ordonné d'exister? Voilà aussi l'univers des contes. Les couleurs les remodèlent de pays à pays, mais ils disent partout les mêmes aventures du coeur. De la Cendrillon russe et sa marâtre, nous savons qui sortira de la cuisine le lendemain. Les bons gagnent, comme il se devrait toujours, et les musiciens de Brême font fraterniser les animaux.

M'en voudra-t-on si j'ai moins succombé à l'univers socio-culturel? (Il est vrai que j'y suis un peu réfractaire, depuis quelques chroniques.) On avance en âge, et en réalisme: l'école, la maison, le travail aux champs ou à l'usine, la rue. De la Place Rouge à la terrasse de café belge, en passant par le champ de soccer chilien, l'être fait place à l'avoir, pour montrer à l'étranger.

Si le regard est le plus souvent aimable, il peut se faire cruel. Le petit Frédéric, de Tchécoslovaquie, qui attable un homme au cavanarium, devant une bouteille plus grosse que sa tête, trouverait bien des copains à travers le monde.

Est-ce le bout de la route, l'imaginaire et la magie éteintes sous un parapluie danois ou dans un champ de canne cubain? «C'est le début de la fin quand on ne les encourage pas à poursuivre», dit Robert Féger. L'aube de l'adolescence voit soudain éclore, selon lui, une expression poétique écrite tout aussi riche. Le temps vient d'explorer l'outil d'une parole désormais plus assurée, ou de la musique, ou du corps.

Mais tout cela ne tombe pas du ciel par magie. Le soir du vernissage — le plus mauvais soir pour contempler — des langues un peu déliées murmuraient çà et là que certains dessins étaient trop beaux pour être vrais: des personnages de contes russes prêts à illustrer des livres, les grands oiseaux noirs de Lele, la Hongroise, qui foncent vers le soleil dans un ciel changeant, des nuits sombres et blanches gravées de fantômes venus de l'Est. Un brin de méfiance à l'égard du Pacte de Varsovie aidant, on soupçonnait en somme que les ambassades avaient fait un choix esthétique, et que les maîtres d'arts plastiques avaient corrigé les gaucheries normales de l'enfance.

Pas du tout, soutient le directeur du MEXEN, qui a observé sur place, dans plusieurs des pays invités à exposer, la genèse d'une telle sûreté d'expression. À l'Est, dit-il, les enfants vont très tôt dans des maisons d'art, qui ne sont pas des écoles, mais de véritables lieux d'expression sous toutes ses formes (danse, musique, peinture, etc.), une expression qui demeure libre. Ce qui n'exclut pas le soutien technique. Mais plus l'enfant maîtrise le medium, plus son imaginaire peut se traduire dans toute sa richesse. Il n'y a pas de miracle. Certes, plus l'enfant vieillit, plus le climat social s'introduit dans son oeuvre — le climat «socio-patriotique», dit-il en rappelant le mot d'un professeur de Varsovie — et à la limite, selon Robert Féger «il n'y a pas d'expression totalement libre sauf dans l'univers psychotique». Mais ce qui compte, c'est que l'accueil et l'environnement favorables à la création existent.

Le Québec, sauf dans certains lieux peu accessibles aux petits du commun des mortels, est encore mal remis des «cours de dessin». Les «périodes d'arts plastiques», pour avoir abandonné la règle à mesurer et la nature morte à refaire mourir, renoncent plus mal aux thèmes: «dessines ta maison, ton chat, ta maman». Et le reste de la vie à l'école, de toute façon, continue à se méfier même de cette forme d'expression.

Parlerons-nous de la poussière très peu imaginaire qui a enterré il y a 15 ans le rapport Rioux sur l'enseignement des arts? Ce serait retomber dans l'univers des pancartes brandies. Retournons plutôt contempler les enfants-rois, durant quelques brefs jours d'automne.

# Citoyens, debout!

Personne n'aime se faire dire qu'on va lui enlever quelque chose. Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a décidé pour sa part d'utiliser ce vieux réflexe pour «sensibiliser le public aux grands enjeux soulevés» par le projet de réforme scolaire du gouvernement québécois. La campagne d'«information» lancée hier se déroulera sous le thème: «Votre droit de vote est menacé. Debout!» Aux anglophones, déjà trop apeurés par la loi 101, on propose un slogan moins alarmiste: «Take a stand on how you want your schools run».

La campagne du Conseil scolaire, annoncée en fait depuis quelques semaines, a déjà suscité quelques remous dans l'opinion publique. C'est que le budget qu'on entend y consacrer atteint près du million, soit $966,770. Le Conseil, on l'a bien senti hier en conférence de presse, devait d'abord s'employer à justifier cette dépense.

Pour légitimer l'opération, le Conseil précise qu'il va utiliser l'argent prévu pour une campagne d'information destinée ultimement à favoriser la participation aux élections scolaires. On s'en servira plutôt dans «la lutte pour le maintien du droit de vote en éducation».

En réalité, la lutte pour le droit de vote n'est là, au dire même du Conseil, que pour «capter l'attention et susciter l'intérêt du public». Bref, c'est un appât, un «teaser», dirait-on dans l'autre langue officielle. L'objectif est plus large: on se bat pour le maintien des commissions scolaires dans leurs cadres politiques actuels.

L'amorce choisie apparaît bien mal choisie. Les citoyens, en général, ne tiennent pas beaucoup au suffrage universel. C'est déplorable mais c'est comme ça. On a posé la question l'automne dernier dans un sondage: «Qui doit élire les commissaires? La population dans son ensemble ou les parents?» Dans la région de Montréal, 38% ont répondu: «par la population»; 62% ont dit: «par les parents». Curieusement, le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants à l'école ne change rien à l'opinion des gens.

Mais il y a plus. Les auteurs d'une étude commandée par le Conseil lui-même en septembre 1981 sur la non-participation aux élections scolaires, concluaient ainsi: «Le problème de la non-votation aux élections des commissions scolaires semble avoir ses racines dans deux états de fait: l'ignorance quasi totale du rôle des commissaires; le manque d'intérêt pour tout ce qui touche les commissions en l'absence de crise. Ce manque de conscience collective nous semble difficile sinon impossible à combattre (...). Il reste à savoir s'il est possible de renverser le mur d'indifférence auquel nous faisons face même avec un programme de communication bien orchestré». Or c'est une maison de recherche en marketing qui concluait ainsi.

Le scepticisme de cette maison de recherche aurait au moins dû amener le Conseil à se demander s'il était opportun et sage de dépenser près d'un million de dollars dans une campagne pour convaincre les citoyens que leur droit de vote était menacé.

Les objectifs politiques de la campagne qu'entreprend le Conseil sont pourtant parfaitement légitimes. Ils sont tellement légitimes qu'il n'avait nullement besoin, pour tenter de se justifier aux yeux du public, d'assimiler, ne serait-ce que confusément, la campagne qu'il amorce avec celle qu'il aurait pu mener dans le cadre ou en vue d'élections scolaires.

Seulement, le Conseil a choisi des moyens contestables. Il a même pris pour acquis, comme le font hélas trop souvent les gouvernements, que la dépense prévue pour la campagne était légale. Un examen de la question lui révélerait que rien n'est moins sûr. On s'imagine trop souvent que la légalité d'une décision est assurée parce que personne ne la conteste. Une administration responsable, surtout quand surviennent des dossiers chauds comme celui qui nous occupe, devrait au moins prendre la précaution élémentaire de vérifier cet aspect des choses.

Politiquement, les moyens pour combattre (on dit pudiquement au Conseil: pour «susciter la participation du public») le projet Laurin risquent fort de se retourner contre le Conseil. Quand le taux de chômage atteint les proportions de 14% ou 15%, la population est fort sensible à la qualité des dépenses de ses gouvernements. Le Conseil soulève pourtant dans le débat actuel de très sérieuses objections. Mais pour être entendu, il ne suffit pas de crier fort. Il faut aussi être crédible. À cet égard, le Conseil a emprunté une voie dangereuse.

**Jean-Pierre PROULX**

# Le libre office du don

Toutes les corporations professionnelles du Québec n'ont pas également prisé la demande que leur a faite le président de l'Office des professions, M. André Desgagné, de verser une contribution à la campagne de souscription de $10 millions de l'Institut québécois de recherche sur la culture. Non pas que nos professionnels manquent de revenus, même si plusieurs sont menacés par la récession économique, voire le chômage, ni que l'oeuvre paragouvernementale à laquelle a accepté de collaborer M. Desgagné manque de mérite, encore que son rythme de développement rapide pourrait susciter quelque réserve.

La question qui se pose tient plutôt à la méthode employée pour solliciter des fonds et à la légalité même de cette conscription de donateurs dans le champ des professions. Certes, aucun avocat ne fera un crime au président de l'Office de faire partie du comité d'honneur formé par l'Institut québécois, même si le code des professions prescrit que le président et le vice-président de l'Office doivent s'occuper exclusivement du travail de l'Office et des devoirs de leurs fonctions, qui sont considérables.

Mais on peut se demander si les corporations professionnelles, dont la fonction principale est de protéger le public contre les abus de leurs membres ou les charlatans, et qui cotisent d'autorité leurs membres à cette fin, peuvent, sans autorité légale expresse ni le consentement de leurs membres, disposer ainsi pour des fins différentes de sommes qui pourraient, par ailleurs, devenir importantes.

Les membres des diverses corporations professionnelles sont libres, à titre individuel, de contribuer à cette campagne ou à n'importe quelle autre; et on souhaite qu'ils le fassent avec une générosité grandissante. Il leur en coûtera d'autant moins dans le cas de la campagne de l'Institut québécois que par un privilège étonnant des lois fiscales, ces dons sont entièrement déductibles du revenu imposable, alors que dans le cas des dons ordinaires, notamment de charité, un plafond est imposé à la générosité.

Dans ces conditions très avantageuses, on voit mal pourquoi les professionels devraient être taxés d'office. Certes, les recherches menées par l'Institut sont de nature à bénéficier aussi aux professions et à leurs membres, mais si les corporations et l'Office lui-même veulent garder quelque autonomie dans le domaine de la recherche et la crédibilité nécessaire à leur mission sociale, leurs fonds ne devraient-ils pas être utilisés autrement avec l'Institut que sous la forme d'une taxe déguisée?

Mais la légalité n'est pas le seul aspect en cause. La méthode de sollicitation qui consiste à user du supérieur à l'égard de l'inférieur, du juge à l'égard du justiciable, du vérificateur à l'endroit du vérifié est moralement contestable, pour dire le moins. L'Office et son président, en effet, ont un devoir de surveillance à l'égard des corporations professionnelles. M. Desgagné devrait en conséquence éviter de demander un pareil service, même si c'est pour une bonne oeuvre, de corporations envers lesquelles l'Office doit garder son entière indépendance.

À l'inverse, aucune corporation professionnelle ne doit se mettre dans la position délicate d'un organisme à caractère public qui, en rendant des services accessoires à son surveillant, pourrait sembler en retirer la faveur d'une moindre surveillance. Le public, en effet, continue d'être sceptique, et pas toujours à tort, à l'égard de la protection que les professions sont censées lui donner, et de la surveillance que l'Office est présumé exercer sur ce secteur privilégié.

Ce devoir de réserve ne s'impose pas du reste aux seules corporations professionnelles et à l'Office que préside M. Desgagné. Toutes les institutions publiques et les sociétés d'État invitées à participer à cette campagne présidée par le président et directeur général d'Hydro-Québec, M. Guy Coulombe, ont la même obligation, dans le cadre des lois qui les régissent, de ne pas faire pression, même indirectement, sur leurs employés et leurs fournisseurs. Une campagne de souscription est par nature un mouvement libre et volontaire. La conscription n'y doit avoir aucune place, même au nom de la recherche sur la culture québécoise.

Pour le comprendre, il ne devrait point être besoin d'instituer une recherche sur la liberté au Québec.

**Jean-Claude LECLERC**

# LETTRES AU DEVOIR

### ■ Sur les traces de R.-L. Séguin

Permettez-moi par la voix de votre journal, de rendre hommage à ce grand patriote, Robert-Lionel Séguin que j'ai toujours admiré pour son courage et qui vient de disparaître. Ce grand conservateur du patrimoine québécois si dévoué, n'a jamais cessé de travailler sans relâche et s'est épuisé à la cause de sa patrie. Son plus grand désir était de former une relève.

Un peuple qui néglige son patrimoine, est un peuple en voie de disparaître. Avec tous ces loisirs et ces sports, nous sommes en train d'oublier l'essentiel. Avec l'espoir que la jeunesse québécoise saura suivre ses traces!

Stella VALLÉE
Mont-Saint-Hilaire, 23 septembre

### ■ Autobus et bicyclettes

*(Lettre adressée à la compagnie d'autobus Voyageur.)*

Depuis plusieurs années, je suis un client assidu de votre compagnie d'autobus interurbains. Par manque d'argent et surtout par goût, je ne possède pas d'automobile, situation embarrassante dans notre belle société nord-américaine. J'ai ainsi eu l'occasion d'emprunter vos autobus sur maints trajets, certains à répétition, et d'apprécier la rapidité et la bonne qualité du service, le confort moyen des autobus ainsi que leur atmosphère souvent enfumée.

J'aimerais ici vous faire part de quelques commentaires concernant le transport des bicyclettes. Depuis plusieurs années, la politique officielle de votre société est de n'accepter que les bicyclettes emballées dans une boîte, roues, pédales et guidon démontés. Officieusement, les chauffeurs (en passant, y a-t-il des chauffeuses à Voyageur?) étaient relativement tolérants, même s'il était quelquefois nécessaire de parlementer quelque peu. Cette année, je devais partir de Chicoutimi le 22 juillet, et là j'ai «frappé un noeud». Sans avis préalable, les chauffeurs et employés m'ont refusé avec rigueur et démesure la permission d'embarquer mon vélo, dans des soutes pourtant vides. Par chance, j'ai pu partir in extremis par un des trois trains hebdomadaires reliant Chicoutimi à Montréal.

Le règlement obligeant l'emballage des bicyclettes est passablement inique. Les boîtes nécessaires ne sont disponibles que dans les magasins spécialisés, que l'on ne trouve pas à tous les coins de rue! Quel cycliste va traîner avec lui ces emcombrantes boîtes? Voyageur devrait au moins, comme Via Rail, fournir ces contenants dans ses terminus. A Chicoutimi, on a réussi à me dégoter une boîte, laissée au terminus la journée précédente par un autre cycliste. Mais il reste quand même un problème de taille: un vélo convenablement équipé de garde-boue et de porte-bagages avant et arrière n'entre PAS dans les boîtes ordinaires, à moins de tout démonter, ce qui prend pas mal de temps et implique une probabilité très grande de bris de certaines pièces plus ou moins fragiles. L'emballage du vélo est carrément impraticable.

En tant que quasi-monopole et compagnie de transport en commun, Voyageur a certaines responsabilités et devrait tout faire, à mon avis, pour favoriser le transport sécuritéaire des vélos. Une bonne partie de votre clientèle vous en saurait gré. Ne serait-il pas idéal pour un voyageur de quitter son domicile et de se rendre en vélo au terminus, prendre l'autobus, avec sa bicyclette, jusqu'à destination, et là disposer à nouveau de son moyen de transport? Pourquoi Voyageur, une compagnie privée visant le profit, ne s'intéresse-t-elle pas au marché des cyclistes, alors que le tourisme à bicyclette prend de plus en plus d'ampleur et que l'autobus peut être un complément utile à un long voyage en vélo? On pourrait d'abord installer de bons supports pour bicyclettes à l'arrière des autobus sur certaines lignes (ça se fait aux Etats-Unis), et très légitimement charger un certain tarif supplémentaire pour les bicyclettes. Je vois déjà la publicité affriolante de Voyageur: «Découvrez les pistes cyclables d'Ottawa» ou «Venez pedaler dans les vertes collines de l'Estrie»... Le succès serait assuré!

Je crois qu'à tout le moins votre directive devrait être assouplie: vous pourriez permettre le transport d'*une* bicyclette (avec deux, il y a risque de chocs), pas nécessairement emballée, par coffre vide. Si la bicyclette est bien préparée (pédale enlevée, pas d'objets non fixes) et bien calée, avec les sacoches ou sacs du (de la) cycliste, le risque est à peu près nul. À la limite, faites signer une quittance de responsabilité au cycliste...

Un peu d'ouverture de la part de votre compagnie ferait plaisir à bien du monde!

Raynald PEPIN
membre de l'Estrie à bicyclette
Sherbrooke, 14 septembre

### ■ Félicitations à Mgr Grégoire

Comme, sans doute, beaucoup d'autres catholiques j'ai été heureuse et réconfortée en lisant dans les journaux l'essentiel de l'homélie prononcée par Mgr Grégoire à l'occasion de la messe traditionnelle du Barreau, le 8 septembre. Je me permets de féliciter l'archevêque de Montréal de la franchise et de la fermeté de ses propos à l'égard du projet actuel de réforme scolaire du gouvernement. Peut-être même devrait-on parler d'audace de sa part puisque, ainsi que l'écrivait un journaliste, «de tels propos ont déjà suscité des protestations, même dans certains milieux catholiques».

Ces protestations, faut-il le dire, sont révélatrices notamment d'un fâcheux manque d'union et d'unité chez ceux-là mêmes dont la tâche primordiale est d'éclairer les catholiques sur leurs devoirs et sur leurs droits dans ce qui touche la formation religieuse et l'éducation de la Foi chez leurs enfants. Ces divergences, à leur tour, ne sont pas étrangères à des ambiguïtés comme celles qu'on a pu relever dans la déclaration collective de nos évêques du 18 mars dernier. Celle-ci, en effet, tout en défendant fermement le principe de l'école catholique, laissait la porte ouverte aux interprétations législatives les plus susceptibles d'en rendre impratiquable une application conforme au véritable esprit de Vatican II, si souvent explicité et confirmé par les papes Paul VI et Jean Paul II et, tout récemment encore, par les évêques de France, qui font face au même problème dans leur pays.

Je suis reconnaissante à Mgr Grégoire de s'être exprimé avec clarté et fermeté sur ce sujet si important et je souhaiterais que ses convictions puissent inspirer à quelques-uns de ses confrères de l'épiscopat québécois le même sens de leurs responsabilités lorsqu'ils ont à se prononcer collectivement ou individuellement sur des questions qui sont, ou devraient être, au premier rang de leurs préoccupations, comme la formation religieuse de nos contemporains et de nos enfants. Celle-ci n'a que trop souvent souffert du manque d'assurance et de l'indigence doctrinale de certains de ceux dont les catholiques sont en droit d'attendre un sens plus inspiré et plus inspirant de leur rôle pastoral.

Jeanne MARINIER
Montréal, 19 septembre

### ■ L'âge scolaire

Dans une lettre adressée au DEVOIR (samedi, 11 septembre 1982) M. Robert Cypihot déplorait les dates d'inscription actuelles du 1er octobre (âge scolaire requis). À cause de cette non-modification, sa fille ne pourrait s'inscrire à la maternelle.

Si l'on modifie la date du 1er octobre pour celle du 1er novembre, d'autres parents se plaindront probablement... «Mon fils, ma fille auront 5 ans le 2 novembre»... Ainsi de suite.

Le système actuel avantage les «bien-nés» en date scolaire comme il peut aussi les désavantager. Sont-ils assez habiles, précoces? Le système actuel peut également avantager les «mal-nés» en date scolaire. La maturité affective croît avec l'âge et souvent une question de mois joue au primaire. Même sur la coordination. Pourquoi — est-ce que le ministère de l'Éducation y prêtera oreille? Estompera-t-on mon doute? — ne pas ouvrir deux ou même trois groupes d'âge pour la maternelle, la première année, la deuxième... Comme exemple, un groupe pour les nés entre septembre et décembre — un second groupe pour les nés entre janvier et avril — un dernier groupe pour les nés entre avril et août.

L'écart d'âge serait moins grand. Les groupes plus homogènes. Souvent des différences de 9, 10 et 11 mois d'âge entre élèves d'une même classe (maternelle, primaire) prive l'un d'une meilleure acquisition scolaire, comble l'autre plus âgé qui possède plus d'habiletés. Nombreux sont des parents et des professeurs qui l'expriment.

«Les administrateurs scolaires et gouvernementaux» rétorqueront-ils comme réponse la difficulté de bien planifier leurs «papiers»? Le système scolaire a-t-il pour but de réaliser au mieux les ressources humaines des élèves et des professeurs ou bien d'aligner très proprement — noir sur blanc — des objectifs qui ne dérangent rien?

Louise de Gonzague PELLETIER
Brossard, 13 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
**TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).**

# La qualité de l'acte éducatif avant tout

**par Camille Laurin**

*Extraits d'une allocution du ministre de l'Éducation du Québec lors de la présentation des offres gouvernementales en matière d'éducation.*

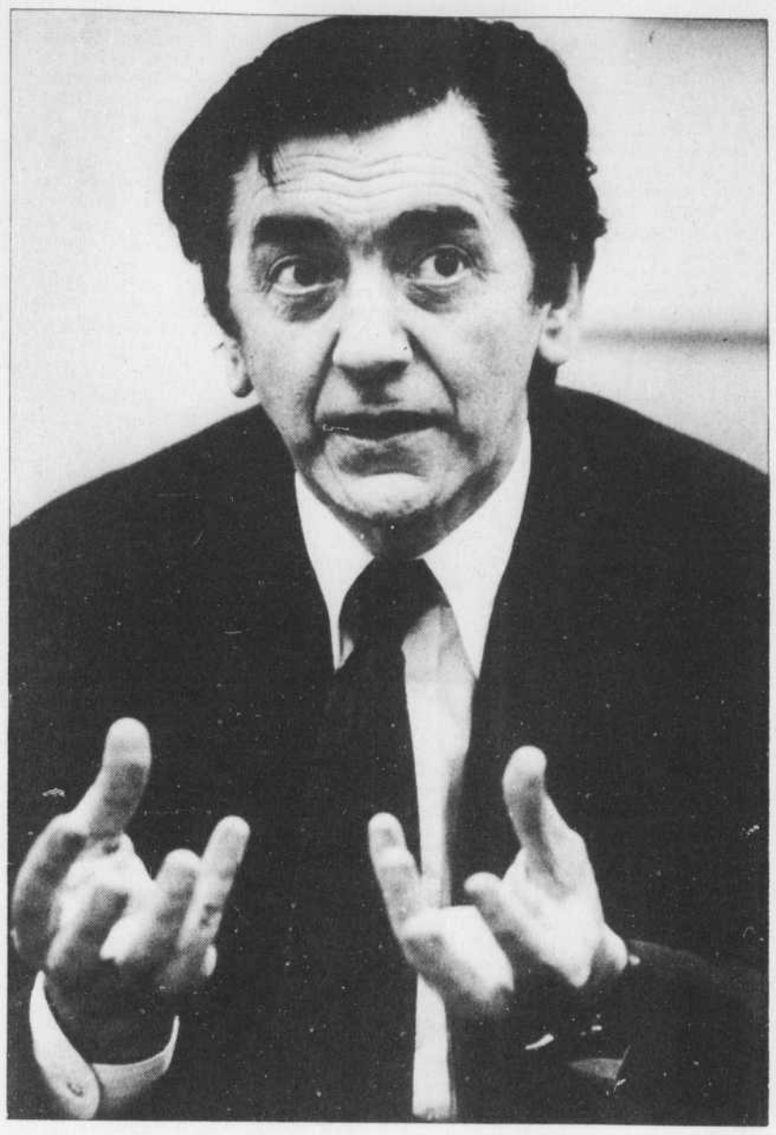

Photo JACQUES NADEAU

TOUS les chiffres officiels confirment que le coût de l'éducation est plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada, qu'un enfant inscrit au primaire ou au secondaire coûte environ 25% de plus au Québec qu'en Ontario et que la tâche des enseignants est inférieure d'environ 15% à celle des provinces les plus nanties. Non seulement existe-il des raisons de rentabilité économique et de justice sociale, qui nous incitent à une augmentation de la tâche et à une présence accrue de tous les professionnels de l'éducation. Mais il y a, aussi, cette amélioration de la qualité de l'éducation qui m'amène, au primaire du moins, à augmenter le temps de présence des enfants à l'école.

C'est donc à la fois pour des motifs d'ordre économique, social et éducatif que je désire accroître le temps d'enseignement et requérir un temps de disponibilité réelle des enseignants auprès des élèves. Ainsi, la charge globale d'enseignement du titulaire, au primaire, devrait passer à 24 heures par semaine et celle de l'enseignant du secondaire, à 21 heures par semaine, cette charge globale incluant aussi bien la prestation des cours que les temps de récupération, de tutorat ou d'animation de la vie étudiante. Si l'on ajoute à cette charge d'enseignement des activités connexes effectuées à l'école, on aboutit à 27 heures par semaine, de présence effective des enseignants à l'école. De même, au niveau collégial, il importe d'augmenter la charge d'enseignement de plus de 13%, tout en respectant que les quelques heures prévues, dans la tâche, pour l'encadrement des étudiants, constituent un temps de disponibilité réelle des enseignants auprès de leurs étudiants.

Outre qu'elle répond à des impératifs économiques et sociaux évidents, cette présence accrue des enseignants, aussi bien sous la forme de l'enseignement que de l'encadrement des élèves, permettra la réalisation d'objectifs pédagogiques de qualité. Mais elle ne pourra être dissociée d'une plus grande disponibilité des professionnels non enseignants (PNE), dont la semaine de travail, comme c'est déjà le cas pour plusieurs d'entre eux, pourrait passer à 35 heures, afin d'assurer un meilleur appui aux enseignants et un plus grand service aux élèves. Elle ne pourra être dissociée, non plus, de la présence assidue des personnels de soutien, dont les plans de travail devront être ajustés aux besoins des écoles et des collèges.

Il nous faudra, par ailleurs, éliminer toutes les règles qui créent artificiellement des postes sans répondre à des besoins éducatifs véritables. Ce sont, en général, des garanties collectives pour l'allocation des personnels, tels le «ratio maître-élèves» les moyennes d'élèves par groupe, l'obligation de combler tout poste vacant et tout ce qui constitue, d'une façon générale un «plancher d'effectifs». Ces règles ont pour conséquence de créer des surplus d'effectifs qui ne correspondent pas aux besoins éducatifs réels. Ce qu'il importe cependant de retenir, ce sont les garanties qui concernent directement la tâche réelle de chaque enseignant, c'est-à-dire une charge individuelle maximale et un nombre maximum d'élèves par groupes. Ces garanties sont suffisantes car elles protègent chaque enseignant dans l'exercice de ses fonctions pédagogiques et professionnelles et elles nous assurent, de même, que les besoins éducatifs réels sont comblés par les effectifs appropriés. En somme, en regard de la qualité de la pédagogie, ces garanties individuelles sont nécessaires et suffisantes.

### *Une mécanique inappropriée*

Tout le monde, y compris nombre d'enseignants, déplore les automatismes des règles d'affectation et de mutation. Combien d'enseignants et combien d'écoles ne connaissent-ils pas ces interminables déplacements à la chaîne, un plus ancien délogeant de son poste un moins ancien? On aboutit alors, et beaucoup trop souvent, à des déplacements mécaniques et inutiles, à des affectations inappropriés, en somme, à une utilisation inadéquate des personnels. Outre qu'une telle procédure automatique, basée avant tout sur le critère de l'ancienneté, semblant par là n'accorder d'importance qu'au seul mérite de vieillir, ne laisse aucune souplesse dans la gestion pédagogique des écoles, elle a pour effet de déstabiliser l'équipe-école. Dans certaines écoles, un enseignant sur trois était appelé à changer de poste ou d'école, avec l'application de cette étrange mécanique. De plus, pour empêcher le gonflage artificiel des surplus de personnel, pour permettre à l'élève un meilleur choix de cours et pour accorder la primauté à l'affectation des enseignants selon leurs capacités, la déclaration des affectations et des surplus se fera désormais le 1er juin de chaque année.

Encore une fois, au nom même de la qualité de la pédagogie; au nom du respect des capacités et des motivations des enseignants; au nom de la nécessaire stabilité de l'équipe-école; au nom de la priorité accordée au projet éducatif de chaque école; au nom d'une utilisation rationnelle et humaine des personnels, il nous faut changer cette mécanique inappropriée.

Désormais, les conventions collectives devraient respecter les responsabilités d'une école qui établit son plan d'effectifs en fonction de son projet éducatif. Elles devraient permettre à chaque école d'affecter les enseignants à leurs tâches respectives, en tenant compte des besoins éducatifs de l'école, des capacités des enseignants et de leur ancienneté. L'école devrait pouvoir réaffecter chez elle un enseignant ou une enseignante en surplus dans un champ d'enseignement, dans un autre champ, si l'enseignant ou l'enseignante en possède les capacités et en exprime le désir.

Il nous faut, en tous cas, trouver une procédure qui respecte l'école, ses responsabilités, son projet éducatif et la nécessaire stabilité de son équipe d'éducateurs; une procédure qui soit une véritable simplification administrative, par l'intégration des règles d'affectation et de mutation, d'une part, et des mécanismes de sécurité d'emploi, d'autre part; une procédure qui respecte, en outre, les motivations et les capacités des enseignants eux-mêmes et évite les déplacements en chaîne basés avant tout sur l'ancienneté. En ce cas, un enseignant devrait être réputé comme ayant les capacités, s'il possède une expérience d'enseignement dans le domaine, ou s'il poursuit un programme d'études reconnu pour cette spécialité, ou encore si les aptitudes personnelles et son intérêt sont reconnus par les responsables d'une utilisation rationnelle du personnel, c'est-à-dire l'école et la commission scolaire. N'est-ce pas «faire d'une pierre plusieurs coups», mais des coups qui sont des gains nets pour le projet éducatif de l'école, pour la stabilité de l'équipe-école et pour les motivations et les capacités des enseignants eux-mêmes et donc, en définitive, pour la qualité de la pédagogie et des apprentissages?

### *Pleine utilisation des ressources*

Je crois qu'il importe de respecter le principe de sécurité d'emploi, comme l'une des clauses du contrat social en éducation. Mais son application ne peut être sans limites. Elle doit être économiquement acceptable et socialement justifiable. La contrepartie à la sécurité d'emploi se retrouve dans la réaffectation du personnel à des tâches éducatives. C'est cette réaffectation du personnel, aussi bien en termes de relocalisation que d'utilisation des ressources non relocalisées, qui peut contribuer à rendre la sécurité d'emploi économiquement acceptable et socialement justifiable. Plus les possibilités de relocalisation seront restreintes, plus il nous faudra saonger à des modalités d'application qui devront diminuer le fardeau budgétaire énorme qu'impose une telle sécurité d'emploi à l'ensemble des citoyens. Déjà, l'an dernier, la seule sécurité d'emploi aux niveaux primaire et secondaire a coûté à l'État québécois cent-trente millions de dollars. Il est prévu qu'elle pourrait coûter près de trois cents millions de dollars en 1984-1985.

Il devient inacceptable économiquement et injustifiable socialement, pour l'État et l'ensemble des citoyens, de financer entièrement les coûts de cette sécurité d'emploi, les possibilités de relocalisation des enseignants devenant de plus en plus restreintes. En août 1982, il y avait encore près de 5,000 enseignants en surplus.

La mission éducative et culturelle n'est qu'un aspect du rôle de l'état qui, à titre de premier responsable de l'intérêt public, doit aussi se préoccuper des missions économique et sociale. Il appartient donc à l'État d'assurer un partage équitable de ses ressources financières pour répondre aux divers besoins économiques, sociaux et culturels de la collectivité. Puisqu'il est devenu impossible de tout se payer, il nous faut, dans un esprit d'équité et de partage, établir des priorités et faire des choix parfois déchirants.

Ainsi, le financement total des coûts de la sécurité d'emploi par l'État ne ferait que réduire d'autant plus ses marges de manoeuvre pour ses missions économique et sociale. Le Québec consent déjà un effort considérable en consacrant 7,5% de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation, alors que l'Ontario, par exemple, y accorde 5,6%. Quant à la mission éducative elle-même, il est bien évident que si nous voulons, sans augmenter indûment les ressources financières énormes déjà consenties, accorder la priorité aux services offerts à la population, il nous faut réduire les coûts ailleurs. Si nous voulons, en outre, maintenir le gain assuré par la productivité accrue des enseignants, gain qu'il importe de répartir entre les missions éducative, sociale et économique de l'État, il nous faut, de toute évidence, réduire certains bénéfices. C'est dans cet esprit, et conscient qu'il y a là un choix éducatif et même un difficile choix de société, que je pose qu'à l'avenir la garantie de revenu de l'enseignant doit s'établir à 80%, pour la première année de sa mise en disponibilité, et à 50%, pour les années subséquentes. Il est bien évident, par ailleurs, qu'une personne mise en disponibilité, dont les services seront requis pour plus de 50% d'une tâche normale, recevra un salaire et profitera d'avantages proportionnels à son temps de travail.

En tout état de cause, il nous faut, en même temps, briser les contraintes artificielles et enlever les barrières inutiles qui empêchent la réaffectation, c'est-à-dire à la fois la relocalisation immédiate et l'utilisation ultérieure des personnels mis en disponibilité. Il faudra supprimer des cloisonnements rigides entre les catégories de personnels, encourager certaines pré-retraites; élargir les zones de relocalisation: supprimer les droits de refus d'être relocalisé dans un poste disponible; favoriser les prêts de service intersectoriels; accorder la priorité aux personnels mis en disponibilité dans une commission sur les personnels mis à pied dans une autre commission; ouvrir les possibilités de travail partagé, à temps partiel, pour un même poste; en un mot, il faudra s'assurer de la plus grande relocalisation possible des personnels en éliminant certaines contraintes artificielles. Sans une telle relocalisation, la sécurité d'emploi, je le répète, est économiquement inacceptable et socialement injustifiable.

En outre, il faudra s'assurer de la plus large utilisation possible des personnels non relocalisés et ce, en fonction, principalement, du développement pédagogique et du service à la collectivité. En effet, on doit poursuivre une utilisation maximale des personnels non relocalisés, par respect pour les individus concernés et pour la collectivité elle-même. Il faut, cependant, demeurer conscient que la réutilisation de ces personnels, fut-elle judicieuse, demeure toujours une mesure fort coûteuse pour l'ensemble de la société. C'est pourquoi, conscients des coûts à supporter et soucieux de la meilleure utilisation possible des ressources humaines déjà allouées, il nous faut penser, en plus de la suppléance régulière et de l'enseignement aux adultes, à une suppléance rattachée aux perfectionnement des personnels, à l'aide à l'implantation des nouveaux programmes, à l'assistance aux élèves en difficulté, à la substitution pour la recherche, à l'innovation pédagogique, à la préparation de matériel didactique; de même, en termes de service à la collectivité. En effet, on doit poursuivre une utilisation maximale des personnels non relocalisés, par respect pour les individus concernés et pour la collectivité elle-même. Il faut, cependant, demeurer conscient que la réutilisation de ces personnels, fut-elle judicieuse, demeure toujours une mesure fort coûteuse pour l'ensemble de la société. C'est pourquoi, conscients des coûts à supporter et soucieux de la meilleure utilisation possible des ressources humaines déjà allouées, il nous faut penser, en plus de la suppléance régulière et de l'enseignement aux adultes, à une suppléance rattachée au perfectionnement des personnels, à l'aide à l'implantation des nouveaux programmes, à l'assistance aux élèves en difficulté, à la substitution pour la recherche, à l'innovation pédagogique, à la préparation de matériel didactique; de même, en termes de service à la collectivité, il nous faut penser aux cours par correspondance, à l'aide aux projets communautaires, au support à des entreprises d'éducation populaire. En somme, il importe d'en arriver, si possible, à une pleine utilisation des personnels mis en disponibilité, en tenant compte des besoins éducatifs des élèves et de toute la communauté, d'une part, et de la qualification, du talent et de l'expérience de ces personnels, d'autre part.

■

C'est au nom même de la qualité de la pédagogie et de la qualité des apprentissages que je voudrais, en terminant, lancer un appel aux personnels qui en sont, en première ligne, les véritables responsables: enseignants, personnel de soutien et professionnels non enseignants. Je sais que nombre de mesures que je viens d'évoquer constituent des exigences de taille et des conditions plus difficiles pour plusieurs d'entre vous. Je ne doute pas de votre capacité de relever ces défis. J'ai foi dans votre conscience professionnelle et je suis convaincu que vous comprenez l'ampleur des choix de société qu'il nous faut effectuer, dans le déchirement parfois. Car il existe aussi une telle chose que la nécessité d'un meilleur partage des ressources financières pour l'ensemble de la société. Et je souhaiterais par dessus tout que, solidairement, nous travaillions à ce qui constitue toujours notre raison d'être: la qualité de la pédagogie et la qualité des apprentissages.

# Les demandes des enseignants

*Texte d'un communiqué rendu public lors d'une conférence de presse du président de la Centrale de l'enseignement du Québec, M. Yvon Charbonneau, le lundi 20 septembre à Montréal.*
*Nous avons fait suivre le texte du communiqué des revendications formulées par les enseignants à l'emploi des commissions scolaires.*

«MÊME en 1982, une convention collective ça se négocie. Surtout dans le contexte actuel alors que nos conventions collectives sont devenues, à toutes fins pratiques, la protection ultime contre la dégradation des services publics, particulièrement dans le secteur de l'éducation. En conséquence, nous défendrons, en priorité, notre droit à un emploi stable et utile, la consolidation des droits syndicaux, avec tout l'acharnement nécessaire, pour raffermir et élargir au plus tôt le droit de tous à l'éducation.»

C'est ce qu'a déclaré le président Yvon Charbonneau, au moment de présenter aux médias d'information le sens des demandes syndicales déposées aujourd'hui par la Centrale de l'enseignement du Québec aux sept tables sectorielles de négociation.

«Les mesures d'intimidation auxquelles nous ont habitués les gouvernements fédéral et provincial à chacune des rondes de négociation et tout récemment par l'adoption de la Loi C-124 à Ottawa et des Lois 68, 70 et 72 à Québec, ne réussiront pas à nous détourner de nos objectifs fondamentaux, a poursuivi Yvon Charbonneau. Dans l'actuelle négociation nous défendrons nos acquis, soit, mais nous ferons en sorte de défendre et surtout d'améliorer des services publics essentiels à la population du Québec.»

Dans la présente négociation, la CEQ représente près de 82,000 employés des commissions scolaires soit 3,000 employés de soutien, 4,000 professionnels du SPRSQ (CEQ) et du FPSEQ réunis dans un cartel, 66,000 enseignants (CEQ) et 6,000 enseignants de l'APEP également unis dans un cartel.

Au niveau collégial la CEQ représente 1,000 employés de soutien, 400 professionnels et près de 2,000 enseignants, ces deux derniers groupes négociant en cartel avec leurs vis-à-vis de la CSN.

Dans le secteur des affaires sociales, la CEQ représente plus de 500 travailleuses et travailleurs, la majorité occupant une fonction d'éducateur.

Pour la première fois la CEQ représentera à une seule table de négociation d'une part l'ensemble des professionnels des commissions scolaires du Québec, et d'autre part les enseignants des commissions scolaires membres de la CEQ et de l'APEP.

«L'une des priorités de ces négociations sera de mettre fin à l'érosion des services en s'assurant que toutes et tous pourront acquérir un emploi réellement stable et utile, a déclaré Yvon Charbonneau. Il n'y a pas d'autres moyens de garantir aux usagers le maintien des services et surtout leur amélioration. Nous l'avons dit et répété à maintes reprises: qu'on nous déniche un seul employé prétendument payé à ne rien faire dans le secteur de l'éducation, et nous vous énumérerons les services essentiels qu'on nous refuse d'assumer, particulièrement à l'éducation aux adultes à tous les niveaux et auprès des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. L'avenir de l'éducation au Québec doit reposer sur autre chose que les élucubrations auxquelles nous a habitués le ministre Bérubé.»

Nous sommes concients du caractère politique de la présente négociation et des enjeux auxquels nous serons confrontés, a ajouté le président de la CEQ. Le gouvernement devra cependant comprendre que nos demandes sont le fruit d'une longue préparation et d'une large consultation où le droit du public à des services essentiels a été pris en compte, et pour nous, les services essentiels n'existent pas qu'en temps de grève.

«Il est de plus en plus évident, a conclu Yvon Charbonneau, que le gouvernement a l'intention de nous déclarer la guerre. Si nos appréhensions se confirment nous comptons nous défendre âprement et faire en sorte que les usagers, les parents, les bénéficiaires et la population soient correctement informés. Il n'y a rien d'illégitime à revendiquer des conditions de travail adaptées aux besoins, l'élimination de la discrimination des femmes sur le marché du travail, une amélioration des conditions de santé et de sécurité dans l'exercice de son métier, la latitude et l'autonomie suffisantes dans l'accomplissement de nos tâches.»

■

Le dépôt des demandes à la table des enseignants des commissions scolaires s'articule autour de certaines revendications prioritaires, soit qu'elles visent à restaurer des services scolaires détériorés, soit qu'elles cherchent des réponses à des problèmes précis vécus par les enseignants, et amplifiés par les restrictions budgétaires.

Ainsi dans le dossier de la tâche, des redressements sont nécessaires par suite de l'application de certaines politiques gouvernementales, dont l'intégration des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, et surtout, il nous faut nous assurer que nos conditions de travail, une fois négociées, prévaudront pour toute la durée d'application de notre convention collective.

Condition essentielle de la quantité de services à rendre et de la qualité des services à améliorer, la sécurité d'emploi des enseignants, déjà férocement attaquée sur la place publique par un discours démagogique et mensonger, est une priorité majeure parce que nous sommes en mesure de justifier que tous les enseignants travaillent à des fonctions qui leur sont propres.

Nous avons également l'intention d'obtenir des services permanents d'éducation aux adultes, en revendiquant pour les travailleurs qui y exercent leur emploi principal dans des conditions fragiles, aléatoires et arbitraires les mêmes protections que pour tous les autres enseignants.

En plus d'un meilleur contrôle sur les activités et le financement du perfectionnement par les enseignants, nous tenons à protéger la fonction du délégué syndical et à assurer les conditions de son exercice, dans un contexte d'application de plus en plus restrictive de la convention collective.


**AU RETOUR DU MAGASIN AS-TU DÉJÀ CALCULÉ LA QUANTITÉ D'EMBALLAGE INUTILEMENT GASPILLÉE?**

- UTILISER UN SAC DE TOILE
- CHOISIR UN PRODUIT MOINS EMBALLÉ...

**SONT DES GESTES DE CONSERVATION!**

Les clubs 4H du Québec



**Comment le Trust Général aide Jean Martin à maintenir un 14 de handicap.**

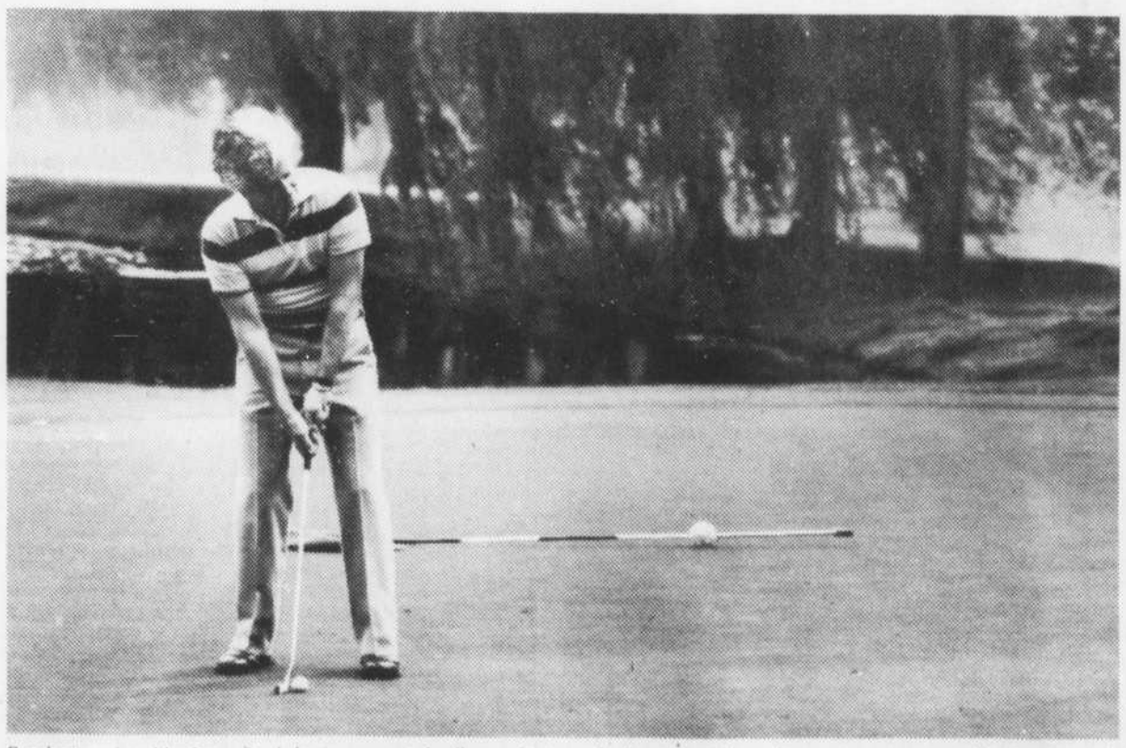

*Pendant que Jean Martin profite de la vie, son portefeuille "profite" sous la direction vigilante d'un gestionnaire-conseil du Trust Général.*

Jean a travaillé fort toute sa vie pour se constituer un bon capital. Mais il n'a nullement envie de passer ses journées à éplucher les marchés boursier, obligataire et autres. Il ne tient pas non plus à jongler avec la paperasse fastidieuse mais nécessaire qui accompagne la gestion d'un portefeuille.

C'est pour pouvoir jouir pleinement de ses loisirs que Jean a confié la gestion de son capital à une institution de toute confiance et aux performances éloquentes: le Trust Général.

En plus d'avoir à son service les spécialistes financiers du Trust Général, Jean profite d'économies d'échelle importantes dans les mouvements de son portefeuille. Son gestionnaire-conseil suit ses placements au jour le jour et lui rend des comptes à intervalles réguliers. Ça, c'est la belle vie!

Pour savoir comment le Trust Général peut vous aider à profiter de vos loisirs, communiquez, sans obligation, avec M. Carol Fillion, directeur-gérant, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.

**TRUST GENERAL**
1100, rue University, Montréal (514) 871-7201

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

# Le gouvernement vient de déclarer la guerre aux enseignants (Charbonneau)

**par Bernard Descôteaux**

QUÉBEC — Pour le président de la CEQ, Yvon Charbonneau, une seule conclusion s'impose après le dépôt des offres salariales et normatives: le gouvernement a déclaré la guerre aux enseignants.

M. Charbonneau a déclaré hier que ces offres constituaient «le pire de ce qu'on pouvait craindre comme dégradation des services éducatifs au Québec».

Selon le président de la Centrale de l'enseignement du Québec, il est certes trop tôt pour savoir si le gouvernement aura cette guerre qu'il cherche. Les syndicats n'ont en fait le droit de grève que le premier avril 83, «mais tous les enseignants seront choqués et déçus par cette attaque abominable», a dit M. Charbonneau.

Tous les membres de la CEQ, qu'ils soient enseignants, professionnels non enseignants, employés de soutien ou employés du secteur des affaires sociales, sont sans exception victimes des propositions gouvernementales, a dit en substance M. Charbonneau.

Au sujet des offres salariales, il a déclaré que tous les membres de sa centrale auront à subir des coupures de salaires de 20% environ pendant les trois mois de 1983 à la suite de l'application de la loi 70. Au surplus, a-t-il ajouté, 95% des membres de la CEQ toucheront au 31 décembre 1984 des salaires inférieurs à ce qu'ils touchent déjà, ce qui montre bien l'ampleur des reculs que le gouvernement cherche à imposer aux enseignants.

Quant aux propositions normatives rendues publiques hier par le ministre de l'Éducation, M. Charbonneau a déclaré qu'il s'agit d'une «attaque brutale tous azimuts» qui met en cause des chapitres de la convention collective actuelle et des acquis des 15 dernières années.

Les propositions du gouvernement au chapitre de la charge de travail reviennent à accroître de 10% de cette charge de travail pour les niveaux primaire et secondaire, et de 25% au niveau collégial, a-t-il estimé. De plus, il assure que les professeurs de cégep n'auront plus la garantie de pouvoir prendre leurs vacances en été et qu'ils devront être disponibles pour enseigner n'importe quand entre 8 h et 23 h.

La disparition du ratio maître-élèves aura aussi de graves conséquences selon M. Charbonneau. Ce ratio était le critère qui servait à déterminer le nombre d'enseignants de chaque commission scolaire compte-tenu de sa clientèle. Le nombre d'enseignants sera déterminé dorénavant par école, explique celui-ci qui croit que dorénavant les enseignants seront soumis à un «ballottage» beaucoup plus grand à chaque année à cause de l'imprécision qui en résultera.

Le fait de sortir du champ de la négociation la détermination de la tâche ouvre la porte à l'arbitraire le plus complet, estime-t-on à la CEQ. Les enseignants, que le ministre de l'Éducation qualifiait de professionnels il y a peu, rappelle M. Charbonneau, seront transformés en «domestiques muets», selon ce dernier. Il souligne que les enseignants perdent toute possibilité de se défendre par grief puisque la détermination de la tâche deviendra selon le projet patronal une prérogative entièrement patronale.

L'insécurité d'emploi sera la conséquence directe de tous ces changements, note le président de la CEQ qui voit une corrélation directe entre l'accroissement des tâches et les mises en disponibilité du personnel. Ce qu'on met en cause, ajoute-t-il, c'est également une stabilité des services offerts à la clientèle car l'on vient de jeter par terre toute la structure d'emploi élaborée de peine et de misère depuis 15 ans à l'occasion des négociations. Enfin il croit que l'on se dirige vers une «hypercentralisation» de l'éducation à Québec puisque l'on fait disparaître la négociation locale.

Au cours des prochains jours, la CEQ fera parvenir l'information directement à ses membres sur ces offres puis réunira toutes ses instances. D'ici à la mi-octobre, la Centrale devrait être en mesure d'évaluer les gestes qu'elle pourra poser, a indiqué M. Charbonneau. D'ici là, sa centrale poursuivra les négociations dans le but d'expliquer aux négociateurs patronaux les demandes syndicales que de toute évidence ceux-ci ont ignoré totalement au moment de préparer leurs offres, a-t-il conclu.

## ◆ Bell

tous les profits réalisés par la compagnie et ses filiales quand il doit déterminer des augmentations de tarifs téléphoniques.

Un porte-parole de Bell a refusé hier de commenter, alléguant que les responsables de la société n'avaient pu encore prendre connaissance du jugement.

En vertu de la loi canadienne sur les corporations d'affaires, la Cour devait approuver le plan de réorganisation adopté par les actionnaires. Le plan permettait aux actionnaires d'échanger leurs actions dans Bell contre des actions dans la nouvelle entreprise, sur une base action contre action.

En vertu de ce plan, la plus importante compagnie de téléphone du Canada (Bell exploite des services au Québec, en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest), demeurera soumise aux règlements du CRTC.

Mais la plupart des filiales de Bell, tel Northern Telecom Ltée, la compagnie qui fabrique son équipement spécialisé, passeraient sous le contrôle non réglementé des Entreprises Bell Canada. La compagnie avait espéré appliquer le plan de réorganisation à la fin de cette année.

Le juge a rejeté les arguments du gouvernement fédéral voulant que la compagnie ait violé l'article 18 de l'acte d'incorporation spécial de Bell: «La compagnie ne doit pas disposer de son capital-actions sans le consentement du CRTC».

L'avocat de Bell, Me Arthur Campeau, a soutenu au cours des audiences que l'acte d'incorporation ne devait pas s'appliquer à ce cas précis, puisque ce n'était pas la compagnie mais ses actionnaires qui ont décidé de disposer de leur capital-actions.

Le CRTC, pendant ce temps, a sollicité des commentaires de la part du public au sujet du plan de réorganisation, et a donné à Bell jusqu'à lundi pour répondre aux mémoires de citoyens déjà soumis à son attention.

L'Association des consommateurs du Canada est l'un des groupes qui ont exprimé leurs craintes que cette réorganisation n'entraîne à long terme de nouvelles hausses de tarifs.

## ◆ Dome

l'Énergie, que la taxe sera maintenue et alimentera, en permanence, le «Compte de participation canadienne». Lorsque Dome Petroleum sera renfloué, et si Ottawa ou Pétro-Canada ne procède pas à d'autres acquisitions, le compte grossira donc à raison de près de $800 millions par année. Il n'y a aucun règlement qui régisse l'utilisation de ce compte dans lequel Ottawa pourrait très bien puiser pour son financement à court terme. De plus, l'utilisation du fonds pour Dome Petroleum veut dire qu'il ne sera pas disponible pour Pétro-Canada avant au moins un an. La société d'État, qui commençait à réaliser des études sur de nouvelles acquisitions, devra patienter un peu.

Il faudra surveiller la semaine prochaine quel type d'actions et à quel prix d'émission, le gouvernement fédéral fera sa transaction si Dome Petroleum accepte son offre et celle de ses quatre banquiers. Dome Petroleum est déjà l'entreprise canadienne la plus subventionnée. Chaque dollar qu'elle investit dans l'exploration de la mer de Beaufort lui est en effet entièrement remboursé par les contribuables canadiens. Ses difficultés viennent de ce qu'elle s'est lancée dans un programme trop ambitieux d'acquisitions aux États-Unis, avec la complicité des banques. Et le mois dernier, le chef du gouvernement avait prévenu que «si les banques ont pris trop de risques avec Dome Petroleum, c'est à elles d'en subir les conséquences». Mais depuis, l'ancien ministre de l'Énergie, aujourd'hui responsable de la taxe de propriété canadienne aux Finances, s'est ravisé. Ce sont donc tous les Canadiens qui vont renflouer, chaque fois qu'ils visiteront la pompe à essence, Dome Petroleum.

À noter que les consommateurs québécois paieront près de moitié plus cher que les autres Canadiens — plus d'un cent le litre d'essence et de mazout — en raison des effets de la «taxe ascenseur» décrétée par M. Jacques Parizeau l'an dernier.

D'autre part, M. pierre Clément, président de la section québécoise de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes — qui se trouve actuellement en assemblée générale annuelle, à Halifax — perçoit d'un fort mauvais oeil le secours de la compagnie Dome Petroleum par le gouvernement canadien.

«On s'interroge sérieusement sur l'attitude des banques dans ces cas-là, et sur leur intégrité», s'est exclamé M. Clément hier lors d'une entrevue téléphonique avec La Presse Canadienne.

Le président de la section québécoise ne comprend pas qu' «alors que ce sont les PME qui créent les emplois, et les statistiques sur le chômage le démontrent, on continue à les laisser crever et on sauve les grandes corporations».

Appelé à estimer le nombre d'emplois perdus durant les six derniers mois, chez les PME canadiennes, M. Clément a chiffré ces pertes à «sûrement près de 100,000 emplois».

Pourtant, le président se défend bien de solliciter une aide financière directe pour les 63,000 membres que sa fédération représente au Canada.

## ◆ Trudeau

A un moment où son déficit atteint les $20 milliards, Ottawa a surtout tenu à remplir son rôle dans la sécurité des emplois existants, a dit le ministre.

Toutefois, selon lui, le geste fédéral ne comporte pas de risque pour les deniers publics. «Ottawa ne jette pas d'argent dans la compagnie, l'offre faite à Dome le fut sur la base d'une transaction commerciale crédible», a-t-il dit.

D'autre part, les députés libéraux du Québec, réunis en caucus à Jonquière, ont réclamé hier du gouvernement fédéral qu'il mette tout en oeuvre pour réduire les délais entre le moment où il décide d'accorder des fonds à la création d'emplois, et celui où ces sommes sont dépensées.

Plusieurs députés se sont plaints des lenteurs administratives, a déclaré M. Marc Lalonde, ministre des Finances. Il a ajouté qu'Ottawa débloquerait immédiatement une somme de $25 millions déjà annoncés pour le Québec, à l'intérieur du programme national de $150 millions destiné à créer des emplois temporaires.

Le ministre a aussi annoncé qu'un montant de $6 millions supplémentaires serait destiné à un programme de reboisement des forêts de la Couronne, au Québec, susceptible de créer 1,000 emplois cet automne, dès que la province se sera engagée à verser une contribution de $4 millions.

Selon M. Lalonde, les députés du Québec admettent que devant l'ampleur du déficit — $20 milliards — le gouvernement ne peut faire face à des dépenses supplémentaires, même si le taux de chômage demeure une inquiétude grave chez les élus fédéraux.

Il ne nie pas la nécessité de créer des emplois à long terme, dans une province où le taux de chômage atteint les 16%. Les députés n'en ont pas moins hésité sur la nécessité de pallier à la situation qui s'annonce pressante, cet automne, quant à la crise de l'emploi.

Pour sa part, M. Jean Chrétien, ministre de l'Énergie, a déclaré que le gouvernement fédéral choisira seul les projets d'initiatives qui seront financés à partir des $200 millions promis pour compenser l'usine d'eau lourde de La-Prade, parce qu'Ottawa est peu intéressé par les projets «pas très sérieux» soumis par le gouvernement de M. René Lévesque.

«Il n'y a rien de très excitant dans la liste des 18 projets soumis récemment par le ministre québécois de l'Énergie», a dit M. Chrétien.

À la fin juin, M. Duhaime avait soumis au ministre de l'Énergie du temps, M. Marc Lalonde, pour $298,000,000 de projets dans la région de Trois-Rivières. M. Lalonde avait indiqué qu'il se pencherait sur la question mais depuis, aucune réponse n'était venue d'Ottawa.

Jusqu'ici, Ottawa avait indiqué son intention de dépenser cette somme dans la région de Trois-Rivières et que le ministre comptait sur l'essor économique apporté par l'usine d'eau lourde La-Prade, mais qui est désormais fermée.

Le gouvernement fédéral avait soutenu que le choix des projets se ferait en consultation avec Québec, mais M. Chrétien a clairement indiqué qu'Ottawa irait de l'avant seul, devant le peu d'intérêt soulevé par les projets québécois.

«Ce sont des projets fédéraux qui seront développés par le gouvernement fédéral», a soutenu M. Chrétien, ajoutant qu'avec sa liste, M. Duhaime «fait des promesses avec l'argent d'Ottawa».

«Il n'y a rien qui nous excite beaucoup là-dedans», a lancé M. Chrétien, ajoutant que «plusieurs projets pas très sérieux faisaient partie des recommandations de Québec».

Pour M. Chrétien, deux subventions de $50 millions pour créer des centres de développement économique dans la région chevaucheraient inutilement les programmes de l'Office canadien pour un renouveau industriel, implantés dans le secteur.

«Je suis en consultation avec les huit députés fédéraux de la région et, au cours des semaines prochaines, on annoncera des projets dans ces comtés, a dit M. Chrétien.

Selon lui, bien qu'Ottawa se penche sur les suggestions de M. Duhaime, le Québec «a toujours voulu qu'on lui transmette l'argent et il n'en est pas question».

Enfin, une manifestation organisée par la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) pour dénoncer le programme des 6-5% a tourné au vinaigre quand le député de Jonquière, M. Gilles Marceau, a failli en venir aux coups avec les manifestants.

Seulement 70 manifestants, en bonne partie des employés fédéraux, s'étaient rendus signifier leur désaccord aux abords de l'hôtel où était descendu le premier ministre Trudeau pour assister au caucus spécial des libéraux du Québec.

Sorti pour tenter d'échanger avec ses électeurs, M. Marceau a rapidement été mis hors de lui par les quolibets incisifs lancés par les manifestants. Éclatant sous la tension, le député a même tenté de s'en prendre à quelques-uns tant et si bien qu'il a fallu l'empêcher d'en venir aux coups avec eux.

## ◆ Israël

Cette session s'est achevée prématurément avec le départ des députés de l'opposition travailliste en protestation contre la demande par le ministre de la Défense d'une enquête sur la complicité du gouvernement israélien de l'époque, alors travailliste, dans le massacre du camp palestinien de Tal-Zaatar à Beyrouth lors de la guerre civile de 1975-1976.

À leur arrivée dans le port de la capitale libanaise, les officiers du contingent français ont été visiblement déconcertés par la présence d'éléments de Tsahal, qui avait pourtant promis auparavant d'évacuer la zone portuaire.

L'ambassadeur de France, M. Paul-Marc Henry, a eu un échange peu amène avec le coloniel israélien qui commandait le détachement présent, obtenant en fin de compte une promesse de retrait de ses unités à l'exception d'une équipe médicale.

Quelques-uns des 350 parachutistes français sont restés dans le port pour préparer l'arrivée des unités américaines et italiennes, le reste du contingent installant ses quartiers près de la résidence des Pins, résidence de l'ambassadeur de France.

Les Israéliens se sont engagés à évacuer la ville au plus tard dimanche, et leur présence ne se limite déjà plus qu'à quelques blindés aux points stratégiques de Beyrouth, dont un stationné devant l'ancien siège de l'Organisation de libération de la Palestine.

Dans la rue Hamra, principale artère commerciale de la ville, un tireur isolé a ouvert le feu à bout portant sur trois soldats israéliens assis à la terrasse d'un café avant de prendre la fuite. Selon les premières informations, un soldat a été tué, selon un officier israélien, et un autre se trouve dans un état critique.

Le quartier a été immédiatement bouclé par Tsahal et une dizaine de passants ont été alignés contre un mur pour être interrogés.

Sur le plan politique, le nouveau président, M. Amine Gemayel, a reçu le premier ministre sortant, M. Chafik Wazzan venu lui remettre sa démission. Le chef de l'État lui a cependant demandé de rester en fonction jusqu'à la formation d'un nouveau gouvernement.

La crise provoquée par les massacres de Beyrouth a quelque peu éclipsé la reprise de la mission de l'émissaire américain Philip Habib qui a rencontré pendant deux heures M. Begin et son ministre des Affaires étrangères, M. Yithzak Shamir.

Les trois hommes ont discuté de l'entrée dans Beyrouth de la Force multinationale de sécurité et du retrait de toutes les forces étrangères du Liban, mais aucun détail n'a filtré de leurs discussions.

Les 100 parachutistes italiens arrivés à 18 h à bord de la frégate Perseo sont repartis pour Chypre sans débarquer, a déclaré par la suite M. Franco Lucioli Ottieri, ambassadeur de Rome au Liban.

«Nous avons décidé de les renvoyer à Larnaca,» a-t-il dit, «c'était trop dangereux ici. Les Israéliens sont toujours dans le port et la situation n'a pas encore été éclaircie. Autrement, il nous faudrait garder ces hommes enfermés dans des casernes».

Ni les Italiens ni les Américains ne débarqueront avant que M. Habib n'ait réglé la question de la présence israélienne, a dit M. Ottieri. Selon lui, Tsahal a demandé à conserver l'accès à certaines routes et à garder des unités dans le port et l'aéroport après dimanche, date prévue pour son retrait.

«Nous continuons d'espérer que tout sera réglé d'ici demain et que nous pourrons débarquer ainsi que le premier contingent américain, a ajouté le diplomate. En attendant, les 1,000 soldats italiens attendus continueront de se rassembler à Chypre.

Un deuxième contingent de soldats français est attendu aujourd'hui à Beyrouth.

Lors d'une intervention publique à St. Paul, dans l'État du Minnesota, M. Caspar Weinberger, secrétaire à la Défense, a précisé que les fusiliers-marins dépêchés à Beyrouth n'effectueraient aucune patrouille dans les camps de Sabra et Chatila, théâtres des massacres de la semaine dernière.

Cette tâche, a-t-il dit, revient à l'armée libanaise.

«Les marines, a-t-il ajouté, ne vont pas au combat. Il ne s'agit pas d'une mission de combat... mais si on leur tire dessus, ils ont tous les droits de se défendre».

La décision du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, de charger le président de la Cour suprême d'enquêter sur les massacres de Beyrouth-Ouest n'a pas fait cesser immédiatement la polémique en Israël du fait des réticences manifestées par le magistrat, le juge Yitzhak Kahan.

Prévue pour satisfaire l'opinion israélienne et la frange libérale et religieuse de la coalition heurtées par le refus premier du gouvernement de faire toute la lumière sur cette affaire, cette décision a paru si inhabituelle au président Yitzhak Kahan du point de vue constitutionnel qu'il a demandé des précisions sur le cadre légal de l'enquête.

En effet, l'enquête dont l'a chargé M. Begin ne lui donne pas le pouvoir d'investigation qui aurait été le sien dans le cadre plus traditionnel d'une commission gouvernementale d'enquête, notent les observateurs à Jérusalem. Dans un tel cadre, le juge Kahan aurait pu interroger sous serment des témoins et éventuellement prononcer des peines allant jusqu'à sept années d'emprisonnement en cas de faux témoignages.

Le mouvement «La Paix maintenant» et le Parti shinoui (centre gauche) ont souhaité que M. Kahan «refuse un rôle permettant à M. Begin d'essayer de se soustraire à ses responsabilités».

Un des juges de la Cour suprême, M. Schlomo Levine, a convoqué hier le conseiller juridique du cabinet pour lui demander des explications quant au refus du gouvernement de constituer une commission d'enquête en bonne et due forme comme le prévoit la loi en matière d'enquêtes officielles.

Ces attaques et contre-attaques politiques incessantes depuis l'annonce des massacres indique bien le désarroi dans lequel sont plongés aussi bien les milieux gouvernementaux que l'opinion publique israélienne prise à témoin d'événements qu'on lui avait cachés jusqu'à présent. 60% des Israéliens, selon un sondage Gallup, estiment que le gouvernement est «responsable d'une manière ou d'une autre» des tueries de Beyrouth-Ouest.

L'opinion est en effet particulièrement émue par le fait que le scandale risque d'éclabousser l'armée israélienne, une armée de conscription et populaire, considérée par l'opinion jusqu'à présent comme devant échapper aux empoignades politiques.

La presse israélienne, notamment le *Jerusalem Post* et le *Yediot Aharomot* ont poursuivi hier leurs révélations sur les circonstances des massacres. Selon celles-ci, les «forces libanaises» (milices chrétiennes unifiées) ont remis dès jeudi dernier à l'armée israélienne un «rapport sur les opérations» à Chatila, faisant déjà état à ce moment de «200 morts terroristes et civils».

Parallèlement, on a assisté à une véritable avalanche de pétitions et de démissions en Israël, dont la plus spectaculaire est celle du général Amram Mitzna, commandant l'école des hautes études militaires. Il y a quelques semaines, le colonel Elie Gueva avait déjà préféré être rayé des cadres de l'armée de réserve plutôt que de participer au bombardement de Beyrouth.

D'autre part, 27 anciens ambassadeurs d'Israël se sont prononcés dans une pétition pour la création d'une commission gouvernementale d'enquête sur les massacres de Beyrouth-Ouest. «Israël a besoin d'une image de vérité à ses propres yeux et à ceux du monde», écrivent-ils.

Une importante manifestation est prévue aujourd'hui à Tel-Aviv à l'appel de l'opposition travailliste et d'un certain nombre de mouvements pacifistes pour protester contre le rôle du gouvernement israélien dans les massacres de Beyrouth-Ouest.

Cependant, la crise politique en Israël devrait connaître une certaine rémission en raison des fêtes du «Kippour», période d'expiations pour le peuple juif.

## ◆ Laurin

Son projet, outre qu'il respecte le projet de restructuration scolaire qu'il tente d'implanter, remet en question non seulement l'esprit des conventions collectives des dernières années mais l'organisation scolaire au beau complet.

De tous les projets sur les conditions de travail soumis cette semaine aux divers groupes d'employés du gouvernement, celui remis hier aux enseignants est sans conteste le plus dérangeant.

M. Laurin défendra ce projet appuyé par les directions de commissions scolaires et de cégeps.

Pour l'instant, le ministre n'envisage «pas du tout» d'adopter un décret pour instaurer des modifications que la CEQ avait déjà commencé de dénoncer hier après-midi.

«Je n'ai pas peur d'aborder le dialogue avec la CEQ», a dit M. Laurin. Il a poursuivi: «Je fais confiance à la raison et il ne faut pas sous-estimer la capacité de réfléchir des enseignants sur de nécessaires ajustements».

Le projet confirme également la disparition des négociations locales, au niveau de chaque commission scolaire, qui s'ouvraient par le passé une fois conclue l'entente nationale.

Ces négociations visaient le règlement de problèmes propres à chaque région mais, pour M. Laurin, elles ont trop souvent pris l'allure de «match de revanche».

Cela signifie que des «arrangements locaux» sur des sujets secondaires prendront place une fois terminée la négociation mais que les parties n'auront ni droit de grève ni de lock-out. En expliquant son point de vue hier, M. Laurin a indiqué que la dernière fois les négociations locales n'avaient pas été complétées avant deux ans et demi, 38 arrêts de travail et une loi.

Dans les collèges, la charge du professeur du cégep va augmenter de 13%. La réduction à 80% puis à 50% du salaire garanti durant les années de mise en disponibilité s'applique aussi aux 10,000 enseignants du réseau collégial.

L'autre élément majeur pour l'enseignement post-secondaire porte sur un certain nombre de pouvoirs qui passent de l'assemblée départementale des professeurs aux directions.

«L'assemblée départementale ne peut, estime M. Laurin, se comporter comme une entreprise privée à l'intérieur du collège».

M. Laurin entend également augmenter le temps de présence des enfants à l'école primaire de 23 à 25 heures par semaine» pour nous ajuster à la moyenne canadienne.»

Le ministre s'est bien défendu de vouloir revenir en arrière avec une école ressemblant à celle d'avant les grandes réformes car, a-t-il dit, je poursuis des objectifs de démocratisation et d'accessibilité.

Le coup de barre qu'il tente d'opérer vise à combattre le «modèle industriel du minutage et du cloisonnement des tâches».

Dans cet esprit, les changements proposés sont:

- l'augmentation de la charge globale de l'enseignant du primaire de 22 à 24 heures et de celui du secondaire de 181 1/3 à 21 heures; le gouvernement abolit la fragmentation actuelle qui prévoit un maximum de 21 heures d'enseignement par semaine pour le primaire et de 16 1/3 au secondaire;
- une présence minimale de 27 heures à l'école, comparativement à la situation présente qui prévoit que l'enseignant est disponible 27 heures mais pas nécessairement dans l'école;
- le retour à un nombre maximum d'élèves par groupe et la disparition de tous les autres modes de calculs du nombre d'enseignants tels le ratio maître-élèves, les moyennes d'élèves par groupe, l'obligation de combler les postes vacants, bref, ce qui formait le «plancher d'effectifs».

Avec la présence accrue à l'école et la charge globale de travail, les procédures de replacement des enseignants proposées sont très différentes, pour arriver à «une pleine utilisation des ressources».

Ici, le critère de l'ancienneté en prend pour son rhume et la capacité ou les compétences de l'enseignant auraient préséance lors des mutations de personnel.

D'autre part, pour permettre la «relocalisation» immédiate et ultérieure des enseignants mis en disponibilité, le ministère de l'Éducation compte supprimer certains droits de refus dans les replacements, favoriser les pré-retraites et les prêts de service, permettre le partage d'un poste entre deux personnes et élargir les zones.

Sur ce dernier point, la zone de 30 kilomètres à l'extérieur de laquelle l'enseignant peut refuser un poste continue de s'appliquer mais il ne s'agirait plus seulement de la distance entre deux lieux de travail; pourrait également être considérée la distance entre le nouveau lieu de travail suggéré et le domicile.

Par ailleurs, alors qu'en vertu de la présente convention collective, les enseignants mis en disponibilité au printemps pouvaient décliner une offre dans une autre institution jusqu'au 1er octobre, en espérant que leur employeur local allait les rappeler, le projet Laurin prévoit l'obligation d'accepter un poste ailleurs dès le début du mois de juillet.

Enfin, les enseignants en disponibilité pourront être affectés à des tâches connexes et «compatibles» avec leur compétence, cela de manière à rendre les affectations plus aisées.

C'est seulement dans ce cas que la sécurité d'emploi aura un sens, estime M. Laurin; sinon elle est «socialement injustifiable et économiquement inacceptable».

Le ministre a d'ailleurs rappelé qu'un enfant inscrit à l'école primaire ou secondaire coûte 25% de plus au Québec qu'en Ontario. Il rêve de faire disparaître cet écart à l'expiration de l'éventuelle convention collective qui renfermerait ces nouveaux principes.

Pour les autres catégories de personnel, mentionnons que les professionnels non enseignants devraient être présents 35 heures et non pas 32 ½ comme c'est le cas à certains endroits.

Tout comme les employés de soutien, les employés professionnels de tous les niveaux d'enseignement recevraient leur plein salaire s'ils étaient mis en disponibilité, parce qu'ils ont été plus durement éprouvés que les enseignants, selon l'avis du ministère de l'Éducation.

Cependant, le projet gouvernemental prévoit qu'ils devront accepter, eux aussi, d'être replacés à des tâches qu'ils peuvent refuser présentement. Aussi, pour les employés de soutien, on ne veut plus qu'ils soient tenus d'aller eux-mêmes ouvrir les portes du gymnase de l'école, le samedi matin, lorsque la municipalité y organise des jeux. Cela coûte cher et décourage l'utilisation des ressources par d'autres organisations.

Pour les cégeps, le projet insiste sur l'augmentation de la productivité; le nombre d'heures de disponibilité hebdomadaire demeure par ailleurs de 32 ½ heures.

L'enseignement serait disponible entre 8 h et 23 h, des cours pourraient être dispensés l'été et l'employeur pourra transférer un salarié d'un service à l'autre, d'un cégep à l'autre si nécessaire et l'accès de la sécurité d'emploi pour les enseignants aux adultes sera plus difficile. Ce secteur n'est pas l'objet de beaucoup d'attention.

Voilà les grandes lignes du projet qui a déjà provoqué des réactions très vives. La CEQ a contesté les chiffres sur les mises en disponibilité en faisant remarquer que près de 2,000 enseignants auraient été replacés. M. Laurin estime, lui, que 800 auront été replacés en avril prochain.

Il estime aussi que la reconduction du système actuel ferait passer le coût des salaires aux enseignants en surplus de $130 à $155 millions (niveaux primaire et secondaire, pour tous les personnels) et que son projet le ferait grimper à $300 millions l'année prochaine, en raison du nombre élevé de professeurs en disponibilité à ce moment. Mais le chiffre baisserait par la suite.

## La guerre des hamburgers

MIAMI (AFP) — Pour des non-spécialistes ils se ressemblent tous, mais les vrais amateurs affirment qu'il est absolument impossible de confondre le «Big Mac» de McDonald et le «Whopper» de Burger King, sans parler évidemment des hamburgers dits «Vieux style» de chez Wendy.

Pourtant, même les fabricants s'y perdent, et Mc Donald, premier fabricant aux États-Unis, a intenté jeudi un procès à Burger King, le numéro deux américain, pour publicité mensongère. La maison Burger King commence en effet ces jours-ci une campagne de publicité basée sur un prétendu sondage, selon lequel le public préfère le goût des «hamburgers grillés au feu» de Burger King à celui des «hamburgers frits» de Mc Donald.

Ce que conteste Mc Donald, c'est que ses hamburgers soient frits, et ceux de son concurrent grillés à la flamme. Les «Big Mac», bien au contraire, seraient grillés, tandis que les «whoppers» seraient chauffés à la vapeur, puis réchauffés au four.

Cette querelle du hamburger s'est éclaircie par un consommateur qui faisait la queue devant un «Burger King» de Miami: «ce sont tous les mêmes, a-t-il affirmé. J'ai vu un «Burger King», j'avais faim, je me suis arrêté».

## 2 gardiens de prison blessés

Deux agents de correction de l'unité spéciale de détention au Centre de développement correctionnel, l'ex-pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, à Laval, ont été blessés par un détenu vers 14 h 30 hier après-midi.

Le détenu était en possession d'un couteau, qu'il a utilisé pour poignarder au dos l'agent Richard De Tilly, a indiqué un communiqué diffusé en début de soirée par l'administration pénitentiaire.

M. De Tilly a été atteint dans la région lombaire, mais son état n'inspirait aucune crainte. On prévoyait qu'il serait gardé en observation pendant une période de 24 heures.

L'autre agent, M. Marcel Pelletier, blessé à la partie supérieure du nez pendant une échauffourée qui a suivi son intervention pour maîtriser le détenu, a été aussi transporté à l'hôpital. Il devait obtenir son congé de l'hôpital en soirée, selon le communiqué.

Selon les autorités, le détenu impliqué dans l'incident purge une peine de détention à perpétuité et a déjà fait un séjour dans un institut psychiatrique. Il ne s'agit pas, précise-t-on, d'un individu transféré à Laval à la suite des événements de juillet à l'Institut Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines.

## AUJOURD'HUI

La Fédération québécoise de scrabble tient un grand tournoi au Centre Saint-Denis, 5115, Rivard, ce samedi et dimanche. Coût: $10. Il faut apporter son jeu. Pour inf.: 651-3557 ou 739-6178.

■

Le centre communautaire YMCA de Saint-Laurent, 1745, boul. Décarie, tiendra un atelier de théâtre pour les adolescents chaque samedi de 13 h 30 à 15 h, à compter du 25 septembre. Les cours qui seront donnés en anglais porteront sur le jeu théâtral, l'improvisation, les exercices de créativité, le drame et le mime. Pour inf.: 747-9801.

## 25 septembre

**par la PC et l'AP**

**1979:** Israël restitue à l'Égypte une zone de 6,700 kilomètres carrés dans le Sinaï;

**1978:** un avion de ligne et un petit avion de tourisme entrent en collision au-dessus de San Diego (Californie), faisant 150 morts;

**1973:** les trois astronautes de Skylab-2 reviennent sur Terre après un séjour de 59 jours dans l'espace;

**1963:** le président Juan Bosch est renversé par un coup d'État militaire en République dominicaine;

**1959:** le premier ministre de Ceylan, M. Bandaranaike, est assassiné;

**1940:** le gouvernement collaborateur Quisling est mis en place en Norvège;

**1932:** la Catalogne devient autonome avec son propre drapeau, sa langue et son Parlement;

**1513:** l'explorateur espagnol Balbao découvre l'océan Pacifique après avoir traversé l'isthme de Panama.

Il est né un 25 septembre: Le compositeur russe Dmitri Chostakovitch (1906-1975).

LE DEVOIR

CAHIER 7

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 25 septembre 1982

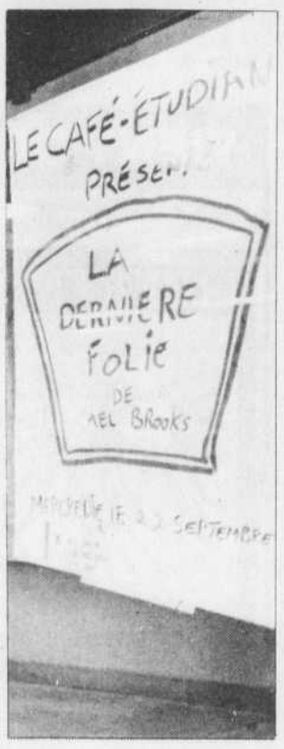


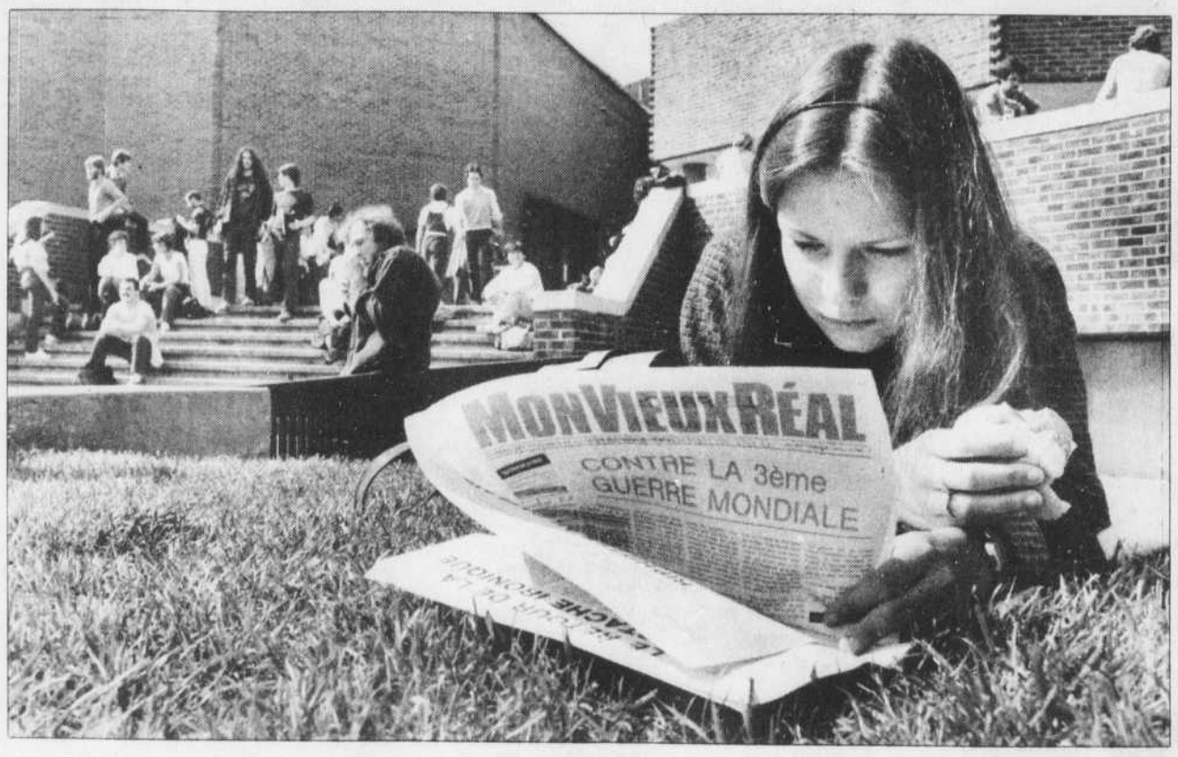

**Texte: Nathalie Petrowski**

**Photos: Jacques Grenier**

# Jonas qui a 18 ans en 1982

JEUDI matin dans la grande salle laide et grise du Cegep Saint-Laurent, Sylvain S. est arrivé avec un atomiseur de peinture rouge. Les murs ternes et nus le déprimaient. Depuis qu'il a vu les Clash en concert à Verdun, depuis qu'il a compris la signification du mot activisme, depuis qu'il s'est rasé le scalp et qu'il ressemble à Pontiac, Sylvain S. n'est plus le même. Tout le déprime, tout le révolte. Jeudi matin, dans la grande salle laide et grise, il a écrit *Mohawks* en grosses lettres rouges sur les casiers cadenassés. Les étudiants l'ont regardé faire, surpris, ricaneurs, indifférents. Il a continué de barbouiller ses «S» à la grandeur de la salle comme s'il griffait les murs, comme s'il égratignait le vernis du conformisme étudiant.

Un garde de sécurité est venu le prévenir. Sylvain ne l'a pas écouté. Une armée de gardes de sécurité est apparue. Sylvain n'est ni très grand, ni très fort. Il s'est débattu, a donné des coups de pied. On l'a sorti. La police est arrivée. Il ne reviendra pas au cegep avant longtemps...

Midi, dans la grande salle du Cegep Saint-Laurent, Michel est assis sur une table, les pieds ballants, une bouteille de bière à ses côtés. Il trouve que le système est écoeurant. «Pourquoi est-il interdit d'écrire sur les murs? dit-il. Pourquoi se mettre à dix pour sortir un gars qui pèse rien?» Michel a 22 ans. Six ans de cegep, quatre changements d'orientation. «Je voulais essayer toutes sortes de choses pour savoir où je m'en allais. Je ne le sais toujours pas. Cette année, j'ai choisi l'assainissement de l'eau. Il paraît qu'il y a des débouchés. Si jamais je décide de me conformer, au moins je ne serai pas dans la rue». Il se tait un instant, regarde dans le vide, s'allume une cigarette, poursuit: «Le monde ne décide plus rien de nos jours. Les choix sont limités parce que les débouchés sont limités. On ne peut plus aller où on veut, faire ce que l'on aime. On est obligé de rentrer dans le rang. Tout est en place, tout marche, on n'a qu'à suivre le courant, c'est facile, c'est beaucoup plus facile que de décrocher. Ça prend du courage pour décrocher, moi je n'ai pas ce courage-là».

Quelques bancs plus loin, je rencontre Elise, 18 ans. Elle vient de sortir de sa phase granola, a raccourci ses robes, écoute Jimi Hendrix, étudie les sciences humaines pour être orthopédagogue. Elle se dit indépendante, individualiste, pas vraiment féministe, encore moins militante. Elle me prévient tout de suite: les punks de la grande salle ne sont pas vraiment représentatifs des étudiants. Est-elle représentative, elle? «Non plus, c'est impossible dans un endroit aussi vaste. Il y a trop de monde, on est tous des petits numéros. Tout le monde est là mais personne n'est vraiment à sa place. Moi, je vais à mes cours, j'ai hâte d'en finir. Bonjour, bonsoir, c'est tellement grand».

Une *génération silencieusement lucide*, voilà le terme employé par trois chercheurs au ministère de l'Éducation pour parler de cette génération floue et fuyante des 15-20 ans. Dans le portrait socio-culturel qu'ils entament, se profilent non pas *une* mais *des* jeunesses. L'époque des grands rassemblements collectifs, des communautés idéologiques universelles, des blocs culturels monolithiques est bel et bien révolue. Punk, granola, rocker, étudiants modèles, micro kids, féministes, syndicalistes, scientifiques, sportifs, intellectuels, leur fragmentation semble être à l'image de leurs goûts musicaux, à l'image aussi de cette société ultra-spécialisée, ultra-compartimentée qui les attend. En même temps, on est surpris de les voir intéressés par mille choses à la fois, polyvalents, multidisciplinaires, électriques, parfois complètement schizophréniques dans leurs aspirations. Les chercheurs constatent qu'ils continuent certaines traditions,

Suite à la page 32

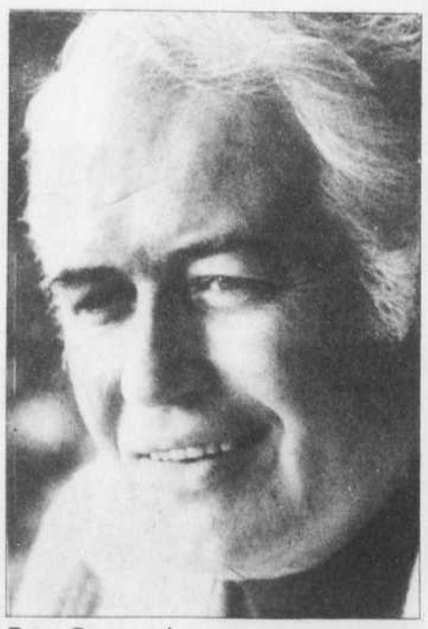

Don Garrard

Olivia Stapp

*«Norma» de Bellini*

# Un opéra où la voix est reine

**par Gilles Potvin**

EN choisissant *Norma* de Bellini comme production inaugurale de sa troisième saison, l'Opéra de Montréal remettra à l'honneur une oeuvre et un compositeur passablement négligés durant la première moitié du siècle présent mais qui, depuis une trentaine d'années, ont reconquis la place qui leur revient dans le répertoire. Pour une majorité de Montréalais, ce sera une première occasion de voir *Norma* à la scène, même si l'oeuvre est aujourd'hui bien connue grâce à ses enregistrements et à ses transmissions radiophoniques en direct du Metropolitan Opera.

Même si les recherches demeurent encore incomplètes, on peut affirmer que la dernière présentation de *Norma* ici eut lieu en octobre 1895. Il ne semble pas que l'oeuvre ait été chantée sur scène depuis. Mais les Montréalais avaient précédemment applaudi l'opéra de Bellini au moins à deux reprises, en 1847 et en 1853, grâce à des troupes de tournée. Les circonstances entourant ce déclin puis ce renouveau ne manquent pas d'intérêt.

Né à Catane en 1802 et mort près de Paris en 1835, celui qu'on appelle tantôt le «mélancolique Sicilien» ou le «cygne de Catane» connut une existence assez brève, ce qui ne lui permit pas de composer plus de onze opéras, un peu de musique instrumentale et quelques mélodies et cantates. Sa production lyrique est donc bien inférieure en nombre à celle de ses illustres contemporains Donizetti et Rossini. Mais Bellini avait un tel sens du chant et de la voix que ses opéras, en particulier *La Sonnambula*, *Norma* et *I Puritani*, ne tardèrent pas à lui apporter la gloire, non seulement dans toute l'Europe mais aussi en Amérique. Les plus grandes cantatrices de l'époque, comme la Pasta, la Grisi et la Malibran, s'arrachaient littéralement ses oeuvres pour en faire des véhicules de leur propre succès. C'était l'apogée du bel canto et de l'opéra italien, aussi bien dans les grandes villes italiennes qu'à Paris et à Londres. À son arrivée à Paris en 1831, Chopin n'allait pas tarder à écrire à son maître Elsner à Varsovie: «Ici seulement on peut apprendre ce qu'est le chant.» Le nouveau venu polonais devint vite un assidu du Théâtre-Italien où le nouveau répertoire italien et les plus grandes voix de ce pays faisaient fureur. Chopin se lia d'amitié avec Bellini dont l'influence, notamment dans les *Nocturnes*, est certaine. Mais les beaux jours du bel canto n'allaient pas durer même si ce déclin allait s'étendre sur quelques décennies. La décision de Rossini de ne plus écrire pour le théâtre après *Guillaume Tell* (1829) et la mort de Bellini (1835) puis de Donizetti (1848), allait priver l'opéra italien de ses créateurs les plus illustres et favoriser la montée de Verdi, Meyerbeer et plus tard, de l'école vériste avec Mascagni et Puccini. En France, une école nationale allait en s'affirmant de plus en plus avec Gounod, Bizet et Massenet et en Allemagne, comme dans toute l'Europe, Wagner commençait à s'imposer avec force.

À ces facteurs d'ordre histo-

Suite à la page 24

# Une oeuvre monumentale

**par Jean Royer**

EN onze ans de travail, une équipe de professeurs et chercheurs de l'Université Laval a réussi déjà à faire l'inventaire des quatre premiers siècles de notre patrimoine littéraire, c'est-à-dire du journal de Jacques Cartier aux dernières paroles de Duplessis! Les Éditions Fides viennent en effet de lancer le troisième tome du *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, couvrant la période de 1940 à 1959.

C'est une oeuvre monumentale, sans doute le plus grand travail collectif que s'est donné le Québec, que dirige Maurice Lemire (roman) avec la collaboration de Gilles Dorion (essais), André Gaulin (poésie), Alonzo Le Blanc (théâtre) et les quatre professionnels de recherche, Aurélien Boivin, Roger Chamberland, Kenneth Landry et Lucie Robert, assistés de Denise Doré aux services de secrétariat. N'ayons pas peur de nommer ceux et celles qui viennent de nous donner un outil indispensable dont les deux autres tomes, couvrant les périodes de 1960 à 1969 et de 1970 à 1975, sont en préparation. Pour cet ouvrage, l'équipe a reçu environ un million de dollars. Il lui faut un montant de $200,000 par année pour fonctionner. Et un éditeur qui aura, espérons-le, les reins solides jusqu'à la fin!

Ce troisième tome, que vient de lancer Fides, nous rapproche du versant contemporain de la littérature québécoise. En 806 articles, 314 biographies et près de 20,000 références bibliographiques, il nous fait traverser les oeuvres d'un Québec qui s'éveille à lui-même et au vingtième siècle. Une introduction lapidaire et claire, rédigée par l'équipe du *Dictionnaire* nous rafraîchit la mémoire sur cette période dynamique de l'histoire sociale et culturelle du Québec. La décennie des années 40 amorce en effet un renouveau qui mènera à un affranchissement complet tant des idéologies traditionnelles que des formes admises.

Rappelons-nous les forces en présence. En 1950, voici un pays très moderne mais régi par des institutions archaïques. Le dynamisme de l'industrialisation québécoise lui vient de l'extérieur. La vie sociale dépend encore de la paroisse, que prolonge d'ailleurs le monde de l'éducation. Le gouvernement est l'autre force conservatrice. Maurice Duplessis se pose en sauveur de la foi et de la patrie. Le patronage fonde sa politique sociale.

Mais les forces du renouveau sont au travail. L'économie les commande. On entre dans la société de consommation avec la guerre. L'électrification rurale fait entrer la radio dans les foyers. Une certaine culture de masse se répand avec le sport commercialisé. Le cinéma américain envahit presque tous les villages. La clientèle scolaire se diversifie. Le monde de l'enseignement accueille les laïcs. Le Prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste facilite l'accès des classes populaires à l'enseignement supérieur.

Curieusement, la défaite de la France en juin 1940 contribue à l'émancipation intellectuelle d'un Québec qui prend confiance en lui et reçoit la visite d'intellectuels de toutes tendances: André Breton, André Malraux, Jacques Maritain, Étienne Gilson et le père Marie-Alain Couturier.

D'autre part, le monde de l'édition prend de l'expansion. La contestation se concentre dans l'intelligentsia montréalaise: au DEVOIR, à *Cité Libre*, avec *Refus global* de Borduas. Puis la télévision accomplit une véritable révolution culturelle.

En 1959, Maurice Duplessis meurt et Jean-Guy Pilon fonde, avec d'autres, la revue *Liberté*.

Voilà donc cette période historique où se fonde véritablement une littérature nationale. Dans les années 40, le théâtre élitiste ou importé disparaîtra peu à peu au profit d'un théâtre populaire (Gélinas) puis littéraire (Yves Thériault, Anne Hébert), puis incarné à même notre réalité (Marcel Dubé).

L'essai, bien sûr, porte les idées qui traversent l'époque, religieuse puis laïque, monolithique puis plurielle.

La poésie, qui est l'expression par excellence de l'âme d'un peuple, se laïcise elle aussi et cesse à peu près de chanter les pouvoirs pour se rapprocher de la conscience nationale. Des voix affirment le territoire Québec. D'autres poursuivent la recherche d'un pays intérieur. Le tellurisme de Maurice Beaulieu, par exemple, remplace le terroir de Nérée Beauchemin. Mais encore, les formes et les thématiques explosent, parallèlement à *Refus global*. Notons des oeuvres originales comme celles de Thérèse Renaud et Claude Gauvreau,

Suite à la page 32

# 45,000 citoyens appuient le Palais du livre

par
Clément Trudel

LES libraires, et plus particulièrement le Palais du Livre, devraient pouvoir «ouvrir librement les dimanches et soirs de semaine». Cette demande de libéralisation, adressée au gouvernement du Québec, est approuvée par plus de 45,000 citoyens qui ont signé une pétition en ce sens, depuis que revient la menace de sanctions contre ce pittoresque coin du livre que Pierre-Roger Nadeau gère avec la fougue d'un croisé.

Têtu, Nadeau refuse les accommodements factices et, le 8 octobre en Cour municipale, il devra répondre à une accusation d'avoir enfreint la Loi (fédérale) du dimanche. Une quinzaine de fois dans le passé, de semblables procédures ont entraîné des amendes pour ce «libraire» non conformiste. Cette fois, Nadeau ne badine pas: son commerce — qui ouvre sept jours par semaine et 12 heures par jour — fermera le 3 octobre à minuit. But poursuivi: montrer aux bureaucrates qu'il est temps que cela change, même si les frais courants s'élèveront pour lui à environ $1,000 par jour et si 40 autres chômeurs battront la semelle en quête d'emplois.

Dans cette cause, les appuis ne manquent pas. Deux ministres (Clément Richard, des Affaires culturelles, et Gérald Godin, de l'Immigration et des communautés culturelles) ont pris fait et cause pour la libéralisation de la *Loi (québécoise) sur les heures d'affaires des établissements commerciaux*, du moins quant aux libraires. L'Association des libraires du Québec, consultée en 1975, puis en 1980, a déjà donné son aval à une loi souple et, cette semaine, le directeur du commerce au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Pierre Chamberland, se disait prêt à une révision si la Loi n'était pas adéquate mais rappelait la nécessité d'une «consultation à refaire» auprès des intéressés.

Un mot sur le 408 rue McGill, à Montréal. Le Palais du Livre tient à la fois de l'entrepôt de livres et d'une bibliothèque où viendraient bouquiner les amateurs d'aubaines: étudiants, bibliophiles, mordus des best-sellers, marmots et parents qui se retrouvent dans une classe-garderie à côté d'une «chapelle» où s'entassent livres religieux ou publications sur la spiritualité. Policiers et juges seraient nombreux à fréquenter ce lieu, si l'on se fie à ce que raconte Pierre-Roger Nadeau, moustache en bataille alors qu'il entreprend, pour la Nième fois, de raconter son passé de détective, de liquidateur de faillite puis de «sauveteur». Car sa mission, Nadeau l'explique en termes de sauvetage de nombreux imprimés voués aux rebuts ou au pilon. Dans trois entrepôts, il aurait accumulé 10 millions de magazines et livres. Au Palais du Livre se retrouvent environ 4 millions de livres dont certains sont soldés à prix dérisoire (mercredi, *L'affaire Fabien* vous revenait à cinq cents et l'édition newyorkaise du deuxième roman de Patrick Modiano, *La ronde de nuit* ou Night Rounds était vôtre pour 1$ tandis que l'histoire du groupe Stern (*Israël, Israël*) par N. Yalon-Mor, 8.90$ — moins 25% en raison du compte à rebours annoncé. *Le guide Impact*, de Michel Desrosiers (éd. Flammarion) vous coûtera $1.50 tandis qu'une autre librairie vous en prendra 14.95$. Et Desrosiers ne peut être que satisfait de la diffusion que peut ainsi connaître son oeuvre, jure Pierre-Roger Nadeau qui reçoit 153 caisses de livres, ce jour-là, même s'il s'était dit qu'à compter du 5 juin 1982, les achats s'arrêteraient.

L'appât du gain, s'il existait chez ce libraire, en ferait un millionnaire à la retraite s'il soldait tout à 10 cents l'exemplaire. Il dit avoir besoin de ce contact avec le patrimoine écrit de l'humanité auquel il consacre plus de 80 heures par semaine. C'est pour mieux procurer le même plaisir à d'autres qu'il continue la lutte.

Lui, c'est l'Histoire et la petite histoire qui le passionnent. Quant aux goûts de ses visiteurs, il en fait un tri (par ordre d'importance des demandes reçues): Bible, petit catéchisme, Tintin et les Bandes dessinées; les Agatha Christie et les San Antonio; l'ensemble des écrits philosophiques ou traités portant sur l'au-delà (ésotérisme). Une très forte cote serait à accorder, dans ce marché du livre, aux écrits sur la religion et sur la spiritualité. Bien sûr, il vous dira que les grands de l'édition avec lesquels il a tenté un jour de s'entendre ont tous un «marché à protéger», que certains bonzes de l'édition préfèrent brûler un stock plutôt que de diminuer le coût au client...

Jamais Nadeau n'a déposé de plainte contre les voleurs à l'étalage. Certains resquilleurs, pris sur le fait, ont été notifiés de ne pas revenir dans cet antre où le crime le plus odieux, constaté par le propriétaire, est caractérisé par cette soif de savoir d'étudiants qui, munis d'Exacto, découpent les pages d'Encyclopédie correspondant à leurs recherches.

S'amène un client que R.-P. Nadeau me présente comme «le cardinal Villeneuve» (le proprio ignorait l'identité véritable de ce collectionneur des écrits de feu le cardinal J.-M. R. Villeneuve), à qui l'on dit ne rien avoir de spécial. Un autre client, gentleman qui vivrait bien dans la City avec son chapeau melon et sa canne, distribue des friandises aux serveuses avant de scruter la Canadiana. Là-haut, chez le «magazinier», se retrouvent des publications «pour adultes» que des messagers emporteront vers la caisse sous scellé, mais il est aussi possible de se procurer, avec un certain décalage, *Der Spiegel*, *L'Actualité* ou même *L'Emérillon*, brochure qu'éditait la défunte Patente ou Ordre de Jacques-Cartier.

De cette abondante culture en vrac, que peut-il sortir? L'avantage premier qu'y voit l'initiateur du Palais du Livre, c'est de donner un accès direct et intense à tous genres d'écrits. Il rêve même à un immense entrepôt (en banlieue) où tous les stocks pourraient être classés en un système informatisé. Présentement, il lui est impensable de faire un inventaire. Les «livres de collection», s'il s'en trouve, sont immédiatement acheminés dans des sections spéciales.

Le combat pour la libéralisation des heures de commerce peut donc revêtir un aspect «culturel» et M. Nadeau refuse obstinément la concession que certains fonctionnaires municipaux étaient prêts à lui faire: liberté d'ouvrir aux heures que vous voulez si vous prenez un permis de «tabagie». Vous voyez d'ici, hurle-t-il, le danger pour l'immeuble où nous sommes, de permettre aux gens de fumer (un seul recoin fait exception, c'est le coin-au-café-gratuit)? Et pourquoi encourager le tabagisme si l'on met tant de deniers publics à en combattre les méfaits?

Pour leur part, les libraires, par Mlle Louise Rochon, secrétaire par intérim de l'Association des libraires du Québec, sont d'avis que la conjoncture actuelle est très inquiétante pour le commerce du livre mais qu'il faut en venir à autoriser les libraires à ouvrir aux heures où leurs clients aiment mieux bouquiner. M. Nadeau n'est pas membre de l'ALQ, qui comprend 80 membres et qui entend protéger en priorité ses membres, sans se récuser toutefois lorsque des luttes sur les principes sont engagées par des indépendants.

Au ministère de l'Industrie et du Commerce, mercredi, M. Pierre Chamberland rappelait qu'il y a deux ans, une première consultation auprès des commerçants avait fait conclure au statu quo quant aux heures d'affaires. En 1982, dit-il, nous sommes ouverts à une révision, pourvu qu'une nouvelle consultation soit tenue. Consultation qui devrait se tenir cet automne quant à la pertinence de la loi et de certains de ses volets: consommateurs et commerçants devraient être consultés.

# La vie littéraire

par
Jean Royer

L'ASSOCIATION des éditeurs de périodiques culturels québécois dénonce avec vigueur, dans une letttre envoyée au ministre des Affaires culturelles, le refus du M.A.C. d'accorder à la revue *Les herbes rouges* une subvention de $4000. pour son travail de publication de l'année 82-83.

«Il est inconcevable qu'une revue subventionnée par le ministère depuis quelques années se voie refuser soudainement sans avertissement préalable la totalité de sa subvention. Nous déplorons également l'absence de procédure d'appel qui permet aux fonctionnaires concernés, tout en déplorant le caractère exceptionnel d'une telle décision, de se réfugier derrière une structure bureaucratique immuable, impossible à modifier.

«Considérant le travail énorme des *Herbes rouges*, leur importance dans le renouvellement de l'écriture et de l'imaginaire littéraire québécois, considerant que cette revue a publié depuis plusieurs années des textes de création et des essais significatifs et reconnus, considérant que les écrivains qui y publient publient également tous dans d'autres revues dont on a pas contesté la qualité, nous dénonçons le motif de refus invoqué, soit la «baisse de qualité» de cette revue, comme étant arbitraire et scandaleux, et nous exigeons que les membres de ce comité d'évaluation expliquent publiquement ce qu'ils entendent par cette raison pour le moins fumeuse. Ce précédent exceptionnel ouvre la porte a une tendance dangereuse pour l'avenir: quel sera le prochain périodique visé?

«Nous exigeons évidemment que le ministre des Affaires culturelles puisse débloquer des fonds afin de permettre aux *Herbes rouges* de continuer leur travail d'édition.

■

Gilbert Langevin est sur scène un des poètes les plus émouvants. On pourra s'en rendre compte sans doute de jeudi à dimanche soirs prochains aux spectacles de «Gilbert Langevin au naturel...», sur la scène du Conventum. Accompagné par Jean Marcoux, chanteur et musicien, avec la participation de Gérard Bonjour aux percussions, le poète, dont Offenbach et Pauline Julien interprètent aussi les chansons, donnera son récital de poèmes et chansons à 22 h 30 chaque soir, les 30 septembre, 1, 2 et 3 octobre. La première partie du spectacle sera assurée par la chanteuse Réjeanne Bujold dont on connait la déjà célèbre «Motadine». Les billets sont en vente au Conventum. On peut réserver au numéro de téléphone: 284-9352.

D'autre part, Radio-Canada International vient de produire un microsillon de Gilbert Langevin, textes, voix et musique, avec le concours du violoniste Dominique Tremblay et de ses musiciens. On peut commander ce disque au bureau du réalisateur Pierre Labelle, aux Émissions enregistrées de Radio-Canada. Ce disque est présenté par un autre poète «fraternaliste», Jacques Brault, qui écrit: «Gilbert Langevin n'a pas fini d'écrire et de chanter, il n'a pas fini de cheminer par les nuits de Montréal, attentif et fraternel aux reclus de l'ombre. Le voici tel qu'en lui-même la poésie vécue le dénude et le revêt de cette invisibilité qui est notre secrète présence au monde: «Je reviendrai parmi vous / nu comme une grande misère / vous me reconnaîtrez».

■

La revue française *Poésie 1* vient de consacrer son numéro 96-98 aux «Poètes de l'identité québécoise» et aux «Nouvelles voix» du Québec. Ce numéro fait suite aux deux premiers publiés il y a déjà huit ans (numéros 35 et 36) sur la poésie du Québec. C'est le poète et critique Jacques Rancourt qui a préparé ces petites anthologies.

■

Marc Favreau, qui incarne Sol sur la scène du Théâtre La Potinière à Paris, présentement, vient de publier chez Stanké ses derniers textes sous le titre *Je m'égalomane à moi même!* Il m'a fait parvenir son livre avec une dédicace que je m'empresse de vous faire partager: «Si tous les poètes voulaient se donner la main, ils toucheraient enfin des doigts d'auteur!»

■

Les Éditions Leméac, qui fêtent leur vingt-cinquième anniversaire, lanceront lundi le troisième roman de la chronique du Mont Royal par Michel Tremblay: *La Duchesse et le Roturier*.

■

Jeudi prochain, M. Donald Pharand, parrainé par M. Gérald Beaudoin, et M. Eugène Roberto, présenté par M. Réjean Robidoux, seront reçus, à la Bibliothèque Nationale d'Ottawa, membres de La Société Royale du Canada. Cette académie canadienne est présidée par le Juge en Chef, M. Jules Deschênes.

■

La rentrée littéraire, aux Éditions Québec/Amérique, nous vaudra environ vingt-cinq titres.Du côté de la fiction, on verra des romans de Hélène Rioux, Marc Gendron, Jean-Paul LeBourhis et de l'Américain Joyce Carol Oates. Des essais sont attendus avec curiosité: *Destin littéraire du Québec*, par Gérard Tougas, *Lectures de Gérard Bessette*, un collectif, et *L'Écrivain devant son oeuvre*, des entretiens de Donald Smith. Dans la collection des dossiers et documents, notons une histoire du F.L.Q. par le journaliste Louis Fournier et une histoire du Bloc populaire par le journaliste Paul-André Comeau. Du côté des livres pour la jeunesse, on lira des oeuvres de Robert Soulières et Raymond Plante. Deux dictionnaires viennent aussi s'ajouter au catalogue de MM. Fortin et LaRoque: celui de l'anglais d'aujourd'hui et celui des auteurs québécois contemporains, rédigé en collaboration avec l'Union des écrivains québécois (UNEQ).

■

Que nous réserve la rentrée littéraire française? Le journal *Le Monde* a fait le tour des éditeurs, dans son numéro du 26 août dernier. Déjà arrivé au Québec: un roman de Dominique Fernandez, *Dans la main de l'Ange*, une manière de vie de Pasolini. De même que *Anonymus*, de Michèle Manceaux. Notons encore: *L'Herbe d'or*, roman de Pierre Jakez Hélias; *La Favorite*, de Catherine Rihoit; *Le Montage*, de Vladimir Volkoff; *Le Lapin de lune*, d'Alain Gerber; *La Gribouille*, d'Antonine Maillet; *La Mère du printemps*, de Driss Chraibi; *Le Démantèlement*, de Rachid Boudjedra; *Le Fleuve détourné*, de Rachid Minouni, qui dénonce le régime Boumediène; *Meurtre*, de Marc Cholodenko; *Les Résonances de l'amour*, de Anne Philippe; *Les nouvelles Lettres de mon moulin* par Jean Demelier: Un roman et une autobiographie de Jack Alain Léger (*Monsignor*); le second tome de *La Bougainvillée* par Fanny Deschamps; le Roumain Virgil Tanase nous donne *L'Amour l'amour* et son compatriote Mircea Eliade, *Les dix-neuf roses*; aussi, *L'Hiver du doyen*, par Saul Bellow.

Parmi les auteurs de la saison, notons plusieurs antinazis, Stephen Zweig, Joseph Roth, Walter Mehring, Stephan Hermlin. Citons encore d'autres romanciers connus: Anthony Burgess, John Gardner, Joyce Carol Oates, Max Frish, Philip Roth, Soljenitsyne, Bianciotti. Puis, une monumentale biographie de Montherlant par Sipriot, ainsi que deux *Rimbaud*, un *Eluard*, et un *Villon*, sans oublier les *Ecrits de guerre* de Saint Exupéry. Du côté des essais: Edgar Morin et Castoriadis. Sans oublier tous les ouvrages des professeurs, des hommes et femmes politiques et des psychanalystes, qui reviendront en force cette années, selon *Le Monde*.

## Note de lecture

Jean-Michel Goutier, **Benjamin Péret,** Éditions Henri Veyrier. Paris, 1982.

Benjamin Péret (1899-1959) fut un des véritables fondateurs du surréalisme. Non seulement il dirigea les deux premiers numéros de *La Révolution surréaliste* mais son engagement poétique n'oubliait pas l'engagement politique du poète.

Jean-Michel Goutier consacre à Péret un album magnifique de textes et d'images qui nous font mieux voir l'homme et l'oeuvre. Le livre se présente avec la qualité éditoriale qui fait la joie des lecteurs de *L'Herne* ou de *Obliques*, par exemple.

Péret y est présenté en rapport avec quelques thèmes bien précis: le surréalisme, la poésie, la politique, la peinture, le Mexique. Des poèmes et des articles de Péret complètent une dizaine d'études et de présentations diverses.

Un album à ne pas manquer pour mesurer la présence de Péret. **J.R.**


VIENT DE PARAÎTRE

IMAGINER L'ALLEMAGNE

Des textes de:
J. ÉTHIER-BLAIS
ANDRÉ BELLEAU
GUY LAFOND
NICOLE BROSSARD
YVON RIVARD
YOLANDE VILLEMAIRE
NAIM KATTAN

Avec en plus:
TRENTE PAGES DE CHRONIQUES SUR DES SUJETS VARIÉS, 156 p.

Je désire m'abonner à LIBERTÉ
NOM.....
ADRESSE ..... CODE .....
abonnement annuel (6 numéros $15)
chèque ou mandat-poste à l'ordre de LIBERTÉ, C.P. 399, succ. Outremont H2V 4N3

LIBERTÉ est diffusée en librairie par Dimédia, 539 boul. Lebeau, Saint-Laurent
l'exemplaire: $4

LIBERTÉ PARAÎT TOUS LES 2 MOIS

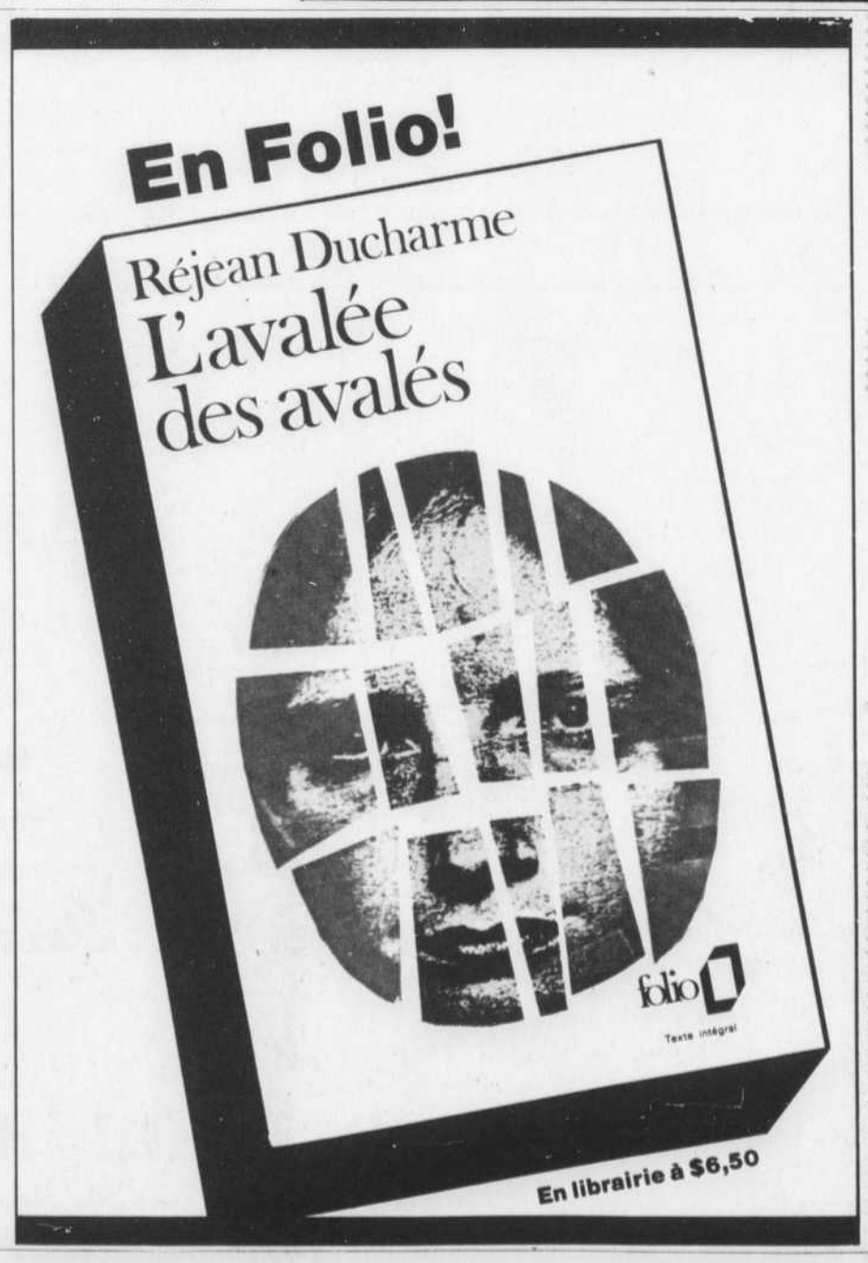




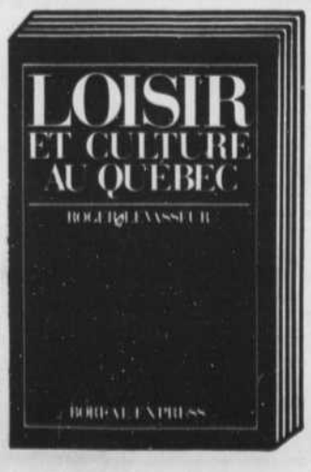


Roger Levasseur
LOISIR ET CULTURE AU QUÉBEC

Une analyse sociologique et un bilan remarquable sur l'évolution des loisirs depuis l'organisation des premiers terrains de jeu, en 1929, jusqu'à la création d'un ministère du Loisir en 1979.

Volume de 192 pages, en vente dans toutes les librairies à **12,50$**

BORÉAL EXPRESS

*Yolande Villemaire*

# L'épreuve du langage et du monde

par
**René Lapierre**

Yolande Villemaire, **Du côté hiéroglyphe de ce qu'on appelle le réel,** Montréal, les herbes rouges, no 102-3, avril 1982, 74 pages.

Yolande Villemaire, **Ange amazone,** roman, Montréal, Les Herbes Rouges, 1982, 100 pages.

DEUX ans à peine après *la Vie en prose*, Yolande Villemaire lance coup sur coup aux Herbes Rouges (la revue d'abord, l'éditeur ensuite) un recueil de textes et un roman. Deux livres composites, baroques, que l'on dirait pourvus de plusieurs dimensions, traversés de plusieurs voix; deux oeuvres complexes que leur style apparente, mais que leur structure, leur *montage* distingue. *Du côté hiéroglyphe de ce qu'on applelle le réel* est paru le premier, en avril 1982, et réunit des textes publiés précédemment dans les revues et les journaux (*Jeu*, *Liberté* — pour le texte éponyme — *la Vie en rose*, etc.).

Il est difficile de ne pas retrouver là le «système du monde» prodigue et touffu de *la Vie en prose*, difficile de ne pas y reconnaître le même travail, la même dépense frénétique. Difficile par conséquent de ne pas lire, à travers les pages de ce recueil, celles du roman dans les parages duquel (avant, après ou pendant, peu importe) il s'est écrit. Le sillage est visible, marqué. À cette différence près cependant que *Du côté hiéroglyphe* ne dispose pas de la même «masse» textuelle que *la Vie en prose;* et l'on sait l'importance de la *quantité* dans les processus d'écriture fondés sur la dispersion et le fragment, dans ces démarches esthétiques menées à travers le divers, et trouvant leur unité dans le multiple. Je veux dire par là qu'il nous est malaisé de saisir à travers le morcellement du recueil (la fragmentation et la diversité — ou la disparité — des textes qui le composent) le sentiment de l'*excès* qui anime cette écriture, la tension qui l'occupe, le «voyage» qui la tient mais qui sans cesse ici s'interrompt, recommence, réitère. Aussi bien lire autrement; non plus le texte comme *un* texte, mais comme une suite plus ou moins brisée de versions; plusieurs aires, plusieurs états de la conscience et de l'écriture devant le réel. Le monde nous échappe, mais c'est fait pour; l'essentiel git sous le hasard, l'invisible dort au sein de l'apparent.

Dans leur hétérogénéité ces textes cherchent à faire l'épreuve du langage et du monde. Épreuve, comme en photographie. Yolande Villemaire cherche à travers les invocations au réel (à Ptah, Dieu du nom des choses) la formule d'une émulsion — d'une révélation, plutôt — du sens: la réité, la **quiddité** des choses, l'indice de leur réalité et de leur profondeur. Elle fait en même temps que l'épreuve du langage l'épreuve du vide, prenant sans cesse appui sur le manque, l'émoi du manque: un peu comme dans les montagnes russes. D'où peut-être la curieuse technique de l'épuisement qui traverse ce texte, poussant à leur limite les associations, les jeux de mots, les calembours et les clichés (photographiques aussi). La pellicule alors — l'écriture — se sature; le texte qui est un texte qui n'est pas un texte, comme dit le paradoxe zen, se sacrifie comme texte et verse dans le sacré. Il devient, il est ce qui vous échappe. Écrire est ce qui reste: acte partagé entre l'ivresse du Tout-savoir et la tristesse des parchemins.

*Ange amazone*, paru tout dernièrement, se présente pour sa part comme roman; à ce titre, il suggère l'idée d'une unité plus grande, d'une densité plus profonde que celle qu'autorise habituellement le recueil. Or curieusement, il semble que ce soit l'inverse qui se produise; comme si écrire devenait une opération de plus en plus divergente, éclatée, à mesure que le discours paraît vouloir se rapprocher de sa source, retrouver comme disait Foucault le «murmure originel». *Ange amazone* fait passer le texte du côté hiéroglyphe au côté paradoxal de la Réalité, constituée à tous ses niveaux de contraires. Tout et rien, oui et non, androgyne. Confrontation des principes et reconduction des paradoxes:

«Je m'avance à travers *the black ocean of reality*, jeune femme blanche toujours plus absente, lourde d'archétypes, encombrée par mes six paires d'ailes car je suis Michael, je suis Raphaël, je suis Gabriel et, Lucifer, Lucifer, pour la beauté du diable j'irais voir jusqu'en enfer, je suis Lucifer.»

Écrire, donc, pour voir; pour la beauté du diable qui s'exerce avec malignité dans l'infini, dans le même plaisir infernal du fragment sérié, de la suite sciée. Stylistiquement en effet cela miroite, diffracte, s'égaye. Tant de mots, tant d'idées: césures et reprises innombrables d'un discours qui paraît surgir de trop de sources à la fois, sourdre de partout, s'étendre discontinûment, profuser. Le faisceau du sens se perd dans l'enchevêtrement des pistes, des parcours; *tout* se perd en fait dans l'éclat, le fragment (encore) la pulvérisation. Le texte épuise et vide pour remplir, tout disséminer dans l'ombre du rien:

«J'ai la sensation de pouvoir graver dans ma pensée l'image de cet instant de gloire du soleil sur le Diamond Head. J'ai la sensation qu'il est possible que la qualité de lumière de cet instant précis de l'espace-temps vacille éternellement dans ma raison. Et je suis triste Iris car déjà la nuit tombe sur Waikiki Beach et le Diamond Head n'est plus que paillettes d'ombre dans mon esprit.»

Langage de colère et d'effroi, peur lyrique de l'ange, l'écriture est bel et bien ici ce que l'on jette; monnaie lancée au fond du puits rien que pour voir, entendre le bruit que ça fait, et à quelle distance, et si c'est surprenant ou pas. Beaucoup de peur, d'angoisse donc chez cet androgyne, cet être de l'écriture à la fois déchu et glorieux (comme suspendu entre les deux, dans sa si sûre incertitude): «Tout cela, au fond, importe assez peu. Le temps est un cercle, j'habite un cercle, mon peuple est circulaire».

Temps, sens, territoire — et cette *nouvelle* loi peut-être de Mercure (inédite): Tout est là, dans ce qui manque.

# Le guide prend congé

— **Voyages,** collectif avec préface de P.-Jean Rémy, éd. Olivier Orban, Paris, 1982, 251 p.

— **Canada,** les Guides bleus Hachette, Paris, 1982, 893 p.

COMME l'écrit fort à propos Marguerite Yourcenar de l'oeuvre classique, dans *Voyages* publié chez Olivier Orban: «De tous les changements causés par le temps, aucun n'affecte davantage les statues que les sautes de goût de leurs admirateurs.» Un moindre mal, compte tenu que la personne elle-même aurait pu y passer. Mais dans ce dernier livre, le guide prend congé. Il laisse Edmonde Charles Roux découvrir New York à sa guise et Michel Déon s'interroger: Pourquoi aimez-vous tant voyager? Il entend Alain Robbe-Grillet proclamer que toutes les villes sont imaginaires, surtout Istambul, et regarde Paul Géraldy peindre un Saint-Tropez archaïque. Il voit Pierre Dadinos et Jacques Perret s'embourber dans la neige tandis que Bernard Pivot ricane derrière les «Sisyphe à skis» qui descendent et remontent indéfiniment les mêmes pentes. C'est drôle, simple ou touchant. Un livre de vacances pour ceux qui partent déjà.

Mais il reste qu'en terrain inconnu, le guide s'avère indispensable. C'est dans cet esprit que les Guides bleus Hachette ont préparé un intéressant *Canada* dans leur célèbre série des pays à visiter. Conçu avant tout pour l'Europe, il propose des hôtels, des restaurants, des itinéraires, un panorama socio-historique des lieux géographiques classés en cinq secteurs dont certains nous sont partiellement ou totalement inconnus: le Québec, les Provinces Maritimes, l'Ontario, l'Ouest, le Grand Nord.

Montréal y est présentée comme «la vitrine du bilinguisme canadien», les Québécois comme des cousins charmants et provinciaux dotés de cinq saisons — voyez qu'on peut toujours apprendre du nouveau — qui sautent dans un charter pour Miami quand la voix s'épuise à chanter «Mon pays c'est l'hiver».

Dans ce cas-ci, le guide est produit pas une maison française. Il veut donc se nommer: «Il faut répéter sans se lasser qu'il n'y a pas de Français d'Amérique, mais des Américains qui parlent le français.» Beauté de la répétition!

**Madeleine OUELLETTE-MICHALSKA**


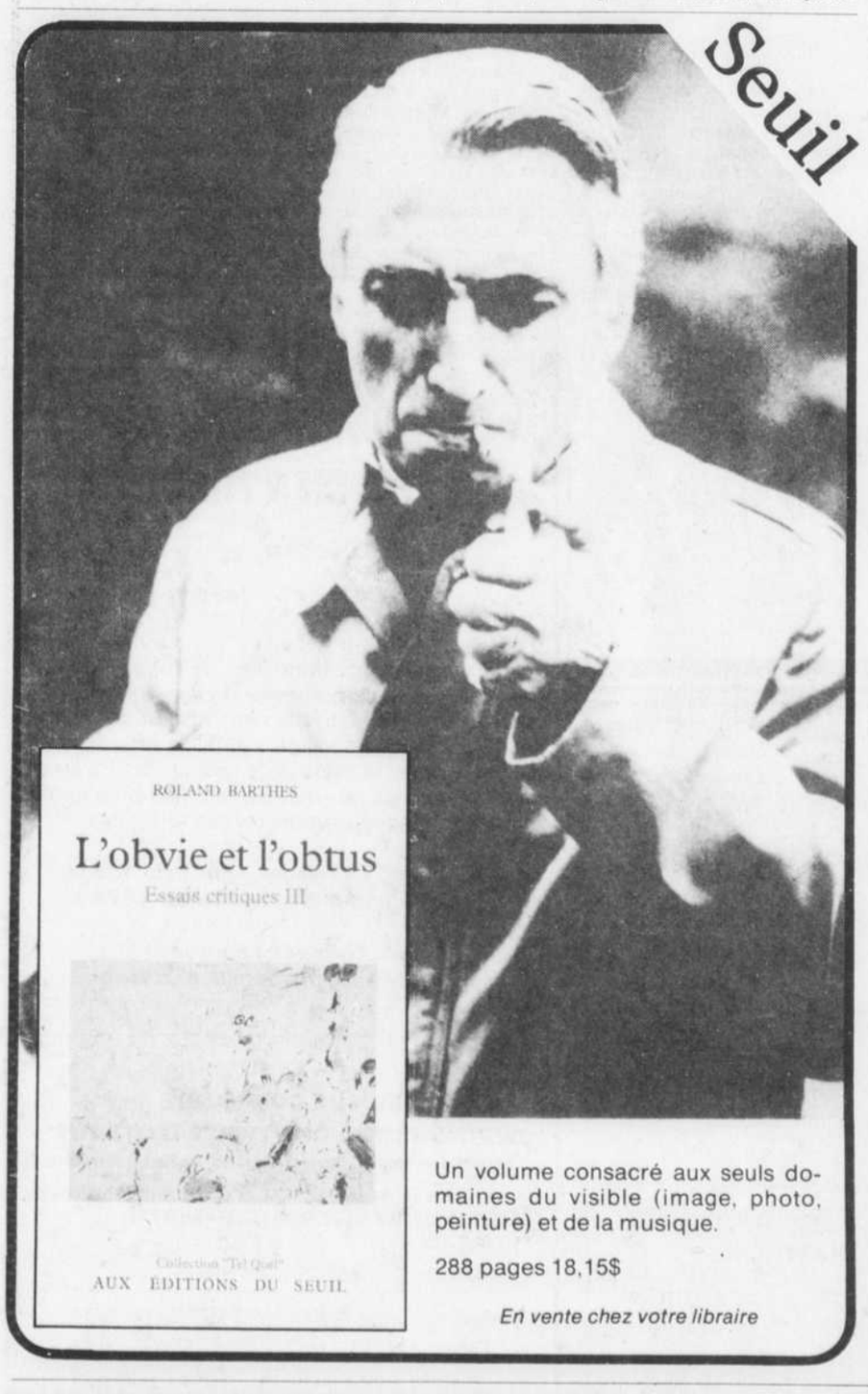


Un volume consacré aux seuls domaines du visible (image, photo, peinture) et de la musique.

288 pages 18,15$

*En vente chez votre libraire*

**Suspense, intrigue, humour !**

**C'est à Ottawa que se déroule ce roman distrayant et mouvementé où arrivistes, vieilles dames bien argentées, jeunes révolutionnaires, escrocs tentent de sauver leurs réputations et leurs comptes en banque.**

**Une vision amusante, parfois satirique de la capitale canadienne**

**un roman de Madeleine Vaillancourt**

LIBRE EXPRESSION

**L'UQAM ses écrivants et la librairie d'en face**

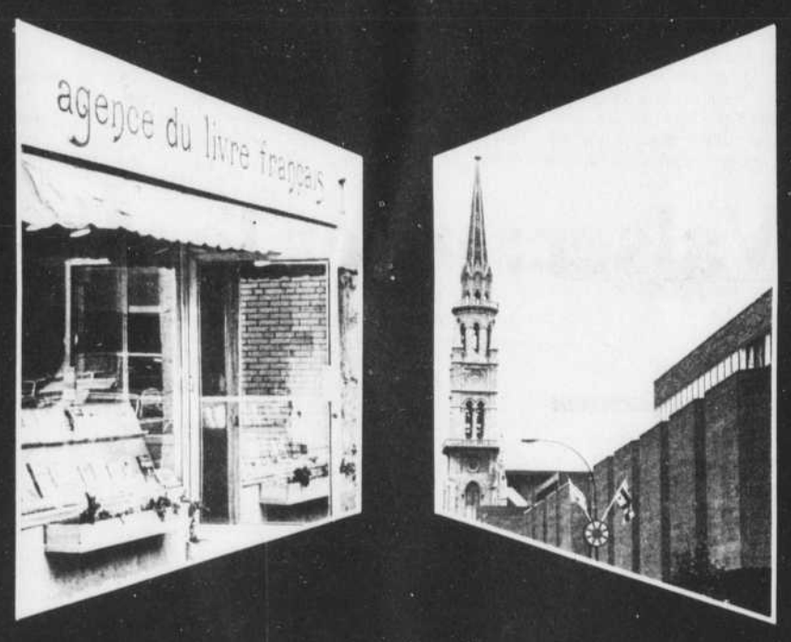


L'Agence du livre

**Du 4 octobre au 9 octobre 1982**

1246, rue Saint-Denis
Montréal • 844-6896

Entrée libre

Plus de 400 titres parus en 13 ans d'existence.

Voilà l'imposant bilan de l'activité intellectuelle de l'UQAM, exposé dans les locaux de **l'Agence du livre français.**

Découvrez cette nouvelle richesse de notre patrimoine culturel.

**8000 exemplaires réservés avant parution**

**MICHEL TREMBLAY**

**La duchesse et le roturier**

**Chroniques du Plateau Mont-Royal/3**

- **385 pages de lecture inoubliable**
- **des personnages vrais, profondément humains**
- **une fête de l'écriture**

Tome I — La grosse femme d'à côté est enceinte (14,95$)
Tome II — Thérèse et Pierrette à l'école des Saints-Anges (14,95$)

14,95$

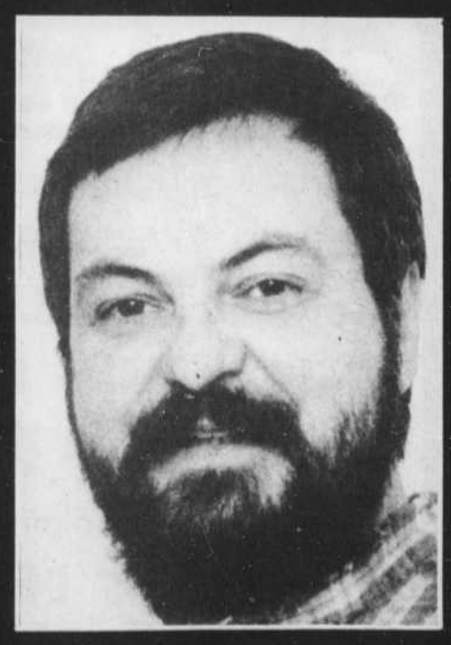

**ÉDITIONS LEMÉAC,** 5111, av. Durocher, Montréal. Diffusion: 273-2844

**Par la poste: 1,00$ frais de port. Cartes acceptées: Visa, Master Card**

# *les carnets* de Jean Éthier-Blais

DIX ans déjà! On ouvre le journal, certains vont même jusqu'à tourner le bouton de la radio. Montherlant est mort. Il s'est donné cette mort dont il avait tant parlé, dont débordent ses pages, celle des héros, des Romains et des Grecs, de ces personnages de Plutarque, qui, sous un nom ou sous un autre, peuplent son oeuvre. Je me souviens de cette mort. Le vieil écrivain, poursuivi par ses Erynnies, commence à mourir le jour où, à la suite d'on ne sait qu'elle rixe (et lui-même s'est donné grand mal pour en tenir obscures les composantes) se rend compte qu'il perd la vue. Il ressemble à Cassandre dans *Agamemnon;* la vie lui retire ses bandelettes prophétiques. Il faudra donc mourir. Lui qui a vécu, dans la lumière de l'Espagne ou de l'Algérie, à l'ombre de la mort, voici qu'elle se présente à lui selon le rite inévitable et adamique et ses traits ont la couleur non plus de l'ombre mais de la nuit. Montherlant, qui fut l'homme des formules lapidaires, voit son nom gravé sur la pierre du temps qui va, pour lui et pour

Henry de Montherlant

lui seul, finir. Il ne s'agissait plus ni d'écriture ni de rêve. La mort est devenue l'unique réalité possible. Nourri des classiques, Montherlant se retranchera donc dans la seule dignité qui lui reste, qui est de ne s'appuyer sur personne, de refuser de se transformer en Oedipe, la main sur l'épaule d'Antigone. Montherlant a dû longuement réfléchir à ce dernier volet de son destin. Il n'est plus question d'être un auteur. La mort, c'est autre chose. On peut décrire celle des autres, dans presque chacun de ses livres, mais lorsqu'il s'agit de la sienne, on la vit. Quelle essentielle différence!

Et donc l'équinoxe de septembre approche. C'est le titre de l'un de ses livres, datant de 1938, où il prévoit non seulement la disparition morale et physique de nombreux Français, mais aussi celle de la civilisation. Après cet équinoxe, nous ne reverrons plus le monde tel que nous l'avons connu. Solstice de juin, équinoxe de septembre, le balancier de Montherlant oscille entre ces deux pôles. L'homme à-demi aveugle se traîne. Ses grands hommes savaient qu'ils allaient vers la mort et ils s'avançaient vers elle d'un pas ferme. Cicéron et Pompée presque en même temps, César les précédant de peu, tous trois recouvrant leur visage de leur toge et s'offrant aux coups des assassins. Cicéron avait sauvé les siens des galères. Pompée faisait appel à leur hospitalité, César les croyait ses amis et ses fils. Montherlant mourut en solitaire. Il but le poison et se tira une balle dans la tête. Dans son dernier message, un mot est biffé et remplacé par une forme plus heureuse. Le suicide exige cette propreté. Ses cendres ont été répandues dans la ville de Rome, dans l'Urbs, pour y retrouver, par-delà le temps, celles d'innombrables hommes de la race aimée. De la Seine au Tibre, en quelque sorte. N'est-ce pas la perfection de l'alternance, du mythe de l'éternel retour?

Cette mort a surpris. Les suicides de vieillards sont-ils rares à ce point? Je crois que c'est Montherlant qui a surpris parce que, jusqu'à la fin, il a refusé de jouer le rôle qu'on lui destinait dans les manuels d'histoire littéraire. Il est irrécupérable où le classer? Quel message nous lègue-t-il? Aucun, sinon qu'il faut aimer la vie pour bien vivre. Il a pris les hommes tels qu'ils étaient et les a laissés tels qu'ils sont. C'est peut dans un siècle qui exige de ses héros-écrivains qu'ils prennent position pour la Justice, le Bonheur, les Trois Glorieuses et Staline. Montherlant avait trop fréquenté l'aimable Quicherat pour croire que la Balance n'était pas pipée; le Bonheur était un mot qu'on employait pour séduire les midinettes; les Trois Glorieuses faisaient partie du décor idiot de la politique moderne; c'est peut-être de Staline qu'il eût été le plus près, par la suprême ironie de son omnipotence et de la bêtise de ses admirateurs. Il ne faut jamais oublier que Montherlant, qui avait l'âme noble, a vécu à une époque où l'on s'agenouillait, littéralement, devant Hitler et Staline, sans compter les idoles de second rang, Lénine et Maurice Thorez, Mussolini. Comment devait réagir son intelligence méprisante, sinon par le mépris? On imagine mal quelqu'un faisant partie d'un cortège, quel qu'il soit, lisant du Montherlant pendant les pauses. Voilà l'incongru à l'état pur. Car rien de ce qu'il a écrit ne peut être mis à toutes les sauces. C'est toujours du Montherlant.

Aussi est-il peu enseigné dans les écoles. Les professeurs ne l'aimeront jamais car il leur interdit de ces beaux développements qui vont au coeur. On ne lui pardonne pas la pureté de son style, qui vous donne à tout instant l'impression de vous élever dans les airs, à la recherche d'un éther. Ce n'est pas ce qu'il dit qui vous rend insatisfait de vivre en 1982, et d'une certaine façon, médiocre, c'est sa façon de le dire. La chair en lui s'est faite, tout uniment, verbe. En Algérie, à l'époque où, vingt ans avant la mode, il écrivait ce roman-clé de l'anti-colonialisme qui a nom *La Rose de sable*, il se levait chaque matin avec l'aurore, travaillait jusqu'à midi (seulement y penser, vous en avez la chair de poule), déjeunait, allait au café voir le soleil et puis tournicotait dans la ville à la recherche de quelque aventure amoureuse. Repu, il se remettait au travail jusqu'à l'heure de grignoter quelque chose et de s'aller coucher. C'est la méthode, chante un personnage des *Contes d'Hoffman*. Une discipline de fer et jusque dans le plaisir.

On peut se demander ce que Montherlant a apporté au monde. Les écrivains sont ainsi faits qu'ils croient que leur destin a un sens. Montherlant enseigne la droiture. Se tenir bien droit devant la vie et les hommes. Pour ma part, je crois qu'il a eu peur toute sa vie: peur de l'autorité, des flics (qu'ils s'appellent commissaire de quartier ou Louis Aragon), des critiques, de la femme, de la mort. Je parlais tout à l'heure de Cassandre et de ses bandelettes; elle portait aussi un sceptre. Montherlant a pris toutes ses peurs et les a réunies en faisceau; elles sont devenues le sceptre de l'homme courageux. Cette prise de position noble et haute devant la vie ne l'a pas empêché d'être un réaliste dans son art d'écrire. Jamais un mot qui ne soit juste, donc naturel; jamais de faute idéaliste de psychologie; toujours la quête de la vérité de l'homme, les yeux grands ouverts. Cela aussi, c'est être un héros.

# Norman Mailer: son double, la fiction

**par**
**Vasco Varoujean**

Norman Mailer, **Pieces and Pontifications,** Little, Brown & Company, Boston, 1982, 397 p.

A 59 ans, Norman Mailer est, peut-être, l'écrivain vivant le plus important des États-Unis.

Personnalité déroutante, controversée depuis une vingtaine d'années tant par sa vision globale de son pays que par ses prises de position véhémentes en matière sociale, culturelle et politique surtout. Mailer vient de publier un nouvel ouvrage: *Pieces and Pontification (Fragments et pontifications).*

Deux ouvrages en un seul. Tels les deux axes d'une ellipse, selon l'expression même de l'écrivain. Ce qui, à ses yeux, expliquerait le «bicamérisme» de sa personnalité.

Deux ouvrages en un seul, en effet, mais qui, curieusement, à priori, regardent dans deux directions opposées pour, finalement, se rejoindre au fil des pages et former un tout compact cohérent et dans le propos de l'auteur et dans l'esprit du lecteur.

La première partie ou, mieux, le premier livre, *Pieces,* courant sur 205 pages grand format, renferme des écrits divers, des essais plutôt. Ils permettent à Mailer de jeter un regard rétrospectif dépourvu de toute indulgence, de toute complaisance (au contraire l'humour et l'ironie, entremêlés, sont incisifs) aux années 70. Époque politiquement trouble et socialement incertaine au-delà de nos frontières. À la fin de la guerre du Viet-Nam s'enchaînent, sur un fond de toile d'araignée, le scandale de Watergate, la démission du président Nixon, la crise du dollar et celle de l'économie en général qu'elle entraîne. Observateur attentif, passionné de ce paysage alors brumeux (rappelons-nous ses cris contre l'aventure vietnamienne, sa dénonciation répétée des agissements du trop tentaculaire tandem CIA-FBI...), Norman Mailer en fait rapidement l'analyse et la conclusion qu'il en dégage il la relance, la renvoie aussitôt sous forme d'interrogation à tous et chacun. Car, d'après lui, tous et chacun avaient leur part de responsabilité dans le tohu-bohu de cette décade d'illusions et de «vérités».

À cet égard, les chapitres intitulés «Of a Small and Modest Malignancy» (Une petite et modeste méchanceté) et «A Harlot Hight and Low» (Splendeurs et misères des courtisanes) sont révélateurs. En ce sens que Mailer confronte les pointes de deux icebergs, social et politique, que sont la télévision — infernale machine conditionneuse de foules — et la CIA-FBI — industrie politico-militaire aux ramifications redoutables.

Dans le premier texte, l'auteur du *Chant du bourreau,* relate en douze tableaux-canaux son expérience de la télévision par le biais de talk-shows, comme celui de Dick Cavett, par exemple, où il est à maintes occasions invité en compagnie d'autres vedettes — «frères ennemis» — de la fiction américaine. Et que racontent-ils, que *se* disent-ils les uns aux autres, ces génies ainsi réunis sur le petit écran? Tant de choses. Allant du sexe à Dieu, en passant par eux-mêmes, bien sûr. Eux-mêmes surtout! Ils s'offrent ainsi, délibérément, en spectacle, en pâture à des milliers de gens. Ils jouent à la vedette, au génie, à la «conscience» des masses populaires, tels de grands enfants, fats, un pied dans les limbes de leur ego, l'autre au cul du confrère voisin sur le plateau. Car ils savent qu'en vérité ils n'ont pas à coeur les uns les autres. Qu'importe. Ils sont télégéniques. Le message passe. La télévision, singulier miroir aux alouettes où, ensemble, acteurs et spectateurs sont englués? Mailer ne tranche pas. Il observe. Il expose le problème, factuel, nu et laid, et se retire, avec un rictus. Un rictus qui, cependant, sonne comme un rugissement!

Dans le second texte, Mailer dissèque avec un sarcasme féroce la complexité du duo CIA-FBI, dont le pouvoir, la puissance, occultes, sont immenses et sa logique, cruelle, n'obéit qu'à ses propres lois. Et ce pouvoir, cette puissance et cette logique n'ont, aux yeux de l'auteur, rien à voir avec la démocratie étatsunisienne, encore moins avec les États-Unis en tant que nation. Pourtant, soutien-il, c'est la CIA qui propose et dispose en même temps! Depuis sa création, en 1947, la Central Intelligence Agency, un État dans l'État, a entraîné le pays dans une foule de «crises» dont la plupart, fait-il remarquer, sont demeurées encore mystérieuses. Cette tentative de démythification de la CIA, cette charge contre elle, ses maîtres et ses partisans semblent par moments, tenir de la fiction. Mais ceux qui connaissent déjà l'auteur de *Why Are We In Vietnam?* ou *The Armies Of The Night* comprendront, sauront de quoi cela retourne.

Relevons, par ailleurs, dans *Pieces* une saisissante réflexion sur Henry Miller-Ernest Hemingway. Préférant résolument le premier, Mailer va même jusqu'à le considérer comme un véritable génie! Les autres, Faulkner, Hemingway, Dos Passos, Steinbeck, Fitzgerald, sont derrière. Grands mais pas géniaux! Aussi y trouve-t-on, entre autres, un fort intéressant portrait de Jean Malaguais, écrivain français d'origine polonaise et qui, un temps, fut le secrétaire de Gide et, plus tard, le traducteur et l'ami intime de Mailer. Il voue d'ailleurs une grande admiration pour cet écrivain aujourd'hui oublié et qui a profondément marqué le début de sa carrière littéraire. Pourtant, curieusement, le Français était loin d'aimer l'écriture de l'Américain. Et ce dernier le lui rendait bien, à son tour.

Quant au deuxième ouvrage, *Pontifications,* 190 pages, il réunit une série de vingt interviews accordées à des journalistes américains, entre 1958 et 1981, et publiées dans des revues ou magazines aussi variés que *Paris Review, Playboy, Viva, Vogue, Saturday Review,* etc.

Ainsi rassemblés pour la première fois, ces textes *spontanés* révèlent non seulement une continuité, une cohérence, une vigueur sans cesse croissante dans l'évolution de la pensée du grand écrivain mais encore se présentent-ils telle une exégèse authentique de son oeuvre. Oeuvre marquée dans son ensemble par une espèce de violence sociologique et politique typiquement américaine mais dont les racines sont tout aussi universelles. N'est-ce pas, d'ailleurs, au caractère universel du témoignage, donc de l'oeuvre, que l'on mesure l'importance d'un écrivain, d'un artiste, d'un créateur tout court? N'est-ce pas aussi l'authenticité de son témoignage qui lui assure une survie contre le flux et le reflux des générations?

Passionnant du début à la fin, ce nouveau Mailer participe à la fois de l'essai et de la fiction. N'est-ce pas que toute pensée vivante ou que tout être vivant sous le soleil possède son double: tissé de fiction?

# Walser: rêver le temps

**par**
**Naim Kattan**

**La maison des cygnes,** roman de Martin Walser, traduit de l'allemand par Bernard Kreiss chez Gallimard.

GOTTLIEB Züun est un courtier en valeurs immobilières. Il est aussi époux et père de quatre filles. À ses heures perdues, il rêve et il écrit des poèmes. À partir de ces éléments Martin Walser, l'un des écrivains allemands les plus marquants a tiré un roman qui se lit avec une attention soutenue, un plaisir constant et ce n'est qu'après coup qu'on s'aperçoit que l'émotion que suscite le livre nous accompagne longtemps.

Gottlieb se raconte: une ancienne maison parmi les plus belles construites au bord du lac de Constance va être mise en vente. Le courtier voudrait obtenir le contrat car il aime cette maison, la «maison des Cygnes» et il souhaite la voir entre bonnes mains. Mais il a des concurrents. Il les décrit, reproduit leurs annonces dans les journaux et exprime ce qu'il ressent à leur égard: méfiance, crainte, doute et admiration. Finalement le concurrent le plus redoutable obtient le contrat, la maison est vendue, elle sera démolie et à sa place s'élèvera un immeuble d'appartements.

Gottlieb a d'autres soucis. Ses filles ne vont pas bien. L'une est enceinte, le père est un homme marié et elle ne veut pas garder l'enfant. Une autre est renfrognée, la troisième refuse de manger. Il a cinquante ans, les femmes provoquent chez lui des fantasmes. La sienne est froide à son égard surtout quand elle est préoccupée par ses filles.

En apparence, ce roman traite avec justesse et causticité de la spéculation immobilière, de la conservation des sites et des problèmes familiaux. Le véritable thème, cependant, est le temps. Gottlieb a chronologiquement cinquante ans mais il affirme qu'affectivement il n'a pas dépassé l'âge d'un adolescent de quinze ans. Par conséquent, un décalage entre son énergie physique et son état émotif. Il constate que ses filles grandissent et qu'il appartient à une génération qui va vers son déclin car le temps ne se mesure pas uniquement par la chronologie d'où la préoccupation majeure de la conservation. Qu'est-ce qu'une maison? Un défi au temps. Vouloir empêcher la démolition d'une demeure de rêve est une tentative d'arrêter le temps, en opposant à son passage la pérennité d'un espace refait, reconstitué de main d'homme. Habiter un tel lieu c'est participer à cette lutte contre l'éphémère. Or Gottlieb nie son

**Suite à la page 29**


**Des inconnues dans vos connaissances mathématiques?**

**A lire parmi les derniers Que Sais-Je? sur les mathématiques: Les séries mathématiques, n° 1567. L'algèbre vectorielle, n° 1657. Le nombre d'or, n° 1530. La topologie, n° 1710. L'analyse des données, n° 1854. Les probabilités, n° 1571. La programmation linéaire appliquée, n° 1776. Courbes et surfaces, n° 564. Espaces euclidiens et hermitiens, n° 1751.**

**A l'occasion du 2000e Que Sais-Je? les Presses Universitaires de France ont fait paraître un catalogue. Pour le recevoir, écrivez à: Les Éditions Françaises, 1411 rue Ampères, Boucherville, J4B 5W2. Tél.: 641-0514.**

puf

*Ajoutez au prestige de vos publications...*

*annoncez-les dans le Devoir !*

*Jacqueline Avril*
*844-3361*

éditions hurtubise hmh ltée

*FÉLICITATIONS*

***LOUIS-EDMOND HAMELIN***

*PRIX MOLSON 1982*

**NORDICITÉ CANADIENNE**

COLLECTION CAHIERS DU QUÉBEC

LOUIS-EDMOND HAMELIN

*DEUXIÈME ÉDITION REVUE*

438 p.— **19,95$**

7360 boul. Newman, Ville LaSalle, H8N 1X2, (514) 364-0323

**NOUVEAUTÉ**

**DICTIONNAIRE INVERSE DE L'ANCIEN FRANÇAIS**

**par**

***Douglas C. Walker***

Les dictionnaires inverses sont évidemment apparentés aux dictionnaires de rimes que l'on emploie depuis longtemps. Organisés selon les principes alphabétiques bien connus (sauf que l'alphabétisation commence par la fin des mots plutôt que par le début), de telles listes inverses deviennent des sources de plus en plus abondantes de données linguistiques fort utiles.

**15 x 22 cm., 864 pages, relié. Prix: $35,00**
**Frais de port et de manutention: $2.00**

**En vente chez votre libraire et aux:**
**Éditions de l'Université d'Ottawa**

**BON DE COMMANDE**
**ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**
**65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5**

Veuillez me faire parvenir .....exemplaires de **DICTIONNAIRE INVERSE DE L'ANCIEN FRANÇAIS**

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

**Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA**

**GRAND DEUIL... LE PALAIS DU LIVRE AGONISE!**

Nous n'avons toujours pas la permission d'ouvrir sans vendre du tabac!

Vous êtes cordialement invité à venir bouquiner

DE 10 HEURES LE MATIN À 10 HEURES LE SOIR

7 JOURS SUR 7 MÊME LE DIMANCHE

JUSQU'AU 3 OCTOBRE À MINUIT

(ON N'A PAS LE DROIT DE L'ÉCRIRE... ON LE FAIT QUAND MÊME)

10 MILLIONS DE LIVRES À ÉCOULER

À MOITIÉ PRIX OU MIEUX MOINS 25%

46,500 FOIS MERCI POUR LA PÉTITION!

LES PORTES FERMENT DANS... 9 JOURS JOURS JOURS JOURS JOURS

ILLÉGALEMENT VÔTRE,

LE PALAIS DU LIVRE

Tél: 845-9027

408, RUE Mc.GILL

MÉTRO SQ. VICTORIA VIEUX MONTRÉAL

*Claude Beausoleil*

# Écrire le tout pour le tout

par
**Jean Royer**

Claude Beausoleil, **Dans la matière rêvant comme d'une émeute,** Trois Rivières, Écrits des Forges, 1982, 97 pages.

CE titre évocateur et tremblant de vie: *dans la matière rêvant comme d'une émeute,* ne sera pas trahi par la poésie qui traverse le plus récent recueil de Claude Beausoleil. Avec *Au milieu du corps l'attraction s'insinue,* publié au Noroît, voici peut-être le meilleur recueil de Beausoleil, aux Éditions des Forges qu'anime Gatien Lapointe. Plus loin que les manies de la modernité et que les mimétismes des théories bien assimilées, le poète assume sa propre voix avec autant d'émotion que d'intelligence. Claude Beausoleil a laissé tomber une certaine pudeur savante pour accéder aux «fresques de l'intime» et sa poésie ne s'en retrouve pas moins exigeante ni moins secrète mais elle commence à vibrer de l'intérieur même du texte. Ne parlons pas de lyrisme mais d'une certaine vibrance où le poète qui a depuis longtemps choisi de «vivre comme un texte» continue de traverser ses thèmes préférés: le «corps du manuscrit» et la passion d'une «écriture qui ne finirait jamais».

En fait, ce recueil de Claude Beausoleil pourrait être lu comme un «art poétique» de ce qu'on appelle la modernité. On y retrouve en tout cas le poète au coeur même de son désir d'écrire et de vivre. «Amoureuse émeute/poésie», disait Gilbert Langevin. «Dans la matière rêvant comme d'une émeute», précise Beausoleil.

Cette «émeute» secoue «la nuit des mots». Le corps parle dans «la clameur des sens» et l'écriture dit vrai quand elle «inverse le vécu». Les mots nous habitent comme une «énergie secrète», ils nous délivrent d'une angoisse qu'on cherche trop à fuir dans la banalité quotidienne. Mais quand, au coeur de l'émeute, l'écrivain transcrit «le tumulte des images», «dans la matière rêvant», la vie prend forme: ainsi se découvre le poème, ce «petit espace noir où s'agitent des ombres». L'image qui prend forme dans les mots choisis de l'écriture nous invite à «tenter de cerner le sens qui pèse». Dans son corps à corps avec l'écriture, le poète lutte contre l'absence et la fuite: «rien non rien ne sera plus présent que l'écrit». Il faut donc inscrire le texte du quotidien pour le faire revivre en d'autres formes et pulsions.

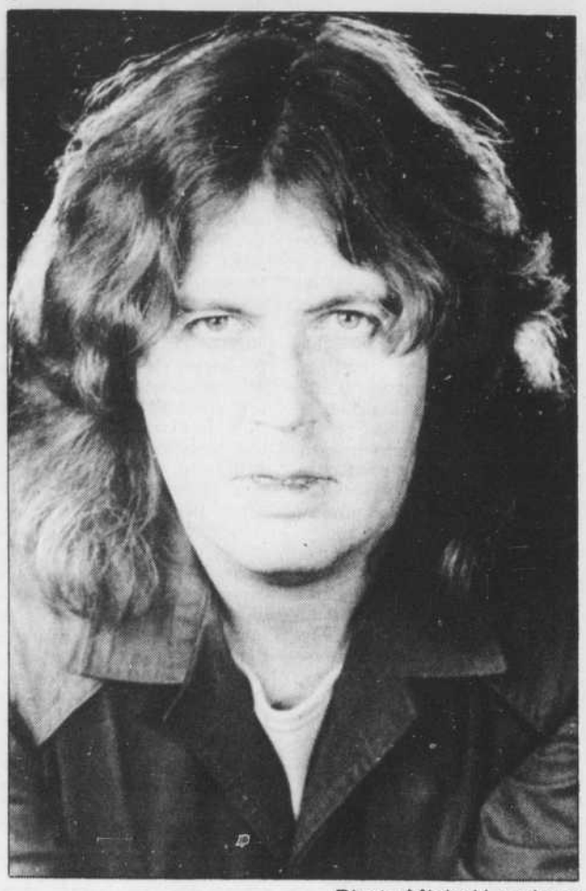

Photo Michel Lemieux

Dans ce recueil, Claude Beausoleil se fait le témoin de son délire comme de son silence. Il s'avoue puis disparaît dans le poème vivant: «Écrire le tout pour le / tout... dans les vagues de sons dans les / artères / du silence sous les soleils noirs d'une / éternelle/ révolte comme si de là venait le calme / nécessaire / à toutes les poursuites... la démesure est un / état / idyllique on y choisit la persévérance des / instincts.»

Après avoir exploré le lieu du poème, dans la première partie du recueil, le poète s'abandonne ensuite aux silences du corps dans la nuit amoureuse. «On fête toujours les mêmes signes / oui ceux du corps reconnu.» Toucher le corps, s'enraciner dans les sens est une façon de prendre forme et d'accéder au sens. Ne plus fuir dans les mots: amoureuse émeute entre l'extase et la tendresse.

Le corps devient le lieu de l'écriture. Il s'agit de se laisser traverser — sonder — par les signes: «je serai l'écriture que je porte», écrit Beausoleil, dans la troisième partie du livre où il cherche à dévoiler l' «hyperréalisme laconique» d'une photo de Bill Owens, *California 1972.* Il faut inventer sa présence, écrit le poète. Au delà de la mémoire, trouver l'indicible. C'est bien là le défi de la poésie.

Ce qui est frappant ici, c'est que Beausoleil, comme sans doute d'autres poètes dits de la modernité, quitte la stratégie de «l'illisible» pour tâcher d'aborder «l'indicible», c'est-à-dire le poétique même. Et je ne peux m'empêcher de noter qu'en même temps que paraît ce recueil de Beausoleil, François Charron revient au «poème» en publiant aux Herbes Rouges (No 104-105) *Toute parole m'éblouira.* Bientôt, c'est Roger DesRoches qui publiera aux mêmes éditions un long poème en vers. Enfin, j'ai eu connaissance ces jour-ci qu'André Roy, pour sa part, travaille lui aussi «l'indicible». Ces travaux nouveaux augurent peut-être de grands moments pour la poésie des années quatre-vingts.

On le croirait en tout cas en lisant le dernier recueil de Claude Beausoleil, qui se termine avec des notes et contre-notes sur les temps et lieux de son écriture. Dans ces poèmes qui tiennent parfois de l'aphorisme, le poète se retrouve bien «dans le corridor des ellipses». Son dernier poème résume son travail: «suspendu aux instants / et aux désirs du livre / celui du dedans / qui dévoile et estompe.»

*le roman américain /*

# Le monde drôle et tragique de Capote

par
**André Roy**

Truman Capote: **Musique pour caméléons,** traduit par Henri Robillot, Gallimard, Paris 1982, 283 p.

FORT attiré par le journalisme, Truman Capote vint à pratiquer ce qu'il appelle lui-même le roman non-roman, dont *Du sang froid* restera l'exemple le plus crédible et le plus pertinent, grande oeuvre s'il en est une. On ne peut pas parler ici de journalisme narratif comme dans certains reportages, mais plutôt de roman journalistique. Cet écrivain américain va prolonger ce travail, en le modifiant un peu, en publiant une série de textes sous le titre de *Musique pour Caméléons.*

Les quatorze textes rassemblés dans ce livre ne sont donc pas à proprement parler des nouvelles: ils se présentent comme de courts récits, petits romans et portraits, par lesquels Capote va donner à l'écriture cette liberté et cette concision qui l'ont toujours caractérisée. Divisé en trois parties, le livre s'ouvre sur six récits bizarres et mystérieux: des caméléons viennent s'assembler autour d'un piano pour écouter du Mozart; un infirme aveugle se révèle espion moscovite; l'accueil chaleureux d'une vieille dame «un peu toquée»; la discussion d'un couple sur son amour; une pauvre fille qu'on doit marier pour s'en débarrasser; le rêve secret de Capote de devenir danseur de claquettes. Ces récits, qui rapportent des faits précis et biographiques, sont un mélange un peu trouble et elliptique de souvenirs et de conversations, où la réalité devient presque irréelle.

La deuxième partie est occupée par un roman non-roman de 80 pages, «Cercueils sur mesure», fascinant récit d'un crime non élucidé. À la façon *Du sang froid,* Truman Capote suit Jack Pepper qui enquête sur une série de meurtres qui ont tous été annoncés par l'envoi d'un cercueil miniature. Sans véritablement de fin, puisque le meurtrier n'a pu être arrêté faute de preuves, «Cercueils sur mesure», presque plat dans son exactitude, sans suspense proprement dit, réussit pourtant à nous angoisser. Il accroche notre désir de lecteur par une complicité requise mais jamais forcée; nous sommes entraînés par une combinaison plus qu'habile d'ironie tendre et de distanciation.

Il en est de même des «Conversations-Portraits» de la troisième partie qui ont, paraît-il, soulever la fureur de certains milieux qui estimèrent que Capote avait, par ces textes, trahit ses amis. Même si l'écrivain se fait ici plus léger, on ressent tout de même un trouble à la lecture de ces chroniques. On suit avec un vif plaisir une femme de ménage dans sa journée de travail ou le portrait, touchant, de Marilyn Monroe; jamais les récits ne poissent, et sous leur élégance, se cache un sens tragique de la vie.

Cet écrivain «alcoolique, drogué, homosexuel, génial» (p. 282), qui s'est toujours considéré comme un styliste, atteint avec *Musique pour caméléons* pour ainsi dire la perfection. Mais par-delà ou en-decà de l'écriture, qui semble être l'expression naturelle de Capote, c'est quand même l'Amérique de l'ombre et de la peur qui est dévoilée. La description des gens et des faits est en quelque sorte l'épiphanie d'un monde compact, lisse, monde que seule l'écriture peut fissurer. Entre les lézardes, surgit la vérité d'un monde tragique dans sa folie même.

**LE DEVOIR**
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

**A l'image de la somptueuse édition de 1928**

La réédition à tirage limité de l'un des plus beaux livres publiés dans les années 20 paraîtra le 21 octobre prochain.

En effet, illustrée en 1928 par Clarence Gagnon l'édition originale de *Le Grand Silence Blanc* de

Louis-Frédéric Rouquette, un roman d'aventures, dont l'action se déroule dans le Grand Nord canadien, est considérée par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire.

Aujourd'hui, cette réédition de grande classe réalisée avec un soin méticuleux vous est offerte, en souscription, au prix de $70.00.

En voici quelques détails techniques:

Un volume relié de 248 pages, imprimé sur papier Japon Carlyle et présenté dans un coffret recouvert de papier marbré. 39 illustrations en couleurs, imprimées en offset et collées à la main; culs-de-lampe, lettrines et ornements imprimés en une couleur. Couverture en couleurs imprimée à la main sur Arches pur chiffon. (Illustration, en sérigraphie; titres en typographie.)

Format: 10 po × 8 po (25 × 20 cm). Tirage limité à 1 360 exemplaires, plus 90 exemplaires hors commerce, tous numérotés à la main.

Prix de souscription (valable jusqu'au 27 septembre 1982): $70.00

Prix à la parution: $90.00 (minimum).

**Coédition**
**ART GLOBAL/LIBRE EXPRESSION**
272-6111 849-5259

BULLETIN DE SOUSCRIPTION
Valable jusqu'au 27 septembre 1982.
À retourner aux Éditions Art Global
1009 ouest, rue Laurier, Outremont, Qué. H2V 2L1
Je désire réserver ..... exemplaire(s) de LE GRAND SILENCE BLANC.
NOM _____
ADRESSE COMPLÈTE _____
_____
_____
_____
_____ TÉL.: _____
Ci-joint un chèque de: $.....
L'éditeur assumera les frais d'expédition.

**voici Biblio...** la nouvelle collection signée *Le* LIVRE *de* POCHE...

**LE VICOMTE POURFENDU**
**Italo Calvino**
Conte de pré-histoire-science-fiction, humoristique et cynique, où Calvino démontre que vertu et perversité absolues sont également inhumaines.
Texte intégral

**LES BELLES ENDORMIES**
**Yasunari Kawabata**
Les nuits de vieillards en mal de plaisirs auprès d'adolescentes droguées. Pour retrouver la douceur de l'enfance au seuil de la mort?
Texte intégral

**ANGÉLINA**
**Louis Guilloux**
Un message simple, de justice et de charité, où chaque scène est empreinte de pudeur, de délicatesse et d'émotion retenue.
Texte intégral

**JOURNAL**
**Franz Kafka**
Le témoignage le plus poignant de toute l'histoire de la littérature. Le *journal*... c'est tout l'ennui de sa vie et le salut qui l'éclaire.
Texte intégral

**SUD**
**Julien Green**
Aux yeux de la société, la victime et le coupable ne font qu'un... car ses tabous sont des moyens de défense contre l'individu.
Texte intégral

**ORLANDO**
**Virginia Woolf**
Conte fantastique, hymne à la joie et aux plaisirs qui prouve que la pensée créatrice est bien le plus « fou » des moyens de transport.
Texte intégral

**H chez votre libraire**
*diffusion* HACHETTE *International canada inc.*

les grandes idées, les grands titres, les grands auteurs.
**c'est en Biblio!**
Le LIVRE de POCHE biblio

# Coetzee: qu'est-ce qu'un barbare?

par
**Mario Pelletier**

**Au coeur de ce pays,** par J.M. Coetzee. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Maurice Nadeau/Papyrus. 186 pages.

**En attendant les barbares,** par J.M. Coetzee. Traduit de l'anglais par Sophie Mayoux. Maurice Nadeau/Papyrus. 246 pages.

DANS notre monde où les massacreurs et les tortionnaires ne manquent pas, des écrivains comme J.M. Coetzee sont des paratonnerres qui dévient la violence par la réflexion. Sud-africain, donc marqué par un pays de ségrégation raciale, de détention arbitraire et d'abus policier (voir les rapports annuels d'Amnistie internationale), ce professeur de Cape Town s'est révélé magistralement ces dernières années, par deux romans* qui approfondissent, chacun à sa façon, les rapports entre dominants et dominés, individu et histoire. À l'instar de ses compatriotes André Brink et Nadine Gordimer, Coetzee décortique l'apartheid, sauf qu'il le fait plus symboliquement. Il questionne moins les événements historiques que l'être humain dans ses rapports avec autrui, avec soi, avec le mal, et ses récits se passent dans des temps et des lieux indéterminés; mais on reconnaît aisément les paysages et les conditions de l'Afrique du Sud sous le camouflage.

Les héros de Coetzee sont des individus pris entre l'Histoire et la barbarie et qui optent toujours, d'une façon ou d'une autre, pour cette dernière, conçue comme une sorte d'innocence première. D'une part, dans *Au coeur de ce pays*, une demoiselle trop bien rangée, fille unique d'un éleveur de moutons, est rongée par des fantasmes d'une violence sauvage. Animée d'amour-haine impitoyable pour son père veuf, elle le tue à la carabine quand il couche avec la femme du domestique noir Hendrik. Puis, après avoir enterré elle-même les restes paternels, elle laisse aller la ferme à l'abandon, ne paie plus le couple de Noirs à son service, jusqu'au jour où Hendrik la viole et la soumet sexuellement. Mélange d'humiliation et de plaisir trouble pour cette vierge coloniale, qui hait profondément sa condition sociale, culturelle et biologique, qui refuse l'Histoire et veut se fondre à la désolation du veld, ne plus être qu'un insecte hideux parmi les autres, à côté des ossements de son père.

Le héros de l'autre roman, *En attendant les barbares*, est un vieux magistrat qui aurait bien pu mourir dans la quiétude de ses fonctions aux confins d'un puissant empire, si, dans quelque officine politique de la métropole, on n'avait lancé la rumeur d'un vaste complot barbare à la périphérie. S'amène donc un certain colonel Joll, qui n'y va pas de main morte pour prouver la thèse du soulèvement. Il fait capturer une poignée de nomades du désert et les soumet à la torture pour qu'ils avouent, ces misérables! Notre magistrat, qui jusqu'alors avait dormi la conscience tranquille, sent monter en lui une révolte profonde. Il recueille chez lui une jeune «barbare», qui est sortie de prison les chevilles brisées et pratiquement aveugle. Il l'apprivoise, lui lave ses pieds mutilés, la conforte, la caresse. Que cherche-t-il dans cette ambiguïté entre la compassion, la tendresse et le désir, sinon pénétrer ce mystère, cette différence qu'on appelle la barbarie? Devant le mutisme de la fille et le silence déconcertant de sa propre libido, il en vient à côtoyer les zones troubles où la torture et l'érotisme se rencontrent, c'est-à-dire: ce besoin démoniaque de pénétrer le corps de force, d'en rompre la barrière pour déceler l'intimité, pour cerner une âme. Comment définir le mal autrement que ce désir satanique de puissance sur l'autre, de destruction de l'autre parce qu'il est autre?

Notre magistrat comprend alors ce qu'est la barbarie, et d'où elle peut venir; et que le barbare n'est pas le nomade qui transhume paisiblement dans le désert, mais l'impérialiste inquiet, en mal de pouvoir. Il a bientôt l'occasion de l'éprouver dans sa propre chair. Car, après être allé reconduire la jeune fille à son milieu, il est accusé de complicité avec l'ennemi et écroué. De façon christique, il subit la torture et les pires dégradations, jusqu'à n'être plus qu'une bête stupide de douleurs, ne vivant plus qu'à ras de terre, léchant sa pitance comme un chien. Lui, hier si puissant dans la ville, il y est devenu objet de mépris, de dégoût et même de haine. La fonction sociale est tout, otez-là et vous n'êtes plus rien. Job sur un tas de fumier. Il réussit néanmoins à traverser tout cela en gardant sa dissidence face aux sbires du colonel Joll. Et c'est lui qui finit par triompher, par défaut, quand l'hiver et la peur des barbares chassent la soldatesque et une grande partie des habitants. Il réintègre sa place dans une cité presque déserte, en maudissant l'Histoire, qui propulse des empires par l'agression aux dépens des pacifiques.

C'est une grande méditation sur le mal et sur l'esprit de notre temps, dominé par la politique et les aveugles raisons d'État, que nous offre Coetzee dans ce dernier roman. Son magistrat est une figure d'une profondeur et d'un tragique shakespeariens: une sorte de Lear outragé, combiné avec un Hamlet obstiné, questionnant l'être jusqu'en ses derniers retranchements. Pas étonnant que le livre ait été acclamé partout dans le monde anglo-saxon. J.M. Coetzee est l'une des révélations majeures des dernières années.

*De fait, il a publié jusqu'ici trois romans. Mais le premier, *Dusklands* (1974), qui fut moins remarqué, n'a pas été traduit en français.

# Sciascia: les paradoxes du Sicilien

par
**François Piazza**

**Noir sur noir,** Journal de dix années, Leonardo Sciascia, Éditions Maurice Nadeau — Papyrus, 220 pages.

TOUT journal d'un auteur est une supercherie à demi avouée. Car en principe, conçu pour l'intime, ou le pense-bête, il est bel et bien destiné à la publication, dans l'esprit de celui qui le tient. Aussi le genre balance entre la fausse confidence, l'impudeur calculée ou, ce qui est le comble pour un journal intime, la censure discrète de l'inavouable gênant. Ce qui est le cas ici.

Par contre, il permet sous un air de fausse liberté de se laisser aller avec l'excuse «d'abord je n'écris que pour moi» le lecteur devant, a priori, être flatté d'être mis dans la confidence.

C'est ce que fait Sciascia, mais au moins en toute connaissance de cause, comme il l'indique dans son avertissement préalable. Il veut bien prendre le lecteur pour complice, mais dans son jeu à lui.

Ce qui est bien dans le caractère de l'auteur de *Todo Modo* et de l'analyste de Pirandello dont le monde baigne dans l'ambiguïté et l'ostentation qui cache la distanciation.

Il faut dire que Pirandello et Sciascia sont d'abord Siciliens.

En fait, tout le journal de Sciascia tourne autour de cet aspect: comment être sicilien, à travers ses jugements ou ses préférences. Ainsi, si Sciascia s'avoue être un romantique invétéré, en vertu de son amour immodéré pour Stendhal, il ne se sent italien que dans la mesure où cela ne vient pas à l'encontre de sa «sicilienneté» ce qui n'est pas toujours facile. Être sicilien c'est vivre dans le paradoxe.

Situation qui l'enchante et que l'on sent à travers les anecdotes et les péripéties du journal.

Mais qu'est ce qu'être un Sicilien selon Sciascia?

C'est être tout d'abord une confluence de toutes les cultures que l'on a rejetées sous leurs formes politiques, mais que l'on a gardées dans son intériorité. La brutalité et la chicane des Normands, le sens du groupe et de la famille des Grecs, un certain fatalisme arabe, une «vergogna» superbe qui entraine à l'amour du geste pour l'honneur, et aussi, pourquoi pas? Une manière d'être Italien, sans l'être tout à fait.

Au besoin, Sciascia, se rappelant la guerre, se sent soudain pris par une parenté sentimentale avec les Italo-américains, ces enfants siciliens de la dispora qui est le lot de tout pays qui ne possède que l'honneur pour seule richesse, et un catholicisme plus enclin à la religiosité, entachée des cultes perdus en héritage, qui pousse à une démographie galopante.

Aussi, Sciascia oscille constamment entre le désir du changement d'une société dont il constate le dépérissement sous l'égide de la démocratie-chrétienne, et celui de voir conserver les traditions profondes qui sont le refuge culturel dans lequel chaque Italien, et naturellement Sciascia, ne peut que se retrouver quand il ne comprend plus la vie collective qui l'entoure.

Doit-on ajouter à toutes ces dimensions, le fait qu'il raisonne en insulaire, ce qui l'amène tout à la fois à nier la mafia, ou presque, tout en manifestant une certaine solidarité instinctive vis-à-vis de ce qui vient de son île?

Le tout, dans l'anodin, l'historiette ou la réflexion inattendue qui cherche son effet. Mais après tout, puisque l'auteur et nous sommes complices, pourquoi ne pas jouer le jeu?

# Un agenda féministe

L'Agenda des Éditions du Remue-Ménage est devenu la bible quotidienne d'une foule de Québécoises, féministes convaincues ou en devenir, ou plus simplement parce qu'il est de format pratique, d'élégante tenue et de contenu substantiel.

L'édition 1983, la sixième déjà, n'échappe pas à ces qualités d'excellence et propose cette fois une vision futuriste de ce que serait une société pacifiquement et normalement féministe. L'équipe de la maison d'édition explore en effet les diverses avenues d'un «nouvel univers afin que se déploie toujours l'espace du féminin», souligne-t-elle en avant-propos.

Différentes plumes connues, celles de Louky Bersianik, Carole David, Monique Dumont, Sylvie Dupont, entre autres, nous invitent au début de chaque mois à une réflexion sur différents thèmes comme la santé, la fatigue, l'éducation, la paix, etc. Alors que les pages fourmillent de citations et de pensées puisées dans les meilleurs ouvrages d'écrivains ou encore rédigées par les membres de l'équipe de rédaction. L'agenda 1983 est bleu et se manipule aisément. Son prix: $9.

**Marie LAURIER**


*Écrits des Forges*

*nouvelles parutions*

**PRINTEMPS 1982**

**31 poèmes autographes**

*d'Émile Nelligan*

(2 carnets d'hôpital 1938)

Ces 31 poèmes, transcrits de mémoire par Nelligan, avec des variantes essentielles (les pages du **Vaisseau Blanche** et de **Déraison,** par exemple, sont capitales), nous amèneront à nuancer l'image qu'on a privilégiée de notre premier grand poète québécois.

Un événement littéraire d'une grande importance.

Édition courante: **$9.**
Édition de luxe: **$50.**

**Poèmes de Babylone**

*de Jean-Paul Daoust*

Textes de l'instantanéité nord-américaine et du quotidien d'une ville qui étale le banal et le tragique de ses bars et de ses insomnies. Rock ou new wave, ces textes inventent un nouveau romantisme, un mal tout particulier de fin de siècle.

Une poétique révélatrice de la post-modernité. **$5.**

**AUTOMNE 1982**

**Dans la matière rêvant comme d'une émeute**

*de Claude Beausoleil*

Le vécu nommé ici est celui du «corps hanté», du corps de la parole qui laisse ses traces modernes dans un livre sobre et sombre, rempli des élans de la passion et de la lucidité. «Une écriture, dit l'auteur, qui ne finirait jamais» (p. 9).

Les plus beaux poèmes de Claude Beausoleil. **$8.**

**Dans le delta de la nuit**

*d'Élise Turcotte*

Prose fluide et forte, exigeante, qui guette, touche, déplie, pour connaître. «Revirant ma peau à l'envers, dit l'auteur, pour y décoller le réel» (p. 19). Et c'est «à coups de couteaux» très fins, par touches, par l'oblique des choses et du corps, qu'Élise Turcotte parvient à créer du dense, c'est-à-dire du sens. **$5.**

**Scénario grammatical**

*de Daniel Fargis*

Poèmes qui tracent dans la matière même des choses et du langage l'empreinte des fulgurances pulsionnelles. «aux crêtes de la nuit profonde / toutes flammes / tu me saisis forêts contre neige — sexes et culbutes et fautes d'orthographe / c'est le vent qui racle nos cheveux» (p. 18). Des textes qui brûlent et bousculent. **$5.**

**Dernier profil**

*d'Alphonse Piché*

Prix du Gouverneur-général en 1976, Alphonse Piché se sert ici de certains mots propres à la vieillesse qu'il retourne contre eux-mêmes pour leur faire dire l'immortalité de cette jeunesse qui l'habite. «Un jour à ne jamais mourir, dit-il, à soudre de terre comme l'arbre». Un moment, l'éternité se laisse conquérir. **$6.50**

En vente chez votre libraire.

**LES ECRITS DES FORGES INC.**
2095, Sylvain, Trois-Rivières,
Québec, G8Y 2H6



**PAR UN GROUPE D'ENSEIGNANTS**

**MON NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS AU PRIMAIRE**

**OUVRAGE CONÇU DANS L'ESPRIT DU NOUVEAU PROGRAMME DE FRANÇAIS**

**5a**

guérin MONTRÉAL - TORONTO
4501 DROLET, MONTRÉAL H2T 2G2
TÉL.: (514) 842-3481

4A — 192 pages — **4,50 $**
4e année 1er semestre

5A — 155 pages — **4,50 $**
5e année 1er semestre

6A — Disponible sous peu

**En vente dans les librairies:**

**4560 rue Saint-Denis**
**Montréal, Québec**
**Tél.: (514) 849-1112**

**Station Métro-Longueuil**
**Longeuil, Québec**
**Tél.: (514) 677-6525**

**168, rue Sainte-Catherine est**
**Montréal, Québec**
**Tél.: (514) 861-5647**

**4440 rue Saint-Denis**
**Montréal, Québec**
**Tél.: (514) 843-6241**



**DUPUIS**

| | |
|---|---|
| **SPIROU** — # 163 Album Spirou | **$9.75** ch. |
| **MARC LEBUT ET SON VOISIN** — # 3 Balade en Ford T | **$6.95** ch. |
| **PÊCHES DE JEUNESSE** — # 14 Bonjour Bizu | **$6.95** ch. |
| **LE SCRAMEUSTACHE** — # 11 Le Renégat | **$6.95** ch. |
| **SIBYLLINE** — # 8 Sibylline et Burokratz le vampire | **$6.95** ch. |
| **JEAN VALHARDI** — # 5 Le rayon SUPER-GAMMA | **$6.95** ch. |
| **LES TIMOUR** — # 8 Timour contre Attila | **$4.40** ch. |
| **LE VIEUX NICK** — # 2 Le vaisseau du diable | **$4.40** ch. |
| **CARTE BLANCHE** — # 3 Les grandes amours contrariées | **$4.40** ch. |
| **BOULOULOUM ET GUILIGUILI** — # 5 La saga des gorilles | **$4.40** ch. |
| **L'AGENT 212** — # 2 Au nom de la loi | **$4.40** ch. |
| **MIC MAC ADAM** — # 1 Le tyran de Midnight Cross | **$4.40** ch. |

***EN VENTE PARTOUT***

**Granger** DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest,
Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

## CULTURE ET SOCIÉTÉ / *sciences humaines*

# L'éducation en prison au seuil d'une révolution

**par Mario Ferland**

**L'éducation en prison,** sous la direction de Lucien Morin. Ottawa, Centre d'édition du gouvernement du Canada, (Approvisionnement et Services Canada), 1982, 376 pages.

PARU d'abord en anglais sous le titre *On Prison Education*, cet ouvrage a été publié grâce à la collaboration des Services correctionnels du Canada. Il comporte 19 articles précédés d'une magistrale introduction, par le directeur de l'ouvrage, et d'un avant-propos bref et vivant, signé par J.W. Cosman du Service correctionnel du Canada; la préface est de Donald R. Yeomans, commissaire du Service correctionnel.

Le maître d'oeuvre de cet ouvrage, Lucien Morin, est professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Déjà bien connu dans le monde québécois de l'éducation par ses nombreuses publications, dont le livre à succès *L'Esquive: l'École et les valeurs*, et par sa contribution de premier plan au *Congrès mondial des sciences de l'éducation*, tenu à Trois-Rivières en 1981, Lucien Morin est en voie de devenir une autorité dans le domaine de l'éducation en milieu carcéral, soit par ses articles et ses communications, soit encore par sa particiption active à divers organismes et comités préoccupés par la formation des détenus. Il a notamment élaboré un projet de programme de formation universitaire en milieu carcéral, projet qui est en voie de réalisation grâce à l'initiative de l'Université Laval.

Parmi les 13 auteurs des articles que Monsieur Morin a réunis dans son livre, 8 sont Canadiens, 4 sont Américains, l'autre est Britannique. Les universitaires sont en majorité (9): J.D. Ayers (Université de Victoria); Stephen Duguid (Université Simon Fraser); William Forster (University of Leicester); William Jennings (Harvard University); Morgan Lewis (Ohio State University); Lucien Morin (Université du Québec à Trois-Rivières); James Rest (University of Minnesota); Peter Scharf (University of California) et Ian Wright (University of British Columbia). Les autres auteurs viennent, soit du Service correctionnel du Canada: J.W. Cosman, Douglas K. Griffin et T.A.A. Parlett, soit du gouvernement: Madame Céline Hervieux-Payette, député et adjoint parlementaire. Dans l'ensemble, Monsieur Morin aura réussi le tour de force de réunir des spécialistes de l'éducation en milieu carcéral issus de secteurs différents: chercheurs, professeurs, conseillers pédagogiques, administrateurs, politiciens. Toutes ces personnes sont bien au fait des problèmes que pose l'administration des prisons et surtout du rôle que l'éducation devrait y jouer.

Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont ou bien des articles déjà publiés dans des revues canadiennes ou étrangères (5) ou bien des communications présentées à divers colloques (14) et notamment (8) au *Colloque sur l'éducation en milieu carcéral* tenu dans le cadre du *Congrès mondial des sciences de l'éducation*. Cela enlève peut-être à l'ouvrage sa valeur d'inédit mais lui confère, par contre, une certaine garantie de qualité et, surtout, d'homogénéité, les textes ayant été retenus pour leur valeur intrinsèque et pour leur degré de complémentarité les uns avec les autres.

Dans l'ensemble, *L'éducation en prison* constitue un ouvrage capital sur le sujet: il peut tenir lieu de «handbook» valable non seulement par la qualité de ses auteurs, mais encore par la variété des sujets qui y sont traités, et, surtout, par la contribution importante qu'il apporte à une conception renouvelée de la fonction carcérale.

Quel que soit l'angle sous lequel on désire aborder le problème de l'éducation en prison, il y a de fortes chances qu'on le trouvera traité ici sinon en profondeur, du moins dans ses éléments essentiels. Ainsi, par exemple, la dimension historique est abordée de façon fort intéressante par Cosman dans «L'éducation en prison au Canada»; Ayers, pour sa part, montre l'évolution des approches utilisées à l'endroit des détenus, depuis le modèle médical jusqu'à l'actuel modèle éducatif, en passant par le «reconditionnement social». Les caractéristiques psychologiques et sociales des détenus, de même que les comportements criminels-types sont maintes fois analysés, notamment par Ayers, Duguid et Wright. «Les compétences de l'éducateur en prison» sont longuement décrites par Griffin qui, dans un autre article, cherche à démontrer le «caractère réformateur de la prison moderne». On discute également du «droit des détenus à l'éducation» (Morin) et du «curriculum de pédagogie carcérale» (Forster). Le processus d'élaboration et d'organisation d'un programme éducatif en milieu carcéral fait, lui aussi, l'objet de descriptions, d'analyses, de critiques fort élaborées, en particulier dans les articles de Duguid, Ayers, Forster et Jennings.

En plus de posséder cette caractéristique, fort appréciable, de présenter divers aspects majeurs de l'éducation en prison, ce livre offre également l'insigne avantage de faire le point sur les théories actuelles de l'approche éducative en milieu carcéral. La dimension philosophique constitue son élément essentiel et fondamental et c'est ce qui en fait véritablement un ouvrage de base dans ce domaine. Pourquoi et pour quoi éduquer en prison? Au nom de quel(s) principe(s) faut-il se préoccuper d'éduquer des détenus et dans quel sens doit-on orienter l'action formatrice? Voilà la question à laquelle on cherche désespérément à répondre. Le problème est de taille: le commencement de la réponse réside dans une certaine conception du détenu, mais son aboutissement est relié à une redéfinition de la justice.

Le débat, ici, est extrêmement intéressant. On élabore de nouvelles théories, on suggère de nouvelles approches, on construit de nouveaux modèles d'intervention en s'appuyant sur des noms célèbres: Piaget, Kohlberg, Yochelson, Samenow, Girard, Foucault. Dans tout ce débat, les idées avancées par Lucien Morin apparaissent vraiment comme avant-gardistes. En plus de l'introduction, il a signé trois articles, dont l'un fondamental: «L'éducation correctionnelle comme pratique du discours judiciaire: une contradiction». Il faut relire et méditer longuement ces articles pour en apprécier toute la richesse philosophique et anthropologique:

«(...) l'éducation en prison nous oblige à redécouvrir la signification première de l'acte éducatif, à revaloriser le sens de l'autre, à réapprendre à distinguer entre l'essentiel et l'urgent. L'urgent, c'est la solution de facilité (...). L'essentiel est fondé sur le don (...). Celui qui donne crée l'éducation qui, dans son sens étymologique premier, signifie nourrir. L'éducation en prison n'a d'autre justification que celle de partager. Ce livre est un livre sur le partage» (pp. 21-22).

Dans tout ce débat que se livrent des spécialistes, on a l'impression d'être au seuil d'une révolution qui va non seulement transformer le système carcéral mais encore renouveler tout l'appareil judiciaire.

Sur le plan technique, l'ouvrage présente quelques faiblesses. Ainsi, les articles auraient pu être regroupés par thèmes ou, du moins, présentés selon un ordre logique ou didactique, plutôt que selon l'ordre alphabétique de leurs auteurs. De même, il y a quelques oublis dans les références et les bibliographies et, ici et là, quelques coquilles.

Dans l'ensemble, toutefois, *L'éducation en prison* est un ouvrage de premier plan. Par la variété des sujets qu'il aborde, il est susceptible d'intéresser toutes les personnes qui oeuvrent auprès de détenus ou d'ex-détenus. Par la richesse et la profondeur du débat philosophique qu'il présente, il constitue un ouvrage-clé dans la littérature sur le milieu carcéral et sur sa fonction éducatrice:

«(...) l'éducation est ce que l'on peut offrir de mieux aux détenus, à condition qu'elle soit bien fondée sur une vision profonde de Dieu, de l'homme, de la nature et de la société, sur une vision de l'homme en tant que projet à construire et de la vie humaine en tant que possibilité créatrice inépuisable» (p. 13).

C'est précisément à cette conception de l'éducation que ce livre cherche à nous amener.

# L'ethnologie d'ici

**par Pierre Anctil**

**Culture,** revue publiée par la Société canadienne d'ethnologie.

DEPUIS la mort d'un certain Maurice Duplessis, notre vécu sociétal nous a trop souvent confinés, corps et âme, dans la contemplation et l'examen de notre identité propre. Poussés par les événements et, après avoir vu notre «monde» diagnostiqué et palpé par tant d'intervenants étrangers, nous avons senti nous Québécois de vieille souche le besoin d'y voir clair et de nous «définir nous-mêmes». Distraits ou un peu «épais», les nouveaux témoins des années 60 et 70 oublièrent qu'en des sociétés dites historiques et occidentales avancées (comme la nôtre), cette remise en question se faisait régulièrement à toutes les générations et qu'on ne s'en portait pas plus mal. Or, Québécisée par notre Révolution tranquille, notre collectivité a trop souvent fermé les battants sur cette face de notre maison qui donnait sur l'univers entier.

Mis à part le vieux canal de la francité européenne qui continue à apporter de l'eau au moulin, le Québec se retrouve souvent aujourd'hui à sec, entouré de déserts d'indifférence ou d'incompréhension. Notre introspection et notre supposée connaissance de nous-même s'est par moments faite aux dépens d'une conscience véritable des altérités culturelles qui abondent, même en Amérique du nord, et qui tapissent la surface du globe en un réseau très dense. Devant une telle tournure de pensée, le meilleur de nous-même risque de s'étourdir et de perdre le sens des proportions. Il y a un péril véritable à se croire auto-suffisant sur le plan culturel, tout comme certains de nos ancêtres cultivateurs ont pu l'être sur le plan matériel. N'est-ce pas faillir à la tâche que d'imaginer qu'il en va des peuples comme des jardins de campagne, et qu'il leur suffit de puiser dans leur terroir immédiat tous les éléments nécessaires à leur épanouissement.

Dans ce contexte de notre encerclement éventuel par le vide il est stimulant de noter la naissance d'une nouvelle revue, grâce à l'initiative de la Société canadienne d'ethnologie. Intitulée *Culture*, elle paraît bi-annuellement, dans les deux langues et dans une présentation impeccable. *Culture* propose de toucher tous les aspects sociaux et culturels de l'anthropologie qui, comme chacun sait, a comme domaine d'intérêt les manifestations humaines à l'échelle de toute la planète. Dirigée et rédigée en très grande partie par des universitaires, *Culture* sera surtout une publication de recherche, et donc tournée vers cette fine pointe du savoir qui s'efforce de pénétrer dans les chairs de l'inconnu (c'est-à-dire du resté hors d'atteinte des sociétés occidentales). Dernière née dans ce secteur de la publication, elle se joindra à un trio déjà bien établi au Québec, soit les revues *Recherches amérindiennes au Québec*, *Études Inuit* et *Anthropologie et sociétés*.

L'ethnologie reste une des plus profondes préoccupations de l'homme et de la femme moderne. À l'aube de la Renaissance on la pratiquait déjà sous une forme achevée sur les côtes «étrangères» de la Méditerranée et de l'Atlantique. On doit entre autres à la passion que suscitèrent les «sauvages d'Amérique» les premières pages de notre littérature au XVIIe siècle. L'ethnologie a bien changé depuis les *Lettres persanes* de Montesquieu et le *Discours sur l'inégalité* de Jean-Jacques Rousseau. Entretemps il y a eu la Révolution industrielle, le colonialisme radical et peut-être surtout l'irruption de la méthode scientifique dans les discours des ethnologues. Des voyageurs aguerris et des chroniqueurs farfelus d'antan sont dérivés, avec fondamentalement le même objet, les anthroplogues et les ethnologues d'aujourd'hui, aussi bardés de diplômes que les astrophysiciens et les ingénieurs nucléaires.

N'empêche que l'ethnologie actuelle remplit un besoin immense. Par-delà les querelles intestines et les schémas réducteurs que prônent certaines de ses théories, l'ethnologie introduit à autrui, donne à lire la diversité sans bornes des sociétés humaines et la complexité de leur symbolique. Surtout, l'ethnologie propose l'échange et la communication entre altérités, là où notre société permet plutôt l'établissement de rapports de domination. Tout cela ne va pas sans difficultés et sans ratés «historiques», dont plusieurs sont manifestes dans *Culture*. La revue en fait souffle le tourment de tous les périodiques issus du milieu universitaire: elle tient un «langage» qui varie beaucoup d'un article à l'autre, selon le modèle d'analyse que suit l'auteur en question. Certains excellent à écrire et «donnent du plaisir», tandis que d'autres passent à peine la rampe et irritent par la forme qu'ils emploient. On ne peut préjuger du futur d'une revue à partir de ses trois premiers numéros, mais il serait dommage que *Culture* se borne à n'entretenir que l'intérêt d'un parterre de spécialistes et de «proches». Malheureusement le problème de «savoir communiquer la science» n'a jamais été résolu à l'intérieur de cette discipline comme dans la plupart des autres sciences sociales.

Sans négliger les sujets plus exotiques de l'ethnologie classique, *Culture* a par contre le mérite non-équivoque d'avoir su s'ouvrir sur notre propre société. Le volume II, numéro un, reste le plus riche à ce sujet et offre, en plus d'articles sur les Arborigènes de l'Australie du Nord-Ouest et sur les habitants des petites îles de la Micronésie, un excellent travail de recherche sur la communauté haïtienne du Québec et sur son ethnicisation par le biais de pressions sociales ambiantes (signé par R. Massé). Notons aussi dans ce numéro des articles originaux sur l'émergence des concepts de langue nationale, officielle, ou légitime au sein de l'État moderne (C. Jourdan), sur les mouvements de conversion vécus par les Hurons et les Iroquois au XVIIe siècle (D. Delage), et enfin un essai-synthèse sur «l'état des travaux et principales tendances» des études amérindiennes au Québec depuis 20 ans. (M.-A. Tremblay). Si à certains jours les horizons lointains et bigarrés savent nous plaire, il me semble crucial que l'ethnologie soit aussi parfois un mode de connaissance des arcanes de notre propre collectivité, surtout en cette période de crise où d'autres savoirs s'épuisent à la tâche.

# Note de lecture

J.M.G. Le Clézio, **La ronde et autres faits divers,** nouvelles, NRF, Éditions Gallimard, 1982.

Le fait divers a toujours fasciné l'homme. La prolifération, dans la dernière décennie, des journaux «jaunes» n'a fait qu'encourager cette tendance. (*Allo Police* par exemple tire à 120,000 exemplaires). C'est le fait divers qui est à l'honneur dans le quinzième ouvrage de J.M.G. Le Clézio.

Dans ce recueil de nouvelles, Le Clézio a choisi de peindre la vie sous son jour le plus sombre: accident, viol, vol et suicide se succèdent à un rythme accablant. L'atmosphère lugubre, les personnages prédestinés au malheur, les cadres ternes où ils évoluent, les descriptions détaillées de leurs épreuves, tout cela écrase un peu le lecteur.

À la façon d'un leitmotiv, un thème revient plusieurs fois dans le texte: celui de la fuite. Que ce soit l'évadé de prison qui fuit la justice, l'adolescente qui traîne les rues pour fuir sa famille, les deux soeurs qui fuient l'ennui de la routine, les personnages de Le Clézio sont tous en proie à la même obsession: la fuite.

La récurrence de ce thème dans l'ouvrage lui donne sa cohérence. Le choix du thème de la fuite étonne cependant quelque peu: n'est-t-il pas ironique, dans un roman aussi réaliste, de mettre en scène des personnages qui s'obstinent avec autant d'opiniâtreté à fuir la réalité?

**Andrée POULIN**

courrier /

# Pour *Les Herbes Rouges*

Même si j'ai été proprement expulsé de la revue *les Herbes rouges;* même si conséquemment je suis loin d'être en bons termes avec les frères Hébert, animateurs de la revue; et même si je suis d'accord avec le jury lorsque ce dernier affirme que la qualité de la plupart des textes publiés depuis deux ans dans la revue laissait à désirer, je considère aberrant, inadmissible et loufoque de retrancher une minable subvention de $4,000 à un foyer de création aussi nécessaire, vital et fondamental à la vie littéraire et intellectuelle du Québec. Voilà que le club de cyclotourisme de Saint-Anaclet-les-Bains est plus important au Québec qu'une institution littéraire dont le rayonnement dans la francophonie est supérieur — et de loin — à celui de la majorité des titulaires du MAC depuis sa fondation.

La bêtise n'aura donc jamais de fin.

**Renaud LONGCHAMPS**

**La psychologie dans tous ses éclats.**

**A lire parmi les derniers Que Sais-Je ? sur les questions de psychologie : Le sentiments, n° 322. Le langage et la pensée, n° 698. La sensation, n° 555. La psychologie du langage, n° 1736. Les messages de nos sens, n° 138. La psychanalyse, n° 660. La mémoire, n° 350. L'attention, n° 541. Le sommeil et le rêve, n° 24. L'imagination, n° 649. Le tonus mental, n° 474. La psychologie sociale, n° 458. Le snobisme, n° 1141.**

**À l'occasion du 2000e Que Sais-Je? les Presses Universitaires de France ont fait paraître un catalogue. Pour le recevoir, écrivez à: Les Éditions Françaises, 1411 rue Ampères, Boucherville, J4B 5W2. Tél.: 641-0514.**

puf

**"Les vieilles maisons m'ont toujours fascinée"**

**Maureen McTeer**

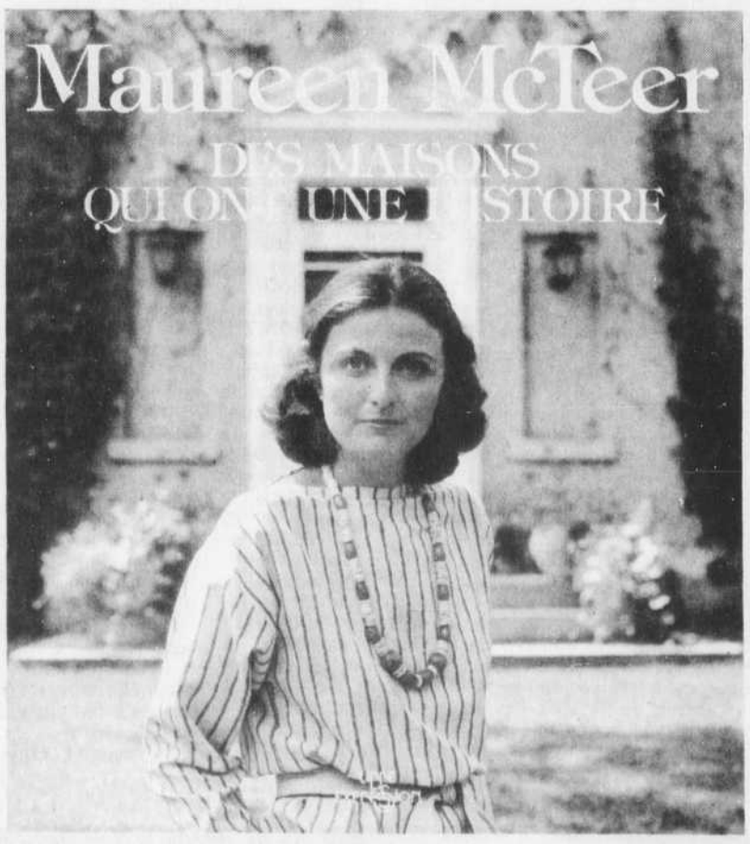


"Les vieilles maisons m'ont toujours fascinée. Même enfant, il ne me suffisait pas de savoir qui avait bâti celles de ma famille, de mes amis et de mes voisins. Je voulais aussi connaître l'histoire des gens qui y avaient vécu. Dans mon esprit, chaque maison avait son atmosphère et son caractère reflétant le bonheur ou la solitude, selon ceux qui les habitaient ou les avaient habitées. Si leur architecture m'intéressait, en revanche, leur histoire stimulait davantage mon imagination."

Cette passion de Maureen McTeer pour les demeures nous vaut de découvrir avec elle l'histoire et les origines du 24 Sussex Drive, de Stornoway et de la résidence du lac Harrington.

84 photos dont 14 en couleurs
19,95 $

LIBRE EXPRESSION

**25%** de réduction sur le fonds

puf

catalogue sur demande

**L'Agence du livre**

1246, rue Saint-Denis
Montréal, Qué. H2X 3J6
Tél.: 844-6896
en face de l'UQAM

**Service à la collectivité 844-4967**

**LA RELATION D'AIDE**

**Guide d'initiation et de perfectionnement**

**Jean-Luc Hétu**

Se situant à mi-chemin entre l'aide improvisée et la psychothérapie spécialisée, ce livre est destiné à tous ceux et celles à qui on s'adresse pour se faire aider, que ce soit à propos d'un problème conjugal, d'un problème de santé, d'un problème spirituel ou de toute autre question. Il sera donc utile:

- aux consultants dans divers domaines;
- aux éducateurs et aux professeurs;
- aux intervenants dans le secteur de la santé et dans le secteur légal;
- aux agents de pastorale;
- aux étudiants en psychologie et en service social;
- aux parents et aux époux.

éditions du Méridien

**BON DE COMMANDE**

**LA RELATION D'AIDE**
**de Jean-Luc Hétu**
Guide d'initiation et de perfectionnement
160 pages 15 X 25.5 cm 13,50$

.....exemplaires à 13,50$ plus 1,00$ pour frais de port et de manutention chacun.

NOM:.....

ADRESSE:.....

.....

CODE POSTAL:.....TÉLÉPHONE:.....

Faire parvenir le bon de commande avec votre chèque à l'ordre de ÉDITIONS DU MÉRIDIEN
C.P. 285, Tour de la Bourse, Montréal, Qué. H4Z 1E8 - Tél.: (514) 866-9901

***EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE HABITUEL***

# Comment Claude Saint-Jean est passé à l'action

par
**Marie Laurier**

**AUSSI vrai qu'il y a du soleil derrière les nuages,** Une émouvante biographie de Claude Saint-Jean, Éditions Libre Expression, 185 pages.

CLAUDE SAINT-JEAN ne m'en voudra certainement pas si je rends d'abord un tribut à son excellente biographe, Arlette Cousture. Sans la connaître, cette femme de 34 ans, journaliste, auteur dramatique et relationiste à l'Hydro-Québec depuis 1979, vient de signer un des plus beaux témoignages qu'il m'ait été donné de lire sur un sujet difficile: celui d'interpréter dans ses moindres détails et soubresauts, même les plus délicats et violents, la trame d'une existence tumultueuse, en éternelle lutte, en combat constant avec une maladie terrifiante: l'Ataxie de Friedreich.

Le titre de cet ouvrage qui vient de paraître aux Éditions Libre Expression, *Aussi vrai qu'il y a du soleil derrière les nuages,* coiffe la photo de Claude Saint-Jean qui ressemble à un jeune premier de cinéma. C'est qu'il est une vedette à sa façon et il ne s'en cache pas: c'est lui qui depuis quinze ans remue ciel et terre pour sensibiliser la médecine officielle à la recherche pour contrer ce mal étrange dont il est affligé et qui foudroie en pleine jeunesse ceux qui en sont atteints.

Pour lui, pour sa soeur Francine, pour son frère Luc, également ataxiques, mais aussi pour tous les autres, Claude Saint-Jean, d'adolescent hargneux, révolté et vindicatif qu'il était, s'est métamorphosé en homme d'action. Il n'a eu de cesse que de convaincre le Dr André Barbeau, neurologue montréalais de renommée internationale, de s'intéresser à l'ataxie. Ce spécialiste, en dépit de ses propres problèmes de santé, continue de diriger son équipe de chercheurs. Et Claude Saint-Jean termine son récit en disant: «Je vais faire une longue prière pour que le docteur Barbeau reçoive le prix Nobel.»

C'est la démarche extraordinaire comparable à celle de Terry Fox contre le cancer, que Claude Saint-Jean raconte à Arlette Cousture dans les 185 pages d'un livre écrit dans un style extrêmement vivant, émouvant, et d'une rare qualité littéraire pour ce genre de témoignage. Il n'est pas facile de se mettre dans la peau d'un personnage aussi provoquant, fougueux, voire même impertinent comme Claude Saint-Jean et l'auteur réussit ce tour de force encore une fois avec un talent reamrquable. Elle convie le lecteur à partager toute la gamme des émotions, douces ou colériques, qu'éprouve son héros à l'âge de l'adolescence en se voyant condamné aux ravages de son handicap, en réalisant l'absence de tout espoir de guérison.

Un jour, Claude Saint-Jean décide de rendre visite au docteur André Barbeau et le somme de le soigner, de le guérir, d'au moins chercher la cause du mal qui s'abat sur lui et les siens. Cette première entrevue se passe très mal, rappelle Claude Saint-Jean en apprenant bien naïvement que pour faire de la recherche, il faut de l'argent, beaucoup d'argent et des... cobayes. Ceux-ci ne seront pas difficiles à trouver, se dit amèrement le jeune homme qui en compte déjà deux dans sa famille immediate, et bientot trois. C'est trop, et il se décide de passer à l'action qui métamorphosera du tout au tout sa vie qu'il n'estime plus en sursis mais en espoir quotidien et constant... avec les hauts et les bas de ce climat intérieur.

Claude Saint-Jean fonde l'Association canadienne de l'Ataxie de Friedreich et il organise une levée de fonds annuelle à laquelle le public répond au-delà de ses espérances et de ses angoisses. La Fondation Claude Saint-Jean est maintenant bien implantée et rayonne même au-delà de nos frontières. Son protagoniste obstiné s'en occupe à temps complet, comme un déchaîné en véritable bourreau de travail: il parcourt le pays pour donner des conférences, participer à des colloques, des congrès scientifiques, bref pour relever orgueilleusement le défi qu'il s'est donné plutôt que de sombrer dans le plus grand désespoir.

Devenu bien malgré lui une vedette, un rôle dont il explique à sa biographie la griserie et aussi les ennuis, Claude Saint-Jean rappelle les mille et une péripéties d'une levée de fonds annuelle qui se prépare la veille de celle qui vient d'avoir lieu... et ce qu'il lui a fallu de rencontres avec la presse, de correspondance maintenue avec des millions de personnes. «Vraiment, je crois être la personne la plus qualifiée pour devenir ministre des Postes», dit-il avec humour. Parlant de ses rapports avec les ataxiques anglophones de Vancouver ou de Londres, il remarque gentiment: «Quand il ne nous restera qu'une simple barrière de langues à faire sauter, nous serons loin devant la tristesse.»

Mais il y a des pages plus dures, celles où l'adolescent n'entrevoit que les nuages, en constatant que le soleil ne luit que pour les autres. Il ne nous épargne rien de ces moments dramatiques et cela s'inscrit dans un sain réalisme.

Lire la vie de Claude Saint-Jean constitue un véritable enrichissement au plan humain, certes, mais aussi littéraire, à l'exception de malencontreuses fautes d'orthographe certainement pas imputables à l'auteur.

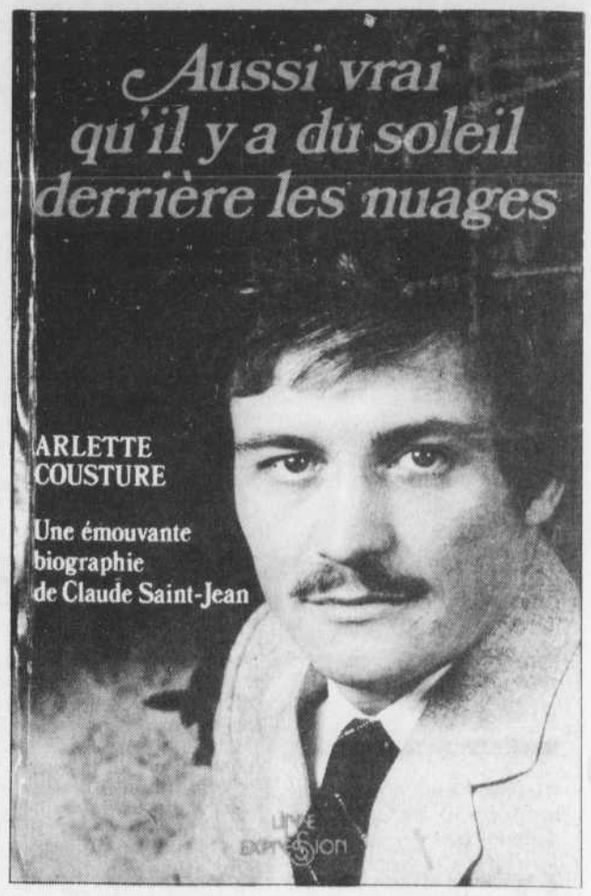


*ARTS*

# Les grands «passages» de Betty Goodwin

par
**René Viau**

COMMENT l'empreinte d'un nid d'oiseau cède-t-elle sa place à celle d'un gilet. Pourquoi cette même veste fantômatique se transforme-t-elle en une bâche qui semble être coulée d'encre noire? La bâche devient-elle cerf-volant, suaire, tombeau? Avec tact et gravité Betty Goodwin dans son art en autant de métamorphoses que sont ses «périodes» successives se documente aux sources mêmes de son travail passé. Il n'y a pas de contradictions entre ces périodes, toutes révèlent des mêmes obsessions.

Son travail est tissé de prémonitions d'éclaircissements et de retours. Avant même d'aborder cette fameuse série de *Gilets* — de vrais gilets imprimés sur papier, comme s'il s'agissait d'une plaque, semblent suinter l'empreinte glacée du temps — ce thème chevauchait certaines de ses productions antérieures. Des portes s'ouvrent. Les liens sont là et il s'agit de les voir. La perche nous est tendue par une exposition qui s'ouvre aujourd'hui à la galerie France Morin. Betty Goodwin: Oeuvres sur papier 1963-1982. Exposition en deux parties: 25 septembre au 16 octobre 1982 et 25 mai au 18 juin 1983 dit le carton d'invitation.

On peut donc y voir toutes ces oeuvres ponctuant les liens chargés de l'intensité d'un moment mais portant en elles les germes des images qui suivront. Dans ce parcours fascinant à travers l'intuition de l'instant, c'est aussi le dessin qui propulse les métamorphoses de l'oeuvre. Un dessin qui charrie en lui les alluvions du devenir, qui vérifie les hypothèses, les moyens à prendre pour arriver au but, construisant et vérifiant sans cesse.

À la veille de la participation de l'artiste à cette sorte de commentaire éditorial sur «l'art canadien» que sera le volet «Arts visuels» de l'exposition *O Kanada* à l'Akademie der Kunste de Berlin en décembre prochain, l'exposition se double d'une nouvelle actualité. Car la pièce présentée par Betty Goodwin, intitulée *The beginning of the 4th state* sera en quelque sorte, me confie-t-elle, «une synthèse de tout ce que j'ai fait avant». L'exposition marque donc les inventaires. D'autant plus que le dessin a joué dans l'élaboration de cette pièce, le rôle d'un sextant, d'un calque, d'un générateur d'images. «C'est toujours le dessin qui me propulse». Les passionnés de l'oeuvre de Betty Goodwin seront peut-être déçus car cette fameuse pièce de Berlin ne sera visible ici qu'en mai au Musée des beaux-arts et avec elle les dessins qui l'ont pilotée. Cependant, cette idée de passage, de pont qu'elle contient se retrouve ailleurs dans de nombreux dessins antérieurs de l'artiste exposés en ce moment. Passage, c'est un mot clef et à plusieurs niveaux.

Délaissant petit à petit ces objets quotidiens: vestes, vêtements, bâches de camions... dont la valeur d'usage première a été «détournée» à des fins artistiques, l'artiste s'est attaquée à des constructions à grandes échelles mais toujours grâce au dessin qui en était l'outil premier.

Au 4045 de la rue Mentana, un logement populaire comme il y en a des milliers à Montréal, tout en couloir, Betty Goodwin y a aménagé en 1979 un passage rituel s'épaulant sur ce cadre de vie banal. L'oeuvre révélait plusieurs couches d'occupations antérieures. A la fascination que l'on éprouvait devant cette intervention répondait une autre fascination, celle-là pour des contenus décidément extra-picturaux. «Mes pièces veulent capter une énergie dont nous n'avons souvent guère conscience». De ce projet, plusieurs «états» du livre d'art de Paul-Marie Lapointe *Le Tombeau de René Crevel,* illustré à l'estampe par Betty Goodwin sont à rapprocher.

C'est toujours le passage, ici vers la lumière, qui caractérise l'oeuvre soumise à l'exposition *Pluralités* à la Galerie nationale du Canada à Ottawa en 1981. Attiré par la richesse pigmentée de l'ensemble, on y avait l'impression d'y entrer dans la peinture. C'était pourtant une construction s'appuyant sur ce site spécifique. Documentant cette oeuvre, des dessins de l'exposition sont à relier à ce projet. «Ils m'ont amené d'une chose à l'autre, confrontant toujours mes intentions de départ au point où j'étais». Terminant cette suite de dessins, un personnage griffonné émerge des hachures du trait. Est-ce là un pressentiment de la pièce présentée à Berlin en décembre avec ces lancinants dessins de nageurs évoluant sur une mer rougeoyante qui seront groupés et accrochés autour d'un ponceau dense en significations. «Physiquement, ce sera une structure et trois volets recouverte de papier et peinte aux endroits où chaques parties se rencontrent». Les dessins figuratifs et très beaux des nageurs seront aux murs.

«Il est fascinant de voir comment les choses deviennent autre chose», explique simplement Betty Goodwin. Boulevard Saint-Laurent, nous sommes dans son atelier à fouiller dans les cartons. L'artiste me montre un monotype d'avant 1970 où apparaissent des fibres en broussaille. C'était avant la série des *Nids.* Avec un délicieux souci de la grande technique de la gravure, une technique pourtant accessoire pour elle, de vrais nids d'oiseaux ont servi de point de départ pour l'impression d'estampes. «Non seulement le résultat mais encore le point de départ deviennent inhérents à l'expérience artistique, dit Betty Goodwin. Exit les nids. C'est au tour de la fameuse série des *Gilets,* ces vrais «gilets» imprimés sur papier et qui servent de «plaques». «Ces fossiles, ces rayons X de l'objet-source affirment leur propre présence». Quelques nids antérieurs, comme cette oeuvre qu'elle me montre contenaient en germe cette idée-là dont la réalisation fut pour elle, avoue l'artiste «un tour de force». Chez elle, il en est toujours ainsi. «Une de ces «vestes-sources» a été pliée, manipulée avec de l'acide et enfouie dans un paquet». La série des paquets annonçait la série de Tarpaulin: bâches aux couleurs d'encre, fortement matériaulogique et ce, par le repli et le rabattement des matières. «Je me suis appropriée ces bâches de camions qui en retour ont laissé des marques sur mon travail». Des *Tarpaulin* nous ne sommes guère loin des autres périodes: *Kite, Tomb-door...*

Nous parlons. Tout ce matériel traversera le boulevard Saint-Laurent pour se retrouver à quelques pas d'ici à la galerie France Morin. «À travers ces «oeuvres choisies», l'exposition montrera en coupes et en sections mon travail de toutes ces années». C'est cependant le projet de Berlin, ce défi serré et exigeant, qui est au coeur de la conversation. «Tous mes projets antérieurs nécessitaient l'atmosphère de l'endroit. Cette pièce existera en elle-même. On devrait pouvoir l'installer d'une façon différente d'un endroit à l'autre, un peu comme on accroche des tableaux. Je voulais y évoquer un pont, une base de lancement... Est-ce que je sais? Les dessins seront reliés à ces trois parties qui la constituent.»

«Vous savez, cette pièce est un voyage, un périple. Tous nous naviguons. Comment le dire en mots? C'est loin d'être facile. Après *Pluralités* et Mentana, ce projet s'est développé autour du thème du passage. Dans cette pièce, j'ai mis à contribution les leçons de tout ce que j'avais fait auparavant. Cela s'est fait pourtant en zig-zag, à force de tatonnements, sans aucun radar. Sur la structure du «pont», un peu comme de la chair sur un squelette, des papiers en couche donneront corps à l'oeuvre. Par endroits, aux coins, cette structure sera peinte. Cette métaphore du pont, avec ses longues portées, je la vois aussi comme une transfusion d'énergie».

Les matériaux? «Ils sont importants. Je me bats avec eux. Je m'identifie à eux». Encore un passage? «Bien sûr, passage des mots, passage des personnes. C'est un «pont» mais c'est aussi un «navire». La navigation est périlleuse. Des dangers nous menacent. Il y aura des avertissements comme ce mégaphone peint aux couleurs de feu mais on ne les écoute pas. Autour de tout cela des nageurs s'agiteront d'une façon plus ou moins intense.» À travers les bribes que j'en ai, les photographies, les dessins de l'atelier, la pièce de Berlin s'ébauche peu à peu dans mon esprit. J'y vois une ironie pessimiste mais aussi une vision très danse, plongeant au coeur de la vie et de la création. Nous parlons d'autre chose. Je prend congé. Adieu Berllin! Allo la rue Saint-Laurent, frontière ironiquement locale de l'est à l'ouest! Comment sera regardé en Allemagne ce travail si peu européen mais par contre si peu américain?

Je sais pourtant que Betty Goodwin dans son travail harnache à haute dose et en courant continu l'énergie des associations. Il en découle une décharge poétique très forte. Branchés sur la mémoire des autres, ses archétypes ont un pouvoir intime de révélation.

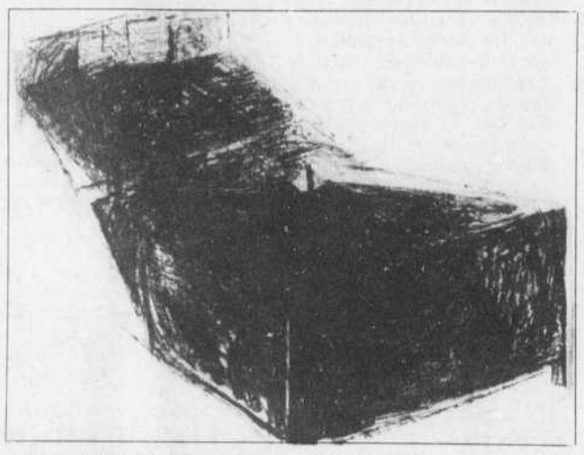

Betty Goodwin: Exposition «Oeuvres sur papier», à la galerie France-Morin.

# Norma

**Suite de la page 17**

rique s'ajoute la disparition graduelle des grandes voix féminines, au registre étendu et capables de virtuosité dans l'aigu, dont une Pasta, une Falcon, une Grisi étaient les prototypes. Il y eut bien sûr des exceptions — Lilli Lehmann en est une — mais les cantatrices capables de rendre justice aux oeuvres de Bellini devinrent plus rares et un chef-d'oeuvre comme *Norma* fut plus rarement mis à l'affiche et c'est la venue de Maria Callas qui allait à notre époque redonner aux oeuvres de Bellini leur éclat d'autrefois.

Par sa voix au registre considérable, son tempérament fougueux et le don de s'identifier totalement aux personnages qu'elle personnifiait, Maria Callas a été l'émule de la créatrice de *Norma*, le soprano Giuditta Pasta, l'une des grandes cantatrices du XIXe siècle qui fut aussi la première interprète de deux autres opéras de Bellini, *La Sonnambula* et *Beatrice di Tenda.*

La première collaboration Bellini-Pasta fut *La Sonnambula* qui triompha le 6 mars 1831 au Teatro Carcano de Milan. Quelques mois plus tôt, la Pasta avait suscité l'enthousiasme au même théâtre lors de la création d'*Anna Bolena* de Donizetti.

Passer avec une aisance incroyable d'un rôle de reine tragique à celui d'une jeune paysanne ingénue et tendre, prouvait la diversité du talent de la cantatrice. L'amitié entre Bellini et la Pasta à la suite de leur succès commun allait cette même année se concrétiser dans une nouvelle création. *Norma,* livret de Felice Romani.

Bellini aurait composé l'oeuvre à la résidence même de Giuditta Pasta, au lac de Côme. Il conçut le rôle titre à la mesure de son interprète afin de lui donner toutes les possibilités de mettre en valeur ses dons extraordinaires de tragédienne lyrique. Cependant, la première de *Norma* à la Scala fut loin d'être un triomphe, même si la Pasta était secondée de chanteurs remarquables comme Giulia Grisi dans le rôle d'Adalgisa (Grisi sera plus tard une Norma célèbre) et Domenico Donzelli dans le rôle de Pollione.

Le rôle de Norma était écrasant et effrayait un peu sa titulaire. De plus, la partition de Bellini sortait de sentiers bat-

**Suite à la page 30**


Hommage à
CLAUDE DUBOIS
avec la participation de
GÉRARD BONJOUR aux percussions
en compagnie de Jean Marcoux
propos • chansons et poèmes
Gilbert Langevin
au naturel...
première partie: Réjeanne Bujold
CENTRE D'ESSAI CONVENTUM 1982
30 septembre
1-2-3 octobre
22 heures 30 chaque soir
billets en vente au Conventum, 1237 Sanguinet, Montréal
réservations: (514) 284-9352
et la fête continue après les spectacles
A (en bas) jusqu'à 3 heures...

petite bibliothèque
pbp
payot
De grands titres à portée de votre poche
Près de 400 titres
catalogue disponible sur demande

PBP-372
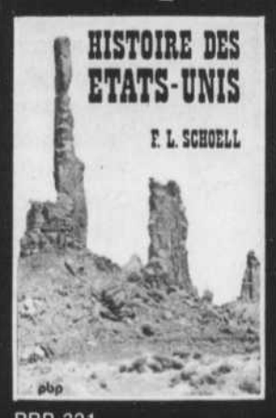

PBP-321
PBP-62 = La relativité — Einstein
PBP-230 = Écoute, petit homme! —Reich
PBP-53 = L'homme à la découverte de son âme — Jung
PBP-84 = Cinq leçons sur la psychanalyse — Freud
PBP-139 = Théorie générale — Keynes
PBP-203 = Essais sur la monnaie et l'économie — Keynes
PBP-289 = L'analyse caractérielle — Reich
PBP-6 = Introduction à la psychanalyse — Freud
PBP-45 = La formation de l'acteur — Stanislavski
PBP-397 = Les mots et les femmes — Yaguello
En vente dans toutes les librairies
Diffusion Raffin
7870 Fleuricourt, St-Léonard, Québec

Les pages littéraires du Devoir:
Excellent outil de sélection des dernières parutions du livre d'ici et d'ailleurs (romans, ouvrages spécialisés, essais, etc.). Le Devoir est présent et vous renseigne.
Abonnez-vous dès maintenant.
renseignements:
844-3361

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

tarifs d'abonnement
1 mois — 12$
2 mois — 20$
3 mois — 28$
4 mois — 35$
5 mois — 42$
6 mois — 50$
7 mois — 57$
8 mois — 65$
9 mois — 72$
10 mois — 80$
11 mois — 87$
12 mois — 95$
Tarifs du samedi seulement
6 mois: ..... 10.00$
1 an ..... 19.00$
Tarifs disponibles pour abonnement à l'étranger.

Ci-inclus.....$ pour une période de.....mois
à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal.....Tél .....

Jonathan
qui aura vingt ans en l'an 2000
Le numéro d'octobre de la revue Jonathan vient de paraître.

UN NUMÉRO À LIRE!
Jonathan vous parle du Québec en vous ouvrant une fenêtre sur le monde.
Jonathan
est disponible dans tous les bons kiosques ou par abonnement
Information: (514) 934-0772

## *La compagnie Eddy Toussaint*

# De retour à Montréal

par
**Suzanne Asselin**

COMME les compagnies de danse qui se donnent une vocation internationale, la compagnie Eddy Toussaint devient une cliente de plus en plus fidèle des compagnies aériennes. Depuis sa saison l'an dernier à la même époque au théâtre Maisonneuve, la compagnie et son directeur artistique Eddy Toussaint ont élargi leurs frontières un peu plus encore. En novembre, la compagnie a été invitée à inaugurer le plus grand théâtre des Caraïbes. Ensuite, elle a fait une tournée des Caraïbes. Et pour la première fois, dans ses huit années d'existance, E. Toussaint et ses 19 jeunes danseurs ont fait une tournée européenne. Ils ont dansé dans les Centres culturels ou dans les Maisons d'Opéra de 23 villes en France et en Belgique. Puis après avoir refait son ballet *Turbulence* pour le Detroit Dance Center USA, E. Toussaint a récidivé en créant *Offrande* sur une musique de Pink Floyd. «J'ai beaucoup aimé travailler avec cette compagnie de noirs américains. Ils avaient un rythme et un enthousiasme qui stimulaient mon énergie créatrice». Puis ce furent *Variations sur un air connu* pour le ballet de l'Opéra d'Avignon et *Souvenance* (sur une musique de Diane Juster) pour Réjane Vérité du Ballet d'Avignon. À la suite de quoi, les deux premiers danseurs de la compagnie (Louis Robitaille et Jean-Marc Lebeau) se sont produits dans 22 villes françaises avec le ballet de l'Opéra d'Avignon. Vers le début de l'été, la compagnie s'est envolée de nouveau, cette fois-ci en Amérique du Sud, à Baranquilla en Colombie pour faire l'inauguration d'un tout nouveau théâtre. E. Toussaint y a présenté son fameux *Missa Creole* (un hommage à ses origines haïtiennes). Au fait, Toussaint me confiait que certaines personnalités de son pays d'origine lui auraient demandé de mettre sur pied une école et une compagnie d'envergure et il a finalement refusé. «J'aime beaucoup mon pays. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle je vais présenter des spectacles une fois l'année. Mais vraiment je ne me sens pas la vocation d'une Alicia Alonso à Cuba. Je crois bien que ma place est encore au Québec. J'y suis maintenant depuis plus de vingt ans et je me suis nettement identifié à ce milieu. «Pour terminer la saison en beauté, la compagnie a fait des apparitions au Festival du Vieux-Port à Montréal ainsi qu'au Festival d'été de Québec.

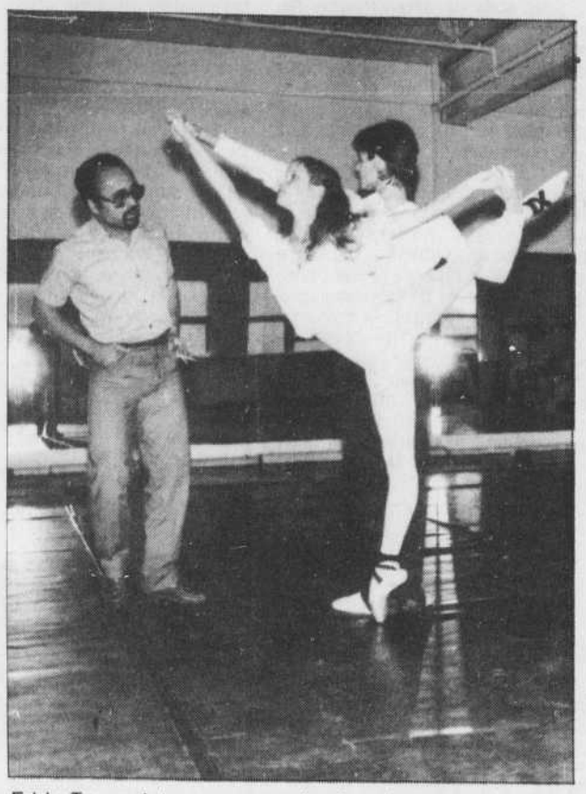

Eddy Toussaint en compagnie des danseurs Anik Bissonnette et Louis Robitaille. (Photo Jacques Grenier)

Pour la rentrée, Eddy Toussaint nous a réservé, comme l'année dernière, deux programmes différents. En tout, sept ballets dont trois reprises (Variations sur un air connu, *Missa Creole, Un simple moment)*, trois premières montréalaises *(Mascarade, Souvenance* et *Rêveries)*, et une première mondiale intitulée *Façades*. Et il ne tarit pas de mots, de gesticulations et d'enthousiasme débordant à propos de ce ballet de 45 minutes. «Je sens profondément que c'est un bon ballet. Je l'ai fait de façon viscérale en réaction, je dirais, à Pina Bausch en Allemagne. «Bausch c'est dur, Toussaint sera plus doux. Mes derniers ballets sont très linéaires. Celui-ci sera beaucoup plus senti. Il y aura beaucoup plus d'interrelations entre les danseurs.» Ce ballet qu'il s'est astreint à condenser, dit-il, est composé de sept tableaux représentant sept différentes façades d'êtres humains mis en situation. Il fera entre autres le portrait d'une femme mature (Lise Bernier), une femme tendre (Anik Bissonnette) et une femme torturée (Réjane Vérité qui sera l'artiste invitée). E. Toussaint a d'ailleurs l'intention d'en faire un ballet composant le programme d'une soirée.

Entretemps, il a fait beaucoup d'affaires, avec le flair habituel qu'on lui connaît. Lors de son séjour à Bruxelles au printemps dernier, il a rencontré Béjart et l'a convaincu de venir, en janvier prochain, monter *le Boléro* de Ravel pour Louis Robitaille. Il a aussi visité Roland Petit et lui a soutiré le pas de deux de 'La Prisonnière' tiré du ballet Proust (créé pour Karen Kain du Ballet National du Canada). D'ailleurs, lors du passage du BNC à Montréal, il s'est mis d'accord avec K. Kain pour qu'elle s'associe éventuellement à sa compagnie. Une histoire à suivre.

Toussaint jumèlera son école à celle de Rudy Bryans, autrefois danseur étoile chez Roland Petit et qui a maintenant son école à Marseille. R. Bryans viendra régulièrement à Montréal pour enseigner son style de danse classique aux professeurs de son école. Toussaint explique que ce style marie l'école française et l'école danoise de Bournonville.

La compagnie compte maintenant dans ses rangs M. Gniazdowski (autrefois danseur de la Compagnie nationale de Pologne) ainsi que Marie-Hélène Fauchon (autrefois de l'Opéra d'Avignon). Il y a aussi deux apprentis ainsi que France Deslauriers, fraîchement graduée de l'école Pierre-Laporte. Jean-Hugues Rochette revient après un passage aux Grands Ballets Canadiens. Martine Haug dirigera l'école après avoir quitté la direction artistique du Groupe Nouvelle Aire.

Toussaint se donne donc beaucoup d'atouts avec tous ces remaniements. Il continue à créer la plupart des oeuvres au répertoire et la technique aidant, tous les yeux des aficionados seront tournés vers son inspiration chorégraphique. Le premier programme sera présenté les mercredi 29 septembre et vendredi 1er octobre et le deuxième, les jeudi 30 septembre et samedi 2 octobre.

**Concert gratuit de l'OSM**

Il y aura un **concert gratuit** de **l'Orchestre symphonique de Montréal** sous la direction de **RAFFI ARMENIAN,** sur la place du **COMPLEXE DES-JARDINS, le lundi 27 septembre à 20 heures. ROBERT SAVOIE,** le chanteur montréalais bien connu, a bien voulu prêter son concours à l'OSM pour cette occasion unique et il sera l'animateur de la soirée.

Le programme sera composé en partie d'extraits des concerts de la série **AIR CANADA,** et les spectateurs pourront se procurer sur place leurs abonnements pour cette série populaire. Des représentants du service des abonnements de l'OSM seront dès 18 heures à cet effet.

Salle Claude-Champagne

**Concerts donnés par la Faculté de musique**

**Octobre 1982**
20 heures

Vendredi, 1er octobre
**Journée internationale de la musique**
Avec la participation des professeurs Gaston Germain, Vladimir Landsman, Robert Leroux, René Masino, Peter McCutcheon, Ramon Pelinski, Réjean Poirier, Marcel Saint-Cyr, Claude Savard, Jacques Verdon et du groupe Tango X 4
*Billets gratuits disponibles*

Vendredi, 8 octobre
**Récital deux pianos**
Lorraine et
Jean-Eudes Vaillancourt

Vendredi, 15 octobre
**Musique des 17e et 18e siècles**
Réjean Poirier, claveciniste
L'ensemble Eisenstadt:
Marcel Saint-Cyr, baryton
Douglas McNabney, alto
Louise Trudel,
violoncelle baroque

Mardi, 26 octobre
**Récital de piano**
Jacinthe Couture

Vendredi, 29 octobre
**Chorale de la faculté**
Direction: Jean-François Sénart

**Entrée gratuite**

Renseignements: 272-4261
ou 343-6479
220, avenue Vincent-d'Indy

Université de Montréal

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
*L'éblouissante*

*Les Grands Concerts vous éblouiront avec quelques-unes des plus grandes oeuvres du répertoire interprétées par des artistes célèbres. L'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, vous présente: Martti Talvela, la plus illustre basse de notre temps, Rudolf Serkin, sans doute le plus grand pianiste vivant, Emil Gilels lors de son seul concert en Amérique du Nord, Maurice André, «Le Prince de la trompette».*

*LES GRANDS CONCERTS*

| | |
|---|---|
| B **11-12 octobre**<br>Charles Dutoit<br>**Martti Talvela,** *basse*<br>Mariana Paunova, *contralto*<br>Choeurs de l'OSM, *W. Riddell* | **Rimsky-Korsakov: La Grande Pâque Russe**<br>**Prokofiev: Alexandre Nevsky**<br>**Moussorgsky: Boris Godounov, extraits** |
| C **26-27 octobre**<br>**Zubin Mehta**<br>Kyung-Wha Chung, *violoniste*<br>Yo-Yo Ma, *violoncelliste* | Mendelssohn: Ruy Blas, ouverture<br>**Brahms: Concerto pour violon et violoncelle**<br>Hindemith: Musique de concert pour cordes et cuivres<br>**Strauss: Till Eulenspiegel** |
| B **9-10 novembre**<br>**Dennis Russell-Davies**<br>Garrick Ohlsson, *pianiste* | Hodkinson: Fantasia for Orchestra<br>Mozart: Concerto pour piano, K. 503<br>**Nielsen: Symphonie no 4 (Inextinguible)** |
| B **13-15 décembre**<br>**Jesus Lopez-Cobos**<br>Ken Noda, *pianiste* | Stockhausen: Jubilee<br>Chopin: Concerto pour piano no 2<br>**Dvorak: Symphonie no 6** |
| C **11-12 janvier**<br>**Charles Dutoit** | Mozart: Symphonie no 38, K. 504 (Prague)<br>Boulez: Notations<br>**Rimsky-Korsakov: Schéhérazade** |
| B **15-16 février**<br>Charles Dutoit<br>**Radu Lupu,** *pianiste* | Ravel: Ma Mère l'Oye (complet)<br>Tremblay: Cantique de Durées<br>**Brahms: Concerto pour piano no 1** |
| C **8-9 mars**<br>Charles Dutoit<br>**Maurice André,** *trompettiste* | Matton: Mouvement symphonique no 4<br>**Haydn: Concerto pour trompette**<br>Stravinsky: Symphonie en do<br>**Hummel: Concerto pour trompette** |
| C **22-23 mars**<br>**David Zinman**<br>**Shlomo Mintz,** *violoniste* | Mercure: Kaléidoscope<br>**Bruch: Fantaisie écossaise**<br>**Beethoven: Symphonie no 6 (Pastorale)** |
| C **5-6 avril**<br>Franz-Paul Decker,<br>**Anton Kuerti,** *pianiste* | Freedman: Chaconne<br>**Mozart: Concerto pour piano, K. 595**<br>**Strauss: Sinfonia Domestica** |
| B **12-13 avril**<br>**Günther Herbig**<br>**Emil Gilels,** *pianiste* | **Beethoven: Concerto pour piano no 3**<br>**Mahler: Symphonie no 6** |
| B **26-27 avril**<br>Charles Dutoit<br>Richard Roberts, *violoniste* | Shostakovich: Concerto pour violon no 2<br>**Bruckner: Symphonie no 4 (Romantique)** |
| C **10-11 mai**<br>Charles Dutoit<br>**Rudolf Serkin,** *pianiste* | Ravel: Le Tombeau de Couperin<br>Ravel: Valses nobles et sentimentales<br>**Brahms: Concerto pour piano no 2** |

*Abonnez-vous dès maintenant!*
*Épargnez 15% ou 25%*

**Série A:** Abonnez-vous à la série des 12 concerts et épargnez 25%. 12 concerts pour le prix de 9!

**Série B ou C:** Abonnez-vous à l'une ou l'autre des séries de 6 concerts et épargnez 15%.

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts. Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans. gracieuseté de **The Gazette.**

OSM Orchestre symphonique de Montréal — Charles Dutoit Directeur artistique

Série TÉMOINS PRIVILÉGIÉS

L'UNIVERSITÉ POPULAIRE PRÉSENTE
DEUX CONFÉRENCES-RENCONTRES AVEC
**PIERRE BOURGAULT**
VINGT ANS DE VIE / VINGT ANS D'HISTOIRE

LE QUÉBEC DE 1960 À 1970
1. ENTRE L'IVRESSE ET L'ESPOIR
LUNDI 27 SEPT. 20 h

SUPPLÉMENTAIRE
lundi le 4 oct. à 20 h
Billets en vente dès maintenant

LE QUÉBEC DE 1970 À AUJOURD'HUI
2. LA MINUTE DE VÉRITÉ
LUNDI 31 JANV. 20 h

présenté en collaboration avec Communi Spec

THÉÂTRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
METRO BERRI

Guichets ouverts du lundi au samedi de midi à 18 h.
Commandes téléphoniques: 288-4261.
En vente dans tous les comptoirs Ticketron (288-3651).

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino

**82/83 Une saison à découvrir...**
**6 SPECTACLES INOUBLIABLES**

**DEUX À DOS**
Bernard Slade
Adaptation: Luis de Céspedes
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Turcot - Pierre Thériault

**LA MÉNAGERIE DE VERRE**
Tennessee Williams
Adaptation: Marcel Duhamel
Mise en scène: Danièle J Suissa
Yvette Brind'Amour - Diane Lavallée
Denis Mercier - Charles Mayer

**LA JOYEUSE CRIÉE**
Antonine Maillet
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Viola Léger - Alain Lamontagne

**LA DÉPRIME**
Denis Bouchard - Rémy Girard
Raymond Legault - Julie Vincent
Interprétée par les auteurs

en co-production
avec le théâtre du Trident
**LES DROLATIQUES AVENTURES DE PANURGE, AMI DE PANTAGRUEL**
d'Antonine Maillet
d'après Rabelais
Mise en scène: Jean-Claude Marcus
Jean Besré - Jean Dalmain
Pierre Thériault - Lénie Scoffié
Yves Jacques - Jean-Jacqui Boutet

**L'ÉPREUVE**
Marivaux
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Marleau - Louise Turcot
Gisèle Schmidt (Distribution à compléter)

**ABONNEZ-VOUS !**
Par téléphone avec votre carte de crédit: 845-0267
Pour recevoir le dépliant:
Réservez votre siège et bénéficiez d'un tarif spécial.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Cette production est présentée grâce à
Alcan
Hydro-Québec
et la collaboration de
Canadien Pacifique
Benson & Hedges (Canada) Inc
Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec
Banque Royale
Bell Canada
Alliance mutuelle-vie

28 septembre,
1er, 4, 9, 13, 16
et 19 octobre 1982

Olivia Stapp
Gabrielle Lavigne
Edgar Stivàn
Don Garrard
Marie-Danielle Parent
Claude-Robin Pelletier

Chef d'orchestre:
Alfredo Silipigni
Mise en scène:
Olivier Reichenbach
Décors et costumes:
Claude Girard
Maître des choeurs:
René Lacourse

Orchestre symphonique de Montréal

Billets:
12$, 17$, 25$, 30$

Rideau:
20 heures précises

de Bellini
(chanté en italien)

Norma

L'Opéra de Montréal est membre de l'Association des Directeurs de Théâtre

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

# André Brassard: l'exil et le royaume

**par Robert Lévesque**

IL était parmi ceux qui, les samedis après-midis à cinq heures, arrivaient coin Saint-Hubert-Duluth chez Madame Audet pour réciter des poèmes, bûcher sur la ponctuation. À onze ans il avait mis en scène le premier acte du *Malade imaginaire* dans une salle d'école de Rosemont. À seize, il avait fui le cours classique pour travailler des scènes chez Henri Norbert et, surtout, il rencontra, dans une salle où l'on passait un film sur Sainte-Thérèse d'Avila, quelqu'un qui riait plus fort que lui et qui s'appelait Michel Tremblay.

Le tandem Brassard-Tremblay était né un Vendredi saint en 1964. Tremblay vivait sa période «fantastique» (*Contes pour buveurs attardés*), Brassard sa période «beat». Leur rencontre donna d'abord une *Messe noire*, début 65, où Brassard intègre des textes de Tremblay à ceux de Rey et de Poe dans un cérémonial poétique. Ce sont les débuts du *Mouvement contemporain*, sa première troupe, au théâtre des Saltimbanques coin Bonsecours-Saint-Paul, dans un quartier où les touristes n'avaient pas encore chassé les marins et robineux.

À 18 ans, Brassard dirige 49 acteurs et s'attaque sans vergogne à Euripide, ses *Troyennes* détonnant déjà à travers les Obaldia et Weingarten de l'époque «avant-garde». C'est à ce moment-là que la critique le remarque, en 66. Deux ans plus tard, et des jours et des nuits de travail commun plus tard, où prenait forme l'idée d'une pièce avec choeurs et timbres-primes, ce sera *Les belles-soeurs*. Le 28 août 68 au Rideau-Vert. Le «dynamic duo», disait-on, avait tout bousculé: le théâtre, la langue, le champ culturel. Un acte politique qui allait, en même temps que l'Osstidshow, secouer le Québec et sa révolution trop tranquille.

On connaît la suite. Tremblay a donné l'oeuvre dramatique la plus importante de sa génération et poursuit du côté du roman sa grande enquête intimiste. Brassard, lui, a vu les portes des théâtres s'ouvrir devant lui, il a, à ce jour, mis en scène 89 spectacles de théâtre, et jamais il ne s'est fixé quelque part. En plus de créer l'oeuvre entière de Tremblay (sauf *Les héros de mon enfance*), il a constamment pris des risques, renouvelé son approche scénique, relisant Racine, renouvelant Dubé, remettant en cause son approche de Tremblay dans des reprises entièrement chambardées, trouvant ses affinités chez Genêt, chez John Herbert, échouant avec Ducharme, mais vivant pleinement et dangereusement le théâtre.

Jamais il ne s'est fixé quelque part, sauf dans l'intimité des comédiennes (nombreuses) et de quelques comédiens. Brassard, sans avoir les moyens d'une troupe (qu'on aurait pu lui donner), a toujours privilégié son rapport avec l'interprète. Il y a en quelque sorte une école Brassard d'où sont issus les Rita Lafontaine, Jean Archambault, Hubert Gagnon, Claude Gai, et auxquels se sont joints, en cours de route, les Béatrice Picard, Monique Mercure, Michèle Rossignol, Amulette Garneau, Hélène Loiselle, Denise Proulx, Hubert Gagnon, Gilles Renaud, Carmen Tremblay, et Filiatrault qui donne le meilleur d'elle-même avec Brassard.

À l'automne 81, c'était la «frustration», m'affirme Brassard. «Je ne pouvais pratiquement plus travailler, au théâtre, avec des acteurs. Il y avait une drop effrayante dans le nombre d'acteurs avec qui je pouvais travailler une mise en scène. Je tournais en rond». Avec une bourse du Conseil des arts pour une recherche en mise en scène, il a alors décidé d'offrir aux comédiens qui le voudraient bien des ateliers de travail, un lieu «pour aller plus loin», où l'acteur dégagé du «comment» (comment faire, comment marcher, comment jouer) pourrait plutôt passer du côté du «pourquoi». «Ce pourquoi, dit Brassard, est une question qu'on se posait à 16 ans, et qu'on ne se pose plus dans les deadline du métier, en allant de production en production. Je jugeais important, pour les acteurs, de pouvoir revenir au phénomène de l'implication».

De jeunes comédiens, mais aussi des acteurs établis, ont donc commencé chez Brassard, rue Fabre, à «se recycler». Il y a eu un atelier sur Racine à l'été 81, et un sur *La grosse femme d'à coté est enceinte*, à l'automne 81, où Brassard, partant cette fois d'un roman, et sans aucune direction ou distribution de rôles, a tenté d'amener une vingtaine d'acteurs à devenir responsables de leurs choix, revaloriser leur conscience d'acteur, établir de nouveaux rapports entre eux. Le numéro 23 de la revue JEU contient un entretien avec trois acteurs qui ont suivi ces ateliers.

Ce «débroussaillage» en ateliers, qui a permis à Brassard de découvrir qu'il y a un moyen de changer le théâtre si l'acteur et le metteur en scène prennent, sur un pied d'égalité, conscience de ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent, n'a fait qu'augmenter la frustration que ressentait Brassard depuis quelques saisons. Ce tournage en rond entre une mise en scène ici, un exercice là, sans avoir le temps d'appliquer quoi que ce soit. «À l'École nationale, ils ont besoin beaucoup plus de réponses que de questions, dans une production aussi, et moi, dans mon cheminement ce sont les questions qui m'intéressent. J'avais le doigt sur un filon, avec les ateliers, et je ne pouvais le poursuivre».

C'est alors, en décembre 81, que Brassard a reçu un coup de fil d'Ottawa. On lui offrait la direction du Théâtre français au Centre national des arts. On lui donnait carte blanche. Ici, le TNM venait d'échoir à André Pagé. Il a dit oui. «J'avais le goût de construire et on m'offrait un mécano», dit-il. Si la situation post-référendaire avait été différente, avoue-t-il, il aurait sans doute pris une autre décision mais, dans les circonstances, il a choisi la possibilité de faire du théâtre. «On m'a offert un beau train électrique comme je n'en ai jamais eu».

Depuis janvier, André Brassard est citoyen ontarien. Il a en poche un contrat de trois ans au CNA où il compte monter lui-même au moins quatre spectacles par saison. Pour la saison qui vient de débuter, il dit s'être vengé en sautant dans le répertoire: Shakespeare, Racine, Tchekov. Son *Périclès* vient de faire l'unanimité.

Au Québec, avec John Goodwyn, Brassard avait tenté l'expérience d'une compagnie de théâtre (Les 2 Chaises), mais cela avait peu duré. C'est maintenant à Ottawa qu'il va tenter de réaliser ce qu'il considère être «la seule façon de faire du théâtre», c'est-à-dire la formation d'une troupe-famille où le travail peut être constant entre les acteurs et le metteur en scène.

Un de ses soucis est d'intégrer des comédiens d'Ottawa et de la région aux comédiens de Montréal qui vont travailler avec lui. «Pour la première saison, on m'a laissé faire lorsque j'ai composé mes distributions entièrement à Montréal, mais l'an prochain je n'ai pas l'intention d'agir ainsi. Les comédiens d'Ottawa qui vont jouer ici ne seront peut-être pas ceux qui avaient l'habitude de jouer du temps d'Herbiet (son prédécesseur de 72 à 82), mais mon intention est de former une troupe avec des acteurs qui ont le goût d'aller plus loin que la première peluре».

À Ottawa, on considère l'acquisition de Brassard comme un coup de maître. On a pu lire dans le Globe and Mail: «It is a victory to have snared one of Quebec's maverick directors, and a obvious Quebec nationalist, into a huge federal showcase». Brassard s'en fout. «J'ai enfin la possibilité de faire du théâtre comme je l'entends, avec des moyens suffisants, et j'en profite».

André Brassard, faut-il le dire, semble heureux. Après quinze ans de métier théâtral il semble prêt à partir à l'assaut. «J'ai commencé à faire de la mise en scène sans savoir ce que c'était, dit-il, et je vais en faire encore quand je ne saurai plus ce que c'est». Ottawa est arrivé quand, de son propre aveu, il commençait, grâce aux ateliers, à savoir ce qu'il veut de l'entreprise théâtrale.

Ses projets sont si nombreux qu'il est aux prises avec l'embarras du choix. La seconde saison sera plus difficile à établir, dit-il, alors qu'il doit rétablir l'équilibre entre le théâtre de création, le théâtre de répertoire, l'emploi des comédiens de la région et ceux de Montréal, la ré-ajustement des co-productions avec différents théâtres, une formule qu'il ne trouve pas idéale et à laquelle il dit préférer les échanges de spectacles.

Ce qu'il veut monter? «Je me meurs de faire *Le Soulier de satin*». «On ne peut pas ignorer Brecht un an de plus». «Je voudrais bien trouver une Agnès pour *l'École des femmes*». «Beckett!». «Je ne peux pas me décider pour une distribution des *Bonnes*, mais il faut absolument un Genêt». «Je tourne au tour du *Misantrope* depuis 6 ans. Je veux le jouer.» Et ainsi de suite. «J'ai des shows à monter en ligne pour au moins dix ans, et même si on me dit que je deviens gâteux je vais être du genre à continuer».

Il y aura, l'an prochain, une reprise des *Belles-soeurs* à Ottawa. Brassard veut fêter le quinzième anniversaire de la création et monter dans une nouvelle mise en scène (peut-être avec de très jeunes comédiennes jouant leurs matantes?) le drame de Germaine Lauzon. C'est tout ce qu'il dévoile pour l'instant de la saison 83-84. Entre-temps, il tournera à l'été 83 un troisième long-métrage, et cette fois à partir d'un scénario de Monique Proulx.

Et plus tard? «Si ça fonctionne bien à Ottawa, si on renouvelle mon contrat dans trois ans, il n'y a plus de limites!».

Un regret, quand même, que tout cela ne se passe pas à Montréal? «Un regret plus grand qu'on pense, mais j'ai voulu éviter la martyrite, le malsain plaisir d'écrire plus tard avec ma bile et mon fiel que je suis resté au Québec, malgré tout! C'est pas mon genre. Au Québec, la situation du théâtre est catastrophique. Il n'y a aucune politique claire quant à la gérance des arts. C'est le règne de l'hypocrisie et de l'inconscience générale. On se glorifie en disant que cinquante compagnie de théâtre reçoivent des subventions et aucune n'en a une qui soit le moindrement décente. On n'arrive pas à comprendre l'absurdité de maintenir quatre écoles de théâtre dans de telles conditions, et l'on trouve normal que le métier d'acteur soit loin en bas du salaire minimum. J'en avais assez de jouer à la victime complice de son bourreau!».

Il faudra aller à Ottawa voir André Brassard sous les traits d'Alceste. «C'est l'histoire de ma vie», dit-il avec ce sourire coupant qui a secoué plus d'un acteur.


UNIVERSITE CONCORDIA

Le Département de musique de la Faculté des Beaux-arts

présente un concert de

Musique de chambre

le jeudi 30 septembre
Chapelle Loyola
20h30
Entrée libre

Les musiciens de chambre de Concordia présenteront leur premier concert de la saison le jeudi 30 septembre à 20h30.

La seule oeuvre au programme sera le Quatuor pour la fin du temps d'Olivier Messiaen.

Les interprètes seront Denis Lupien, violon, Sherman Friedland, clarinette, Katherine Skorzewska, violoncelle et Dorothy Fraiberg, piano. Cette oeuvre date de l'époque où Messiaen était en captivité dans un camp de concentration et constitue l'une des pièces les plus célèbres du répertoire de musique de chambre.

L'entrée est libre et il est conseillé d'arriver tôt.

Renseignements - 482-0320, poste 611
Autobus 105

DU 28 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE

Grandir (en hommage à ma fille)

*de et avec Francine Tougas*

AU THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES

320, rue Notre-Dame Est — Métro Champ-de-Mars
20 h 30 — 7$
Réservations 879-1306
(de 14h à 19h du mardi au samedi)
Guichet ouvert à 19h30 le soir du spectacle

Hommage à CLAUDE DUBOIS
avec la participation de GÉRARD BONJOUR aux percussions

en compagnie de Jean Marcoux
propos • chansons et poèmes

Gilbert Langevin au naturel...



première partie: Réjeanne Bujold

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM 1982

30 septembre
1-2-3 octobre
22 heures 30 chaque soir

billets en vente au Conventum, 1237 Sanguinet, Montréal
réservations: (514) 284-9352

et la fête continue après les spectacles
A (en bas) jusqu'à 3 heures...

LES CONCERTS D'ORGUE DE MONTREAL

présentent

Un Festival International 1982-83

LIONEL ROGG — dimanche 3 octobre à 20 heures
Université McGill — Salle Redpath
GUSTAV LEONHARDT — mardi 19 octobre à 20h30
Église St-Matthias, Westmount
RÉJEAN POIRIER — dimanche 21 novembre
et SCOTT ROSS (lieu à confirmer)
concert anniversaire Antonio Soler
MIREILLE LAGACÉ — dimanche 6 mars à 20 heures
Église St-Jean-Baptiste
Billets: $8, étudiants $4
Abonnements: $27, étudiants $14
RENSEIGNEMENTS: 524-4021

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB

91ième SAISON 1982-1983

Théâtre Maisonneuve, Place des Arts
le dimanche à 15:00 hrs

3 oct. QUATUOR À CORDES FITZWILLIAM
17 oct. SANTIAGO RODRIGUEZ, piano
31 oct. QUATUOR À CORDES ORLANDO.
14 nov. LESLIE PARNAS, violoncelle.
28 nov. CATHERINE ROBBIN, mezzo-soprano.
13 fév. TRIO RAVEL, piano, violon, cello
6 mars INGEMAR KORJUS, baryton-basse
27 mars ANDRAS SCHIFF, piano.
17 avril ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE.
6 mai PETER ZAZOFSKY, violon

Abonnements (taxe comprise):

| | | | |
|---|---|---|---|
| Parterre | $45.00 | Étudiants (limite d'âge: 22 ans): | |
| Corbeille | $45.00 | Balcon | $25.00 |
| Balcon | $40.00 | Billet | $ 5.00 |
| Billet (taxe comprise) | $ 7.50 | | |

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Pour renseignements supplémentaires communiquez du lundi au vendredi de 10 h à 13 h

LADIES' MORNING MUSICAL CLUB
1410, rue Guy, bureau 32
Montréal H3H 2L7
Téléphones: 932-6796 — 487-2822

Société de musique contemporaine du Québec

Serge Garant, directeur artistique
17e saison 1982/1983

1. *7 octobre, Salle Pollack*
**SCELSI, MADERNA, REA, THÉBERGE**
Carmen Fournier, violon
L'Ensemble de la SMCQ
direction Serge Garant

2. *11 novembre, Salle Pollack*
**GAGNON, DRUCKMAN, BONNIER/RICARD, COULOMBE SAINT-MARCOUX**
L'Association de musique actuelle de Québec (AMAQ)

3. *16 décembre, Salle Pollack*
**BOULIANE, LONGTIN, RANDS**
Louis-Philippe Pelletier, piano
York Winds,
L'Ensemble de la SMCQ,
direction Serge Garant

4. *20 janvier, Salle Pollack*
**STOCKHAUSEN**
Louis-Philippe Pelletier, piano
Robert M. Leroux, percussion

5. *17 février, Salle Pollack*
**TREMBLAY**
Claude Helffer, piano
Gropus 7
L'Ensemble de la SMCQ
direction Serge Garant

6. *10 mars, Salle Marie Gérin-Lajoie*
**DESCHÊNES : OPÉRaaAH**
Raoul Duguay, Mimes électriques,
Studio Bruit Blanc, etc...

7. *28 avril, Salle Claude-Champagne*
**REICH**
Steve Reich and Musicians

Les concerts commencent à 20 heures
*Prix des billets: 7 $*
*(étudiants et âge d'or: 3,50 $)*

ABONNEZ-VOUS ET économisez temps et argent...

abonnements 7 concerts : 40 $
(étudiants/âge d'or : 20 $)

RENSEIGNEMENTS, RÉSERVATIONS ET ABONNEMENTS : 526-5117
(lundi au vendredi, 10h à 16h)

*SMCQ: 1500 est, de Maisonneuve, # 402*
*Montréal, Qué., H2L 2B1*

THÉÂTRE DENISE-PELLETIER 82-83

UNE SAISON DE SOLEIL, DE PASSION, DE CAPES ET D'ÉPÉES

1er Spectacle Octobre. Novembre. Décembre
"SALUT GALARNEAU"
(Les Éditions du Seuil)
de JACQUES GODBOUT
Adaptation théâtrale: Denis Chouinard
Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Musique: Michel Rivard
Avec: Serge Thériault...

2e Spectacle Janvier. Fevrier. Mars
"BRITANNICUS"
de JEAN RACINE
Mise en scène: André Brassard
Avec: Luce Guilbeault, Gilles Pelletier, ...

3e Spectacle Mars. Avril. Mai
"LES TROIS MOUSQUETAIRES"
de Alexandre DUMAS et MAQUET
Adaptation libre: René-Maurice Picard
Mise en scène: Jean-Luc Bastien
Avec:
Gilbert Sicotte, Jean-Louis Millette,...

La Nouvelle Compagnie Théâtrale
4353, Sainte-Catherine est,
Montréal H1V 1Y2
ABONNEMENTS: 253-8974

Le cahier CULTURE ET SOCIÉTÉ du journal LE DEVOIR est dirigé par *Jean Royer*

PRO MUSICA
*présente*
DIM. - 24 OCT. - 15h30

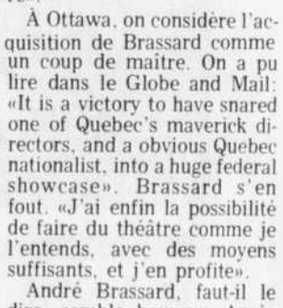

RICHARD STOLTZMAN
clarinette
et l'ensemble
TASHI
cordes

**Schubert:** Quartettsatz
**Webern:** Trio à cordes
**Français:** Quintette avec clar.
**Mozart:** Quintette avec clar.

Billets: $10.75, $8.75, $6, étudiants 7/25 ans: $5.
Abonnements aux 9 concerts disponibles: $66.75, $56.75, $40, étudiants: $25.

PRO MUSICA
1270, O. Sherbrooke
845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Musica camerata montreal

annonce sa 13ème SAISON — 1982-1983

CONCERTS de MUSIQUE de CHAMBRE
les samedis à 17 heures dans la
CATHÉDRALE CHRIST CHURCH

Nos artistes

Berta Rosenohl-Grinhauz, piano
Luis Grinhauz, violon
Robert Verebes, alto
Marcel Saint-Cyr, violoncelle
Robert Langevin, flûte
Michael Dumouchel, clarinette

Artistes invités:

Gaston Germain, basse
Gerald Wheeler, clavecin

1982
9 oct. — HAYDN — CHOSTAKOVITCH — JOACHIM — STRAUSS
13 nov. — BACH — HETU — MAHLER — ELGAR
11 déc. — MOZART — MANN — SCHUMANN
1983
19 fév. — MOZART — VIVIER — STRAVINSKY
19 mars — C.P. BACH — HANDEL — LAURIER — FAURE
30 avril — SCHUBERT — BARTOK — GARANT — BRAHMS

Abonnements pour 6 concerts: $25.00
Étudiants (carte d'identité jusqu'à 25 ans), Âge d'or: $15.00
Billets: $5.00 Étudiants, Âge d'Or: $3.00

Nom .....
Adresse .....

Prière d'inscrire une enveloppe-retour et affranchie.

MUSICA CAMERATA MONTRÉAL
6885, ch. Heywood
Montréal, Qué. H4W 1K8

Renseignements: 482-4629

*Francine Tougas*

# Grandir à deux: ma fille et moi

par
**Renée Rowan**

Photo ANN PEARSON

«OUI, grandir. S'ouvrir par le haut, s'étendre, s'étirer, voyager en dedans et hors de soi, franchir des frontières. Grandir, c'est changer six fois de grandeur de pyjama en un an... C'est apprendre à marcher, à tomber la face à terre 50 fois par jour, à se relever et à continuer. Grandir. Ce qu'on essaie de faire toute notre vie. Moi, j'ai de l'aide... ma Mousse, mon Eau vive, mon guide, mon idole: ma fille».

Ce témoignage, ce cri du coeur, il est de Francine Tougas, auteure et participante à part entière au nouveau spectacle solo *Grandir (en hommage à ma fille)*, qui prendra l'affiche mardi prochain au Théâtre expérimental des femmes pour y demeurer jusqu'au 16 octobre.

Francine Tougas est, à heure pile, au rendez-vous. C'est un petit bout de femme intense, qui pèse ses paroles. L'entrevue s'amorce lentement, difficilement. Puis, tout à coup, mise en confiance, c'est le déferlement, la bousculade, comme si elle voulait tout dire, rien oublier. Elle revient sur ce qu'elle a déjà exprimé pour mieux se faire comprendre.

«La maternité, c'est un sujet délicat... on en a dit tant de choses, tant de banalités aussi, tant de clichés. Mais j'avais mes choses à en dire. Ce que j'ai voulu faire à travers des textes, de l'improvisation et des échanges peut-être, c'est une espèce de courtepointe, un pot-pourri de divers moments de notre vie à deux ensemble depuis sa naissance».

Marie-Mousse a maintenant quatre ans et demi. Ses parents se sont séparés quand elle avait un an.

«La petite vit avec son père autant qu'avec moi. Elle se promène d'une maison à l'autre, sans contrainte d'aucune sorte. Cela se fait harmonieusement, également, je dirais presque de façon organique. N'être pas avec elle continuellement permet que je puisse réfléchir sur mon expérience de maternité et m'apporte un certain recul qui m'apparait indispensable pour en parler».

Cette pièce, précise Francine Tougas, n'est pas tant une réflexion qu'une prise de conscience émue. «C'est extraordinaire comme j'ai changé depuis que ma Marie-Mousse est née. J'ai toujours été très active, j'avais besoin que ça bouge tout le temps. À cause de mon métier de comédienne qui est insécurisant, quand je n'avais pas de travail, je dépérissais... j'attendais beaucoup, je m'ennuyais beaucoup. Avoir un enfant a changé tout cela. Il me reste si peu de temps maintenant pour moi que ce qui me reste, je m'arrange pour l'occuper de façon constructive, créatrice.

«La maternité, c'est tellement exigeant que ça te pousse à faire des choix par rapport à ta vie de femme. Un jeune enfant, ça fait une sieste d'une heure le matin, une heure l'après-midi; une petite partie seulement de la soirée t'appartient. Je n'ai pas envie d'utiliser ce temps en allant m'asseoir devant la télévision. Ça m'a amenée à l'écriture. J'ai toujours écrit un journal intime, des choses que je cachais au fond d'un tiroir et auxquelles je n'attachais pas d'importance. Maintenant, j'écris autrement.

«Oui, j'ai changé depuis que ma Mousse est née... ça m'a apporté un sentiment de puissance... pas de pouvoir, mais de puissance. Si j'ai été capable de porter un enfant pendant neuf mois, d'accoucher — c'est un gros moment à vivre — d'allaiter mon bébé pendant huit mois, si j'ai été capable de faire ça, c'est que je suis capable de faire beaucoup de choses. Cela m'a fait prendre conscience que je suis utile, indispensable, ça m'a donné confiance en moi.

Beaucoup de femmes ont trouvé leur «puissance» d'une façon différente, selon leur propre cheminement. On «pogne» un flash à un moment donné et on s'arrête, on s'interroge sur ce que l'on veut faire et ne pas faire. Mon expérience de maternité a été pour moi ce point tournant. Il se crée alors une urgence de se réaliser, de faire quelque chose de sa vie. Cette urgence, elle peut survenir à l'occasion de bien des événements... la mort d'un ami, un accident, la perte d'un emploi... pour moi, ça été l'expérience de la maternité».

Le but de *Grandir* n'est pas, pour Francine Tougas, de parler de sa fille, mais d'elle: «J'apprends avec ma Mousse, je grandis avec elle.» C'est cette pensée que j'ai eu envie de mettre en mots, en musique et en images. J'ai eu le goût de me retrouver avec ceux qui viendront voir la pièce comme on se retrouve entre mères: on parle de nos enfants, de leurs finesses, de leurs petites misères — a-mange-pas-de-c'temps-là — puis tout à coup on se rend compte que l'on parle d'amour, de peine, de bonheur, de solitude, de questions, de réponses... on parle de nous-mêmes, on parle de la vie. *Grandir*, c'est ma version des faits, ce n'est pas la version de ma fille... sa version, elle la donnera plus tard, quand elle sera en âge de la donner».

*Grandir*, ce sont les petits faits de tous les jours. Ce sont les bons moments, mais aussi le côté dur de la maternité, celui dont on parle moins facilement. *Grandir*, c'est la juxtaposition de ces petits faits. «À un moment, je dis à ma Mousse: «Décolle d'après-moi, trouve-toi un autre jouet»... et une demi-heure plus tard, je lui dis «Viens me voir, pourquoi que tu ne veux pas me donner un bec?» Tu dis quelque chose à un enfant et il te le ramène la journée d'après: «Ne joue pas dans la boue, tu vas te salir»... et lui de te lancer le lendemain «Ma bavette est sale... non, j'en veux une autre». C'est complètement schizophrène la vie avec un enfant... comme tu peux te sentir étouffé par ça des fois!

«Je parle de ma vie, mais en même temps de celle de milliers de femmes et de beaucoup d'hommes finalement — il y en a de plus en plus qui vivent avec de jeunes enfants — et qui vont se reconnaître dans le spectacle. Être parents, on en parle, mais pas de cette façon-là. Les femmes disent rarement leur exaspération, leurs impatiences. Les joies profondes que l'on a avec un enfant, c'est important, mais les difficultés aussi. Il y a un immense mythe autour de la maternité; c'est naturel, ça vient facilement aux femmes... mais c'est faux tout ça... les mains dans le caca, il n'y a personne à qui ça vient naturellement; se lever trois fois par nuit, ce n'est pas naturel ça non plus; se faire déranger dix fois quand on tente de préparer le souper, ça ne vient pas si facilement qu'on veut bien le laisser croire. Tout ça s'apprend et c'est dur. Les femmes sont prisonnières de la maternité... il faut parler dans le détail de tous ces petits faits du quotidien, ne pas avoir peur de crever le mythe».

Francine Tougas prépare un autre spectacle sur un autre sujet tout aussi délicat, tout aussi difficile. Elle y travaille depuis deux ans... toujours selon la méthode de la courtepointe: «J'écris tout le temps, puis, à un moment donné, il se fait un lien entre certaines de ces choses. Le spectacle sur la solitude en est au point où il ne me reste plus qu'à le «coudre». J'espère pouvoir le présenter cet hiver. Sinon, ça ira à l'automne».

Pourquoi cet écart? «Ce n'est pas un spectacle de printemps et encore moins d'été... la solitude, c'est presque un cliché... on est tous seul finalement.

théâtre du rideau vert
direction yvette brind'amour mercedes palomino
DU MARDI AU SAMEDI 20H
DIMANCHE 19H
deux à dos
Comédie de BERNARD SLADE
Adaptation: Luis de Céspedes

Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Louise Turcot — Pierre Thériault
Conception visuelle: Accolas - Barbeau - Rondeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844 1793

LE STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL présente
REBEL,MUFFAT,BACH
avec l'orchestre du Studio
dirigé par Réjean Poirier
DIMANCHE 26 SEPTEMBRE à 20H00
Salle de Concert Pollack
555 rue Sherbrooke ouest, Montréal
10$ prix régulier
6$ étudiants, âge d'or

Les abonnements à notre saison sont encore disponibles
RÉDUCTION de 25% à 30%
845-1730
Billets chez: Archambault, 500 rue Ste-Catherine est; Lettrason, 1005 rue Laurier ouest ou à l'entrée
Frais de service: $0.75 par billet

LA COMPAGNIE DE QUAT SOUS ET LE THÉÂTRE PETIT À PETIT
TOURNEZ LA PLAGE

Des dialogues pleins d'un humour irrésistible que transmettent avec une verve et un talent exceptionnels les quatre comédiens de la distribution. Voici une pièce signifiante qui amuse au-delà de tout espoir. Jacques Larue-Langlois, Le Devoir
Tournez la Plage est très bien exécutée par les quatre jeunes comédiens du Petit à petit, qui composent tous leurs personnages avec soin et humour, dans une mise en scène vigoureuse de Geneviève Notebaert. Martial Dassylva, La Presse
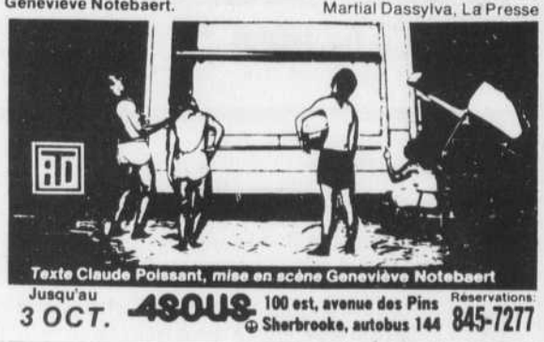
Texte Claude Poissant, *mise en scène* Geneviève Notebaert
Jusqu'au 3 OCT.
4SOUS 100 est, avenue des Pins Sherbrooke, autobus 144
Réservations: 845-7277

Les ateliers de
la Gougoune de Fantex
offrent des cours de pose de voix et d'improvisation verbale avec
Diane Ricard (voix)
et
René-Daniel Dubois (impro.)
du 4 au 8 octobre 82
Horaire: 10 h à 13 h voix
14 h 30 à 18 h 30 impro.
Informations et inscription: 276-7945

MESSAGE IMPORTANT
Des raisons d'itinéraire nous forcent à déplacer la représentation prévue le VENDREDI 8 octobre au MARDI 5. Nous prions les détenteurs de billets de la représentation du 8 de bien vouloir se présenter au THÉÂTRE SAINT-DENIS le 5. Les mêmes billets seront valables pour cette représentation.

Michel Gelinas présente
yves
montand
27, 28, 30 SEPTEMBRE; 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7 OCTOBRE 20 h
BILLETS: 25$, 22$, 18$, 10
Encore quelques places disponibles
Théâtre St-Denis
Bern
1594 rue St-Denis
Renseignements: 849-4211
en vente aux guichets du Théâtre Saint-Denis, et à tous les comptoirs Ticketron *
* frais de service

DÉBUT présente
CE SOIR

ROBERT LANGEVIN
flûtiste
Diane Mauger, piano
Oeuvres de Loeillet, Schubert, Pierné
Le samedi 25 septembre 20 h.
SALLE POLLACK
555 ouest, rue Sherbrooke
Prix des places: $5.00
*Renseignements:* 392-8224 ou 878-9680

L'A 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante
*Les Concerts Air Canada vous éblouiront avec six des plus populaires concertos pour piano. Au nombre des six pianistes invités, mentionnons Pascal Devoyon, André Laplante et André Gagnon.*
LES CONCERTS AIR CANADA
5-6 octobre
Charles Dutoit
Horacio Gutierrez, *pianiste*
Moussorgsky: Une nuit sur le mont Chauve
Tchaikovsky: Concerto pour piano no 1
Stravinsky: Suites no 1 et no 2
Rachmaninov: Vocalise
Tchaikovsky: Ouverture 1812
30 nov.-1 déc.
Charles Dutoit
Pascal Devoyon, *pianiste*
Thomas: Raymond, ouverture
Saint-Saëns: Concerto pour piano no 4
Chabrier: Marche joyeuse
Champagne
ouverture
Concerto pour piano no 2
Schubert: Rosamunde, ouverture et musique de ballet
Godfrey Ridout: Frivolités canadiennes
Johann Strauss: Valses et Polkas
19-20 avril
Erich Kunzel
André Laplante, *pianiste*
Concerto pour piano no 1 de Mendelssohn et oeuvres de Liszt, Bizet, Gershwin, Richard Rodgers. Des extraits de «Annie» et autres mélodies populaires
3-4 mai
Charles Dutoit
André Gagnon, *pianiste*
Rossini: Il Signor Bruschino, ouverture
Mozart: Concerto pour piano, K. 482
Rimsky-Korsakov: Schéhérazade
OCCASION UNIQUE!!!
CONCERT GRATUIT DE L'O.S.M.
sous la direction de Raffi Armenian, sur la place du Complexe Desjardins, le lundi 27 septembre à 20h00. Vous y entendrez des extraits des programmes de la série AIR CANADA et pourrez vous procurer, sur place, vos abonnements pour cette série, à compter de 18h00.
*Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15%*
Téléphonez au 842-3402 et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts. Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans, gracieuseté de The Gazette.
OSM Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit Directeur artistique

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC 82-83
3 MAGNIFIQUES PIÈCES POUR LE PRIX DE 2
AU CENTAUR, 453, ST-FRANÇOIS-XAVIER (VIEUX-MTL)
«UN CHEF-D'OEUVRE...»

LE MALADE IMAGINAIRE
de Molière avec MICHEL FORGET
Nathalie Champagne, Benoit Dagenais, Nicole Filion, Bernard Fortin, Sylvie Gosselin, Patrice L'Ecuyer, Robert Marien, Suzy Marinier, Daniel Lavoie.
mise en scène Lorraine Pintal
Du merc. 29 sept. au sam. 2 oct.: 20 h 30
et matinée sam. 2 oct.: 14 h 30
UN PAYS DONT LA DEVISE EST
je m'oublie
Une grande gigue épique de Jean-Claude Germain, mise en scène Gilbert Lepage
ROBERT RIVARD JEAN-PIERRE CHARTRAND
«Une des plus remarquables pièces d'écriture de tout le répertoire québécois...»
Du merc. 12 au sam. 15 janv. 1983 à 20 h 30 et dim. 16 à 19 h 30
A toi, pour toujours, ta Marie-Lou
de Michel Tremblay
Nicole Leblanc Pierre Dufresne
DANIELLE FICHAUD LOUISE BOURQUE
mise en scène André Montmorency
«...à ne pas manquer sous aucun prétexte... ...une réussite extraordinaire.»
Du merc. 23 au sam. 26 mars 1983 à 20 h 30 et dim. 27 à 19 h 30
centaur 288-3161
Le Centre des arts de l'ancienne bourse
453 St-François-Xavier, Montréal H2Y 2T1
Métro Place d'Armes
Les billets à l'unité sont 9 $ (6 $ étudiants et âge d'or) sauf le samedi en soirée (10$) et la matinée (6$)
*Voyez les 3 pièces pour le prix de 2. Offre valide jusqu'au 2 octobre.*
288-3161

# «Méphisto»: l'artiste et le pouvoir

par Francine Laurendeau

Une scène de «Méphisto», le film d'Istvan Szabe.

AUSSI ambitieux que doué, l'acteur Hendrik Höfgen refuse de végéter toute sa vie au Künstlertheater de Hambourg, fût-il le plus choyé et le mieux payé de la troupe, parce que Hambourg c'est la province et que la vraie consécration ne saurait venir que de Berlin. Un riche mariage et un beau-père influent l'aideront à gravir les échelons d'une carrière si prometteuse qu'absorbé par son propre succès, c'est à peine si Hendrik — qui se situe pourtant à gauche — remarquera les progrès du national-socialisme. «Quoi, s'écriera-t-il sincèrement surpris mais pas vraiment alarmé, ce comique troupier est devenu Chancelier du Reich?»...) Il détourne prudemment la tête quand on se met à plusieurs, sous ses fenêtres, pour tabasser un Juif. Il ne comprend pas que la célèbre Dora Martin, actrice juive, apprenne l'anglais dans l'espoir d'aller travailler en Amérique, ni que sa femme l'exhorte à fuir Berlin avec elle. N'est-il pas un authentique Allemand, né en Rhénanie, et au dessus de ces querelles politiques? Et la vraie liberté pour un comédien n'est-elle pas de pouvoir travailler dans son pays, sa langue et sa culture?

Mais même au Staatstheater de Berlin, il doit constater que l'esprit se détériore. Pour se faire pardonner des incartades de jeunesse, il aura recours à l'intercession de Lotte Lindenthal, actrice au talent médiocre mais favorite du Général, le redoutable et tout puissant premier ministre. Au cours d'une représentation du premier *Faust* (de Goethe), où il incarne avec une verve étincelante le rôle de Méphisto, le comédien connaîtra l'ivresse de la gloire, publiquement distingué par le Pouvoir devant un parterre ébloui. Même s'il n'a plus guère de vrais amis, l'égocentrique Hendrik demeure persuadé de sa générosité et de son courage: n'a-t-il pas obtenu la grâce d'un communiste? n'héberge-t-il pas un Juif? n'entretient-il pas une maîtresse noire? Mais le véritable Méhisto de l'histoire, c'est le Général, représentant de ce Pouvoir auquel Hendrik a vendu son âme. Et il sera désormais chaque jour plus sûrement happé par un engrenage qui fera de lui un complice et une marionnette de la dictature nazie. Les dernières images nous le montreront aveuglé, traqué par le feu des projecteurs, sous l'oeil sarcastique du Général, dans le nouveau stade qu'on est en train d'ériger pour les Jeux olympiques de 1936, théâtre colossal où le monde entier viendra bientôt défiler, complice lui aussi, devant les caméras lyriquement propagandistes de Leni Riefenstahl...

Si *Méphisto*, du réalisateur hongrois Istvan Szabo, n'a pas reçu la Palme d'Or qu'il aurait selon moi mérité à Cannes, en 1981, c'est beaucoup parce que la conjoncture historique imposait sans l'ombre d'un doute au jury de ce Festival *L'homme de fer*, d'Andrzej Wajda, témoignage bouleversant tourné à chaud sur les récents événements en Pologne. Il est heureux que l'Oscar américain du meilleur film étranger soit venu souligner les qualités de cet exceptionnel long métrage. Istvan Szabo, que Georges Sadoul appelait à ses débuts «l'intimiste du nouveau cinéma hongrois», a réalisé avec *Méphisto* un film brillant et spectaculaire, un film magistral, l'oeuvre de la maturité, dont on ne saurait explorer la densité en quelques lignes. Il importe surtout de rappeler que *Méphisto* est d'abord un roman publié en exil, en 1936, par l'écrivain allemand Klaus Mann (fils aîné de Thomas Mann) qui devait se suicider à Cannes, en 1949, sans que ses livres aient reçu de ses compatriotes l'intérêt qu'ils auraient dû susciter. *Méphisto* décrit de saisissante façon l'ascension d'un arriviste et nous brosse un tableau de l'Allemagne des années vingt et trente, tableau d'autant plus prophétique qu'il révèle, dès 1936, des réalités sur lesquelles le monde «démocratique» d'avant-guerre préférera fermer longtemps les yeux. Il paraît évident que le romancier s'est inspiré de l'acteur Gustav Grundgens pour son personnage de Hendrick Höfgen. «Mais le personnage créé par Klaus Mann (écrivait Michel Tournier dans sa préface à l'édition française, Denoël, 1975) déborde infiniment ce cas particulier. J'ai vu Gründgens à la scène, je ne l'ai pas connu personnellement. En revanche, j'ai pratiqué de près un autre homme de spectacle de sa génération, beaucoup plus compromis que lui avec le IIIe Reich, le cinéaste Veit Harlan auquel on doit notamment *Le Juif Suss* et *La ville dorée*. Je retrouve dans le personnage de Höfgen sa vitalité, sa séduction, sa naïveté plus ou moins roublarde, ce curieux mélange d'une personnalité éclatante et d'un caractère assez faible. Et, dans la dernière phrase du roman («Je ne suis pourtant qu'un comédien tout à fait ordinaire!»), je crois entendre les exclamations de Veit Harlan revendiquant lors de son procès comme criminel de guerre l'impunité du bouffon de cour.» Il est également important de souligner que le livre de Klaus Mann, avant d'être porté à l'écran, a été adapté pour le théâtre par Ariane Mnouchkine. *Méphisto, le roman d'une carrière, d'après Klaus Mann* (Éditions Solin et Théâtre du Soleil, 1979) était créé le 15 mai 1979 à la Cartoucherie de Vincennes par le Théâtre du Soleil, dans une admirable mise en scène de Mnouchkine. Dénonciation du nazisme et de ses collaborateurs, la pièce rappelait dans son introduction le refus des éditeurs allemands de l'après-guerre de publier le roman de Klaus Mann (serait-ce la cause de son suicide?) qui ne sera réédité qu'en 1956, à Berlin-Est.

Mais le film d'Istvan Szabo va beaucoup plus loin qu'une dénonciation des hommes de théâtre qui collaborèrent avec la dictature nazie, beaucoup plus loin qu'une dénonciation du carriérisme à tout prix. *Méphisto* pose le problème de l'intellectuel et de l'artiste face au pouvoir, problème universel avec lequel doivent composer créateurs et interprètes de tous temps et de tous pays, problème qu'ont dû se poser à quelques reprises (pour ne citer que ceux-là) les cinéastes de l'Europe de l'Est. En période de dictature, qu'on soit tchécoslovaque, hongrois ou polonais, doit-on fuir ou rester? Fuir c'est se déraciner, c'est démissionner aussi. Mais rester, c'est se condamner au compromis ou au silence. Szabo, dont la jeunesse a été marquée par le mouvement insurrectionnel d'octobre 1956 et sa répression par les troupes soviétiques, a sûrement vécu cette déchirante contradiction. Un artiste a-t-il le droit de mettre son talent au service d'une politique qu'il réprouve? «Un jour ou l'autre, il faut choisir, répondait le cinéaste hongrois au journaliste du *Figaro*. Dans une démocratie comme la vôtre, on peut toujours refuser. Parfois, c'est plus difficile...»

Dans le rôle principal, le comédien autrichien Klaus Maria Brandauer crée un personnage inquiétant, déroutant. Tourmenté, nerveux, insaisissable comme le vif-argent, cabotin génial, à la fois calculateur et spontané, angoissé et sûr de lui, avant tout profondément ambigu, son Hendrik est hallucinant. Brandauer est entouré d'une pléiade d'excellents acteurs de l'Europe de l'Est pour la plupart, parmi lesquels on reconnaît Krystyna Janda, l'héroïne de *L'homme de marbre* et de *L'homme de fer*. L'intelligence et la beauté de la mise en scène — du détail le plus secret à la plus grandiose des fêtes nazies —, l'efficacité de l'adaptation (on a rarement manié avec une telle perfection l'art de l'ellipse), le rythme personnel que la réalisation imprime au déroulement implacable de cette tragédie font de *Méphisto* un film inoubliable. On aurait presque envie de passer sous silence, tant la postsynchronisation française est soignée, le fait que ce film hongrois parlé en allemand nous soit présenté dans une version doublée. Il y a en ce moment deux films à voir absolument à Montréal: *Les années de plomb*, de Margareth von Trotta (à l'Élysée) et *Méphisto*, d'Istvan Szabo (au Berri).

POUR TOUS
CFGL FM 105,7 journal de montréal AIR CANADA
VOYEZ LE FILM ET AYEZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE A PARIS PREMIERE CLASSE POUR 2 PERSONNES VIA AIR CANADA
Le PARISIEN 5
480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10; 7.10, 9.15. SAM; DERNIER SPECTACLE 11.15.

"C'est plus qu'un film. Beaucoup plus..."
Romy Schneider
POUR TOUS
L'inoubliable ROMY SCHNEIDER dans son dernier rôle

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI
ROMY SCHNEIDER • MICHEL PICCOLI dans un film de JACQUES ROUFFIO
avec HELMUT GRIEM • DOMINIQUE LABOURIER • GERARD KLEIN • MATHIEU CARRIÈRE • MARIA SCHELL
Scénario et adaptation de JACQUES ROUFFIO et JACQUES KIRSNER d'après le roman de JOSEPH KESSEL
Dialogue de JACQUES KIRSNER • Musique de GEORGES DELERUE • Distribué par CINÉ 360
Le PARISIEN 4
480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45. SAM; DERNIER SPECTACLE 11.55

"Un Michel Serreault éblouissant, incomparable!" — Écran,
"Un film fascinant!" — Le Devoir, Journal de Montréal,
"Un Michel Serreault encore plus parfait que dans 'La Cage aux Folles'!" — France Soir
PHILIPPE GRUMBACH ET GALMONT PRÉSENTENT
MICHEL SERRAULT
CHARLES AZNAVOUR
UN FILM DE CLAUDE CHABROL
14 ANS
les Fantômes du Chapelier
D'APRÈS LE ROMAN DE GEORGES SIMENON
PARISIEN: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.35, SAM; DERNIER SPECTACLE 11.50. GREENFIELD: SAM. DIM. 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10, SEM. 7.00, 9.10. VERSAILLES: SAM. DIM. 12.00, 2.15, 4.30, 6.45, 9.00. SEM. 6.45, 9.00
Le PARISIEN 3
480 STE CATHERINE O 866-3856
GREENFIELD PARK 2
PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 3
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

"Un film absolument charmant!" — René Homier Roy, CFTM/TV
"Bravo à Claudia Cardinale!" — V.S.D.
"Une comédie pleine de gags, de charme et de bonne humeur; destinée à tous ceux qui aiment rire... et qui veulent passer un inoubliable moment au cinéma!" — Ciné-Revue
le nouveau film de MICHEL LANG
14 ANS
LE CADEAU
PIERRE MONDY CLAUDIA CARDINALE et CLIO GOLDSMITH
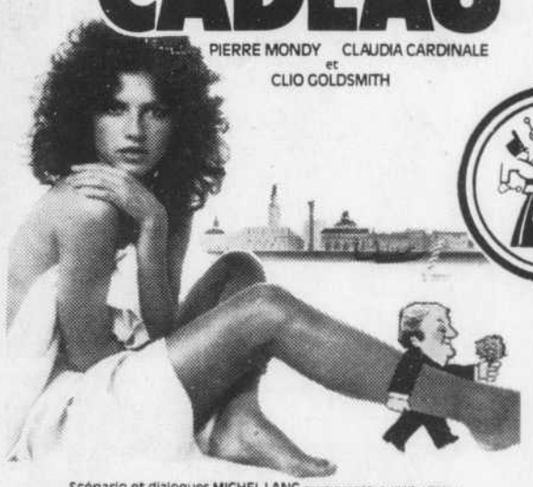
CINÉMAS UNIS
Scénario et dialogues MICHEL LANG d'après la comédie de VAIME et TERZOLI
Musique de MICHEL LEGRAND Editions musicales CLAUDE PASCAL • Producteur Exécutif MICHEL ZEMER
Image DANIEL GAUDRY • Montage HÉLÈNE PLEMIANNIKOV
distribué par VIVAFILM
LA CITÉ: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. GREENFIEL: SAM. DIM. 1.25, 3.25, 5.25, 7.25, 9.25, SEM. 7.25, 9.25. LAVAL: SAM. DIM. 12.30, 2.45, 4.50, 6.55, 9.00. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.05. SEM. 6.55, 9.00. VERSAILLES: SAM. DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. SEM. 7.10, 9.10
LaCité 2
3575, AV. DU PARC 844-2829
LAVAL 2
CENTRE LAVAL 688-7776
2e SEM.
GREENFIELD PARK 3
PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1
PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson

"DÉROUTANT MAIS FASCINANT!" — Richard Gay, Le Devoir
ALAIN SARDE présente
ISABELLE HUPPERT / HANNA SCHYGULLA
POUR TOUS

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982
UN FILM DE JEAN-LUC GODARD
PASSION
MICHEL PICCOLI / JERZY RADZIWILOWICZ
ÉLYSÉE 1
35 MILTON 842 6053
Sam. Dim. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00
Sem. 7.00, 9.00.

56e SEMAINE À MONTRÉAL
POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
Le PARISIEN 2
480 STE-CATHERINE O 866-3856
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

RETROSPECTIVE des OSCARS du meilleur film de l'année
1970
PATTON
RÉALISATEUR : FRANKLIN SCHAFFNER
INTERPRÈTES : GEORGE C. SCOTT, KARL MALDEN, MICHAEL BATES
26 au 29 septembre
4 jours seulement
desjardins 4
BASILAIRE 1 288-3141

"LE FILM LE PLUS APPLAUDI DU FESTIVAL." — Serge Dussault, LA PRESSE
"IMPOSANT ET INTERESSANT." — Nathalie Petrowski, LE DEVOIR
"DROLE ET DYNAMIQUE." — Franco Nuovo, LE JOURNAL DE MONTREAL

Cinéplex 9 cinémas
A World of Movie Entertainment
2001 UNIVERSITÉ
Coin de Maisonneuve 849-4518
Gagnant de 3 prix au festival des films du monde 1982. (anglais - sous-titres français)
1:15 3:15 5:15 7:15 9:15
The Chosen
POUR TOUS
3e SEMAINE

UN ÉVÉNEMENT CINÉMATOGRAPHIQUE à ne pas manquer !
L'AUTRE CINÉMA Salle 2
TOUS LES SOIRS À 9h15 6430 Papineau 722-1451
Bernardo Bertolluci, réalisateur du Dernier Tango à Paris, parle de NICK'S MOVIE:
"Je me demande pourquoi ce que j'ai vu et ressenti dans ce film m'a si profondément ému. Nick a eu ainsi l'occasion d'être créatif jusqu'à son dernier souffle avec le plaisir, l'effort et l'exhibitionnisme que la créativité requiert d'un cinéaste. De même que tous les films sur la vie finissent inévitablement par évoquer la mort, ce film sur la mort est grand ouvert sur un monde d'une extraordinaire vitalité qui n'est autre que la nostalgie de la vie telle qu'elle est vécue, simulée, déclamée, mise en scène."
Avant L'ETAT DES CHOSES, qui vient de remporter le Lion d'Or au festival de Venise, et HAMMETT, présenté à Cannes en mai dernier, Wim Wenders réalise un film mettant en scène les dernières semaines de son ami américain, le grand réalisateur Nicholas Ray (LA FUREUR DE VIVRE, JOHNNY GUITAR). Ensemble, le jeune et le vieux, l'Allemand et l'Américain, nous offrent un film bouleversant, un document unique, où s'exprime jusqu'au bout, la passion d'un homme pour son art.
NICK'S MOVIE
version originale, en anglais avec s.-t. français — pour tous

"UN TRÈS GRAND FILM!" — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
LION D'OR AU FESTIVAL DE VENISE
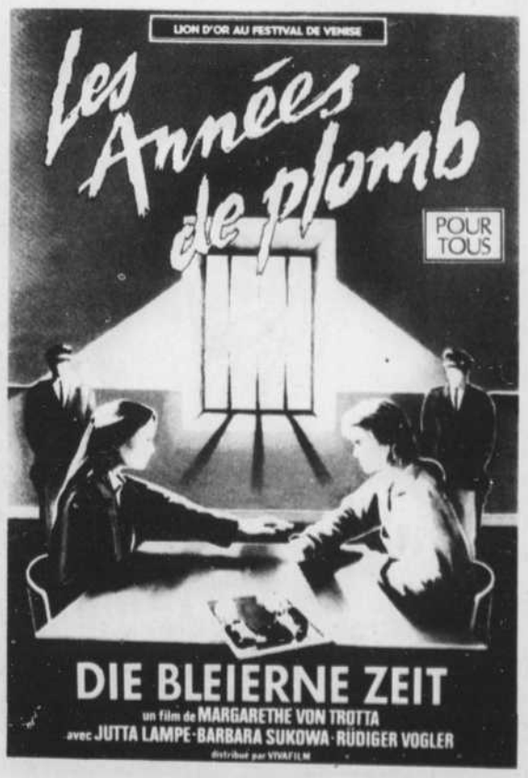

un film de MARGARETHE VON TROTTA
avec JUTTA LAMPE • BARBARA SUKOWA • RÜDIGER VOGLER
distribué par VIVAFILM
4e Sem.
ÉLYSÉE 2
35 MILTON 842 6053
SAM. DIM. 1.00, 3.10, 5.20, 7.30, 9.35. SEM. 7.30, 9.35.

UN FILM DE ETTORE SCOLA
— SÉLECTION OFFICIELLE CANNES 1982 — EN COMPÉTITION
JEAN-LOUIS BARRAULT MARCELLO MASTROIANNI
HANNA SCHYGULLA HARVEY KEITEL
POUR TOUS
LA NUIT DE VARENNES

Gaumont
LaCité 1
3575, AV. DU PARC 844-2829
LA CITÉ: 12.30, 3.15, 6.00, 8.45

L'AUTRE CINÉMA Salle 1
6430, PAPINEAU 722-1451, 277-2001
tous les soirs à 7h15 et 9h30
14 ANS
"Il y a plusieurs bons films à l'affiche en cette rentrée d'automne. Pourtant, le film à voir, et sans hésitation, est "Georgia" de Arthur Penn, une oeuvre majeure qui vous laisse étourdi de pur bonheur cinématographique après vous avoir fait passer 115 minutes d'une formidable qualité dramatique...
...Il y a longtemps que je n'avais pas ressenti une telle émotion, un tel bonheur au cinéma."
— L.G. Lemieux dans LE SOLEIL
GEORGIA EN FRANÇAIS
Également à l'affiche à QUÉBEC, au Cartier

PREMIÈRE MONDIALE

BRIMSTONE & TREACLE
avec DENHOLM ELLIOTT • JOAN PLOWRIGHT • SUZANNA HAMILTON
scénario de DENNIS POTTER • réalisé par RICHARD LONCRAINE
musique de THE POLICE, STING, THE GO-GO's DOLBY STEREO
PALACE 5: 1.50, 3.30, 5.10, 6.50, 8.30, VEN; & SAM. DERNIER SPECTACLE 10.30. PALACE 6: 1.00, 2.40, 4.20, 6.00, 7.40, 9.30. VEN. & SAM. DERNIER SPECTACLE 11.20
PALACE
698 STE-CATHERINE O. 866-6991
McGILL

# Les rendez-vous d'automne du cinéma québécois

par
**Richard Gay**

LA Semaine du cinéma québécois est morte, vivent les Rendez-vous d'automne! C'est un peu dans cet esprit que les responsables des Rendez-vous d'automne du cinéma québécois ont présenté ces jours derniers l'événement cinématographique qui se tiendra à la Cinémathèque québécoise à partir de mercredi prochain jusqu'au dimanche 3 octobre inclusivement.

On se souviendra que la Semaine du cinéma québécois présentait à chaque printemps un éventail de la production québécoise annuelle. En 1980, la Semaine eut lieu à l'automne et on y avait ajouté un volet constitué de films étrangers. Mais cette fois-là, les films n'ayant pas su attirer le public, la Semaine fut un échec. Un échec dont elle ne devait jamais se relever. En effet en 1981, contrairement aux années précédentes, il n'y eut pas de Semaine du cinéma québécois. En 82, ses organisateurs essayaient désespérément de la ressusciter, mais rien à faire: les gouvernements, plusieurs cinéastes et même le public n'en voulaient pas. C'est du moins ce qu'a expliqué le cinéaste René Pothier associé pendant longtemps à l'organisation de la semaine. Il ajoutait: «nous avons donc dû nous saborder».

Les Rendez-vous d'automne du cinéma québécois prennent donc la relève et ce en grande partie parce que Renée Roy qui faisait partie de l'organisation de la Semaine acceptait mal que le cinéma québécois n'ait plus sa fête annuelle. Elle a donc foncé, mis sur pied une nouvelle organisation et créé un comité directeur qui regroupe autour d'elle Francine Allaire, Carol Faucher, Babalou Hamelin, Pierre Jutras et Daniel Lajeunesse. Et c'est ce comité qui a mis sur pied les premiers Rendez-vous d'automne.

Quel est le but, l'objectif de ces Rendez-vous? Le même somme toute que celui poursuivi précédemment par la Semaine, soit de faire un bilan de la production récente du cinéma d'ici en la présentant dans toutes ses tendances et toute sa diversité. Permettre à des films souvent inaccessibles d'être vus, permettre aussi une réflexion, des échanges qui favoriseront la continuité du cinéma québécois. Car malgré ses énormes difficultés dont le rapport de la Commission Fournier a fait récemment état, ce cinéma existe et avec les Rendez-vous on souhaite le célébrer et participer un tant soit peu à sa revitalisation. On souhaite aussi que ces Rendez-vous soient annuels.

Au niveau de l'approche cependant, quelques différences d'avec la dernière Semaine du cinéma québécois. Pas de films étrangers, pas d'ateliers mais un seul débat, et le tout prend place non pas dans une grande salle commerciale mais à la Cinémathèque québécoise, salle plus intime, plus chaleureuse, devenue le véritable carrefous de tout le milieu cinématographique.

Dans ces Rendez-vous, on pourra voir cette année 56 films québécois totalisant 64 heures de projection. Et ces films ont été sélectionnés en fonction des critères suivants: les films ne devaient pas avoir connu une exploitation commerciale valable en salle ou à la télévision, devaient avoir été terminés après octobre 1980, date de la dernière Semaine du cinéma québécois, ne devaient pas avoir été commandités par un organisme du genre Ministère du tourisme et un réalisateur ne pouvait présenter qu'un seul film. Au-delà de ces critères, le comité organisateur affirme avoir fait son choix plus en fonction de la sincérité des oeuvres que de leur perfection technique.

Les Rendez-vous permettront ainsi de voir en avant-première plusieurs longs métrages québécois qui prendront l'affiche au cours de la présente saison: *Les Fleurs sauvages*, le nouveau film de Jean-Pierre Lefebvre qui se méritait au dernier festival de Cannes le Prix de la critique internationale, *Larose, Pierrot et La Luce* de Claude Gagnon, *Les Yeux rouges* d'Yves Simoneau, *La Quarantaine* d'Anne Claire Poirier et *La Bête lumineuse* de Pierre Perrault. Ajoutons *Contrecoeur*, le film de Jean-Guy Noel terminé depuis belle lurette mais qu'on n'a pas encore pu voir sur les écrans, *Le Futur intérieur* aussi de Yolaine Rouleau et Jean Chabot. Ces longs métrages suffiront sans doute à eux seuls à créer autour des Rendez-vous un intérêt certain.

S'ajouteront des moyens métrages dont *Marie Uguay* de Jean-Claude Labrecque, *Les Candidats* de Claude Laflamme, Albédo de Jacques Leduc où l'on retrouvera Pierre Foglia et Paule Baillargeon, *Sculpture environnementale* de Guy Jude Coté sur le Symposium international de sculpture environnementale qui s'est tenu à Chicoutimi et *La Passion de danser* de Diane Létourneau.

Des courts métrages aussi parmi lesquels il faut peut-être souligner *On n'est pas sorti du bois* d'Alain Chartrand, *Elvis Gratton* de Pierre Falardeau et Julien Poulin, *Voyage de nuit* de Roger Frappier, *Premières pages du journal d'Isabelle* de Michel Moreau, *Le rêve assassin* d'Anne Dandurand, *Pêcheur d'eau douce* de Roger Cantin et Danyèle Patenaude, *Réveillon* de François Labonté, *Le Toasteur* de Michel Bouchard et *Bleue brome* de Brigitte Sauriol.

Enfin des films d'animation dont *Réveille* de Francine Léger, *Souvenirs de guerre* de Pierre Hébert et *Une histoire comme une autre* de Paul Driessen.

Les films seront donc au rendez-vous. Les cinéastes aussi puisqu'il sera possible de les rencontrer et de discuter avec eux dans le hall de la Cinémathèque où des oeuvres reliées au cinéma seront exposées. Quant au débat prévu, il sera animé par le réalisateur Fernand Dansereau et aura pour titre «Les membres du jury rêvent-ils ou comment lire un scénario?». Un débat donc sur les critères de sélection des différents jurys qui ont à évaluer des projets de films. Ce débat aura lieu à la Cinémathèque samedi le 2 à 22 heures. Un peu tard, il faut l'admettre, à moins qu'on veuille que les participants rêvent aussi.

Les Rendez-vous auront été rendus possibles grâce à la collaboration de l'Office national du film, Radio-Québec, l'Institut québécois du cinéma et, bien sûr, la Cinémathèque. «Avec un budget modeste de moins de $25,000,» précisait Renée Roy, directrice générale de l'événement.

Pour Renée Roy, les Rendez-vous, contrairement à La Semaine, cherchent avant tout à rejoindre les artisans du cinéma québécois et les cinéphiles particulièrement intéressés à la production nationale. Et c'est pourquoi l'événement prend place dans une petite salle qui ne comprend que 193 sièges. On peut cependant penser que ceux qui désirent assister aux projections auront avantage à se procurer leurs billets au plus tôt. Ceux-ci ($1.50 par représentation, $5.00 par le billet quotidien) sont disponibles depuis hier au guichet de la Cinémathèque.

# Deux films de retour: «Georgia» et «Nick's Movie»

par
**Richard Gay**

DEUX films captivants qui avaient déjà été brièvement présentés sur nos écrans ont repris l'affiche à Montréal. Il s'agit de *Georgia* du cinéaste américain Arthur Penn et *Nick's movie* du réalisateur allemand Wim Wenders, tous deux au programme de L'Autre Cinéma, l'ancien Cinéma X de la rue Papineau devenu, pour le plus grand plaisir des feministes et des cinéphiles, une salle d'art et d'essai.

La version originale de *Georgia* intitulée *Four friends* avait pris l'affiche la saison dernière mais avait été retirée après une seule semaine de projection, faute d'un nombre suffisant de spectateurs. Ceci dit, le distributeur avait omis de souligner clairement dans sa publicité qu'il s'agissait de la nouvelle réalisation d'Arthur Penn, l'auteur de *Bonnie and Clyde*, et n'avait pas cru bon de présenter le film en visionnement à la presse, empêchant celle-ci d'en parler dès sa sortie sur les écrans. Cette première sortie fut donc un échec, d'autant plus que le titre n'avait rien de percutant et que les comédiens étaient inconnus.

Mais voilà que le film nous revient dans sa version française. Le doublage réduit quelque peu l'intérêt de ce film profondément ancré dans la vie américaine, mais, si comme plusieurs vous avez raté la sortie de ce film en version originale, vous accepterez peut-être volontiers de vous rattraper avec cette version doublée.

Le scenario de *Georgia* est l'oeuvre de Steve Tesich, celui-là même qui a écrit les scénarios de *Breaking away*, *Eyewitness* et plus récemment celui de *The World according to Garp*. Pour *Georgia*, Tesich s'est grandement inspiré de son expérience personnelle et Danilo, le personnage principal du film, un jeune Yougoslave qui arrive en Amérique à l'âge de douze ans, c'est nul autre que Tesich lui-même. Le film doit donc beaucoup au vécu et au talent de scénarisation de Tesich mais beaucoup aussi à Arthur Penn qui n'avait pas tourné depuis cinq ans et pour qui l'Amérique a souvent été au-delà de ses personnages et de ses récits le propos fondamental de ses films.

À un premier niveau, *Georgia* raconte l'amitié, à l'ombre des acieries d'East Chicago, entre quatre jeunes, Danilo, Tom, David et Georgia, l'amour aussi de chacun des trois garçons pour la seule fille du groupe. Mais le scenario de Tesich et la réalisation de Penn dépassent de loin ce premier niveau anecdotique pour constituer une chronique intelligente des années 60 aux États-Unis et aussi une évocation du rêve américain où les illusions se buttent souvent à d'amères et violentes réalités.

Le récit est à un tel point dense et riche en situations de toutes sortes qu'il s'avère impossible à résumer. Mais des images restent gravées dans notre esprit: un balon de plage où figure une photographie de John et Jackie Kennedy roule lentement dans les airs, un riche bourgeois tue sa fille, blesse son nouveau mari et s'enlève la vie parce qu'il refuse de donner quoi que ce soit, même sa fille, l'image au ralenti d'un drapeau américain en flammes... À travers l'histoire de quatre jeunes donc, l'Histoire d'une société qui se voit forcer de redéfinir ses rêves.

Les interprètes, pour la plupart de nouveaux venus à l'écran, excellent, en particulier Craig Wasson dans le rôle de Danilo et Jodi Thelen dans celui de Georgia, libre et passionnée. Si la version française de ce film d'Arthur Penn s'intitule *Georgia* c'est bien sûr à cause de ce personnage féminin mais aussi à cause de la chanson *Georgia on my mind* interprétée par Ray Charles qu'on entend à plusieurs reprises dans le film et qui par son romantisme blessé synthétise bien la portée de ce long métrage drôle par moments mais surtout lucide et troublant.

■

*Nick's movie*, la réalisation de Wim Wenders, avait été présentée l'an dernier au dixième Festival du nouveau cinéma. Ce fut d'ailleurs un des films les plus importants et les plus courus du festival.

Un film sur la mort, celle du cinéaste Nicholas Ray, l'ami américain que Wenders a filmé dans ses derniers moments en 1979 alors qu'il était ravagé par le cancer. Un film sur la mort, la mort en direct dirait Tavernier, mais peut-être surtout un film en hommage à la vie en général et à celle toujours créatrice de Nicholas Ray en particulier. Bouleversant!

Et cela d'autant plus que ce film a été réalisé avec une grande qualité d'amitié, d'honnêteté, d'ouverture. Ouverture d'homme mais aussi de cinéaste qui a su exercer son art avec liberté, expressivité, renouvellement. Ce film en tous cas méritait tout à fait d'être présenté dans le cadre d'un festival sur le nouveau cinéma et saura accaparer totalement l'attention de ceux qui aiment voir le septième art franchir de nouvelles barrières tant au niveau du propos que de la forme cinématographique elle-même.

Ce qui captive avant tout dans *Nick's movie* c'est la tension qu'on y sent entre le cinéma et la réalité: Wenders et Ray souhaitaient réaliser une fiction, mais ce projet de cinéma a dû céder sa place à la fatale réalité d'une mort qui progressait trop rapidement. Et Wenders a eu la souplesse nécessaire d'enregistrer une vie qui tousse, crache, délire, s'achève. Quant à Nicholas Ray, en participant pleinement à ce film qui se situe au-delà des catégories habituelles de la fiction et du documentaire, il signe là sa dernière oeuvre. D'où le titre: *Nick's movie*.

## Walser

Suite de la page 20

âge véritable et rêve le temps plutôt que de le vivre. Ses filles et sa femme l'embarrassent car elles dérangent ses obsessions et ses fixations. S'il était un véritable artiste, il chercherait à fixer l'instant vécu. Or, l'art pour lui n'est qu'une évasion qui participe au même rêve qui est devenu pour lui l'instant qui passe sans être vécu.

Peut-être l'oeuvre que construit l'artiste est-elle aussi vulnérable que cette «maison des Cygnes» qui finit par succomber sous la hache des démolisseurs. Cela importerait peu à l'artiste dont l'oeuvre naîtrait de l'intensité du moment vécu. Il ne vaincra pas le temps mais il le transformera en trajet pour son désir. Avec une maîtrise remarquable, Martin Walser épouse le discours de son personnage.

La langue n'est qu'un instrument comme si le temps avant de se dissiper dans l'oubli se pliait au surgissement irrésistible du désir.

EN MATINÉE 99¢ chacun
à midi: Un Amour infini
2h00 Bienvenue Mr. Chance
3h00 Ya-t-il un pilote dans l'avion
5h00 Mondo Cane
5h00 Woody (Allen) et les robots
EN SOIRÉE: 3.00$ chacun
Salle 1 à 7h15 et 9h30
(14 ANS)
GEORGIA EN FRANÇAIS
le film à voir
à Montréal actuellement
Salle 2 à 7h00 seulement !
L'AVENTURE (tous)
C'EST L'AVENTURE
Salle 2 (à 9h15 seulement)
NICK'S MOVIE
version originale anglaise avec s.-t. français
L'AUTRE CINÉMA
6430 Papineau 722-1451

PRIMA FILMS PRÉSENTE
Le film espagnol tant attendu de...
CARLOS SAURA
Doux Moments du passé...
14 ANS
4e SEM.
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à ven.: 7.30 - 9.30. Sam.-dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

PRIX LOUIS DELLUC
UNE ÉTRANGE AFFAIRE
PIERRE GRANIER-DEFERRE
MICHEL PICCOLI
NATHALIE BAYE
GÉRARD LANVIN
POUR TOUS
4e SEM.
Tous les jours: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

"Il y a quelque chose de poignant dans ce miroir que Bertolucci tend à l'univers ... Ugo Tognazzi est fascinant." Le Figaro
"Ugo Tognazzi superbe. Anouk Aimée plus émouvante que jamais." Le Matin de Paris
"Esthétiquement remarquable." Liberation
"Extraordinairement réalisé, ce film est drôle. Il a une force d'invention étonnante ... Il ne ressemble à rien de connu." Cahiers du Cinema
UGO TOGNAZZI \ ANOUK AIMÉE
PRIX D'INTERPRETATION MASCULINE
CANNES 1981
POUR TOUS
Un film de
BERNARDO BERTOLUCCI
LA TRAGEDIE D'UN HOMME RIDICULE
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à vend.: 7.15 - 9.20.
Sam.-dim.: 12.50 - 3.00 - 5.05 - 7.15 - 9.20.

RENÉ MALO PRÉSENTE
"OSCAR" MEILLEUR FILM ETRANGER 1982
Prix du Meilleur Scénario
et
Prix de la Fédération Internationale de la Critique
CANNES 1981
POUR TOUS
MEPHISTO
UN FILM DE ISTVAN SZABO
INTERPRETE PAR KLAUS MARIA BRANDAUER
KRYSTYNA JANDA ILDIKO BANSAGI ROLF HOPPE
Tous les jours: 1.20 - 3.55 - 6.30 - 9.05.
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Présentation en
EFFETS SONORES PRODUITS PAR ORDINATEUR KURZWEIL

Martin Scorsese a le plaisir de vous inviter à voir pour la toute première fois la version absolument complète de son film "New York, New York"
POUR TOUS
LIZA MINNELLI - ROBERT DE NIRO
NEW YORK, NEW YORK
A ROBERT CHARTOFF - IRWIN WINKLER Production. A MARTIN SCORSESE Film
Screenplay by EARL MAC RAUCH and MARDIK MARTIN • Story by EARL MAC RAUCH
Directed by MARTIN SCORSESE • Produced by IRWIN WINKLER and ROBERT CHARTOFF
Original Songs by JOHN KANDER and FRED EBB • Musical Supervision and Conduction RALPH BURNS
Production Designed by Boris Leven • Director of Photography Laszlo Kovacs, A.S.C.
Hand-Tinted Drawing Reproduced by Special Arrangement with Margo Feiden Galleries
UN SEUL PRIX D'ENTRÉE 2,95$
New Yorker
5380 ST-LAURENT
276-9626
entre FAIRMOUNT et ST-VIATEUR

EN AMÉRIQUE, PEUT-ON ÊTRE COUPABLE JUSQU'À PREUVE DE SON INNOCENCE?
POUR TOUS
Imaginez que vous trouviez dans le journal de ce matin votre vie étalée à la "une"...
Tout est exact... Mais rien n'est vrai.
Elle écrit l'histoire qui fait exploser l'univers de cet homme.
Maintenant, il va prendre sa revanche.
PAUL NEWMAN
SALLY FIELD
ABSENCE DE MALICE
V.f. de "ABSENCE OF MALICE"
COLUMBIA FILMS Présente UNE PRODUCTION MIRAGE ENTERPRISES
PAUL NEWMAN • SALLY FIELD • "ABSENCE DE MALICE" • Musique de DAVE GRUSIN
Crémazie: lun. à vend.: 7.25 - 9.30. Sam.-dim.: 1.00 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30. (Complément de prog. au Brossard et aux ciné-parcs).
CREMAZIE ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 465-5906
CINÉ-PARC ODEON 2 TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697
CINÉ-PARC LAVAL-2 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310/861-0659

Cinémas ODEON
RENÉ MALO PRÉSENTE
LE GRAND GAGNANT DES "CESAR" 82
Meilleure Première Oeuvre
Meilleure Musique
Meilleure Photographie
Meilleur Son
1e MOIS
14 ANS
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
avec FREDERIC ANDREI et WILHELMENIA WIGGING FERNANDEZ
PHOTOGRAPHIE DE PHILIPPE ROUSSELOT
MUSIQUE DE VLADIMIR COSMA
Tous les jours: 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.40.
Bande sonore du film en vente au cinéma et chez les disquaires
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Dans un monde d'assassins professionnels, il n'y a aucune place pour un TUEUR AMATEUR...
Après l'avoir entraîné, informé, et armé... la CIA a décidé de l'abandonner!
14 ANS
L'HOMME DE PRAGUE v.f. "THE AMATEUR"
JOHN SAVAGE · CHRISTOPHER PLUMMER · MARTHE KELLER
AUSSI: 2e FILM A CHAQUE CINE
CHAMPLAIN 2 STE-CATHERINE - PAPINEAU 524-1683
JEAN-TALON 2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE-1 TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515
LONGUEUIL 2 PLACE LONGUEUIL 679-7451
CINÉ-PARC LAVAL-1 AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 622-5555
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310/861-0659

# cinéma

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).*

**ASTRE I;** 9480 Lacordaire (327-5001) — "Mary Poppins": Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 15; 21 h 05. Sem.: 20 h 40. "Les trois cabalieros": Sam. dim.: 15 h 50; 19 h 45 Sem.: 19 h 20.

**ASTRE II;** — "Caligula": Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 00; 20 h 15; Sem.: 19 h 45.

**ASTRE III;** — "Justicier dans la ville" II Sam. dim.: 14 h 55; 18 h 30; 22 h 10. Sem.: 21 h 30. "Eclatement": Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 35; 20 h 10. Sem.: 19 h 30.

**ASTRE IV;** — "Femme objet": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45 Sem.: 19 h 15; "Secrétaires privées": Sam. dim.: 14 h 25; 17 h 35; 20 h 50. Sem.: 20 h 20 "Les aventures amoureuses de M.O." Sam. dim.: 15 h 25; 18 h 40; 21 h 50. Sem.: 21 h 20.

**AVENUE;** 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "An officer and a gentleman" Sam. dim.: 12 h 10; 14 h 20; 16 h 30; 18 h 40; 21 h 00. Sem.: 18 h 40; 21 h 00.

**BEAVER;** 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Neon nights": 12 h 10; 14 h 35; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 40. "Hard soap": 11 h 00; 13 h 25; 15 h 50; 18 h 10; 20 h 30.

**BERRI I;** 1280 St-Denis (288-2115) — "Mephisto": 13 h 20; 15 h 55; 18 h 30; 21 h 05.

**BERRI II;** — "Une étrange affaire" 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 15.

**BERRI III;** — "La maison du lac": 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.

**BERRI IV;** — "Diva": 12 h 35; 14 h 50; 17 h 05; 19 h 25; 21 h 40.

**BERRI V;** — "Tais-toi quand tu parles": 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 35; 21 h 25.

**BIJOU;** 5030 Papineau (527-9131) — "Scandale": 12 h 05; 15 h 15; 18 h 25; 21 h 45. "Devoirs de vacances": 13 h 45; 16 h 55; 20 h 10.

**BONAVENTURE I;** 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Fast times at Ridgemont High": Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 21 h 15. Sem.: 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

**BONAVENTURE II;** — "Lady Chatterley's lover": Sam. dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.

**BROSSARD I;** Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Absence de malice": Sam. dim.: 14 h 05; 17 h 50; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 45. "Cactus jack": Sam. dim.: 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. "Les déchaînés de la route": Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 45; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 25; 21 h 40.

**BROSSARD III;** — "E.T. extra terrestrial": Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

**CHAMPLAIN I;** 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Le masque": Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Massacre dans le train fantôme": Sam. dim.: 13 h 15; 16 h 35; 20 h 05. Lun. à jeu.: 18 h 30; 21 h 45.

**CHAMPLAIN II;** — "L'homme de Prague": Sam. dim.: 13 h 30; 17 h 30; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 55. "L'enfant du diable": Sam. dim.: 15 h 35; 19 h 35. Lun. à jeu.: 18 h 00; 21 h 50.

**CHÂTEAU I;** 6956 St-Denis (271-1103) — "Caligula Messalina": 12 h 10; 14 h 05; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 45; 21 h 30.

**CHÂTEAU II;** — "Caligula Messalina": 13 h 20; 15 h 15; 17 h 10; 19 h 05; 21 h 00.

**CINÉMA LUMIÈRE;** 1313 est Bélanger (272-1080) — "Alice au pays des merveilles": Sam. dim.: 10 h 15; 12 h 00; 14 h 00; 16 h 00; 17 h 45; 19 h 25. Sem.: 19 h 00.

**CINÉMA DE MONTRÉAL;** 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I "Cheech et Chong gelés ben durs": 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. "Comme au bon vieux temps": 12 h 20; 15 h 50; 19 h 20. Salle II "Survivance": 14 h 25; 18 h 00; 21 h 50. "L'épée sauvage": 12 h 35; 16 h 20; 20 h 00.

**CINÉMA DE PARIS;** 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "The soldier": 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE;** 335 est, boul. de Maisonneuve. (842-9763) — "I confess" d'Alfred Hitchcock (E.U. 1952), sam.: 18 h 00 "Les disparus de Saint-Agil" de Christian-Jaque (Fr. 1938), sam.: 20 h 00. "Montand chante Prévert" de Jean-Christophe Averty (Fr. 1968) précède de "Lonely Boy" de W. Koenig et R. Kroitor (Canada 1961), dim.: 15 h 00. "Le petit monde de Don Camillo" de Julien Duvivier (Fr. 1952), dim.: 18 h 00. "Le masque du démon" de Mario Bava (Italie 1960), dim.: 20 h 00.

**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE;** 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Annie Hall" de Woody Allen (E.U. 1977), sam.: 19 h 00. "Lolita" de Stanley Kubrick (E.U. 1962), sam.: 21 h 00. Pour enfants: "The muppet movie" de Jame Frawley (E.U. 1979), dim.: 16 h 00. "Taking off" de Milos Forman (E.U. 1971), dim.: 18 h 00. "Love and death" de Woody Allen (E.U. 1975)' dim.: 20 h 00.

**CLAREMONT;** 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tron" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 15. Sem.: 19 h 20; 21 h 15.

**CARRÉ ST-LOUIS;** 3900 St-Denis (842-2361) — "Vacances érotiques": 11 h 30; 14 h 30; 17 h 40; 20 h 50. "Désirs secrets des pucelles" 12 h 15; 15 h 20; 18 h 30; 21 h 40. "Collégienne à tout faire": 13 h 40; 16 h 50; 20 h 00.

**COMPLEXE DESJARDINS I;** Complexe Desjardins (288-3141) — "Trocadero bleu citron" 12 h 15; 15 h 45; 19 h 15. "Pour cent briques t'as plus rien" 14 h 05; 17 h 35; 21 h 05.

**COMPLEXE DESJARDINS II;** — "Felicity" 12 h 05; 15 h 50; 19 h 35. "L'amant de Lady Chatterley" 14 h 00; 17 h 45; 21 h 30.

**COMPLEXE DESJARDINS III;** — "Scandale" 12 h 05; 15 h 15; 18 h 25; 21 h 45. "Devoirs de vacances" 13 h 45; 16 h 55; 20 h 10.

**COMPLEXE DESJARDINS IV;** — Samedi: "Midnight cowboy" 12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. "Patton" du 26 au 29 sept; 13 h 00; 16 h 20; 19 h 40. "La filière française" du 30 sept. au 2 oct. 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**CÔTE-DES-NEIGES I;** 6800 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Fast times at Ridgemont High" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

**CÔTE-DES-NEIGES II;** — "Tempest" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 05; 18 h 40; 21 h 15. Sem.: 19 h 00; 21 h 30.

**COMMODORE;** 5780 ouest, Boul. Gouin (334-8560) — "Scandale" Sam. sem.: 18 h 45; 21 h 40. Dim.: 12 h 45; 15 h 40; 18 h 40; 21 h 30. "Devoirs de vacances" Sam. sem.: 20 h 10. Dim.: 14 h 15; 17 h 10; 20 h 10.

**CRÉMAZIE;** 8610 St-Denis (388-4210) — "Absence de malice" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 30. Sem.: 19 h 25; 21 h 30.

**CINÉ-PLEX I;** 2001 Université suite 100 (849-4518) — "The secret policemans other ball" 12 h 15; 14 h 00; 15 h 45; 17 h 30; 19 h 15; 21 h 00.

**CINÉ-PLEX II;** — "Picture show man" et "Breaker Morant" 12 h 10; 16 h 00; 19 h 50 et 14 h 00; 17 h 50; 21 h 40.

**CINÉ-PLEX III;** — "The discrete charm of the bourgeoisie" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.

**CINÉ-PLEX IV;** — "Chariots of fire" 12 h 20; 14 h 35; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20.

**CINÉ-PLEX V;** — "Summer lovers" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.

**CINÉ—PLEX VI;** — "The chosen" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.

**CINÉ-PLEX VII;** — "A midsummer nights sex comedy" 12 h 45; 14 h 25; 16 h 05; 17 h 45; 19 h 25; 21 h 10.

**CINÉ-PLEX VIII;** — "The chosen" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**CINÉ-PLEX IX;** — "The long good friday" 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 30.

**DAUPHIN I;** 2396 est, Beaubien (721-6060) — "La tragédie d'un homme ridicule" Sam. dim.: 12 h 50; 15 h 00; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20.

**DAUPHIN II;** — "Doux moments du passé" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

**DORVAL I;** 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Amityville" II the possession: Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 15. Sem.: 19 h 05; 21 h 15.

**DORVAL II;** — "Inchon" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**DORVAL III;** — "Night shift" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**DÉCARIE SQUARE I;** Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

**DÉCARIE SQUARE II;** — "The soldier" Sam.dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**ÉLYSÉE I;** 35 Milton (842-6053) — "Passion" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**ÉLYSÉE II;** — "Les années de plomb" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 35. Sem.: 19 h 30; 21 h 35.

**FAIRVIEW I;** 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Blade runner" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.

**FAIRVIEW II;** — "An officer and a gentleman" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.

**GREENFIELD I;** 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Friday the 13 th" III Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 45. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 45.

**GREENFIELD II;** — "Les fantômes du chapelier" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 16 h50; 19 h 00; 21 h 10. Sem.: 19 h 00; 21 h 10.

**GREENFIELD III;** — "Le cadeau" Sam. dim.: 13 h 25; 15 h 25; 17 h 25; 19 h 25; 21 h 25. Sem.: 19 h 25; 21 h 25.

**IMPÉRIAL;** 1430 Bleury (288-7102) — "Star treck" II: 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20.

**JEAN-TALON,** 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "L'homme de Prague" Sam. dim.: 14 h 00; 18 h 00; 22 h 00. Lun. à jeu.: 20 h 00.

**KENT I,** 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Amityville II, the possession": sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.

**KENT II,** — "Inchon" Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.

**LA CITE I,** 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "La nuit de Varennes" 12 h 30; 15 h 15; 18 h 00; 20 h 45.

**LA CITE II;** — "Le cadeau" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**LA CITE III;** — "Têtes à claques" 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 15; 21 h 20.

**LAVAL-ODEON I,** Centre 2000, 3195 ouest, Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra terrestrial" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.

**LAVAL-ODEON II;** — "Survivance" Sam. dim.: 14 h 45; 18 h 00; 21 h 50. Lun. à jeu.: 20 h 00 "L'épée sauvage" Sam. dim.: 12 h 35; 16 h 20; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 40.

**LAVAL I,** 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Amityville" II, the possession" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 05; 17 h 10; 19 h 15; 21 h 20. Sem.: 19 h 15; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 25.

**LAVAL II;** — "Le cadeau" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 16 h 50; 18 h 55; 21 h 00. Sem.: 18 h 55; 21 h 00. Sam. dernier spectacle: 23 h 05.

**LAVAL III;** — "An officer and a gentleman" Sam. dim.: 13 h 30; 15 h 55; 18 h 20; 20 h 50. Sem.: 18 h 20; 20 h 50. Sam. dernier spectacle; 23 h 15.

**LAVAL IV;** — "Inchon" Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 35; 16 h 40; 18 h 45; 20 h 50. Sem.: 18 h 45, 20 h 50. Sam. dernier spectacle: 22 h 55.

**LAVAL V,** — "Friday the 13th III", Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

**L'AUTRE CINÉMA,** 6430 Papineau (722-1451) — Salle I: "Un amour infini" 12 h 00. "Y a-t-il un pilote dans l'avion" 15 h 00. "Woody et les robots" 17 h 00. "Georgia" 19 h 15; 21 h 30. Salle 2: "Bienvenue Mr. Chance" 14 h 00. "Mondo Cane" 17 h 00. "L'aventure, c'est l'aventure" 19 h 00. "Nick's movie" 21 h 15.

**LOEW'S I,** 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "An officer and a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

**LOEW'S II;** — "Amityville II, the possession" 12 h 45; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

**LOEW'S III** — "Poltergeist" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.

**LOEW'S IV;** — "Young doctors in love" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

**LOEW'S V;** — "Night shift" 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

**MASCOUCHE I;** 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A. Mascouche (474-4141) — "La guerre du feu" Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 30; 21 h 40. Sem.: 21 h 40. "L'étranger, 8e passager" Sam. dim.: 15 h 15; 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

**MASCOUCHE II;** — "Mary Poppins" Sam. dim.: 13 h 15; 17 h 15; 21 h 05. Sem.: 20 h 50. "Les trois Caballeros" Sam. dim.: 15 h 50; 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

**MERCIER,** 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Cheech and Chong gelés ben durs" Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 15; 22 h 00. Lun. à jeu. 20 h 15. "Comme au bon vieux temps": Sam. dim.; 12 h 30; 16 h 15; 20 h 00. Lun. à jeu.: 18 h 15, "Cheech and Chong gelés ben durs": 22 h 00.

**MONTENACH I,** 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "La masseuse experte" 19 h 10. Matinée sam. dim.: 14 h 00. "L'amant de Lady Chatterly" 20 h 25. Matinée sam. dim.: 15 h 10.

**MONTENACH II,** — "Inspecteur La Bavure" 19 h 00 sauf lun. Matiné sam. dim.: 13 h 45. "Tais-toi quand tu parles" 20 h 45. sauf lun. Matinée sam. dim.: 15 h 30. Ciné-club: "L'année prochaine si tout va bien" lun.: 20 h00.

**OUIMETOSCOPE I,** 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Une femme d'affaires" de Alan J. Pakula (E.U. 1981) sam. 19 h 15; 21 h 30 dim.: 14 h 00; 16 h 15; 19 h 15; 21 h 30.

**OUIMETOSCOPE II,** — "La chasse" de William Friedkin (E.U. 1980), sam.: 19 h 00; 21 h 15. Popeye" de Robert Altman (E.U. 1980) dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00.

**OUTREMONT,** 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Elle" sam.: 19 h 00. "La maîtresse du lieutenant français" sam.: 21 h 30. "Le chaînon manquant" et "Fais gaffe à la gaffe" dim.: 13 h 00. "Late et Anna, Harmonium et Elvis G." dim.: 17 h 00. "Comment se débarrasser de son patron" dim.: 19 h 15. "La maîtresse du lieutenant français" 21 h 30.

**PALACE I;** 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky" III: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam. dernier spectacle: 23 h 20.

**PALACE II;** "Friday the 13th III": 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50. Sam.: dernier spectacle 23 h 45.

**PALACE III;** "Caligula Messalina": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sam. dernier spectacle 22 h 10.

**PALACE IV;** "Caligula Messalina": 12 h 10; 14 h 10; 16 h 10; 18 h 10; 20 h 10, Sam. dernier spectacle 22 h 10.

**PALACE V;** "Brimstone": 13 h 50; 15 h 30; 17 h 10; 18 h 50; 20 h 30. Sam. dernier spectacle 22 h 30.

**PALACE VI;** "Brimstone": 13 h 00; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 30. Sam. dernier spectacle 23 h 20.

**PARADIS I;** 8215 Hochelaga (354-3110) — "Condorman" Sam., dim.: 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. Sem.: 19 h 10. "Rox et Rouky": Sam., dim.: 14 h 55; 18 h 15; 21 h 30. Sem.: 20 h 45.

**PARADIS II;** "Le professionnel": Sam., dim.: 13 h 15; 16 h 40; 20 h 05. Sem.: 19 h 30. "Arlequin": Sam., dim.: 15 h 15; 18 h 40; 22 h 00. Sem.: 21 h 20.

**PARADIS III;** "Une nuit inoubliable": Sam., dim.: 13 h 10; 15 h 55; 18 h 45. Sem.: 19 h 10; 21 h 50. "Le mystère du plaisir": Sam., dim.: 14 h 00; 16 h 50; 19 h 35. Sem.: 20 h 00. "Passion flamboyante": 15 h 00; 17 h 50; 20 h 30. Sem.: 20 h 55.

**PARALLÈLE;** 3682 St-Laurent (843-4725) — "On a été élevé dans l'eau salée" de Hugues Tremblay (Qué. 1979). Sam., dim.: 19 h 30. "Anatomie d'un rapport" de Luc Moullet (Fr. 1975). Sam., dim.: 21 h 30.

**PARISIEN I;** 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "Le grand pardon": 13 h 15; 15 h 50; 18 h 25; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.

**PARISIEN II;** "Les uns les autres": 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.

**PARISIEN III;** "Les fantômes du chapelier": 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

**PARISIEN IV;** "La passante du sans souci": 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

**PARISIEN IV;** "La passante du sans souci": 12 h 45; 15 h 00; 17 h 15; 19 h 30; 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 55.

**PARISIEN V;** "Pial": 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

**PLACE DU CANADA;** Place du Canada (861-4595) — "Tempest": Sam., dim.: 13 h 15; 16 h 00; 18 h 50; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 20 h 30.

**PLACE LONGUEUIL I;** Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Le masque": Sam., dim.: 14 h 50; 18 h 05; 21 h 30. Lun. à jeu.: 19 h 50. "Massacre dans le train fantôme": Sam., dim.: 13 h 10; 16 h 25; 19 h 50. Lun. à jeu.: 18 h 05; 21 h 30.

**PLACE LONGUEUIL II;** "L'homme de Prague": Sam., dim.: 14 h 15; 18 h 00; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 45. Sam., dim.: 12 h 30;16 h 10; 19 h 45. Lun. à jeu.: 18 h 00; 21 h 35.

**PLACE VILLE-MARIE I;** 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The world according to Garp": 13 h 00; 15 h 40; 18 h 20; 21 h 00.

**PLACE VILLE-MARIE II;** "Lola" (Allemand sous-titres anglais) 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.

**PUSSYCAT;** 5380 St-Laurent (845-5215) — "Honey pie": 12 h 15; 14 h 15; 17 h 10; 19 h 40; 22 h 05. "Three a.m.": 11 h 00; 13 h 30; 15 h 55; 18 h 25; 20 h 50. Jusqu'à mercredi.

**PLACE ALEXIS NIHON I;** Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T. extra terrestrial": Sam., dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.

**PLACE ALEXIS NIHON II;** "Fast times at Ridgemont High": Sam., dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.

**PLACE ALEXIS NIHON III;** "Annie": Sam., dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30.

**SAINT-DENIS I;** 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacles sur scène.

**SAINT-DENIS II;** 1590 St-Denis (845-3222) — "Pour cent briques t'as plus rien": Sam., dim.: 12 h 05; 15 h 05; 18 h 15; 21 h 30. Sem.: 18 h 15; 21 h 30. "Trocadero bleu citron": Sam., dim.: 13 h 30; 16 h 40; 19 h 50. Sem.: 19 h 50.

**SAINT-DENIS III;** 1590 St-Denis (845-3222) — "Felicity": Sam., dim.: 12 h 15; 15 h 45; 19 h 30. Sem.: 19 h 30. "L'amant de Lady Chatterley": Sam., dim.: 13 h 50; 17 h 30; 21 h 15. Sem.: 17 h 30; 21 h 15.

**VAN HORNE;** 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Amityville II, the possession": Sam., dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 05; 21 h 10. Sem.: 19 h 05; 21 h 10.

**VERDUN;** 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le masque": Sam., dim.: 14 h 55; 18 h 15; 21 h 40. Lun. à jeu.: 20 h 05. "Massacre dans le train fantôme": Sam., dim.: 13 h 10; 16 h 30; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 25; 21 h 45.

**VERSAILLES I;** 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Le cadeau": Sam., dim.: 13 h 10; 15 h 10; 17 h 10; 19 h 10; 21 h 10. Sem.: 19 h 10; 21 h 10.

**VERSAILLES II;** "Friday the 13th III": Sam., dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.

**VERSAILLES III;** "Les fantômes du chapelier": Sam., dim.: 12 h 00; 14 h 15; 16 h 30; 18 h 45; 21 h 00. Sem.: 18 h 45; 21 h 00.

**VILLERAY;** 8042 St-Denis (388-5577) — "Le masque": Sam., dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Lun. à jeu.: 19 h 55. "Massacre dans le train fantôme": Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 55. Lun. à jeu.: 18 h 15; 21 h 30.

**WESTMOUNT SQUARE;** 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Les uns les autres" Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Sem.: 20 h 30.

**YORK;** 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Pink Floyd: the wall": 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dernier spectacle 23 h 30.

# sur scène

**ARLEQUIN;** 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Gilles Vigneault, jusqu'au 10 oct.

**CAFÉ MOLIÈRE;** 1200 St-Hubert (844-7000) — Denise Guénette dans "Prête pas prête j'y vas" Mer. à dim.: 20 h 30 jusqu'au 16 oct. "Enfin te voilà toi" spectacle-solo écrit et interprété par Guy Godin, lun.: 20 h 30.

**CAFÉ CONCERT LA BELLE ÉPOQUE;** 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (373-3262) — Lucille Dumont, sam.: 21 h 00. "Les folies" de Jacques Offenbach, Mer. à sam.: 21 h 00. Du 30 sept au 18 déc.

**CAFÉ NELLIGAN;** 550, est Dorchester (288-9535) — "Phantasmes dans le caviar" de Micheline Bourday avec Diane Ricard. Mer à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 2 oct. "Provincetown Playhouse, juillet 1919, j'avais 19 ans" de Normand Chaurette. Avec Jean-Luc Denis, Francis Reddy, Marc Francoeur, Jacques Lussier, Jeu à dim.: 22 h 00. Lun.: 20 h 00.

**CENTAUR;** 453 St-François-Xavier (288-1229) — "The Main", création collective avec Sonia Benezra, John Blackwood, Domenic Cuzzocrea, Michael Rudder, Renato Trujillo, Maria Vacratsis. Du 22 au 25 sept. 20 h 00. Le 26 à 19 h 00. Matinée le 25 à 14 h 00.

**CENTRE D'ESSAI CONVENTUM;** 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Le Théâtre à Toni Mage présente "Je t'haime Mona Moure" pièce écrite et interprétée par Rachel Moisan et André Boulanger. Mar. à dim.: 20 h 30. Relâche lundi, merc. jusqu'au 3 oct.

**CHRIST CHURCH CATHEDRAL;** 1440 Ave Union (288-6421) — Hélène Dugal, orgue, mer.: 12 h 30. Programme: Sweelinck, J.G. Kerll, J.S. Bach, Mendelssohn-Bartholdy.

**CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN;** 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — "Prévert side story" spectacle de Marc Gallier, mar. à dim.: 20 h 30. Relâche lun. Jusqu'au 26 sept. "La petite hutte" comédie d'André Roussin. Avec Monique Fournier, Claude Côté, Gilles Joly, Robert Paquette. Mar. à dim.: 20 h 15. Du 28 sept. au 17 oct.

**CHAPELLE LOYOLA;** Campus Loyola, 7141 ouest Sherbrooke (482-0320) — Musique de chambre par Denise Lupien, violon; Sherman Friedland, clarinette; Katherine Skorzewska, violoncelle; Dorothy Fraiberg, piano, jeu.: 20 h 30. Programme: Quatuor pour la fin du temps d'Olivier Messiaen. Entrée libre.

**CAFÉ THÉÂTRE JONAS;** 209 boul. des Laurentides, Laval (667-8975) — Jérôme Lemay. Sam. dim.: 20 h 30. Serge Mondor, du 1er au 3 oct 20 h 30.

**CAFÉ THÉÂTRE LA LICORNE;** 2075 boul. St-Laurent (843-4166) — Alain Lamontagne, mar. à sam.: 21 h 00. Relâche dim. lun. jusqu'au 9 oct. Récital Diane Hamel et René-Daniel Dubois, ou "Les tracs de la Diva", dim.: 12 h 00.

**CAFÉ DE LA PLACE;** Place des Arts — "Le Jugement" de Barry Collins avec Jean Leclerc. Mise en scène: Henri Barras. Mar à jeu.: 20 h 30. Ven sam. 19 h 30; 22 h 00. Jusqu'au 23 oct.

**CAFÉ THELEME,** 311 est, Ontario (845-7932) — Trio Bert Boldon, jeu. ven. sam. 21 h 00; 1 h 00. Jazz libre, dim.: 15 h 00.

**LE ST-VINCENT;** 410 rue St-Vincent; Vieux-Montréal — Spectacle à 20 h 15. Desjardins Renaud et Pierre Blais (duo), samedi et dimanche.

**LE BORDUAS;** 1257 Amherst (522-1554) — Tour du monde en musique; flûte de pan, hautbois, guitares, spectacle à 20 h 00.

**LE ZOOBAR;** 97 est Ste-Catherine (849-8865) — Show Main présente Nowere Rock (théâtre et musique) sam.: 21 h 30. Jazzoobar: musique improvisée avec l'EMIM, lun.: 21 h 30 "Buddy Selfish" Rock's Billy, Mar. mer.: 21 h 30. Musique alternative: "Déjà Voodoo", "The Civilians"; "Conditionned Response", jeu. ven.: 21 h 30.

**L'ENTRENUIT;** 500 est Rachel — Pierre Lafontaine et son quatuor, jazz. lun.: 20 h 00. (523-8708).

**LA POLONAISE;** 57 est rue Prince Arthur — (844-7783) "Vendredi soir" ou la vie et les rêves inusités de 3 enfants, un vendredi soir en 1963... de Ghyslain Tremblay et Jean-Pierre Bergeron avec les deux auteurs et Sylvie Léonard. Sam.: 20 h 00; 22 h 30. Dim.: 20 h 30. Prolongation les 28, 29 et du 5 au 13 oct. Mar. à ven. et dim.: 20 h 30. Sam.: 20 h 00; 22 h 30. Le groupe "Chant du Peuple", les 1er; 2 et 3 oct. 20 h 30.

**L'AIR DU TEMPS;** 191 ouest St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30. Karen Young avec l'Ensemble de Tim Jackson, samedi. L'Ensemble de Mike Gauthier, dimanche, lundi. "Time Warp", mar. à jeudi.

**L'AVANT-SCÈNE;** 111 Ouest Laurier (495-1952) — Sam. 20 h 15. Gisèle Poulin et Denis Shingh, (jazz) Michel Matte, hommage à Brassens. Sam.: 22 h 30. Bob Dandrige, chanteur western, lun. à jeu.: 20 h 15; 22 h 30.

**LE BIJOU;** 300 Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Woogie, pianiste et chanteur de blues québécois. Lun. à ven.: 17 h 00; à 20 h 00. Jusqu'au 1 er oct.

**LE SOLEIL LEVANT;** 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Mose Allison, jusqu'à dimanche. Phil Woods, saxophoniste, du 28 sept. au 3 oct.

**PLACE DU COMPLEXE DESJARDINS;** Concert de l'OSM, dir.: Raffi Armenian, animateur: Robert Savoie, lun.: 20 h 00. Programme: extraits des concerts de la série Air Canada; sélection de valses et polkas de strauss' "La Marche Joyeuse" de Chabrier, "Une nuit sur le mont Chauve" de Moussorgsky. Entrée libre.

**SALLE POLLACK;** 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Robert Langevin, flûtiste, sam.: 20 h 00. Oeuvres de Loeillet, Schubert, Hétu, Pierné. Le Studio de musique ancienne de Montréal, dir.: Réjean Poirier, dim.: 20 h 00. Oeuvres de Rebel, Muffat, Bach. Dorothy Morton; Ester Master, piano, jeu.: 20 h 00. Oeuvres de Fiala, Debussy, Michael Baker, Brahms. Tom Plaunt, piano, ven.: 20 h 00. Oeuvres de Schumann, Cherney, Ives.

**SALLE WILFRID-PELLETIER;** Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — L'Opéra de Montréal; "Norma" de Bellini avec Olivia Stapp, Gabrielle Lavigegne, Edgar Stivan, Don Garrard, Marie-Danielle Parent, Claude-Robin Pelletier. Mar. ven.: 20 h 00.

**SALLE CLAUDE CHAMPAGNE;** 220 Avenue Vincent d'Indy — Journée internationale de la mus

# CULTURE ET SOCIÉTÉ

## *LES EXPOSITIONS*

# Kertész parmi nous

par
**René Viau**

Colette photographiée par Kertész, oeuvre faisant partie de l'exposition présentée au Musée des beaux-arts.

IL est long le chemin d'un homme et de sa Leica, de la Hongrie du début du siècle en passant par le Paris des surréalistes jusqu'à Washington Square. Le Musée des beaux-arts de Montréal en une rétrospective la plus complète qui ait jamais eu lieu du photographe André Kertécz, surnommé le «père de la photographie moderne» ou encore le «pionnier du reportage photographique» maître de Cartier-Bresson et de Brassai nous présente cet itinéraire magistral où la poésie des formes et de la vie est fixée sur pellicule.

A plus de 85 ans, Kertézc est parmi nous. «Une photographie, dit-il, tire sa beauté de la vérité dont elle est imprégnée». Débarqué à Paris de sa Hongrie natale, Kertecz allait y inventer l'art du reportage visuel. Captant cette vérité là où elle se trouve: dans la rue, Hertézc allait faire éclater cet art du reportage en plusieurs grands thèmes, laissant à ses successeurs le soin d'explorer les avenues qu'il a tracées. Portrait secret et envoûtant. Sous son obturateur une Colette, féline, pétille. La recherche d'une esthétique: rythmes, traces, cadrages. Enfants Pigeons. Natures mortes, très mortes. Beautée musclée de la ville...

A Paris, frayant avec les artistes d'avant-garde, Kertécz sera un des premiers photographes à utliser le 35 mm. La Leica qu'il achète en 1928 répond parfaitement à ses intentions et ses méthodes, à son travail de nuit ou de tout temps, à ses perspectives à vol d'oiseau. Il fait allusion à l'abstrait, expérimente les angles inédits et les distorsions. Il «mitraille» Chagall, Eisenstein, Chagall, Calder, Mondrian et Tzara...

A New York en 1936, Kertécz est incompris de ses employeurs qui ne voient pas la portée de son talent. Il gagne sa vie tant bien que mal sans jamais cesser de créer. 28 ans après son arrivée, il fera, enfin, l'objet d'une exposition solo au Musée d'art moderne. Les perspectives en oblique et en plongée des canyons de gratte-ciel le fascinent. De plus en plus cependant, il met plus de distance entre lui et ses sujets. Sa vision des choses devient de plus en plus symbolique. Les oiseaux évoquent sa sollitude. Il travaille chez lui, braquant son appareil sur le petit monde familier qui l'entoure. De sa table de travail, du rebord de ses fenêtres, des rayonnages de sa bibliothèque... les natures mortes qu'il en tire sont, lit-on au catalogue, «autant de tributs à l'amour, d'explosions de colère, d'adieux à la vie et de préfigurations de la fin». L'exposition *André Kertécz — Perception d'une vie entière* a été organisée par le Centre canadien de la photographie de Toronto et se prolongera jusqu'au 14 novembre.

**Claude Tousignant.** A la galerie Graff, l'artiste Claude Tousignant voit la vie en bleu. Ses acryliques ne sont plus sur toile mais bien de grandes feuilles transparentes en cette matière plastique de couleur azur. Ni sculptures, ni peintures, ses feuilles se combinent entre elles en un accrochage savant et l'exposition prend l'allure d'une installation. A la suite de son intervention du Musée des beaux-arts l'an dernier où d'immenses étendues géométriques nous immersait littéralement de couleur pure, Tousignant avec une belle maîtrise poursuit ses expérimentations qui nous prouvent qu'il a rien d'un peintre arrivé, bien au contraire. Par ce moyen, bleu, l'artiste fait jouer avec une maîtrise subtile reflets, distorsions, ombres et une fois de plus son art dépasse le tableau pour rejoindre et émouvoir les perceptions du spectateur. Comme à travers un vitrail, la lumière franchit ces espaces bleus, s'accroche aux murs et danse. Tout se répond avec brio. Jusqu'au 27 octobre.

■

**Art flash.** A la galerie Art 45, jusqu'au 9 octobre, l'artiste Georg Mühleck dans ses oeuvres nouvelles fait aussi danser le blanc. Des drippings de couleur tressent et composent une grille qui semble bouger constamment. C'est très fin.

Aux galeries de l'Université Concordia, tandis que Tom Gibson ne brille guère par ses photographies où se bousculent pêle-mêle tout les clichés remâchés de la photographie des années 70, Andrew Dutkewych, lui, étonnera par ses sculptures en «cascades» de blanc formés d'arcs et de plans et un délicieux équilibre où la dynamique d'entassement prend une tournure tout à fait particulière. Le sculpteur aime aussi les grillages, les «descentes» dans son oeuvre où la sculpture est toujours aérée. Jusqu'au 2 octobre.

Enfin, la galerie Waddington nous fait voir une série d'encres et d'aquarelles de Signac, cet artiste français du tournant du siècle qui a marqué le divisionnisme. On y devine à travers elles le cubisme. Sa coloration lumineuse est toujours soutenue par des lignes de force qui ne cèdent en rien au détail pointillisme.

# Norma

Suite de la page 30

originale. Quant à l'ouverture, elle n'a rien de remarquable même si elle utilise quelques thèmes de la partition.

C'est dans les grands airs, les duos et les choeurs que le génie mélodique de Bellini s'affirme le plus. Après le choeur d'introduction et une marche solennelle reprise par le grand-prêtre Oroveso, survient une cavatine de Pollione suivie du retour des choeurs puis de la page la plus célèbre de l'ouvrage, la grande invocation «Casta diva», une des plus suaves cantilènes jamais mises en musique. Norma est accompagnée des choeurs et brode des vocalises d'une grande beauté. Dans ce qui suit, il y a parfois des pages non dépourvues de banalité mais les duos Norma-Adalgisa sont superbes de même que la grande scène finale qui regroupe la confrontation Norma-Pollione, l'émouvante confession de la prêtresse et surtout cette page admirable qui termine l'oeuvre alors que tous deux marchent au supplice. A ce moment, l'art de Bellini touche au sublime.

On a souvent reproché à Bellini le peu de variété de son harmonie et la pauvreté de son orchestration. Il s'est trouvé même certains musiciens qui ont tenté de refaire l'instrumentation de *Norma* sous prétexte de l'enrichir. Ces tentatives se sont heureusement avérées vaines car le génie même de Bellini, qui réside avant tout dans un admirable traitement des voix, y perdrait beaucoup. Il en va de même des deux concertos pour piano de Chopin qu'on a souvent tenté de réorchestrer, ce qui serait impossible à moins d'appauvrir la partie soliste. A cet égard, il est paradoxal que des musiciens aussi prodigieux que Wagner et Mahler, deux maîtres de l'orchestre, aient tous deux voué la plus vive admiration à l'endroit de Bellini.

*Norma*, première production de la troisième saison de l'Opéra de Montréal, sera présenté à la salle Wilfrid-Pelletier à compter de mardi, le 28 septembre. Des représentations subséquentes sont prévues les 1er, 4, 9, 13, 16 et 19 octobre à 20 heures précises. Le rôle titre a été confié à Olivia Stapp, jeune soprano américain qui a chanté dans d'importants théâtres en Europe et aux États-Unis mais qui chantera ici Norma pour la première fois. Plus tard

Suite à la page 32


**Lauréat Marois**
oeuvres récentes
à compter d'aujourd'hui, 10 heures
Membre de l'Association professionnelle des galeries d'art du Canada
**galerie l'art français**
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal
Téléphone (514) 277-2179

Dans le Devoir, votre galerie d'art occupe une place de choix...
Robert Campeau
844-3361

**Raymonde Godin**
peintures récentes
jusqu'au 10 octobre
*Galerie TREIZE*
*4015, Drolet (coin Duluth) Montréal, tél.: 288-5903*
Ouvert du mercredi au dimanche de 13 h à 18 h.

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756

gravures originales de
**LEONOR FINI**
Choix de plus de 100 sujets à partir de 180 $ (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

**25 ET 26 SEPTEMBRE SEULEMENT**
**EXPOSITION SPÉCIALE**
DES
**OEUVRES CANADIENNES ET INTERNATIONALES SÉLECTIONNÉES EN PROVENANCE DES SUCCESSIONS ET COLLECTIONS PRIVÉES.**
• J.-P. Riopelle • A. Pellan • P.-E. Borduas • J.-P. Lemieux • R. Richard • M.-A. Fortin • M.-A. Suzor-Côté
• L. Harris • M. Vlaminck • K. Appel • A. Guillaumin • R. Dufy • S. Cosgrove • J. Little
• D. Brown • A. Rousseau • A. Mohr • N. Lauzon • M. Assier • H. Masson • J. St-Pierre
*et autres*
à notre galerie,
**samedi le 25 septembre de 10 h à 18h et dimanche le 26 septembre de 11 h à 17 h.**
M. Louis Bruens auteur du livre «Investir dans les oeuvres d'Art» et «Le dessus et le dessous du marché d'Art» sera présent à l'exposition comme conseiller indépendant pour aviser le public sur les oeuvres exposées et le marché d'art actuel.
**GALERIE LA BELLE ÉPOQUE**
1396A, rue Sherbrooke ouest — 844-9815
(face au Musée des beaux arts) Stationnement sur la rue Bishop

**galerie jolliet**
279, Sherbrooke ouest, suite 211, Montréal H2X 1Y2
(514) 842-8883
**PIERRE GRANCHE**
installation
jusqu'au 2 octobre
du mercredi au samedi de 12 h à 18 h
et sur rendez-vous

**BATIK**
Cours et ateliers
(Peinture sur soie)
octobre
Jacqueline Duplessis
272-0308

Nous achetons peintures de qualité
**GALERIE DOMINION**
1438, Sherbrooke ouest.
845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
du mar. au ven. de 9 h à 17 h 30
samedi de 9 h à 17 h

*MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN*
**ESTHÉTIQUES MODERNES DU QUÉBEC**
Exposition organisée par la Galerie nationale du Canada **Jusqu'au 17 oct.**
**MAX ERNST**
Exposition organisée par le Musée Glenbow de Calgary
**Vernissage:** 30 septembre à 18 heures
**Nan Hoover: photo, vidéo, performance 1980-1982**
**Vernissage:** 30 septembre à 18 heures
**Festival international du film sur l'art du 7 au 11 octobre**
**Projections:** Cinémathèque québécoise
**Phases métronomiques:**
Musique électro-acoustique avec:
Michelle Boudreau
Jean Décarie
Aurore Thériault
Ministère des Affaires culturelles
Musée d'art contemporain
Cité du Havre
Montreal H3C 3R4
Tel.: 873-2878

Colette, Paris, 1930
**André Kertész**
Perception d'une vie entière
Jusqu'au 14 novembre
Pour la durée de l'exposition **Kertész**, le Musée restera ouvert tous les jeudi soirs jusqu'à 21h.
Autre exposition
**Le don Gabrielle F. Éthier de livres d'artistes** Jusqu'au 7 novembre
Conférences
**La photographie d'architecture au 19e siècle: le réel et sa transfiguration,** par Philippe Néagu du Musée d'Orsay, France
Dimanche 26 septembre, 15h Auditorium, entrée libre
**Aménager Montréal — L'aménagement et les communautés culturelles à Montréal**, par Gérald Godin, ministre québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration
Jeudi 30 septembre, 18h Auditorium, entrée libre
**Musée des beaux-arts de Montréal**
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy Renseignements: 285-1600

**Exposition verre d'art contemporain américain**
Joel P. Myers
Sylvia Vigiletti
Leon Applebaum
Dorothy Berkowitz Bauer
John Kuhn
John F. Nygren
Jra Sapir
jusqu'au 12 octobre

Galerie VERRE d'ART
1518 SHERBROOKE O.
932-3896

*Gravures récentes des artistes de la Guilde*

*Carole Pellerin*
**LA GUILDE GRAPHIQUE**
Éditeur et distributeur
Ouvert au public 7 jours par semaine
9, rue Saint-Paul Ouest, Montréal H2Y 1Y6
— tél.: 844-3438

*Oeuvres récentes de*
***Denise Poirier et Viateur Lapierre***
GALERIE ALEXANDRE
1456 ouest, rue Sherbrooke
Montréal H3G 1K4 (514) 844-2593

langage PLUS
présente
"Pointe d'appel"
**JOCELYN MALTAIS**
29 sept. au 17 oct.
à la salle tremblé
675 boul. auger ouest
alma, p.q. - G8B 2B7

Épargnez temps et argent en apprenant à bien rénover
Cours de rénovation/restauration domiciliaire
donné par
HERITAGE MONTREAL
The Gazette CJAD 800
Avec la collaboration de l'École d'architecture, université McGill

Une série de neuf conférences et atelier de 20 h à 22 h
Les mardis, du 12 octobre au 7 décembre ou les jeudis, du 14 octobre au 9 décembre
Visite et films le samedi matin 30 octobre
Les conférences auront lieu en anglais à McGill. Une série est prévue en français au printemps prochain.
10 séances 75 $
Membres d'Héritage Montréal 65 $
Je veux m'inscrire au cours de rénovation
☐ mardis ☐ jeudis
Je veux être avisé du cours en français ☐
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Code postal .....
Tél. (résidence) ..... Tél. (bureau) .....
Réglé par ☐ Visa ☐ Mastercard
No de la carte .....
Date d'expiration .....
Signature .....
Téléphonez ou envoyez ce coupon avec votre chèque ou mandat.
HÉRITAGE MONTRÉAL
406 NOTRE-DAME EST MONTRÉAL H2Y 1C8 TÉL. 842 8678

**EXPOSITION**
**ST-GILLES**

*du 29 septembre au 9 octobre 1982*
vernissage le 29 septembre de 19 h à 22 h
**GALERIE ART ET STYLE**
4875 A, rue Sherbrooke ouest
Westmount, Tél.: 484-3184

# Oeuvre

Suite de la page 17

Suzanne Meloche et Isabelle Legris. Puis, les foyers d'édition fondent une poésie plurielle. Erta avec Roland Giguère, L'Hexagone avec Gaston Miron, Orphée avec André Goulet. Après la révolution du langage poétique (Paul-Marie Lapointe), c'est la parole mise à nu (Anne Hébert), puis le développement d'une conscience sociale. Apparaît alors une poésie moderne, qui réfléchit sur la condition existentielle de l'homme québécois, avant d'interroger son langage. La poésie prend conscience, avec Gaston Miron, qu'elle peut transformer l'homme. En même temps s'amorcent les thématiques du corps et du désir (Michèle Drouin) et une recherche des voix intérieures (Rina Lasnier), entre autres. En somme, les générations de Refus global (Gilles Hénault et Roland Giguère) et de l'Hexagone (Louise Pouliot, Jean-Guy Pilon et d'autres) entreprennent de fonder notre poésie moderne.

Le roman, pour sa part, passe de la campagne à la ville et de la fidélité régionaliste au réalisme puis au psychologisme. La période de 1940 à 1959 marque en effet l'accession de la littérature québécoise au réalisme. Avant 1940, le roman niait la réalité québécoise et reflétait les désirs d'une élite. Or, la guerre nous a assez enrichis pour nous permettre de nous regarder avec réalisme et sans complaisance. Gabrielle Roy et Roger Lemelin inventent notre roman de moeurs urbaines. Alors peut naître notre roman psychologique. Mais les héros de Robert Charbonneau, André Giroux et Françoise Loranger souffrent du mal d'identité. Ils accèdent au monde intériorisé du désir par l'enfance, chez Anne Hébert et Marie-Claire Blais. On en est peut-être encore à l'esthétique de Dickens et Balzac mais le roman de l'intériorité fera avancer la poétique du récit. Le phénomène de la langue s'associera à un roman qui se rapproche de la réalité québécoise. On finit par s'accepter et admettre que la langue parlée au Québec n'est pas celle du français de Paris. Dépassé le réalisme, l'univers romanesque va accéder au questionnement intérieur. Il échappera à la morale traditionnelle en même temps qu'aux élites.

Les chemins littéraires nous apprennent ceux de l'histoire. C'est ce que démontre l'équipe du *Dictionnaire* par son travail remarquable et considérable appuyé par celui de plus de cinq cents collaborateurs des universités canadiennes, américaines, puis françaises et allemandes pour les prochains tomes.

Mais pourquoi s'arrêter à 1975, c'est-à-dire au moment même où la société québécoise est secouée par le féminisme et où l'écriture des femmes fait éclater les genres? Il faudrait sans doute ajouter une seconde tranche au cinquième tome du *Dictionnaire*, qui le porterait jusqu'en 1980. Oui, dit le directeur Maurice Lemire, à condition que les subventions soient aussi prolongées. Utopie? Souhaitons au moins une certaine permanence de ce *Dictionnaire des oeuvres littéraires* dont on peut déjà se procurer les tomes I, II et III respectivement au prix de $40,00, $55,00 et $60,00. Ce qui en fait un des dictionnaires les moins dispendieux sur le marché, avec ses 3,800 pages, ses 360 illustrations et ses hors-textes couleur, le dernier tome s'illustrant en couverture d'une encre magnifique de Roland Giguère symbolisant toute l'époque des années 40 à 60 dans son titre: «Ville rêvée».

# Jonas

Suite de la page 17

rompent avec d'autres et renouvellent les dernières. La continuité viendrait dans le travail, la rupture dans un nouvel art de vivre qui embrasserait la musique et la drogue et le renouvellement dans la quête de soi et la recherche de nouvelles éthiques politiques et religieuses. En somme, ils reprennent en silence les idées des aînés et essayent cette fois de vivre avec.

Avant même d'avoir lu le rapport, j'avais cru comprendre que cette génération n'était pas facilement cernable. Les clichés circulent, pourtant, abondamment à son sujet. On les dit déprimés, défaitistes, démobilisés, dépolitisés, abrutis ou encore trop sérieux, trop raisonnables, trop petit bourgeois. On les accable de tous les maux. On dit que la relève ne sera pas glorieuse. Jugements hâtifs qui ne font que confirmer qu'une génération ne veut pas céder la place à l'autre.

«Absents de la politique, des principales luttes, les jeunes sont vus comme une masse inerte, presque inutile. Et, à force de l'entendre, ils ont presque fini par le croire. Ils ont fini par se dire que l'absence était préférable à l'activité, que la discrétion de leur jeunesse était moins douloureuse qu'une révolte inutile. Car le message est fort: être jeune signifie être incapable.» Lettre amère d'une jeune étudiante qui saisit le triste rapport d'impuissance que les jeunes entretiennent avec leurs aînés, avec la société.

Depuis quatre jours, je me promène. Brébeuf, Saint-Laurent Vieux-Montréal et Édouard-Montpetit. Je cherche des points de repère. Le seul auquel je peux me raccrocher est complètement idiot. Les cheveux. Ils ont tous les cheveux ultracourts, presque en brosse. Les barbes sont passées de mode, les jupes longues et les bottes de travailleurs aussi. Je me dis que je devrais peut-être lâcher les classes privilégiées et aller parmi le vrai monde. Je comprends vite que la classe de 82 est plutôt moyenne. De nos jours, quand on a 18 ans, on va au cegep ou alors on est déjà sur le marché du travail. La variante décrocheurs, chômeurs, voyageurs, existe mais plusieurs étudiants avouent que tant qu'à être chômeurs ou décrocheurs, aussi bien retourner à l'école.

Il fait plein soleil, coin Sanguinet et Maisonneuve. Les étudiants du Vieux-Montréal sont sortis de leur tannière de béton armé pour en profiter. J'ai rendez-vous avec l'équipe du journal. Précipitée dans les escaliers mobiles, j'enfile des couloirs tristes investis d'anonymat, je dépasse des classes d'électronique où des grilles noires servent de murs. Pas de graffiti nulle part, des lumières crues au néon. Le local du journal est au sous-sol. Pas de fenêtres, une atmosphère carcérale. Ils sont une dizaine qui attendent en silence. Étudiants en lettres, graphisme, sciences sociales. Ils ont entre 17 et 23 ans. La conversation démarre lentement mais pourtant s'enligne tout de suite sur l'échec de l'association étudiante.

«Les gens viennent ici pour étudier pas pour faire de la politique. Les étudiants se méfient. Il y a deux ans, l'association était complètement contrôlée par des marxistes, dit François, 19 ans, qui se présente aux prochaines élections avec le parti Desesperado, un parti pour rire de la politique.

Luce, la seule fille du groupe, enchaîne: «Il faut dire que les exécutifs étudiants ont la mauvaise habitude de se perdre en procédures. Ils passent 25 minutes à tâtillonner sur l'ordre du jour, leur approche est tellement bureaucratique qu'elle fait fuir les étudiants. Souvent l'assemblée est levée faute de quorum.»

«Le militantisme, lance son voisin, c'est du tournage en rond. De toute façon, ces jours-ci, la politique ne vaut pas grand-chose, il vaut mieux être dans l'opposition.»

Logique irréfutable. Les voilà partis, poussés par un trop-plein de mécontentement. «Le Vieux, c'est la grosse machine, 7,000 étudiants, c'est-à-dire 3,000 de trop. C'est le cégep-éprouvette. Si ça passe ici, ça passera partout, dit Jacques avec un air nouvelle-vague-de-bonne-famille. Les cours sont intéressants mais la vie étudiante est insupportable. On est comme des cannes de conserve sur un escalier roulant. J'ai passé mes premières journées à faire les ascenseurs sans parler à un chat. Le bâtiment est fait pour qu'on y passe et qu'on n'ait pas le goût de rester. Même si on est 7,000, on ne le sent jamais, on est tous dirigés, éparpillés à travers les étages. Montre ta matricule bonhomme et boucle-la. Ça s'appelle, diviser pour mieux régner.»

Pourquoi ne faites-vous pas quelque chose si la situation est à ce point pénible? «Quoi?» répondent-ils en choeur. — Regroupez-vous, organisez-vous! Ils me regardent incrédules, prêts à pouffer de rire. «Essaye de dire à 7,000 étudiants d'arrêter d'étudier, dit Luce. On l'a déjà fait pour les prêts et bourses, aujourd'hui on essaye simplement de s'organiser un avenir confortable. C'est vrai qu'on est résignés, c'est vrai aussi qu'on n'a pas de pouvoir, que le système est pas mal plus gros et plus fort que nous.» Un dernier venu enchaîne: «De toute façon la grève c'est du bluff, ça fait partie du système. Notre seule force, c'est qu'on n'est pas payés pour penser et qu'on pense pareil!»

En partant, ils me confient une pile de journaux. J'y découvre un éloquent poème: «C'est le grand vide, le grand bide, ma vie est insipide...»

À Brébeuf, tout est calme. Les couloirs sentent bon la cannelle. Les filles sont habillées comme des cartes de mode, la musique à la radio donne plutôt dans le disco. Le local de l'association étudiante est vitré, les murs y sont décorés d'affiches de James Dean, Marilyn et du poème «Speak White». Roch, 18 ans, est le trésorier de l'association. Inscrit d'abord en sciences pures, il a changé au bout d'un an pour les lettres et communications. Il est entré dans l'association parce qu'il était attiré par l'idée de gérer des budgets. A-t-il des priorités, des projets qui lui tiennent à coeur? Absolument. D'abord le club d'échecs et puis l'égalité de la moyenne cumulative afin de permettre à plus d'étudiants d'entrer à l'université. L'avenir, il n'aime pas trop y penser quoiqu'il projette d'arrêter l'école pendant un an pour voyager. «La politique, ça me décourage, dit-il, surtout avec les candidats qu'on a en ce moment».

Anne-Marie, 18 ans, rencontrée dans un couloir, raconte sur un ton rêveur qu'elle n'a pas hâte de faire face à la réalité et d'aller se heurter à la dalle froide du marché du travail. «J'ai déjà travaillé et j'ai détesté cela. Je n'aime pas la routine, l'usure du quotidien. J'ai envie d'être dans un milieu où les gens sont mordus de ce qu'ils font, où ils avancent tout le temps. C'est pour cela que je trouve que l'école est stimulante et que j'ai pas hâte d'en sortir.»

Cégep Édouard-Montpetit. Le terrain de stationnement est plein. Le stationnement est également payant. L'année dernière, les étudiants ont vu se dresser sur le terrain les piquets pointus et autoritaires des clôtures. Ils ont compris qu'ils devraient désormais payer leur stationnement. Ils n'ont rien dit. Ils ont continué de voyager en auto, en moto. Lorsqu'il fait beau, le terrain à l'arrière de l'édifice principal ressemble à la remise générale de tous les détaillants de motos de Montréal. Il faut bien se déplacer, disent les étudiants.

Par-delà les kilomètres de couloirs verdâtres, je suis les flèches. Je cherche le café étudiant. Il ressemble à une brasserie. Éclarage tamisé, nappes sur les tables, une vague odeur de hash imprégnée dans les rideaux. «Le cégep, c'est un camp de réfugiés», dit Jacques, 19 ans. Cheveux courts, yeux ardents, veste de cuir noir. Il fait partie, avec ses confrères, des punks esthétiques, ceux qui s'habillent punk, endossent l'idéologie mais se disent incapables de l'incarner parce que le Québec n'est pas vraiment répressif et toute révolte ne peut qu'y être simulée.

Ce matin, le massacre de Beyrouth éclabousse les journaux. Sont-ils au courant, sont-ils indignés? «Oui, répondent-ils vaguement mais on ne peut rien y faire et puis on ne sait pas quelle est la vérité dans cette histoire-là et comment elle a été déformée par les médias. De toute façon, des dégueulasseries de ce genre, il y en a tous les jours. Des fois, on a l'impression qu'ils nous montrent ça pour nour calmer, pour nous dire, regardez comme ça va mal ailleurs. On ne fait pas confiance aux media, d'ailleurs on ne fait confiance à personne.»

«Le cégep, ou tu t'en sors ou tu t'en sors pas, dit Jacques sur un ton fébrile. Quand t'en sors pas c'est que t'es complètement dépassé, tu fous tout en l'air, tu passes tes journées en party à boire de la bière et que tu te retrouves finalement à la shoppe pour le restant de ta vie.» Un de ses copains lance qu'ils vont peut-être se retrouver à la shoppe de toutes façons. Un autre dit qu'il vaut mieux ne rien espérer, comme ça au moins personne n'est déçu. Jacques revient à la charge. Entre Jésus-Christ, Fassbinder et Sid Vicioux, le dernier des purs, il dit que l'ultime lâcheté étudiante c'est de ne pas connaître ses droits. «On ne proteste contre rien, en même temps, on sait que ça ne sert à rien, qu'une révolution vide la place pour installer un autre mensonge, on n'en sort pas.»

Déprimés? «Oui», disent-ils, avec un sourire moqueur, mordant d'ironie. Ce n'est pas tant leur dépression collective qui se dissipe d'ailleurs dès qu'on arrête de les questionner, que cette conscience profonde qu'ils ont de leur impuissance, de leur soumission, la conviction que tout a été décidé pour eux, avant eux, que les dés sont pipés, que le jeu est piégé, qu'il paient aujourd'hui pour les libertés de leurs aînés. Défaitistes, disons plutôt hyperréalistes, ne se faisant aucune illusion sur la noblesse de la société, sur la grandeur de la cause politique, sur les véritables possibilités de changement. Coupables aussi, parlant avec romantisme des kamikazes qu'ils ne sont pas. Enfants du lendemain de veille, élevés sur les ruines du système entre une psychose économique et des pressions sociales de plus en plus lourdes, quels défis leur restent-ils? En les écoutant parler avec tant de lucidité, on se dit qu'ils ont déjà 40 ans. En les entendant ricaner, on se demande tout à coup s'ils sont si soumis que ça ou s'il n'y a pas quelque part dans leur casier une bombe à retardement qui va éclater le jour où trop d'entre eux vont comprendre qu'ils sont trop jeunes et trop intelligents pour être des morts-vivants.

# Norma

Suite de la page 31

cette saison, elle débutera au Metropolitan Opera de New York dans le rôle de lady Macbeth et tiendra le rôle titre d'*Elektra* de Strauss avec la Canadian Opera Company de Toronto.

La distribution réunit en outre Gabrielle Lavigne (Adalgisa), Edgar Stivan (Pollione), Don Garrard (Oroveso), Marie-Danielle Parent (Clotilde) et Claude-Robin Pelletier (Flavio). Alfredo Silipigni sera au pupitre de l'Orchestre symphonique de Montréal. La mise en scène est d'Olivier Reichenbach et les décors, costumes et éclairages de Claude Girard. Le chef des choeurs est René Lacourse.


Centraide

*Étudiants et enseignants,*

- **LE DEVOIR** vous suggère un moyen peu coûteux d'enrichir votre année scolaire.
- **LE DEVOIR** vous offre tous les matins une information nationale, internationale et régionale, choisie et présentée avec soin sous une forme accessible.
- **LE DEVOIR** vous propose ses analyses, ses éditoriaux, ses commentaires, ses billets et une gamme étendue d'opinions du milieu.

**TARIFS**
**d'abonnement période scolaire**

| DURÉE | TARIFS |
|---|---|
| 6 mois | 50$ |
| 7 mois | 57$ |
| 8 mois | 65$ |
| 9 mois | 72$ |
| 10 mois | 80$ |
| aussi disponible | |
| 12 mois | 95$ |

*Etre mieux informé à meilleur compte*

**Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, Case Postale 6033, Succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6**

Ci-inclus $..... pour une période de..... mois
à compter du.....
.....
Nom.....
Adresse.....
Code postal: ..... Tél.: .....

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier International Xerox 400

LAVERY, O'BRIEN
Avocats

| | |
|---|---|
| Claude Lavery, Q.C. | Jean Pomminville |
| Roland G. Chauvin, Q.C. | J.-Pierre Casavant |
| M. Carlyle Johnston, Q.C. | Jacques Chamberland |
| Robert S. O'Brien, Q.C. | Claude Baillargeon |
| Jerome C. Smyth, Q.C. | Jean Hébert |
| J. Vincent O'Donnell, Q.C. | Ian Rose |
| Paul P. Carrière | Paul Paradis |
| M. Kevin Smyth | Marie-José Vachon |
| Douglas S. Pryde | Richard A. Hinse |
| Robert W. Mason | Jacques M. Saint-Denis |
| Jean Bélanger | Hélène Langlois |
| J. Fraser Martin | Jacques Audette |
| Jean Guibault | Alain Gascon |
| Guy Lemay | David M. Eramian |
| Jacques Nols | Daniel A. Dagenais |
| André René | Donald R. McCarty |
| Edouard Baudry | Richard F. Dolan |
| Allan Lutfy | Richard Wagner |
| Pierre Caron | Louise Cérat |
| Bernard A. Courtois | Jean Gauthier |
| André Laurin | Jean Saint-Onge |
| J.-François De Granpré | Anne Duquette |
| Paul Cartier | Jacques Roberge |

Conseil
George W. Hall, Q.C.
31e étage, 2 Complexe Desjardins, Casier postal 156, Place Desjardins
Montréal H5B 1G4
Téléphone: 288-7811
Ottawa - Hull
Les Terrasses de la Chaudière, Suite 400
25 rue Eddy, Hull, Québec J8Y 6N4
Tél: (819) 770-0840

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

BELZILE, ST-JEAN
SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

Samson Bélair
Comptables agréés

| | | |
|---|---|---|
| Québec | Montréal | Ottawa |
| Toronto | Calgary | Edmonton |
| Vancouver | Rimouski | Trois-Rivières |
| Sherbrooke | Saint-Hyacinthe | Gatineau |
| Kitchener | Sept-Iles | Matane |
| Gaspé | Coaticook | Amos |
| Hinton | | |

CURRICULUM VITAE
- Concis et efficace.
- préparation rédaction.
- Service personnel.
- Cartes de crédit acceptées.

REDAPRO ENR. 327-6636

Du nouveau à la radio
"Vie de Couple"
13h45 à 15h15 du lundi au vendredi
avec vos animateurs:
Suzanne Monange, Michel Lemieux
et Jean-Yves Desjardins.
CKAC 73